



MÉMOIRES

DU COMTE

DE MODÈNE.

TOME I.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

Modène, Esprit de Raimond de Mormoiron.

MÉMOIRES

DU COMTE

DE MODÈNE,

SUR LA RÉVOLUTION DE NAPLES DE 1647.

Troisième Édition,

PUBLIÉE

PAR J.-B. MIELLE.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ PÉLICIER ET CHATEL,

LIBRAIRES, PLACE DU PALAIS-ROYAL.

M DCCC XXVII.

A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE COMTE DE MODÈNE,

GRAND-VENEUR DE S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE,

ETC. ETC. ETC.

Monsieur le Comte,

Publier une troisième édition de cet ouvrage sous votre nom, c'est rendre un juste hommage à l'ancienne famille des Raimond de Monmoiron, comtes de Modène, dont vous êtes un si digne descendant, et vous prouver le haut degré de considération avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble serviteur,

Mielle,

Officier de l'Université de France.

INTRODUCTION.

Les Mémoires dont nous publions une troisième édition sont du plus haut intérêt : l'auteur y met en lumière les causes du soulèvement populaire qui attaqua, dans Naples, la puissance espagnole, et fonda momentanément une république sur une monarchie chancelante, que ne soutenait plus le génie de Charles-Quint. L'écrivain, témoin de la révolte des lazares et de la sanglante tragédie qui en fut la suite, décrit cette crise politique depuis sa naissance jusqu'au moment où le duc de Guise, à la tête des factieux, pressé de toutes parts, fut obligé d'abandonner sa chevaleresque entreprise, et de se rendre au vainqueur. C'était bien moins sans doute pour

assurer l'indépendance d'une populace insurgée que le prince français lui prêtait son bras, que pour servir sa propre ambition. Il ne tenta d'établir une liberté sans frein, que pour la comprimer ensuite par un despotisme sans bornes. Il ne pouvait pas ignorer qu'à Naples, comme dans tous les états vieillis dans les maximes du trône, une république est moins un gouvernement qu'un ancan, qu'un bazar, où tout le monde se vend et s'achète.

L'insurrection napolitaine dont le duc de Guise dirigea tous les mouvemens, présente le tableau d'une révolution inouïe dans les fastes du monde. La fortune et la valeur semblaient en avoir dressé le plan; mais celui qui veille à la stabilité des empires ne permit pas que la prudence présidât à son exécution. Tous les chefs populaires de la ville et des provinces périrent, parce que, aveugles et emportés dans leurs fureurs, et plus ambitieux encore dans leurs desseins, ils ne purent avoir un but fixe et commun. Sous prétexte de se venger de l'avarice et de la cruauté des Espagnols, la plupart des rebelles n'eurent pour objet que le mas-

sacre et le pillage, et au lieu de songer à la réforme de l'État, ne pensèrent qu'à profiter du présent, calomniant le passé, et laissant au hasard le soin et la conduite de l'avenir. L'écrivain lui-même, dont nous reproduisons l'ouvrage, que suivit constamment la victoire, qui se montra plus grand encore dans les revers que dans les succès, s'abandonna souvent à une imprudente confiance, et le duc de Guise dut se convaincre que si le génie révolutionnaire peut un instant troubler la terre, il ne la soumet pas.

L'histoire de la révolution de Naples, de 1647, fut imprimée pour la première fois à Paris en 1666 et 1667. Nous la devons au comte de Modène, un des principaux acteurs dans cette lutte terrible entre le peuple et le trône, entre les sujets et le monarque. Le style en est vif et énergique; ces Mémoires sont rédigés avec méthode et écrits avec assez de pureté pour un homme de guerre qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans la province ou dans les pays étrangers.

Esprit de Raimond de Moirmoiron, comte de

Modène, né à Sarrians le 19 novembre 1608, après avoir été élevé page de MONSIEUR, frère du roi Louis XIII, dont il fut dans la suite un chambellan, suivit la fortune de Henri de Lorraine, duc de Guise, avec lequel il passa dans le royaume de Naples le 25 novembre 1647. Le peuple napolitain, épuisé par les impôts excessifs dont l'avait surchargé, depuis quelques années, l'insatiable avarice des vice-rois espagnols, songeait sérieusement à secouer le joug de la maison d'Autriche. Ce furent presque toujours d'atroces abus qui firent alternativement détester l'ombre de la démocratie, les prétentions oligarchiques et le pouvoir absolu, par ceux qui en craignaient la tyrannie. L'oppresseur appelle presque toujours l'oppression, et les vexations sont toujours plus fatales à ceux qui les exercent qu'à ceux qui les éprouvent.

Pendant que les élémens de l'insurrection fermentaient à Naples dans tous les esprits, le vice-roi, Rodrigue Pons de Léon, duc d'Areos, imposa de nouveaux droits sur les fruits qu'on apportait au marché. Un misérable revendeur

de poissons, natif d'Amalfi, Thomas Aniello, leva l'étendard de la révolte, et se mit à la tête de la populace, le 7 juillet de l'an 1647. Un gouvernement sage eût prévenu ce désordre; le duc d'Areos ne sut pas même l'arrêter dans sa naissance.

La cruauté se compose, dans les masses, de l'inquiétude ou des passions particulières à chaque individu, et aucun d'eux n'est exempt des plus grands excès dans les assemblées tumultueuses. Quand l'attitude de la patrie n'a plus de dignité, quand les empiriques se croient tout permis, on se déchire, on se tue dans l'espace étroit des cités. Les haines s'y acèrent, les têtes s'y désorganisent, le sentiment d'un patriotisme éclairé fait place à toutes les extravagances, à toutes les fureurs, et l'on ne trouve plus que des bourreaux et des victimes. Voilà l'horrible spectacle qu'offrit la ville de Naples au moment où l'audacieux Aniello brisa la chaîne qui unissait le peuple à son souverain. Sa tyrannie fut courte et sa fin malheureuse; mais il avait fait répandre des flots de sang; le massacre et le pillage furent les précurseurs d'une longue anarchie; il eut des

successeurs qui remplirent l'Italie et l'Europe entière du bruit de leurs attentats.

Le comte de Modène nous peint les tempêtes politiques et les horribles événemens qui déchirèrent alors le corps social; et en lisant ses Mémoires, on se rappelle avec horreur ces temps encore si près de nous, ces sombres atrocités où l'excès de la dépravation produisit de si épaisses ténèbres, qu'il n'y avait plus de lueurs pour les percer. Les hommes exagérés ne connaissent ni la modération qu'inspirent les lois, ni l'égalité qui en fait la force. Oppresseurs, esclaves tour à tour, cœurs dépravés et sans principes, leur ame flétrie par la crainte, ou dégradée par le crime, tremble sous un despote ou l'écrase. Aniello, après sept jours d'un règne de cannibale, fut massacré par ceux même qu'il avait soulevés. Un obscur fourbisseur, Gennaro Annésé, lui succéda, organisa la conspiration, s'arma ouvertement contre son roi, proscrivit la noblesse, et osa même solliciter l'appui de la France, qui était alors en guerre avec l'Espagne.

Le duc de Guise brûlait du désir de prendre

part à ces événemens; il était à Rome pour solliciter la cassation de son mariage avec Honorine de Glimes, sa seconde épouse; il se fit appeler par les Napolitains pour aller se mettre à leur tête, et, après s'être concerté avec les chefs des révoltés, par le moyen d'un moine nommé Capèce, qui lui avait été député, il partit avec le comte de Modène et une suite très-peu nombreuse, traversa la flotte espagnole sur une simple felouque, aborda à Naples, y fut reçu au milieu des plus vives acclamations, nommé d'abord commandant général de la république naissante, et bientôt après duc de Naples, et prit sous ses ordres le comte de Modène, en qualité de son mestre-de-camp général.

Le duc de Guise voulait régner seul; il souffrait impatiemment de partager la puissance avec le fourbisseur Annésé; il ne tarda pas à paralyser l'influence du plébéien et à s'emparer de toute l'autorité. Mais le chef du parti populaire était maître des finances, et peu disposé à ouvrir le trésor public à son rival : cependant il fallait une levée de soldats, et il était impossible

de la faire sans argent. Le comte de Modène fut chargé de négocier un emprunt avec Gennaro. Le général avait au-dessus de ce rebelle le talent qui sait triompher des obstacles, et la bonne foi, la droiture et la probité qui inspirent la confiance; il parvint à gagner le républicain, et en obtint cent mille écus. La levée se fit avec autant de promptitude que de facilité; on se mit en campagne. L'auteur des Mémoires, à la tête de la cavalerie, eut d'abord les succès les plus inattendus : tout céda à sa valeur et à la rapidité de ses entreprises. Il prit la ville d'Averse, bloqua Capoue, dissipa la noblesse, l'éloigna de Naples, et ravitailla cette capitale. En moins d'un mois, il soumit plus de trente villes au parti populaire.

Jusque-là le duc de Guise n'avait peut-être eu que le désir de faire perdre aux Espagnols la couronne de Naples; les conquêtes du comte de Modène lui firent concevoir l'espérance de la poser sur sa tête. Mais ce prince n'avait ni les vertus des héros des républiques, ni celles des souverains; il ne se rapprochait des grands hommes ni par les

qualités de son ame, ni par la dignité de sa situation; et du moment qu'il forma le dessein d'usurper une couronne, il ne fut plus qu'un conspirateur, moins obscur, il est vrai, que Gennaro Annésé; mais, comme ce chef de révoltés, l'ennemi de tout ordre social. Entouré de courtisans avides qui flattaient son orgueil, d'amis perfides dévoués en secret aux Espagnols, d'intrigans qui abusaient de sa confiance; jaloux, sans oser se l'avouer, de la haute réputation que s'était acquise son mestre-de-camp général par sa modération dans la victoire et son intrépidité dans les combats, il devint soupçonneux, injuste et cruel, s'aliéna tous les cœurs, et finit par se perdre dans l'opinion publique, en faisant arrêter le comte de Modène, l'ame de son conseil et de ses armées, et en traduisant ce général à un tribunal, sous de vains prétextes et le poids d'une accusation, auxquels l'envie et la haine ne purent pas même donner l'ombre du crime.

Privé de son plus ferme appui, de l'ami le plus sage et le plus dévoué, le duc de Guise ne prit plus conseil que de la présomption et de l'im-

prudence. Toutes ses démarches furent fausses, toutes ses tentatives infructueuses. L'argent lui manqua; la misère souleva les lazaroni; Gennaro se fit un parti qu'il sut grossir d'un grand nombre de factieux, et finit par sauver sa tête en se réunissant à la noblesse. Le comte d'Ognate avait succédé au duc d'Areos : le nouveau vice-roi sut habilement profiter de ces divisions intestines. Il se ménagea des intelligences dans toutes les classes du peuple, y réveilla l'amour de l'ordre et de l'autorité légitime, gagna les uns, flatta les autres; promit, au nom du roi, l'oubli du passé; fit considérer au duc de Guise, par ses agens secrets, la prise du rocher de Nisita comme une conquête importante et facile; et, pendant que le prince assiégeait cette place, il entra dans Naples, s'en empara, et y fut reçu comme un libérateur. Les peuples brisent le lendemain l'idole qu'ils ont encensée la veille; le duc de Guise, fait prisonnier, ne trouva pas un ami, pas un défenseur.

Tel est l'aperçu d'une commotion populaire qui perpétua, pendant neuf mois, tous les dés-

ordres de l'anarchie dans le royaume des Deux-Siciles. Naples dut sa révolution à un brigand sorti des derniers rangs de la société': le génie du mal opéra la nôtre. « Les révolutions, dit M. de Chateaubriand, ont rarement commencé par le peuple. Ce sont presque toujours les nobles qui, en proportion de leur force et de leur nombre, ont attaqué les premiers la puissance souveraine; soit que le cœur humain s'ouvre plus facilement à l'envie dans les grands que dans les petits, ou qu'il soit plus corrompu dans la première classe que dans la dernière, ou enfin que le partage du pouvoir ne serve qu'à en irriter la soif. »

L'observation du célèbre écrivain est juste. Elle est fondée sur la connaissance profonde des hommes et des choses. N'avons-nous pas vu des conspirateurs, nés dans le plus haut rang de la société et jusque sur les marches du trône, envahir successivement l'autorité parmi nous, dans ce bouleversement général qui renversa tant d'empires? Et si le soulèvement napolitain

ne fut excité ni par l'audace d'un conquérant, ni par l'ambition d'une noblesse rivale et envieuse, le nord et le midi de l'Europe ne viennent-ils pas récemment de nous apprendre que ceux même sur qui semblait reposer la sûreté des états, que des princes nés pour les défendre, s'étaient armés pour en saper les fondemens? Ce ne fut qu'un obscur plébéien, que le misérable valet d'un revendeur de poisson, qui osa secouer le joug de l'autorité légitime et s'élever à une puissance qu'il perdit bientôt avec la vie. On peut juger des désordres et de l'anarchie qui furent la suite de cet attentat, par ce qu'en dit le duc de Guise dans ses mémoires.

« Il est surprenant, sans doute, dit ce prince, et toutes les histoires n'ont jamais fait voir rien de semblable, qu'au milieu des assassinats, du poison et du tumulte, sans avoir personne en qui prendre confiance, non pas même en mes domestiques qui ne m'ont pas la plupart servi suivant mes intentions, *ni en ceux qui s'étaient attachés à suivre ma fortune, qui n'ont pas fait*

leur devoir (1); dans les ministres d'un grand royaume pour qui je travaillais, et qui ont le plus contribué à ma perte; dans la cour, dont les ordres m'ont été retenus, et que l'on avait prévenue par des rapports aussi malicieux que peu véritables; enfin, dans un peuple léger, séditieux et emporté; il est surprenant, dis-je, que j'aie fait la guerre sans poudre, sans munitions et

(1) Le comte Orloff, dans ses mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples, tome 2, page 345, présume que cette phrase pourrait regarder le comte de Modène. Ce serait flétrir la mémoire du prince que de l'accuser d'une si odieuse calomnie: il a pu être injuste envers son mestre-de-camp général et son ami; oublier un moment ses services, mais jamais méconnaître la fidélité et le dévouement d'un guerrier toujours aussi intrépide dans les champs de bataille, qu'habile dans les conseils, et dont le désintéressement, la franchise et la loyauté furent constamment respectés, par ses ennemis même les plus déclarés. Il n'est pas vrai non plus, comme l'ont assuré quelques écrivains prévenus ou peu éclairés, que le comte de Modène n'ait publié ses mémoires que pour répondre à ceux du duc. L'auteur de l'histoire du soulèvement de Naples n'était pas seulement un guerrier distingué par sa bravoure et la connaissance profonde de son art; il aimait les lettres; et les ouvrages qui nous restent de lui prouvent qu'il tenait un rang honorable parmi ceux qui les cultivaient.

sans argent, avec des milices nouvelles et mal armées, sans canons, ni bagages; et qu'enfin j'aie fait vivre une ville cinq mois entiers, dont les ennemis tenaient toutes les hauteurs fortifiées, cernée du côté de la mer d'une puissante armée, en ayant aux environs, une de terre, forte de cavalerie et d'infanterie; les vivres m'étant donc coupées, tous les élémens contraires, battu continuellement de trois châteaux; et que, nonobstant toutes ces choses, j'aie maintenu un grand peuple dans le respect et l'obéissance, j'aie fait cesser le désordre, les meurtres, les brigandages, et rétabli l'ordre, la justice, la police et le gouvernement, et enfin ramené le repos et la tranquillité dans un lieu où l'on voyait, avant mon arrivée, le sang innocent couler incessamment par les rues, la violence autorisée, les incendies et les saccagemens, non-seulement soufferts, mais commandés, et dont les sinistres aventures ne purent être vues sans compassion, sans crainte et sans horreur (1). »

(1) *Mémoires du duc de Guise*, liv. 1, pag. 31 et suivantes.

Les détails de cette insurrection ne sont bien connus que par les mémoires que nous venons de citer et ceux du comte de Modène; ces derniers manquaient depuis long-temps aux lettres, et ne se trouvaient plus que dans nos dépôts littéraires et les grandes bibliothèques : M. le marquis de Fortia, au commencement de l'année dernière, en publia une seconde édition qui eut tout le mérite d'une création neuve. Le savant éditeur, pour qui les travaux de l'esprit sont un besoin, et le progrès des lumières une jouissance, compléta l'intérêt de cette publication, en faisant précéder ces mémoires d'un grand nombre de pièces qui s'y rattachent; pièces d'autant plus curieuses qu'elles sont peu connues, quelques-unes inédites, et les autres éparses dans des recueils qu'on ne lit plus : ce sont des lettres de Louis XIV, du cardinal Mazarin, du marquis de Fontenay, du duc de Richelieu, de M. de Brienne et du duc de Guise, qui donnent le secret de la politique de la France, à cette époque, et des limites qu'elle ne voulut point dépasser, même en prenant part aux troubles d'une ville dont

elle pouvait avoir quelques raisons d'ambitionner la conquête.

Cette édition ne tarda pas à être enlevée, elle fut presque aussitôt épuisée qu'annoncée. L'empressement du public à cet égard s'explique aisément : on sent plus que jamais le besoin de compléter tout ce qui est relatif aux *mémoires pour servir à l'histoire de France;* et rien n'est plus intéressant, d'ailleurs, que le tableau d'un soulèvement populaire, dans une ville où l'on compte aujourd'hui trois cent trente-huit mille ames, et qui, au rapport de l'auteur, réunissait, à l'époque de l'insurrection, deux cent soixante-huit mille habitans, surtout lorsque ce tableau est tracé par un témoin oculaire, qui a pris part aux principaux événemens. M. le marquis de Fortia s'était proposé de faire réimprimer cet ouvrage; des circonstances qu'il n'a pu maîtriser ne lui ont pas permis de rendre ce nouveau service aux lettres, et ce n'est qu'avec une timidité, que ne justifie que trop notre faiblesse, que nous nous chargeons de la publication d'une troisième édition. Nous ne nous flattons pas

d'un succès qu'il est plus aisé de désirer que d'obtenir ; personne n'est plus convaincu que nous que l'on peut imparfaitement suppléer à M. de Fortia, mais le remplacer jamais. Nous ne changerons rien à son ouvrage, cependant, comme le comte de Modène a fait précéder son récit d'une courte notice sur l'histoire napolitaine, depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment où il écrit, nous terminerons cet aperçu par un coup d'œil rapide sur les principaux événemens qui ont agité la monarchie sicilienne depuis 1647 jusqu'à nos jours, et, dans les deux siècles qui nous restent à parcourir, nous verrons tour à tour s'écrouler et se reconstruire l'édifice social de cet état. Nous n'intéresserons jamais plus nos lecteurs que lorsque nous emprunterons à des écrivains justement estimés leurs observations et les développemens qu'ils ont donnés sur les causes et les effets des révolutions ; et nous ne craindrons pas de reproduire quelquefois ici ce que nous avons écrit sur les différentes époques du gouvernement napolitain, dans *l'Art de vérifier les dates*, monument littéraire que les savans

Bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, élevèrent à la muse de l'histoire au commencement du dernier siècle, et dont M. de Fortia donne le complément dans une édition nouvelle de ce grand ouvrage, en continuant ces annales jusqu'au temps où nous vivons.

« Tout le royaume étant le pays des volcans, dit Galanti, il est sujet à de fréquens tremblemens de terre, et cependant la nature n'est nulle part aussi bienfaisante; elle en a fait le plus beau pays de l'Europe; il abonde en productions variées et utiles, de toutes les espèces les plus nécessaires à la vie : et il ouvre ainsi un vaste champ à l'industrie de ses habitans et au commerce. Mais ce n'est pas tant parce qu'il se trouve situé sous le plus beau ciel de la terre, ni par la singularité des objets qu'y offre la nature, que ce pays est digne de l'attention du philosophe; c'est surtout par les changemens que les hommes y ont opérés, par les événemens dont il a été le théâtre. Cette douceur du climat, cette fertilité du sol ont été les causes d'invasions multipliées qui ont singulièrement influé sur ses destinées, et y ont produit

d'étranges vicissitudes. Les villes les plus florissantes, les campagnes les plus fertiles y ont été converties en déserts; les habitans, après avoir figuré avec honneur, dans les anciens temps, parmi les autres peuples, ont été réduits à l'esclavage, et, durant une longue suite de siècles, n'ont fait que changer continuellement de maîtres; et les cités, si l'on en excepte la seule capitale, complètement déchues de leur ancienne splendeur, rappellent à peine, par quelques ruines éparses, le souvenir de leur existence passée (1). »

Le jugement que porte le géographe sicilien sur sa patrie nous paraît sévère; le royaume de Naples occupe encore une place importante parmi les puissances européennes; son gouvernement est affermi; son commerce s'est étendu; ses arts se sont perfectionnés, et ses beaux monumens sont loin d'offrir des ruines et des débris.

---

(1) Descrizione geografica e position delle Siciliæ; dall' avocata Giuseppe Maria Galanti. Naples, 1792, 8 vol. in-8.

Cet état, à la vérité, presque toujours envahi par ceux qui en tentèrent la conquête, et non moins agité par ses troubles intérieurs, souffrit impatiemment le joug de ses maîtres, et déchira souvent son propre sein dans ses guerres civiles; mais, soumis enfin à des princes qui ne règnent que pour faire des heureux; protégé plutôt qu'asservi par le sceptre des Bourbons, il joüit de la véritable grandeur; et ses peuples ont retrouvé leur antique gloire et la prospérité que leur assurent le calme et la paix, sous le gouvernement du sage monarque à qui nous devons la mère auguste de l'enfant royal qu'attendent les plus hautes destinées.

Le comte de Modène, dans ses mémoires, nous peint à grands traits les principaux faits de l'histoire napolitaine, depuis l'origine de cette monarchie jusqu'au moment où le comte d'Onnatte, vice-roi du monarque espagnol, rentra en vainqueur dans la métropole des Deux-Siciles, et mit un terme à la révolte par la défaite des insurgés, en s'emparant de la personne du duc de Guise.

Il envoya l'illustre prisonnier à Madrid, et le peuple, privé de son chef, se soumit. A l'exemple de la capitale, les provinces insurgées rentrèrent dans le devoir. Les Français étaient maîtres de plusieurs ports sur les côtes de la Toscane; le vainqueur les en chassa, et occupa à son tour l'île d'Elbe, devenue si fameuse en 1814, et les places de Porto-Longone et de Piombino. Le triomphe du vice-roi ne fut pas sans quelque gloire, mais il en ternit l'éclat par ses cruautés, et au lieu d'une amnistie générale qu'il avait jurée, il ouvrit des cachots et dressa des échafauds.

Le règne du farouche Onnatte ne fut pas de longue durée, le comte de Castrillo le remplaça en 1653, et mit un terme aux proscriptions. Déjà même Naples jouissait de quelque calme sous un gouvernement plus juste, lorsque le duc de Guise, sorti des fers de l'Espagne, débarqua tout à coup, de nouveau, à la tête d'une petite armée, à Castellamare et s'en empara. Mais ce prince, repoussé bientôt pour la seconde fois d'un état dont il ambitionnait si vivement la couronne,

n'eut que la honte d'avoir succombé sans gloire. Aux nouveaux troubles qu'excita la descente imprévue du duc de Guise, succéda un fléau plus terrible que la guerre : la plus horrible peste exerça ses ravages sur la malheureuse ville de Naples, et cette grande cité devint un affreux désert. La paix de l'Espagne avec la France venait d'être signée dans l'île des Faisans par le cardinal Mazarin et Louis de Haro; mais Madrid était encore en guerre avec le Portugal, et, malgré la dépopulation de Naples, il fallut y faire des levées de soldats pour augmenter les troupes espagnoles. Ainsi les plaies profondes de cette capitale, loin de se cicatriser, s'étendaient tous les jours davantage, et les circonstances étaient telles, que toute la sagesse du vice-roi ne pouvait apporter que de vains palliatifs aux malheurs des peuples.

Philippe IV mourut en 1665, et laissa son sceptre et ses états à son fils Charles II. Cet événement n'influa point sur les destinées des Napolitains; l'héritier du trône d'Espagne était encore enfant; et les vice-rois continuèrent à

gouverner les Deux-Siciles. Pierre d'Aragon ne fit qu'y perpétuer les désordres, en laissant aux brigands, dont la péninsule était infestée, la faculté d'échapper à la mort au moyen de fortes rançons. Aussi disait-on de cet avare gouverneur, qu'il punissait les bourses et non les crimes. L'administration du marquis d'*Astorga*, en 1672, quoique plus juste, ne fut pas plus heureuse : la révolte de la Sicile ne lui laissa ni le temps ni les moyens de ramener la prospérité publique, et l'invasion de Messine, par les troupes de Louis XIV, lui fit perdre une place qu'occupa après lui, en 1675, le marquis de Los-Velez. Cette guerre, qui ne dura qu'un moment, coûta encore au royaume de Naples des sommes immenses, qu'on ne put payer qu'en vendant jusqu'aux charges publiques : il n'y avait d'ailleurs qu'avilissement, vénalité et dépravation dans ce malheureux pays ; on y altérait la monnaie ou l'on en fabriquait de fausse ; et les brigands qui ravageaient les campagnes étaient moins dangereux encore que les voleurs qui habitaient les villes.

Naples respira un moment sous l'administration du marquis *del Carpio ;* ce vice-roi prit les rênes du gouvernement en 1683, et ne s'occupa qu'à régénérer les mœurs et à faire régner les lois. Il vécut trop peu pour le bonheur des peuples; il mourut en 1689, généralement regretté des petits et des grands, du riche et du pauvre. Le comte San-Stefano lui succéda, et après ce dernier, le duc de Medina-Celi. Ce fut l'époque où Charles II, en mourant, légua ses états à la France; don funeste, qui, en couronnant Philippe d'Anjou, embrasa l'Europe et fit pressentir le démembrement de la péninsule. L'Autriche prétendait avoir des droits au trône d'Espagne; elle protesta contre le testament de Charles II; mit dans ses intérêts l'Angleterre, la Hollande et la Savoie; toute l'Europe fut en armes; et Naples, quoique éloignée du théâtre de la guerre, se vit forcée à de nouveaux sacrifices. Cependant Philippe V y fut proclamé roi en 1701, et un parti d'Autrichiens et d'Espagnols mécontens, grossi d'un grand nombre de nobles napolitains et dirigé par le prince de Macchia, y fit vainement

entendre les cris de *vive l'archiduc Charles !* Le peuple se souvint que la noblesse l'avait abandonné pendant la révolte de Masaniello; il refusa de prendre part à la révolution que l'on préparait, et ne répondit aux cris des insurgés que par ceux de *vive Philippe duc d'Anjou.*

Le monarque qu'appelaient les acclamations de ses nouveaux sujets, se rendit dans la capitale des Deux-Siciles, en 1702; et les heureux Napolitains purent enfin jouir de la présence de leur souverain. Le court séjour du prince fut marqué par l'abolition des impôts, la remise de plusieurs millions d'arrérages dus au fisc, et une amnistie pour un grand nombre de coupables. Mais les progrès du prince Eugène dans la Lombardie forcèrent le roi de rejoindre l'armée française; il partit, et laissa pour son vice-roi, à Naples, le duc d'*Ascalona.* Ce gouverneur eut bientôt à se défendre contre les troupes autrichiennes commandées par le comte Dawn: ce fut même en vain qu'il opposa la plus forte résistance; les états napolitains furent envahis en 1708, et l'archiduc Charles ceignit un diadème, qu'il joi-

gnit, en 1711, à la couronne impériale, à la mort de son frère Joseph. Le traité de la quadruple alliance, en 1720, lui en assura la possession et y ajouta même encore la Sicile.

L'Autriche ne garda que vingt-sept ans ces deux royaumes, qui, après cette époque, rentrèrent sous la domination d'un prince de la maison de France. D. Carlos, infant d'Espagne, fils de Philippe V et souverain des états de Parme et de Plaisance, en fit la conquête en 1735, et la couronne des Deux-Siciles fut à jamais fixée sur la tête d'un Bourbon, par les préliminaires de paix signés à Vienne la même année. Naples alors commença à respirer. D. Carlos, sous le nom de Charles III, signala son avénement au trône par des actes de justice et de clémence; affermi dans un état qu'il devait à ses droits et à son courage, il le gouverna avec la sagesse et les talens qui distinguent les grands monarques; il pardonna aux partisans de la maison d'Autriche, rappela tous les exilés, établit une juste répartition dans les impôts, ouvrit de nouvelles routes au commerce, de nouveaux ca-

naux à l'industrie, et se déclara le protecteur des sciences, des lettres et des arts. La prospérité dont il faisait jouir ses sujets, fut un instant troublée par une armée autrichienne qui s'approchait de son territoire et qui avait déjà pénétré dans l'Abruzze; mais il battit ses ennemis et les força de se replier jusque dans la Lombardie.

La paix que le traité d'Aix-la-Chapelle assura à l'Europe, en 1748, fut l'époque où Naples vit élever dans son enceinte des monumens dignes de son ancienne splendeur. Charles III creusa des ports, construisit des greniers d'abondance, embellit sa capitale de magnifiques palais, et découvrit ces villes si malheureusement célèbres, que le Vésuve engloutit l'an 79 de notre ère. Le prince ajoutait tous les jours à la félicité de ses peuples, lorsque en 1759 la mort de Ferdinand VI l'appela au trône d'Espagne. Il remit les rênes du gouvernement napolitain à son fils, Ferdinand IV. Ce jeune prince était né le 12 janvier 1750, et n'avait que huit ans lorsqu'il parvint à la couronne. Son père lui laissa pour guide le ministre Tanucci, qui réunissait l'intégrité de

Sully aux lumières de Colbert; et en lui donnant le sceptre des Deux-Siciles, assura l'indépendance de cet état, et déclara par l'acte qui réglait la succession que le royaume de Naples ne pourrait jamais retourner à la couronne d'Espagne.

Le choix du gouverneur d'un prince influe plus qu'on ne pense sur la grandeur future du monarque et la félicité des peuples qu'il doit gouverner. Charles III confia l'éducation de son fils à l'homme le plus inepte de la cour: Ferdinand IV fut élevé comme le dernier de ses sujets; on éloigna de lui tout ce qui pouvait éclairer sa raison : les sciences, les lettres et les arts lui furent étrangers: les affaires publiques devinrent pour lui un fardeau; il en abandonna le poids à son ministre. Tanucci gouverna sous son nom, travailla à l'exécution des grands projets de son ancien maître, secoua le joug de la cour de Rome, lui enleva le fruit de ses anciennes usurpations; et, sans égard pour les réclamations du saint-siége, chassa les jésuites de toute l'étendue du royaume des Deux-Siciles, aussitôt qu'il eut appris que l'Espagne avait banni cette so-

ciété de ses états. L'année qui suivit l'expulsion de ces religieux fut l'époque du mariage du roi de Naples avec Marie-Caroline d'Autriche: cette auguste union fut célébrée à Vienne le 7 avril 1768, et la reine ne fut pas plus tôt assise sur le trône que l'Espagne cessa d'avoir quelque influence en Italie. Cette princesse voulut gouverner; Tanucci, redoutant l'inexpérience et la jeunesse de sa souveraine, crut devoir lui fermer un trop grand accès au conseil : sa disgrace fut le prix d'un zèle trop ardent : le ministre fut exilé; la reconnaissance publique l'accompagna dans sa retraite; et son exil fut une véritable calamité pour l'état.

Il n'était pas aisé de remplacer l'homme qui avait acquis le grand art de gouverner sous un roi comme Charles III; mais le dévouement aveugle d'un ministre, d'ailleurs inhabile, tient souvent lieu de mérite auprès des princes. Acton, jeune et sans génie, n'ayant d'autre talent que son ambition, de moyen de parvenir que la bassesse, s'empara à force de flatteries de l'esprit de la reine, acquit une faveur sans bornes, rem-

plaça Sambuca qui avait succédé à Tanucci, et se fraya la route à tous les honneurs. Cependant, sous ce ministère malheureux, l'académie royale des sciences et belles-lettres fut fondée à Naples le 22 juin 1778, et le tribunal de l'inquisition aboli en Sicile le 26 avril 1782. Mais l'incapacité du ministre dérangeait tous les plans de la reine, et cependant son influence n'était pas moins grande. Les abus d'autorité dont il se rendait de jour en jour plus coupable irritèrent tous les esprits; et les innovations de la souveraine achevèrent d'entraîner la ruine de l'état. Sans les vices du ministre étranger à qui Ferdinand IV confia son autorité, la droiture, l'amour pour l'ordre et la justice du souverain, eussent fait le bonheur de son peuple. Aussi, lorsque tous les intérêts furent froissés, que, par suite des vexations et des injustices, tous les cœurs s'aigrirent, que la haine contre Marie-Caroline et son ministre devint presque héréditaire dans toutes les familles, les sujets accusèrent leur roi de faiblesse, mais ils rendirent justice à son cœur.

Pendant que le monarque napolitain se repo-

sait du soin de gouverner ses états sur le ministre, qui faisait haïr et détester sa puissance, la révolution française étendait au loin ses ravages, menaçait d'embraser l'Europe, de détruire la religion, de corrompre les peuples et de renverser tous les trônes. Dans le voyage que firent en Italie et en Allemagne, en 1790, LL. MM. siciliennes, à l'occasion du mariage de leurs filles, Marie-Thérèse avec l'archiduc François, actuellement empereur, et Louise avec l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane; la reine de Naples détermina la première coalition qui se fit contre la France. Mais après leur retour dans leurs états, le roi et la reine furent obligés de signer un acte de neutralité, à l'aspect d'une escadre commandée par M. de Latouche-Tréville, qui parut tout à coup dans la rade de Naples, le 18 décembre 1792. Cette neutralité, à laquelle la nécessité seule avait fait consentir, ne fut pas de longue durée. La cour était le séjour de l'irrésolution et de l'intrigue; elle ne se dirigeait jamais qu'en raison de ses terreurs ou de ses illusions, faisait avec un égal aveuglement la paix et la guerre, et ne sor-

tait jamais de son caractère de faiblesse que pour y rentrer plus timide qu'auparavant : son administration était machiavélique, et un génie malfaisant s'attachait à tout détruire et ne savait rien conserver. Après le mariage du prince héréditaire avec l'archiduchesse Marie-Clémentine de Lorraine, qui eut lieu le 15 juin 1797, et le traité de paix de Campo-Formio du 17 octobre de la même année, il se forma une nouvelle coalition contre la république française, et le roi de Naples ne balança pas à se réunir aux ennemis du directoire, il signa, le 14 août 1798, un traité avec l'empereur d'Autriche, et, le 5 octobre, en fit un aussi avec l'Angleterre.

Naples prit un aspect formidable. Tout semblait lui assurer le plus heureux succès. On ordonna une levée de quarante mille hommes, et les frontières furent bientôt couvertes de plus de soixante mille soldats. Il fallait un chef pour commander l'armée, le choix tomba malheureusement sur un général plus présomptueux qu'habile, plus téméraire que brave, plus audacieux qu'intrépide; une réputation usurpée

avait précédé l'arrivée de Mack ; il conseilla une guerre offensive où il fallait se borner à repousser l'ennemi dans le cas où l'on serait attaqué ; et ne se présenta aux Français que pour éprouver la plus honteuse défaite. Cependant, avant de prendre les armes, la cour s'était entourée des hommes les plus éclairés, les avait consultés sur le parti à suivre dans les circonstances, et l'avis des plus sages avait été de conserver la paix. Le ministre de la guerre surtout en avait fait sentir avec énergie la nécessité ; il fut renvoyé.

Les effets cependant justifièrent les pressentimens du ministre disgracié ; Mack attaqua les Français avec soixante mille hommes ; il en avait à peine seize mille à combattre, et il fut mis en pleine déroute à Cività-Castellana, où les armées ennemies se rencontrèrent. Le général autrichien ne savait pas faire mouvoir deux colonnes à la fois, ne connaissait pas mieux ses ressources que ses dangers, et se croyait encore dans la position la plus brillante, lorsque déjà il était sur le bord de l'abîme. Sa téméraire audace fut punie par la

plus honteuse défaite; il mit plus de rapidité encore à fuir son ennemi qu'il n'en avait mis à l'aller chercher; et graces au plus ignorant et au plus vain des généraux, Ferdinand IV, qui, quelques semaines auparavant, avait des forces suffisantes pour conquérir un état, se vit dans l'impossibilité de défendre son propre royaume. Cependant à la vue des dangers qui menaçaient le roi et la patrie, les Napolitains se levèrent en masse; et, si le souverain se fût mis à la tête de l'immense population qui s'armait pour sa défense, jamais les Français n'eussent osé violer son territoire: mais des conseillers perfides trompèrent le prince, calomnièrent les sujets, transformèrent des hommes dévoués en de vils conspirateurs; et, se croyant entouré d'ennemis, Ferdinand se détermina à passer en Sicile le 22 décembre 1798.

Il est plus aisé de concevoir que de bien exprimer la situation de la métropole à la nouvelle du départ de la famille royale. Les meubles les plus précieux des palais de Caserte et de Naples, tout ce que le musée avait de plus rare, les plus

beaux monumens des arts, les bijoux de la couronne, plusieurs millions de pierreries, plus de vingt millions de ducats en lingots ou en numéraire, tous les trésors enfin de la capitale du royaume avaient été embarqués pour la Sicile : il ne restait aux Napolitains que leurs vaisseaux, leurs bâtimens et leurs canots ; toute cette marine fut la proie des flammes ; Acton, avant son départ, en avait ordonné l'incendie. La fureur du peuple fut à son comble. Cependant le gouvernement municipal qu'avait organisé la cité après la fuite de la cour, sut maintenir, pendant quelque temps, l'ordre et la tranquillité publique. Mais le général Pignatelli, qui avait été nommé lieutenant-général du royaume, ne sut ni finir la guerre, ce qui eût été facile, ni prévenir l'anarchie ; et, lorsqu'on apprit, le 12 janvier 1799, qu'il venait de conclure une trève de deux mois avec le général français, trève aussi honteuse pour le roi qu'onéreuse pour l'état, et qui ne faisait que retarder l'invasion des ennemis, les lazaroni se crurent trahis par les chefs de l'armée; leur rage ne connut plus de bornes, ils coururent aux

armes, attaquèrent les forteresses et les châteaux, s'en rendirent maîtres, le 16 janvier, et répandirent partout la terreur.

Naples n'offrit plus dès lors que des scènes d'horreur et de carnage; le général Pignatelli, au lieu d'opposer la force à l'audace, prit la fuite; la municipalité fut obligée d'abandonner ses séances; les hommes avides de vols et de rapines purent impunément se livrer au brigandage et aux assassinats; l'anarchie fut complète, et il n'y eut plus d'autre ressource pour y mettre un terme que d'appeler les Français et de leur ménager les moyens d'entrer dans la ville. Ils ne parvinrent à s'en rendre maîtres qu'après plusieurs combats où le massacre fut effroyable, où les lazaroni monrtèrent un courage et une intrépidité dignes d'un plus heureux succès. L'armée n'entra dans la capitale que le 23 janvier: pendant deux jours des flots de sang coulèrent également du côté des vainqueurs et des vaincus.

Le premier soin du général Championnet fut d'établir un gouvernement provisoire qui réunit le pouvoir exécutif et le pouvoir administratif;

et bientôt après, sans consulter le vœu du peuple de la capitale et les intérêts divers des provinces, il substitua la démocratie à la monarchie, et fonda la république parthénopéenne. Des lois injustes, des actes arbitraires, un despotisme sans frein, la destruction des temples, la proscription des ministres des autels, tous les fléaux d'une anarchie démagogique furent les tristes résultats d'un gouvernement vicieux dans ses principes constitutifs, et atroce dans ses conséquences. Une juste indignation souleva tout ce qu'il y avait d'ames honnêtes dans l'état; les partis les plus opposés se réunirent dans les mêmes craintes et les mêmes espérances; les amis du roi et de la religion se levèrent des deux extrémités du royaume pour opposer une digue au torrent révolutionnaire; la cause des républicains vit de jour en jour diminuer ses partisans, et l'opinion publique fut la garantie des succès qui devaient couronner bientôt les efforts des royalistes. Une antique législation, nous aimons à le répéter, quelque viciée qu'elle puisse être par les siècles qui y introduisent des abus, ou par les progrès de la civi-

lisation qui commandent impérieusement des réformes, se soutient néanmoins par les mœurs et les habitudes du peuple qu'elle régit, tandis que des lois nouvelles ont à combattre des institutions qu'elles dénaturent, des usages qu'elles proscrivent, et une foule d'intérêts qu'elles froissent.

Les changemens les plus utiles et même les plus nécessaires à faire dans un gouvernement, ne doivent s'opérer que par la main lente du temps, et le législateur, avant de les effectuer, doit envoyer souvent la colombe de l'arche à la découverte, pour bien s'assurer que les esprits sont disposés à les accueillir et à les recevoir.

Tout menaçait la république parthénopéenne d'un embrasement général, lorsque Macdonald, qui avait remplacé Championnet, reçut l'ordre d'aller renforcer la grande armée du directoire français. La consternation s'empara des patriotes; ils sentirent que quelques garnisons laissées à Gaëte, à Capoue et au fort Saint-Aden, les défendraient mal contre un parti qui grossissait tous les jours ; ils pouvaient néanmoins sur-

monter bien des obstacles, et peut-être faire tête à l'orage; mais désunis la plupart par des intérêts divers d'ambition, de haine ou de vengeance; dirigés d'ailleurs par des chefs sans talens et sans vertus, ils ne surent ni prévenir les fautes ni les réparer. Leurs généraux seuls, dont la bravoure et l'intrépidité étaient dignes d'une meilleure cause, soutinrent encore quelque temps la démocratie chancelante. Mais on commençait à sentir tout ce qu'a de saint un gouvernement légitime, jusqu'où peuvent aller les malheurs d'un peuple qui s'arme contre son souverain; les insurrections éclataient de toutes parts; Capoue, Caserte, Castel-Fort, Teano, la province de Barri, la Pouille rentraient sous l'obéissance du roi; on vit des soulèvemens dans toutes les parties du royaume : le cardinal Ruffo fit sa jonction avec Seiarpa dans la Lucanie, et le sort des républicains fut décidé. Nole, Marigliano étaient au pouvoir des royalistes; la métropole ne put résister aux vainqueurs; Naples fut obligée de se rendre au cardinal; le prince de l'église y entra à la tête de son armée triomphante; le 13 du mois de

juin la république parthénopéenne avait cessé d'être.

Les restes des républicains qui avaient été battus par les troupes royales, s'étaient retirés dans les forts; ils s'y défendirent avec intrépidité, et une capitulation honorable fut le prix de leur courage. Dans cette grande journée de la restauration, Naples fut le théâtre de tous les attentats; tout ce qui avait été patriote, tout ce qui pouvait être soupçonné d'avoir pris part à la révolution, tomba sous le fer des assassins : la capitulation seule pouvait mettre un terme à tant de crimes; elle fut signée ; les cachots allaient s'ouvrir, les personnes et les propriétés devaient être respectées, une amnistie générale annonçait la fin de toutes les misères et de toutes les calamités : vaine espérance! Cette capitulation, qui fermait toutes les plaies de l'état, qui réunissait tous les cœurs, qui les ralliait autour du trône, n'obtint point la sanction de la cour; le roi ne rentra dans sa capitale, en janvier 1800, que pour la voir baignée dans le sang des vieillards, des femmes, des enfans, qu'un affreux tribunal traî-

nait indistinctement au supplice; et il fallut toute la crainte qu'inspira la victoire des Français, à Maringo, pour arrêter la rage des bourreaux. Acton ne montra pas moins de bassesse pour fléchir le vainqueur qu'il n'avait montré d'atrocité pour égorger les vaincus: par l'armistice signé avec la France le 28 mars 1801, les révolutionnaires napolitains obtinrent une amnistie générale; des principes de modération remplacèrent un système de vengeance, et Ferdinand vit avec horreur jusqu'à quel point on avait abusé de son nom et de son autorité.

Malgré les troubles civils et les fureurs de la réaction, l'épuisement du trésor public et la faiblesse de l'administration; malgré les troupes de brigands qui infestaient les provinces, et les excès auxquels se livraient les lazaroni dans la capitale, le royaume des Deux-Siciles pouvait encore se relever de ses pertes; le duc d'Ascoli, chargé de rétablir l'ordre, répondait à la confiance de son souverain et ne faisait point vainement entendre la voix de la justice; le chevalier de Médicis améliorait les finances, rouvrait les ca-

naux de l'industrie, et travaillait sans relâche à recréer toutes les branches de l'administration publique; le calme et la paix remplaçaient partout le désordre; le traité de Florence avait consolidé l'armistice de Maringo, et la plus grande harmonie régnait entre le souverain des Deux-Siciles et le cabinet des Tuileries. Mais un voyage que fit la reine de Naples à Vienne, changea sa politique; elle entra dans une nouvelle coalition contre la France. Napoléon déclara la guerre à Ferdinand, en annonçant que les Bourbons avaient cessé de régner à Naples; Joseph Buonaparte parut à la tête d'une armée devant cette capitale, s'en empara d'autant plus aisément que la cour en était partie pour la Sicile; poursuivit le prince héréditaire, qui s'était retiré dans la Calabre, le battit à Campotenésée, le força de se renfermer à Palerme, et reçut, en 1806, le sénatus-consulte qui le nommait roi de Naples et de Sicile.

Gaëte, encore au pouvoir de Ferdinand IV, refusait d'ouvrir ses portes aux Français, et les Calabrois, quoique réduits à leurs propres forces, luttaient victorieusement contre celles de Joseph;

l'heureux Masséna força la ville fidèle à se rendre, courut inonder de sang et de carnage la Calabre, réduisit cette province; et par cette importante conquête consolida la puissance de l'usurpateur. Le gouvernement du nouveau roi devint oppresseur et tyrannique; la hache des bourreaux frappait tous les jours de nouvelles victimes; la désolation était dans toutes les familles; la haine fermentait dans tous les cœurs, et les poignards de la vengeance s'aiguisaient contre un prince qui se rendait de jour en jour plus odieux, lorsque Napoléon l'appela à Bayonne, en 1808, pour lui donner la couronne d'Espagne.

En mettant cette couronne de Ferdinand VII sur la tête de Joseph, Napoléon destinait celle de Ferdinand IV à Joachim Murat, soldat sorti des derniers rangs de la société, mais qui avait su s'élever par son courage aux premiers grades de l'armée, et se frayer une route au trône en épousant la sœur de son maître. Avide de gloire, comme tous les Français, il l'avait souvent trouvée dans les combats; mais plus avide encore de puissance, il n'avait aucune des qualités qu'on a

droit d'attendre de ceux qui l'exercent, et rien de ce qui fait remarquer un prince sur le trône. Cependant l'époux de Caroline Buonaparte n'était ni sans grandeur ni sans élévation; il devait à la nature les dehors les plus heureux; avait dans sa stature quelque chose de chevaleresque, de la finesse dans l'esprit, et de la franchise dans le caractère; de la bravoure et de l'intrépidité sur les champs de bataille, tout ce qui pouvait enfin séduire et entraîner un peuple fatigué des secousses politiques, abandonné de son roi, léger d'ailleurs, présomptueux et inconstant; aussi fut-il accueilli avec transport lorsqu'il se présenta à ses nouveaux sujets.

Cependant de nombreux ennemis entouraient le trône mal affermi du successeur de Joseph, une foule de mécontens en assiégeaient les avenues; les partisans de l'autorité légitime en conjuraient la chute, et la cour de Sicile, qui n'avait point renoncé à ses états en deçà du phare, après avoir enlevé les îles de Procida et d'Izelva, pénétrait dans le golfe de Naples, avec une escadre anglo-sicilienne, commandée par

le prince Léopold, fils puîné de Ferdinand, et menaçait la capitale. Murat trouva dans sa prudence, sa fermeté et son courage, les moyens de dissiper tant d'orages. Il attaqua les Anglais dans Capri, enleva la place, força la garnison à déposer les armes, et fit prisonnier le commandant sir Hudson-Love, depuis si fameux, qui ne lui opposa qu'une vaine résistance. Il dispersa avec le même bonheur la flotte anglo-sicilienne et sut ainsi fonder sa puissance sur la force de ses armes.

Son expédition en Calabre n'eut pas le même succès. Prêt à entrer à Messine, en 1810, à la tête de quarante mille hommes, il changea tout à coup de dessein, arrêta son armée, déjà en partie embarquée, et perdit neuf cents hommes de son avant-garde, qui tombèrent au pouvoir des Anglais et des Siciliens. Cette entreprise si mal concertée, coûta des sommes énormes au trésor public, décela dans l'usurpateur plus d'audace et de témérité que de grandes vues et de génie, et n'eut d'autre résultat que celui d'infester la Calabre de brigands, et de préparer au

général Manliès la gloire d'anéantir ces hordes de barbares, de faire jouir enfin ces malheureuses provinces des bienfaits de l'ordre et de la paix, et de les consoler des longues calamités dont elles avaient été accablées.

Mais Murat n'avait plus qu'un moment à régner. Napoléon, maître de la plus belle partie de l'Europe, se trouvait trop à l'étroit dans ses vastes états; il osa, en 1812, porter la guerre dans l'empire des Czars; Joachim fut obligé de le suivre dans cette périlleuse entreprise. La perte entière de l'armée française fut la suite d'une tentative aussi fausse qu'audacieuse; la bataille de Liepsick, en 1813, assura le triomphe de la coalition. Murat, pour sauver sa couronne, abandonna la cause de son beau-frère, entra en négociation avec l'Autriche, revint à Naples, ouvrit ses ports aux Anglais, et s'allia avec ces deux puissances, les 11 janvier et 3 février 1814, à condition que les alliés lui garantiraient la possession du royaume de Naples, auquel ils s'engageaient à faire renoncer Ferdinand IV, et que lui, Murat, se réunirait à eux contre l'ennemi

commun pour le combattre et relever ensuite le trône des Bourbons en France.

Ces dispositions ratifiées par l'Autriche et l'Angleterre, ne convinrent pas également à tous les souverains coalisés, et, dans le congrès de Vienne, après la restauration, on remit en délibération cet objet d'un si haut intérêt. Murat le sut, et craignant, peut-être avec raison, de voir se briser entre ses mains un sceptre qu'il venait de racheter par la plus honteuse trahison, il chercha à rétablir ses anciennes liaisons avec l'exilé de l'île d'Elbe qu'il avait si lâchement abandonné, lui procura des fonds pour faciliter son retour en France, et quand il eut appris son débarquement à Cannes, en 1815, marcha à la tête de quarante mille hommes, dans l'espoir de conquérir l'Italie, et d'opposer un rempart formidable aux Autrichiens. Mais quelques actions d'éclat et le succès qu'il dut d'abord à son courage ne purent le garantir de la défaite qu'il éprouva à Occhio-Bello, les champs de Tolentino furent les témoins de ses derniers exploits; il y fut vaincu et détrôné

le 2 mai, et, contraint de fuir avec les débris de son armée, il arriva à Naples le 19, et en repartit le lendemain pour n'y rentrer jamais.

« L'inconstante fortune, dit le comte Orloff, arracha violemment de sa tête une couronne qu'elle semblait n'y avoir placée que pour apprendre au monde qu'il ne suffit pas aux rois, pour se maintenir, d'avoir du courage, qu'il leur faut un sens droit, des lumières, de la loyauté, et surtout de la justice et de l'humanité. »

La défaite et la fuite de Joachim occasionèrent un soulèvement général; on sentit que la présence des Autrichiens pouvait seule en arrêter les suites. On leur envoya une députation, pour les prier de hâter leur entrée dans la ville; et la reine Caroline prévint une partie des désordres qui suivent l'anarchie, en différant son départ jusqu'au moment de l'arrivée des vainqueurs. On leur ouvrit les portes de Naples, le 22 mai. Le prince Léopold, fils du roi Ferdinand, était à leur tête: les acclamations du peuple l'accompagnèrent jusqu'à son palais. Un édit que

l'on publia bientôt après, au nom du souverain, et qui ne respirait que la bienveillance et l'oubli absolu du passé, acheva de calmer les craintes, fit taire les passions, et rallia tous les cœurs dans le sentiment du devoir et le respect dû à l'autorité légitime. Les troubles cessèrent, l'ordre se rétablit, la tranquillité et la paix succédèrent aux jours de terreur qui avaient précédé l'entrée de l'armée d'occupation; et lorsque le monarque et sa famille, après un exil de neuf années, se retrouvèrent au milieu de leur capitale, ils y reçurent l'accueil de l'amour et de la fidélité, et toutes les démonstrations de la joie la plus vive.

Cette seconde restauration ne fut point, comme l'avait été la première, souillée par les fureurs des réactions. Ferdinand signala son retour par une modération sans bornes; il ne changea rien aux institutions nouvelles, maintint dans leurs fonctions et dans leurs emplois les hommes qui avaient servi l'usurpateur, et ne repoussa de ses états que ces éternels agens de troubles, que rien ne ramène à l'honneur et à la vertu; que ces conspirateurs pour qui l'indulgence des souve-

rains n'est que le privilège de s'armer contre les trônes. L'amour des Napolitains pour le monarque fut le prix payé par la reconnaissance; et lorsque, par une audace que l'on a peine à concevoir, le monarque détrôné osa tenter, à la tête d'une poignée de factieux, de reprendre une couronne qu'il n'avait su ni conserver ni défendre; lorsque, le 15 septembre 1815, il eut la témérité de descendre à la pointe de Pizzo, et d'y faire entendre les cris de *Vive Joachim!* tous les habitants de cette petite ville de la Calabre s'armèrent pour leur roi, assaillirent et enveloppèrent la troupe de rebelles, que commandait Murat; et, malgré son intrépidité et sa courageuse défense, s'emparèrent de sa personne. Cette preuve de fidélité de la ville de Pizzo, toutes les cités du royaume de Naples l'eussent également donnée : le roi Ferdinand ne comptait plus que des sujets dévoués dans les Deux-Siciles. Pour se concilier l'amour de ses peuples, il n'eut besoin ni d'adresse dans sa politique, ni de force dans ses armées; il ne lui fallut ni des combinaisons profondes, ni l'abaissement de ses

voisins; il conquit tous les cœurs en suivant le système de modération dont il avait consommé la restauration, et en faisant asseoir à côté de lui sur le trône l'humanité, la droiture et la fidélité aux promesses données.

Murat, traduit devant un conseil de guerre, et convaincu d'avoir voulu troubler l'état, fut condamné à être fusillé. Il entendit son arrêt sans pâlir, et reçut la mort avec l'intrépidité qui la lui avait fait tant de fois braver dans les combats. La nouvelle de cette exécution étonna les Napolitains, mais n'excita ni trouble ni agitation, et les partis divers semblèrent apprendre avec une égale indifférence le crime et le châtiment d'une entreprise dont le succès même eût à peine justifié l'audace. Quand le bonheur d'une nation est la plus douce jouissance du prince qui la gouverne, un attentat contre le monarque trouve autant de vengeurs que de sujets.

Ferdinand IV acquérait tous les jours de nouveaux droits à la reconnaissance des Napolitains; son gouvernement était ferme sans sévérité, et modéré sans faiblesse: ce n'était plus un Acton,

dont les perfides conseils entouraient le trône de précipices, qui présidait au ministère; c'étaient le chevalier de Médicis et le marquis Tommasi, dont les lumières et les vertus fermaient les plaies de l'état, ramenaient la tranquillité dans le royaume, terminaient, par un concordat, de malheureux débats avec la cour de Rome, opposaient une barrière à la peste qui désolait Noja dans la Pouille, portaient partout du secours où un fléau non moins terrible, une disette presque générale, menaçait de frapper d'une épidémie toute la classe indigente. On leur dut l'organisation du pouvoir civil et judiciaire, la création de la suprême chancellerie, du conseil d'état, l'abolition de la constitution de la Sicile, la réunion de cette île au royaume de Naples, l'expulsion des brigands qui infestaient la péninsule; ils firent jouir enfin les peuples en-deçà et au-delà du phar, des bienfaits si vivement désirés et si long-temps attendus de la paix, heureux fruits des efforts et de l'héroïsme des puissances coalisées.

Ferdinand rendit la vie au commerce, des bras

à l'industrie, la force aux lois; il releva les autels, rappela les ministres saints du Dieu qui pardonne; et le malheur put trouver encore des consolations dans une religion qui ne prescrit jamais un devoir sans en faire pressentir la récompense. Au sein de cette prospérité nationale qui était son ouvrage, le roi sentit son cœur se rouvrir encore à des sentimens plus tendres. La mort, qui frappe les princes comme les sujets, venait de précipiter la reine Caroline dans la tombe. Il épousa la veuve du prince Partanna; et, sans lui faire partager son trône, trouva dans ces nouveaux nœuds un bonheur que l'on chercherait en vain dans une union que ne sanctionnent ni la morale ni la vertu. A cette heureuse époque, des liens non moins chers unirent plus étroitement encore la cour de Naples à celle de France; la fille aînée du duc de Calabre devint l'épouse adorée de ce fils des rois, dont le temps n'effacera jamais le souvenir; et la duchesse de Berri, l'espoir et la consolation des amis du trône, devint l'objet de tous nos hommages, comme elle

ne cessera jamais de l'être de notre amour et de notre respect.

Une paix profonde, si long-temps bannie du royaume des Deux-Siciles, avait enfin succédé aux horreurs de la guerre et aux troubles civils; et cette terre, fatiguée des combats, voyait se rouvrir toutes les sources de la félicité publique. Mais une secte, ennemie de tout ordre social, à laquelle on avait attaché trop peu d'importance, dont on ne surveillait pas assez les complots, ne voyait dans la restauration qu'un frein à la licence; dans le retour du prince, qu'un terme aux brigandages. Les chefs de l'association ténébreuse se réunirent; les carbonari méditèrent de nouveau le renversement du gouvernement; sous le nom d'idées libérales, qui n'étaient au fond que des trames révolutionnaires, on séduisit des ames plus honnêtes qu'éclairées; et, le 1er juillet 1820, pendant que l'on jouissait dans la capitale d'une tranquillité que rien ne semblait pouvoir troubler, on apprit que quelques troupes insurgées fesaient entendre à Avellino

les cris de *Vive le roi! qu'il nous donne une constitution!*

Ces cris, recueillis par la malveillance, et répétés par les artisans de troubles et de discordes, furent le signal d'un soulèvement général : on arma en vain contre les révolutionnaires; ils s'étaient rendus maîtres de toutes les avenues de Naples, et, dès le 4 juillet, on eut besoin de tous les efforts de la garde civique pour prévenir les suites de l'agitation qui commençait à soulever la capitale. La cour voulut opposer une digue à ce torrent dévastateur; mais le nombre des insurgés grossissait à chaque instant; on en comptait le 5 plus de soixante mille: leur attitude était menaçante; ils marchaient sur Naples, avec la volonté ferme d'obtenir ce qu'ils demandaient, en sujets révoltés contre leur roi. Le général Guillaume Pépé augmenta l'audace des factieux en se mettant à leur tête. Il n'y avait plus d'espoir d'arrêter l'insurrection. La bonté paternelle de Ferdinand IV pour en comprimer l'action, publia le 6 un décret par lequel il renvoyait ses ministres, promettait une constitution sous

huit jours; et, attendu que sa santé ne lui permettait pas de gouverner l'état dans des circonstances aussi difficiles, il en confiait le soin au duc de Calabre, et nommait ce prince son vicaire général.

Tant de concessions, loin d'enchaîner les cœurs par la reconnaissance, semblèrent accroître encore les prétentions des révoltés, et les chefs de la sédition ne voulurent pas même accorder à la puissance le délai si juste et si nécessaire qu'elle imposait. Des milliers de voix demandèrent à grands cris, et sans aucun retard, la constitution des cortès. Il fallait céder, ou renouveler les horreurs de la guerre civile, et répandre des flots de sang; Ferdinand ne savait plus qu'aimer depuis que le perfide Acton ne le faisait plus haïr : il ne put voir sans frémir ses états redevenir le théâtre du brigandage, des proscriptions et des assassinats. S. A. R. le duc de Calabre, en sa qualité de vicaire général du royaume, publia le lendemain un décret par lequel les Deux-Siciles seraient désormais gouvernées par la constitution qu'avait adoptée l'Es-

pagne, sauf les modifications que pourraient y apporter les représentans napolitains.

L'armée des insurgés prit aussitôt le nom d'armée constitutionnelle et les couleurs des carbonari : elle fit son entrée dans la capitale le 9 du même mois, fut accueillie par les acclamations d'une foule immense de citoyens séduits et entraînés, passa devant le balcon du palais, pour rendre un reste d'hommages à la souveraineté; et Pépé, qui la commandait, osa se présenter au monarque, et protester pour son roi d'un dévouement et d'un respect que démentaient si évidemment sa conduite, ses opinions et ses projets. Le même homme cependant fut nommé commandant-général de toute l'armée. Le roi, le vicaire général et le prince de Salerne, fidèles à leur promesse, prêtèrent, le 13, serment à la constitution, et le parlement fut convoqué pour le 1er octobre suivant. Mais cette constitution, dont les carbonari avaient propagé avec tant de soin les principes jusqu'au fond des provinces; cette constitution si vivement désirée par la secte révolutionnaire, et si impérieusement, si inso-

lemment imposée par l'armée, ne fut pas accueillie dans la Sicile comme dans le royaume de Naples. Le soulèvement fut général dans l'île. Les Siciliens voulaient bien d'une constitution, mais ils la voulaient indépendante de celle des Napolitains; et ils se portèrent à tous les excès pour repousser le gouvernement des cortès. Le peuple ne mit point de bornes à ses fureurs; il s'associa les brigands que renfermaient les bagnes, brisa les portes des cachots, pour en tirer les plus vils scélérats, et, soutenu par cette troupe de bandits, organisa le meurtre, l'incendie et le brigandage. Il fallut faire le siège de la plupart des villes de la Sicile, et l'on ne put se rendre maître de Palerme qu'après y avoir versé des flots de sang.

Pendant que les Siciliens se déchiraient de leurs propres mains, que l'on ne rencontrait plus dans cette île malheureuse que des bourreaux et des victimes, on s'occupait dans le royaume de Naples de l'élection des députés. Le prince vicaire général donnait tous ses soins à organiser le nouvel ordre de choses; il attaquait

partout les abus, affermissait les bases de la justice, recréait l'armée, et n'épargnait rien pour assurer à la représentation nationale la force et la dignité qui la constituent, quand elle respecte la majesté du trône, quand elle n'attente point à la puissance du monarque. Mais le peuple napolitain n'était qu'une fraction de la grande société européenne, et les rois qui venaient de rendre la paix au continent ne voyaient dans l'indépendance des Deux-Siciles qu'un germe de bouleversement, qui pouvait de nouveau renverser l'édifice social, saper les fondemens des empires, et troubler le repos des nations. Les princes qui avaient signé le traité de la sainte alliance se réunirent en congrès à Troppau, pour examiner s'ils devaient ou non tolérer les changemens que des factieux, sans respect pour l'autorité légitime, avaient forcément opérés à Naples.

Ferdinand fut invité à se rendre au congrès, et ses ministres se présentèrent à la séance du parlement de Naples, pour communiquer aux députés de la nation les lettres autographes des souverains

de Prusse, d'Autriche et de Russie, par lesquelles leur maître était vivement sollicité de partir pour Troppau à l'effet d'y participer aux discussions qui allaient s'y ouvrir sur les intérêts du royaume et ceux de l'Europe. Après cette communication, les mêmes ministres annoncèrent la détermination du monarque d'aller se réunir aux délibérations de ses alliés.

Il serait difficile de se faire une juste idée de la consternation que produisit sur l'assemblée la lecture de ces deux messages. Elle fut d'autant plus grande, que les promesses du roi pour l'avenir n'avaient rien de rassurant, et qu'il ne dissimulait pas même les obstacles qu'il aurait à surmonter pour déterminer les puissances à sanctionner le nouvel ordre de choses établi dans la péninsule. Les plus violens débats s'ouvrirent dans la chambre, et la plus vive agitation régna dans les délibérations. On fit des représentations au monarque; on voulut lui persuader qu'il ne dépendait point des princes étrangers; que la nation napolitaine pouvait seule se donner des lois; qu'elle saurait soutenir, les

armes à la main, les droits sacrés des peuples; que le roi devait rester au milieu de ses fidèles sujets, et combattre même à leur tête quiconque oserait attaquer leur indépendance. Ferdinand tenait religieusement à ses sermens; et, quoique la force seule lui eût arraché celui de maintenir la constitution des cortès d'Espagne, il était disposé à s'en montrer le plus zélé défenseur; mais il sentait combien il allait soulever d'ennemis, les calamités qu'il attirerait sur son royaume par une imprudente résistance, et il était obligé de s'avouer à lui-même que le mode de gouvernement qu'une faction lui avait imposé blessait également les intérêts des peuples et des souverains. Dans cet état d'irrésolution, il n'y avait pas de parti plus sage à suivre que celui d'aller s'éclairer dans le conseil des rois: il partit de Naples le 13 décembre, s'embarqua sur le vaisseau anglais *le Vengeur*, pour se rendre d'abord à Livourne, et de là par terre à Laybacht.

Le départ de Ferdinand ne laissa plus aucun doute sur les malheurs qui menaçaient les Deux-Siciles, et l'on ne tarda pas à apprendre que les

armées impériales étaient en marche pour venir renverser le gouvernement représentatif, et rendre à l'ancienne monarchie toute sa majesté et sa puissance. Un cri de guerre se fit entendre dans tout le royaume; on leva des soldats à la hâte, on arma tous les citoyens : mais que pouvaient des milices sans expérience et sans discipline contre des troupes nombreuses, aguerries sur les champs de bataille, accoutumées à la victoire, et commandées par des généraux aussi distingués par leur bravoure que par leur habileté? Les armées ne tardèrent pas à être en présence. Le baron Frimont était à la tête des Autrichiens; Guillaume Pépé conduisait les Napolitains. Mais les constitutionnels ne purent soutenir le choc des Impériaux; ils furent battus à la première rencontre, se débandèrent, laissèrent, par leur fuite, tous les chemins ouverts à l'ennemi, et Naples sans aucun moyen de défense fut forcée de lui ouvrir ses portes le 24 mars. Tel fut le triste et malheureux résultat d'une révolution dont le temps encore n'a pas cicatrisé toutes les plaies. Il fallut, pour en

étouffer le germe, relever les échafauds, rouvrir les cachots, bannir, exiler, punir enfin les chefs, et mettre les conspirateurs dans l'heureuse impuissance de nuire.

Une armée d'occupation fit respecter le trône, maintint l'autorité royale, rendit la tranquillité à l'état, et y ramena l'ordre et la paix. Naples eut bientôt des larmes à donner à la perte de son roi. Ferdinand, vieilli au sein des troubles et des soulèvemens, quitta la terre pour aller jouir d'un séjour moins agité. En léguant sa couronne à son fils, au duc de Calabre, il lui recommanda le bonheur de son peuple : ce fut le dernier vœu de cet excellent prince, et ce vœu était déjà dans le cœur du nouveau roi. Travailler constamment à la gloire et à la stabilité de ses états, ouvrir aux Napolitains toutes les sources de la prospérité publique ; telle est l'unique occupation d'un souverain qui n'est pas moins cher à la France qu'à ses sujets.

MÉMOIRE

De ce qui s'est passé au voyage que j'ai fait vers monsieur le duc de Savoie, de la part de messieurs de Béthune et de Modène, ambassadeurs extraordinaires de S. M. Louis XIII, roi de France, en Italie.

Salmatori est parti, le vi[e] de mars 1618, de Milan, avec une instruction signée de mesdits sieurs, contenant plusieurs articles, et particulièrement pour donner avis à monsieur le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, comme don Pédro de Tolède, gouverneur de Milan, avait accepté la foi du Roi pour le désarmement, duquel il avait donné reçu, et promettait d'accomplir les ordres de son Roi, Philippe III, roi d'Espagne. Je présentai donc à Son Altesse une lettre de créance de mesdits sieurs les ambassadeurs, et lui fis plainte de ce que les Lansquenets n'étaient encore hors du pays de Chablais, et que cela était cause que don Pédro n'avait commencé de faire sortir les canons et munitions de guerre qui étaient dans Verceil; que je le suppliais, au nom de mesdits sieurs ambassadeurs, de congédier le comte de Mansfeld et ses troupes, comme il avait promis, afin que la foi du Roi ne reçût rien de contraire à la pure vérité.

A quoi Son Altesse me répondit que le comte de Mansfeld était véritablement encore dans ses États

et que aussi dans le Chablais étaient encore environ quinze cens Lansquenets, lesquels étaient néanmoins désarmés ; et que les raisons pourquoi ils n'étaient tout à fait sortis de ses États ; la première était une grosse somme d'argent qu'il leur devait, à laquelle il espérait dans un jour donner ordre, et que même messieurs de Venise baillaient quarante mille ducatons sur quatre-vingt-dix qu'il leur en devait ; la seconde, et celle qui le fesait aller un peu lentement, était qu'il n'était assuré de ce que ferait le duc de Mantoue (Ferdinand de Gonzague) avec don Pédro pour les Lansquenets du comte de Saulce, lesquels ledit don Pédro voulait qu'il prît pour mettre dans le Montferrat ; que cela ne pouvait être sans lui apporter une grande jalousie ; mais que puisque je lui assurais que mesdits sieurs les ambassadeurs avaient empêché ce coup là, que son désarmement serait entièrement effectué.

Je lui donnai les assurances portées par mon instruction, et le suppliai très-humblement, conformément au traité de Pavie, de faire les restitutions des places qu'il tient dans l'État du duché de Milan, comme aussi dans le Montferrat et principauté de Masseran, l'assurant de la part de mesdits sieurs les ambassadeurs, qu'incontinent qu'il aurait satisfait au traité et rendu les places, que mesdits sieurs les ambassadeurs assuraient Son Altesse que don Pédro rendrait, sans délai, Verceil, Saint-Germain et Oneilla, et que le jour de la restitution avait été arrêté le 14e ou 15e du présent mois de mars ; que pour la satisfaction de sadite Altesse, elle pouvait, en fesant les restitutions, requérir des actes par main de notaire, du jour qu'elle restituerait, et que aussi j'avais charge de mesdits sieurs les ambassadeurs d'y assister en leur nom en compa-

gnie de monsieur Marini, pour lui en donner un certificat.

A cela Son Altesse répond : comme les Espagnols l'ont par plusieurs fois trompé, qu'elle n'a aucune assurance qu'après avoir rendu les places qu'elle tient, de ravoir Verceil et les autres places ; qu'elle croit don Pédro résolu de ne rendre de son côté quel commandement qu'il ait du Roi son maître, et qu'assurément il (don Pédro) n'effectuera ce qu'il promet auxdits sieurs ambassadeurs ; que connaissant très-bien les tromperies des Espagnols, il désirait premièrement voir si j'avais charge par écrit de mesdits sieurs les ambassadeurs, de lui dire de faire les restitutions des places ; et que de plus il désire deux choses : l'une que mesdits sieurs ambassadeurs lui écrivent une lettre et lui mandent, au nom de Sa Majesté, de restituer, et lui promettent, au nom de sadite Majesté, qu'incontinent qu'il aura rendu les places qu'il tient sur le duché de Milan et Montferrat, que ledit don Pédro, sans délai, rendra ce qu'il occupe audit duc.

Je demandai à sadite Altesse une lettre adressante à mesdits sieurs les ambassadeurs, par laquelle il leur manderait comme en foi de Prince il avait entièrement désarmé, ce qu'il m'accorda.

Et de plus je le suppliai de me donner un mémoire signé de ce qu'il désire d'eux ; et avec cela je m'en vais trouver monsieur Marini, auquel j'avais charge de communiquer et prendre ses avis. Il me conseilla de m'en retourner en diligence à Milan, pour présenter mieux toutes choses et pour faire entendre l'empêchement que l'ambassadeur de Venise apportait pour l'exécution de la paix ; et aussi pour faire particulièrement entendre à mesdits sieurs les ambassadeurs les

difficultés qui étaient pour le prince de Masseran, Allart et le comte Rucary, d'une part, le comte Guid°, comte de Verrue et marquis de Calus, de l'autre, de façon que le samedi (1), 11e dudit mois, sur le soir, je pars de Turin pour Milan.

Le jour auparavant, je donnai avis à mesdits sieurs ambassadeurs de la réponse de Son Altesse; et comme mondit sieur Marini trouvait bon que je les allasse trouver pour leur mieux représenter toutes choses de bouche que par écrit, et que je partirais le lendemain.

Et avec la lettre de ladite Altesse et son mémoire, je pars pour Milan le susdit jour 11e, et étant arrivé à Novare, là je rencontrai, le dimanche 12e (2), un courier qui m'apportait lettres de mesdits sieurs les ambassadeurs, et commandaient de m'en retourner en toute diligence trouver sadite Altesse, lui rendre la lettre qu'il désirait pour sa sûreté, laquelle le priait de ne différer davantage à restituer, et l'assurer que don Pédro avait des ordres si exprès du Roi son maître, qu'il n'oserait y manquer. Je reviens donc à Turin, rends la lettre à sadite Altesse, et la presse de restituer et de ne donner sujet à toute la Chrétienté de dire qu'il tient à elle que la paix ne s'achève, et la supplie de s'assurer en la bonne volonté du Roi, et non pas à désirer une promesse de don Pédro, que ses sûretés étaient en la promesse du Roi, et que pourtant mesdits sieurs ambassadeurs attendaient l'effet de ses promesses.

(1) Lisez le samedi x, comme le prouvera la note suivante.

(2) C'est le xi mars qui était un dimanche en 1618, la lettre dominicale de cette année étant G : il y a donc ici une erreur; elle est d'autant plus certaine que plus bas Salmatori place le mercredi au xiv mars, comme cela doit être, et comme cela ne serait pas si dimanche était le xii.

Sadite Altesse me répond qu'il aurait grandement désiré que don Pédro eût promis par écrit qu'il restituerait incontinent que sadite Altesse aurait restitué, toutefois qu'elle assemblerait son Conseil, et que j'aurais réponse.

Sadite Altesse avait envoyé M. Carrosi, son secrétaire, vers mesdits sieurs les ambassadeurs pour les presser à demander la susdite promesse à don Pédro, et ainsi que je sollicitais la réponse pour en donner avis à mesdits sieurs les ambassadeurs, on me dit que Son Altesse attend des nouvelles de son secrétaire pour savoir ce qu'il aura fait, et qu'après on me parlera!

Le mercredi au soir, XIIIIᵉ dudit mois, le courier dudit Carrosi, envoyé à Son Altesse, arrivé à Turin, on ne me baille mes lettres que le jeudi au matin, dans lesquelles je trouve une lettre pour sadite Altesse, que mesdits sieurs ambassadeurs lui écrivaient, laquelle assure que don Pédro rendra Verceil et les autres places, incontinent que sadite Altesse aura restitué, laquelle ils supplient de ne délayer et d'accomplir, suivant les traités.

Je présente ladite lettre, le jeudi (15 mars) après son dîner, lui remontrant le tort qu'elle ferait au Roi si elle contrevenait à ce qu'elle avait promis à mesdits sieurs les ambassadeurs, comme incontinent que don Pédro aurait accepté la foi de Sa Majesté pour le désarmement, et qu'il en aurait avis, qu'il ne ferait aucune difficulté de rendre les places. De plus je lui représentai comme mesdits sieurs ambassadeurs en avaient assuré Sa Majesté, que Son Altesse considérât leur préjudice particulier en cas qu'ils fussent obligés d'écrire autrement; que Sa Majesté aurait grand sujet de se plaindre, vu qu'il tenait à sadite Altesse que la

paix ne se terminât. Sur cela elle me répond qu'elle en communiquera à son Conseil. Sur le soir, j'apprends que sadite Altesse veut dépêcher un courier à Milan. Je me présentai à elle et la suppliai de me dire ce que je dois écrire à mesdits sieurs les ambassadeurs? Elle me dit que bientôt elle me le dirait. Alors je lui dis que lesdits sieurs ne pouvaient plus demeurer en ces longueurs ; et que si elle lui fesait prendre mauvaise opinion de leur séjour, qu'ils se retireraient. Sur quoi elle me dit que le duc de Féria, qui devait venir à Milan au lieu et place de don Pédro, ne venait point; qu'il avait supplié son Roi (Philippe III, roi d'Espagne), en cas qu'il ne voulût faire la guerre avec le duc de Savoie, de lui envoyer un autre, et de l'employer lui en autre part; et qu'à ce Prince là il lui avait quelque espèce d'obligation, et là-dessus Son Altesse assure que les Espagnols tromperont.

Le vendredi, XVIe mars, sadite Altesse dépêche un autre courier audit Carrosi, et me dit comme elle répond particulièrement à mesdits sieurs ambassadeurs, et qu'elle les assure de vouloir restituer les places au retour dudit courier. Il me sembla au discours que sadite Altesse me tint, qu'elle eût envie de terminer cette affaire. J'écrivis à mesdits sieurs ce que sadite Altesse m'avait dit, et leur donnai avis des plaintes que m'avait faites le comte Guid, pour son regard, et de la crainte que j'avais que le comte de Verrue, proche parent dudit comte Guid, ne portât Son Altesse à prolonger à cause de ses intérêts, vû même que ledit comte Guid m'avait dit que quand Son Altesse aurait restitué Albe avant qu'il fût assuré de ses biens et de sa personne, que le Roi ne ferait une armée pour le remettre en ses biens.

Par ladite dépêche que Son Altesse fait, elle remontre, sans me dire rien, qu'elle aurait désiré que mesdits sieurs lui envoyassent deux gentilshommes pour assister aux restitutions; qu'elle aurait bien désiré, suivant leur intention, que j'y eusse assisté; mais qu'étant né en Piémont, elle craignait que don Pédro ne trouvât à redire au certificat; et pour cet effet, mesdits sieurs ambassadeurs envoient deux gentilshommes pour contenter sadite Altesse, et pour lui ôter moyen de prolonger cette exécution; et sur leur arrivée, je fais entendre à sadite Altesse l'ennui et le déplaisir qu'ont mesdits sieurs de se voir si long-tems à Milan sans parachever cette paix. Il promet de leur donner contentement.

Sur même tems, je dis à Son Altesse que j'ai charge de m'en retourner à Milan trouver mesdits sieurs, et le supplie de me donner ses commandemens. Il me dit d'attendre tout le jour, que sur le soir il me dépêchera.

Sur le soir, je me trouve où il m'avait dit, et lors il me dit comme il voulait dépêcher un courier en diligence à mesdits sieurs leur donner avis comme il voulait commencer les restitutions, et qu'il envoyait toute la nuit ce courier, afin de donner cette bonne nouvelle pour les tirer de peine, et qu'il était résolu d'obéir au Roi. Il me commande d'écrire un mot à ces messieurs et lui donner avis de cette résolution, ce que je fis : et me dit sadite Altesse, que le lendemain, qui était le XXII[e] dudit mois, je partirais.

Le XXII[e] je ne manque de me trouver pour avoir permission de m'en aller, et fus en compagnie de monsieur Marini chez Son Altesse, laquelle, après avoir entretenu un quart d'heure ledit sieur Marini, me commande d'entrer, et me dit, en présence dudit sieur

Marini, comme elle était toute prête de restituer, mais que auparavant elle désirait voir mesdits sieurs, auxquels elle avait chose très-importante à leur communiquer pour le service du Roi et le sien particulier, et que, pour faciliter cette entrevue, sadite Altesse ferait la moitié du chemin de Milan, et viendrait à une ville appelée Santhia, proche de Verceil, de quatre lieues de France (1), et me dit qu'il désirait que je partisse en diligence pour aller trouver mesdits sieurs et leur faire entendre son dessein, et me dit de les prier de sa part à prendre volontiers cette incommodité, et qu'elle leur serait agréable lorsqu'il aurait conféré avec eux.

Le XXIIe, je pars de Turin sur les six heures du soir, et arrive à Milan le XXIIIe à deux heures de nuit (2), et rends la lettre de sadite Altesse à mesdits sieurs, lesquels se disposent à partir pour tâcher à terminer cette paix, et croyant de trouver au lieu assigné sadite Altesse, ils s'acheminent audit Santhia, où, à cause de la grande incommodité de logement, sadite Altesse ne s'y était rendue. Ils vinrent donc coucher à Crescentino (3), le XXVIIIe dudit mois, sur le soir; et un peu après arriva le comte de Verrue, qui leur dit que le lendemain Son Altesse les attendait à Verrue, proche dudit Crescentino de demi-lieue, pour dîner, où ils furent.

Ici finit la relation de Salmatori, qui suffit pour faire voir toutes les difficultés qu'eurent à vaincre les ambassadeurs. Charles-Emmanuel ne désarma et ne ren-

(1) Santhia et Verceil sont sur la route de Turin à Milan, par Verceil.

(2) C'est-à-dire deux heures après la nuit commencée. C'était alors ce que nous appelons huit heures après midi.

(3) Sur la route de Turin à Milan, par Casal.

dit les places qu'il avait prises que vers la fin du mois d'avril (1).

La charge de grand-prévôt de France fut la récompense des services que le baron de Modène avait rendus en cette occasion, et son fils, Esprit de Modène, dont les poésies ont été publiées (2), fut placé parmi les pages de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Mais le connétable de Luines, neveu du grand-prévôt, étant mort, le cardinal de Richelieu saisit les rênes du gouvernement et persécuta les amis et les parens de son prédécesseur. Le jeune Modène, dont on va lire les Mémoires, se trouva naturellement lié avec ses ennemis, le duc de Bouillon et le duc de Guise, et autres Princes confédérés. Il était lieutenant du sieur Biscaras, gouverneur du Mont-Olimpe, place forte à deux lieues de Sédan (3). Il s'efforça de séduire ce gouverneur pour l'engager à remettre sa place entre les mains du duc de Bouillon. Il écrivit quatre billets pour servir à cette entreprise. Il souscrivit des billets pour la somme de 26,670 livres au profit des nommés de la Combe et Saint-Martin, motivant sa signature sur des services importans et signalés qu'ils avaient promis de rendre au duc de Guise et autres Princes confédérés. Il écrivit, le 5 mai 1641, à Monsieur, frère du Roi, Gaston, duc d'Orléans, au sujet des affaires de la ligue (4). Enfin il combattit à la bataille de la Marfée, près de Sédan, le 6 juillet de cette année.

---

(1) L'Art de vérifier les dates. Paris, 1819, t. XVII, p. 198.

(2) Supplément aux diverses éditions des œuvres de Molière, et poésies du comte de Modène. Paris, 1825.

(3) Mémoires de Montrésor. Leyde, 1665, t. II, p. 334.

(4) *Id.* p. 338 et 339.

Il était à l'avant-garde avec la compagnie qu'il commandait, et il y fut blessé d'un coup de pistolet (1). Le duc de Bouillon y fut tué entre les bras de la Victoire, et le duc de Guise, qui ne s'était pas trouvé au combat, obligé de sortir de France, fut condamné à mort par arrêt du parlement, rendu en contumace, le 6 septembre 1641, exécuté en effigie le 11 du même mois (2). Mais après la mort du cardinal de Richelieu, arrivée le 4 décembre 1642, et celle de Louis XIII, qui eut lieu le 14 mai 1643, le duc de Guise vint librement se présenter au jeune Louis XIV et à la reine Anne d'Autriche, qui gouvernait sous le nom de son fils. Il obtint de cette Princesse, au mois d'août 1643, une abolition qui fut entérinée au parlement le 3 septembre 1644 (3). Le jeune Modène, qui était rentré en France avec lui, partit avec lui pour Rome en 1646. Ce fut alors qu'ils s'associèrent au sort des Napolitains, mécontens du duc d'Arcos, leur Vice-Roi, et révoltés contre lui. Voici la liste chronologique des ouvrages publiés sur cette révolution, connue sous le nom de Masaniello. Je ne la dois pas seulement à mes recherches, mais surtout à celles de M. le chevalier de Angelis, gentilhomme napolitain, l'un des collaborateurs de la Biographie universelle, et à M. le comte Amédée de Pastoret, conseiller d'État, auteur du duc de Guise à Naples.

---

(1) Mémoires de Montrésor. Leyde, 1665, t. II, p. 312.

(2) *Id.* p. 337.

(3) *Id.* t. I, p. 380.

OUVRAGES
SUR LA RÉVOLUTION
DE MASANIELLO.

An 1646.

1. *Calà* (*Carlo*), sous le nom anagrammatique de *Larcando Laco. Risposta al manifesto del cristianissimo rè di Francia, nel quale espone la ragione delle sue armi incamminate al regno di Napoli. Parigi*, 1646; in-4°.

Le duc d'Arcos, comme tous les autres Vice-Rois de Naples, ses prédécesseurs, vit en 1646, à son arrivée dans Naples, les maux extrêmes de l'Etat; et, comme eux, il était chargé, non d'y remédier, mais de les accroître encore. En effet, l'Espagne exigeait avec rigueur les impôts et les tributs accoutumés; mais l'obéissance des peuples qui lui étaient soumis commençait à s'ébranler, tant cette puissance avait commis de fautes et d'injustices : l'exemple de l'indépendance que s'étaient procurée plusieurs Etats qui naguères lui appartenaient, n'était pas sans influence, même sur l'esprit des Napolitains, qui jusqu'alors n'avaient osé que deux fois (sous Pierre de Tolède, marquis de Villafranca, en 1538, et sous le cardinal don Antoine Zapata en 1620), donner des signes de mécontentement. Il n'était pas difficile de remarquer dans ce peuple une sourde fermentation. Les cendres du parti

des Angevins n'étaient point encore entièrement éteintes; elles semblaient se ranimer au souffle de l'adversité (1).

Le cardinal Mazarin qui, pendant la minorité de Louis XIV, gouvernait la France, continuait, à l'exemple de Richelieu, son prédécesseur, de travailler par tous les moyens possibles, à l'abaissement de la puissance espagnole. Il résolut de l'inquiéter surtout en Italie, et arma une flotte qui, sous le commandement de Thomas, prince de Savoie, attaqua d'abord les places espagnoles situées sous les côtes de la Toscane, s'empara de plusieurs, et fit le siége d'Orbitello.

Mais ce n'était là qu'un des objets de l'expédition. Le plan était d'aller ensuite attaquer le royaume de Naples; on connaissait la misère des habitans et leurs trop justes griefs contre leur souverain.

Malgré les difficultés des circonstances, le duc d'Arcos parvint encore à lever des troupes, à les expédier en Toscane, et à forcer les Français de s'éloigner d'Orbitello.

Mais bientôt une nouvelle expédition partit des côtes de France; et cette fois eut des succès plus réels. Elle s'empara d'abord de Piombino; les Français débarquèrent ensuite dans l'île d'Elbe, et prirent Porto-Longone. Ils eurent ainsi dans la Méditerranée une retraite pour leur flotte, un port d'où ils pouvaient fortement inquiéter leurs ennemis.

Aussi ne tardèrent-ils pas à paraître dans la rade de Naples; mais le Vice-Roi, qui depuis long-tems avait pénétré leurs desseins, s'était livré à des préparatifs

---

(1) Mémoires sur le royaume de Naples, par M. le comte Orloff. Paris, 1825, t. II, p. 90.

tels qu'ils ne purent effectuer un débarquement. Des vaisseaux et des galères qui sortirent du port, les forcèrent même à gagner le large et à renoncer à leur entreprise (1).

Ils avaient employé aussi les armes des manifestes, et ce fut pour les combattre que Charles Calà, né à Naples vers 1610, et après avoir été avocat, devenu duc de Diano, président de la chambre royale, membre du conseil suprême d'Italie, et régent de la chancellerie royale, crut devoir prendre la plume, en se cachant sous le nom anagrammatique de Larcando Laco, et datant faussement son ouvrage de Paris. Il y déploya beaucoup de science et d'érudition, telle qu'on devait l'attendre d'un ministre aussi éclairé (2).

1647.

2. *Donzelli* (*Giuseppe*). *Partenope liberata, overo racconto dell' eroica risoluzione fatta dal popolo di Napoli per sottrarsi con tutto il regno dall' insopportabile giogo degli spagnuoli, parte I, Napoli* 1647; in-4°.

Joseph Donzelli était un médecin né à Naples en 1596. Il portait le titre de baron de Dogliola, et avait fait d'heureuses découvertes en chimie. Dans les troubles populaires qui s'élevèrent cette année, il écrivit un journal de ce qui se passait, et prit lui-même les armes. Ce fut Gennaro Annésé, alors généralissime du

---

(1) Mémoires sur le royaume de Naples, par M. le comte Orloff. Paris, 1825, t. II, p. 90, 91 et 92.

(2) *Memorie storico-critiche degli storici Napolitani, di Francescantonio Soria. In Napoli* 1781, t. I, p. 115, art. *Calà.*

peuple, qui l'engagea à le publier sous ce titre fort inconsidéré. L'ouvrage parut avec le privilége de la république napolitaine et du duc de Guise. L'auteur s'arrêtait à l'arrivée de ce prince dans cette première partie. Il allait publier la seconde, lorsqu'un ordre supérieur l'en empêcha; on brûla même beaucoup d'exemplaires de la première, qui devint ainsi fort rare, et qui renferme un grand nombre de particularités curieuses; mais le gouvernement espagnol n'y est nullement ménagé. Un manuscrit des deux parties de ces mémoires se trouve dans la bibliothèque du prince de Tarsia (1).

3. Giraffi (Alessandro), appelé aussi *Nescipio Liponani*, anagramme de *Scipione Napolini*, a si bien réussi à cacher son existence, que Soria n'a pu en découvrir de trace. Il n'est connu que par son *Ragguaglio del Tumulto di Napoli. Napoli* 1647; in-8° réimprimé sous ce titre : *Rivoluzioni di Napoli*, sans aucune indication d'imprimeur. Soria estime peu cet ouvrage(2), qui cependant donne exactement le journal de tous les faits de la révolution depuis le 21 mai jusqu'au 16 juillet 1647, c'est-à-dire de celle qu'avait faite Masaniello. Il ne parle point du duc de Guise.

4. Un anonime publia cette année : « Le grand et « sanglant combat des Espagnols sous la conduite de « don Juan d'Autriche, généralissime de la flotte « d'Espagne, contre les Napolitains, 1647; in-8° sans « nom de lieu (3). »

(1) *Id.* Art. Donzelli, p. 214.

(2) *Id.* Art. Giraffi, p. 306.

(3) *La biblioteca storica, e topographica del regno di Napoli, di Lorenzo Giustiniani. In Napoli*, 1793, p. 163.

5. *Gio : Batista Birago Avogadri*, chevalier de Saint-Jean-du-Temple, de Venise, dans l'ordre de Malte, fit imprimer à Venise, en 1647 les *Turbolenze di Europa dall'anno* 1640, où il parle de la révolution de Naples (1).

6. L'avocat don Francesco Orlando à Naples, avait conservé un recueil très-rare sous ce titre : *Raccolta di tutti li bandi, assise, comandamenti, dispacci ec. fatti in tempo della rivoluzione del* 1647, *da Gennaro Annese*.

1648.

7. Goffredo (Gio : Antonio), natif de la terre de Rotigliano dans la province de Bari, était archi-prêtre, curé de sa patrie, et fit imprimer : *Ragguaglio dell'assedio dell'armata francese nella città di Salerno*, *Napoli*, 1648 ; in-4°. Voici quelle fut l'occasion de cet ouvrage : lorsque le duc de Guise eut échoué dans son entreprise, la France envoya en 1648 une armée navale sous le commandement du prince Thomas de Savoie, qui s'était flatté qu'à l'approche de sa flotte, les Napolitains se déclareraient pour lui ; mais voyant que son espoir ne se réalisait point, il porta ses efforts contre la ville de Salerne, qui fut défendue courageusement par le duc de Martina, commandant de la principauté *Citrà* et de la Basilicate. Ce duc étant seigneur de Rotigliano, le curé Goffrédo entreprit de célébrer ce triomphe dont il donna toute la gloire à son seigneur.

8. *Tontoli* (2) (*Gabriele*), d'une noble famille de

(1) *Id.* p. 163 et 164.

(2) C'est ainsi qu'écrit Soria ; Giustiniani écrit Tontolo.

Manfrédonia, s'occupait de jurisprudence et de belles-lettres à Naples, lorsque la révolution éclata. Il en écrivit l'histoire depuis le 7 juillet jusqu'au 12 août 1647, sous ce titre : *Il Masaniello, overo discorsi narrativi la sollevazione di Napoli. Napoli* 1648; in-4°. L'auteur a inséré dans cet ouvrage plusieurs pièces de vers qui font voir qu'il joignait la qualité de poëte à celle d'historien. Dans la suite il fut évêque de Ruvo. (1)

Suite du n° 1. La réponse de Charles Calà au manifeste du roi de France fut réimprimée à Naples en 1648, sans doute lors de l'arrivée de la flotte commandée par le duc de Richelieu, ou de celle que conduisit ensuite le prince Thomas de Savoie.

Suite du n° 3. L'histoire de Mas' Aniello, par Giraffi, fut réimprimée cette année à Venise, à Padoue (2) et à Gènes; in-12 (3). J'en ai un exemplaire in-8°. imprimé à Genève : *In Geneva, conforme la copia di Venezia, presso Filippo Alberto.* Il y a 206 pages.

9. *Riccio (Onofrio) : una risposta ai francesi, nell' invasione fatta nel regno sotto il comando del principe Tomaso* (Thomas de Savoie). *Napoli*, in-4°.

La risposta del fedelissimo popolo napoletano, manifestante la sua fedelta e costanza verso sua maestà cattolica, e l'odio capitale contro la nazione francese. Napoli, 1648; in-4°. Cet ouvrage est aussi attribué à Onofrio Riccio.

10. *Ascione (Francesco) : Partenope restaurata dal serenisimo ed invittissimo don Giovanni d'Austria in verso. Napoli*, 1648; in-4°.

(1) Soria, p. 250; Giustiniani, p. 163.
(2) Sarti, 1648, sous le nom de *Rescipeo Liponari.*
(3) Soria, p. 306.

1649.

11. Pinto (Fabrizio), gentilhomme de Salerne, avec d'autres nobles concitoyens de cette ville, avaient pris part, l'année précédente, à la défense de leur patrie contre le prince Thomas de Savoie. Ils furent blessés de ce que l'archi-prêtre Goffrédo (n° 7), avait attribué tout leur succès à son seigneur le duc de Martina. Fabrizio Pinto, pour s'en venger, publia cette année, sous la date de Milan : *La Bilancia di Astrea, ove si pesano le pernizione menzogne, li gravi errori, e le stomacose adulazioni di D. Gio Antonio Goffredo arciprête di Rotigliano vel suo Ragguaglio dell'assedio di Salerno. Milano* (*Napoli*) 1649 ; in-4°. Soria prétend que Pinto, dans cet ouvrage, secoue, avec beaucoup de raison, la poussière qui couvre la simarre de Goffrédo. Pinto se crut cependant obligé de cacher son nom sous celui de Metodio Filomena. (1)

12. Eguia Beaumont (Francesco d'), né dans la Navarre, exerça long-tems la profession militaire dans les troupes du roi d'Espagne, et accompagna en qualité d'écuyer le comte d'Ognatte, qui vint terminer la révolution entreprise par le duc de Guise. Quelqu'un lui donna un journal des mouvemens excités par Mas' Aniello, composé par un écrivain intelligent ; il l'inséra dans la dédicace de son livre *de la guerra d'Espagna y Francia;* mais avant que ce livre fût terminé, il y joignit diverses observations de lui, et mit à ce recueil le titre suivant : *Varios discursos sobre la reducion de Napoles, Mantua Carpentana* (Madrid), 1649, in-4°. (2).

(1) Soria, p. 308 et 489.
(2) *Id.* p. 224.

1650.

13. *Amatore* (*Diego*), dont Soria n'a pu connaître même la patrie, a publié : *Napoli Sollevata, overo Narrazione degli accidenti occorsi nella città dal 7 luglio* 1646 *sino li* 20 *marzo* 1648. *Bologna*, 1650, in-4°. (1) ; c'est la première histoire complète de la révolution qui nous occupe ici.

1651.

14. *Buragna* (*Gio*: *Batista*), né dans la ville d'Alghar, ou Alghari, en Sardaigne, fut transporté, n'étant encore qu'un enfant, dans la ville de Cagliari, où il fit de très-bonnes études. Il devint un habile jurisconsulte, et occupa plusieurs emplois élevés. Mais ayant fait une dénonciation contre quelques ministres accrédités, il fut exilé de Sardaigne : il se réfugia à Rome, puis à Naples, où il se trouva pendant la révolution de Mas'-Aniello. Il en écrivit l'histoire en espagnol, sous la forme d'un dialogue, à la fin duquel il plaça les mémoires de sa vie. Il donna à son livre ce titre pieux et bizarre : *Battalla peregrina entre amor, y fidelidad, concluida mediante la gracia del mas excellente sacramento el santissimo de la Eucharistia, con portentoso triumpho de las armas de Espagna, exemplar obediencia de la fedelissima ciudad y pueblo de Napoles, etc.*, *Mantua Carpentana* (Madrid), 1651, in-4° (2).

15. *Rafaele della Torre*, né à Gènes, en 1579, d'une famille très-distinguée, acquit une grande répu-

(1) Soria, p. 21.
(2) *Id.* p. 110.

tation par sa connaissance du droit civil. Les événemens très-remarquables qui arrivèrent à Naples en 1647, fixèrent son attention. Il voulut en connaître tous les détails pour les transmettre à la postérité. En ayant rédigé l'histoire en six livres, il la termina par ces mots : *Hæc ego Raphaël de Turri Genuensis commentabar septuagenarius in meo suburbano ad Quartum, anno* 1649, *mense septembri.* Il vécut encore dix-huit ans après cette époque. Son ouvrage avait paru sous ce titre : *Dissidentis, desciscentis, receptæque Neapolis, lib. VI. Isola*, 1651, in-4°. Après y avoir fait un tableau abrégé de l'état économique, politique et militaire de la ville et du royaume sous les Vice-Rois, il raconte avec clarté et avec élégance tout ce qui s'y est passé depuis le commencement de la révolution jusqu'à l'emprisonnement du duc de Guise. A la fin de son ouvrage il a placé une déclamation sous ce titre : *Detestatio controversiarum jurisdictionalium inter ecclesiasticam et politicam potestatem.* Son projet avait été de la placer à la fin de son quatrième livre (1).

16. Borgia (Francesco). *Napoles recuperada por el rey D. Alonso, poema epico.* Sarragosse, 1651. in-4°.

1652.

17. Santis (Tommaso de), Napolitain, a écrit : *Istoria del tumulto di Napoli, parte I; nella quale si contengono tutte le cose occorse nella città e regno di Napoli dal principio del governo del duca d'Arcos fino al di* 6 *aprile* 1648. *Leiden, Elzévir*, 1652, 1 vol. petit in-4°. Cet ouvrage, divisé en neuf livres, raconte

(1) Soria, p. 594 et 595.

jour par jour tous les événemens; on regarde cette histoire comme une des meilleures de celles qui nous font connaître la révolution de Mas'Aniello (1).

18. J. V. C. *De'tumulti Napoletani.* Harlem, 1652, in-12, en langue flamande. Première partie.

19. L. V. B. *De'tumulti Napoletani.* Harlem, 1652, in-12, en langue flamande. Première et 2e partie (2).

20. Adolfo Brachelio, dans l'*Historia nostri temporis, Amstelodami*, 1655, in-12, reproduite à Cologne, en 4 tomes, 1652-56-57, avec la continuation de Cristiano Molfo Tuldeno, donne le portrait de Masaniello, avec diverses notices (3).

1653.

Suite du n° 9. Fabrizio Pinto, qui avait critiqué Goffrédo au sujet de l'histoire du siége de Salerne, par le prince Thomas de Savoie, en 1648, publia lui-même : *Salerno assediato da Francesi, Napoli*, 1653, in-4° (4).

1654.

21. *Salerno* (*Lucenzio*), pseudonime. *Breve relazione della rivoluzione di Napoli, e delle cose passate sotto il governo del duca di Guisa, nell'anno* 1647 e 1648. *Parigi*, 1654; in-4°. Cette date de Paris est fausse comme le nom de l'auteur (5).

22. Gualdo-Priorato (Galeazzo, comte), né à Vicence, le 22 juillet 1606, combattit dès l'âge de quinze

(1) Soria. p. 546.
(2) Giustiniani, p. 163.
(3) *Id.* p. 166.
(4) Soria, p. 489.
(5) Giustiniani, p. 165.

ans, comme volontaire, sous les drapeaux de Maurice, prince d'Orange. Il servit un grand nombre de souverains, et composa plusieurs ouvrages historiques. Il détacha d'une histoire générale, dont il était l'auteur, le fragment qu'il publia en français sous ce titre : « Histoire des révolutions et mouvemens de Naples en « 1647 et 1648. Paris, 1654, in-4°. (1).

Suite du n° 4. L'histoire d'Avogadri fut publiée pour la seconde fois *in Venezia, per li Girammi*, 1654, in-8°. Il y parle des troubles de Naples depuis la page 157 jusqu'à la page 368 (2).

1655.

23. *Alferi* (*Antonio*), gentilhomme d'Aquila, où il fut académicien. Il publia, sous le nom anagrammatique d'*Arenif Otonali*, Turc fait Chrétien, un livre auquel il donna ce titre : *Pentateutico politico, overo cinque disinganni, Spada, Tamburo, Piffero, Scudo, Tromba, al duca di Ghisa per l'invasione del regno di Napoli, l'anno* 1654, *dal proprio al nostro idioma tradotto, Tetuan*, et de nouveau *Aquila*, 1654, in-8°. L'auteur personifie dans ce petit ouvrage l'épée, le tambour, le fifre, le bouclier et la trompette, annoncés dans le titre : il fait ensuite, par l'organe de chacun de ces singuliers interlocuteurs, en stile véhément, une forte invective contre le duc de Guise. Ce Prince, dit-il, à peine sorti des prisons d'Espagne, a recommencé d'attaquer notre royaume; il a débarqué à Castellamare, où il a saccagé jusqu'aux églises; il a

(1) Soria, p. 317, 318 et 319.
(2) Giustiniani, p. 164.

tenté vainement d'en faire autant à Scafati, à Torre dell'Annunziata et à d'autres lieus du voisinage. L'anagramme sous lequel l'auteur s'était caché fut bientôt deviné, et le lieu de l'impression pouvait facilement être reconnu par l'approbation (1).

24. *Majolino Bisaccioni : Le guerre civili di nostri tempi. Venezia*, 1655; in-4° (2).

25. *Giuseppe Ricci*, dans son ouvrage intitulé : *Rerum Italicarum sui temporis narrationes. Venezia*, 1655; in-4° (3).

Suite du n° 17. C'est véritablement en 1655 qu'a paru l'ouvrage d'Adolfo Brachelio, dont j'ai parlé sous l'an 1652, à cause de l'édition de Cologne (4).

Suite du n° 10. Les *Varios discursos* de François d'Eguia Beaumont ont été réimprimés à Madrid, en 1655, in-8°. (5).

1660.

26. Nicolaï (Augustin), né à Besançon en Franche-Comté, vers 1615, s'appliqua avec succès aux belles-lettres et à la jurisprudence; il réussit assez bien à faire des vers latins. Obligé d'abandonner sa patrie, étant encore fort jeune, il se réfugia à Milan, d'où il passa à Rome. Il y resta trois ans comme secrétaire du cardinal Trivulce. Son talent pour la poésie italienne le fit admettre à l'Académie des Arcades. Il fut à Naples avec le cardinal, et s'y trouva précisément en 1647, lors de

---

(1) Soria, p. 14.
(2) Giustiniani, p. 165.
(3) *Id.* p. 166.
(4) *Id. ibid.*
(5) Soria, p. 224.

la révolution. Il combattit avec distinction pour le Roi d'Espagne, dans le régiment de cavalerie de Bourgogne. Le Ménagiana dit qu'il mourut en 1695, et la Biographie universelle adopte cette opinion, en lui donnant le nom de Nicolas. Mais Crescimbéni (1) écrit que l'Académie des Arcades reçut la nouvelle de sa mort, comme arrivée le 12 juillet 1698. Il avait recueilli et observé avec beaucoup d'attention la révolution de Naples depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est-à-dire, jusqu'à l'emprisonnement du duc de Guise, et au supplice des principaux rebelles. Il plaça au devant de son histoire un court tableau des qualités naturelles et civiles du royaume et de la ville de Naples; il la dédia, le 25 juin 1648, à don Juan d'Autriche; mais il ne la publia qu'étant au service du duc de Lorraine. Il la fit imprimer à Amsterdam, chez Pluymart, sous ce titre : *Istoria, overo narrazione giornale dell' ultime rivoluzioni della città, e regno di Napoli*, 1660; in-8°. L'abbé Troyli, dans son *Ist. Nap.* (2), proteste qu'il n'a pas cru pouvoir trouver de meilleur guide que Nicolaï pour le récit de ces événemens : mais il se trompe en disant que cet historien a publié son ouvrage à Naples en 1648 (3).

1663.

27. Recueil de gazettes nouvelles, ordinaires et extraordinaires; relation des choses advenues tant en ce royaume qu'ailleurs. 1663. Au bureau d'adresse, aux galeries du Louvre; in-4°.

---

(1) *Notiz. degli arcadi mor.* I, 146.
(2) t. 5, part. 2, p. 305.
(3) Soria, p. 453 et 454.

28. *Pietro Giovanni Capriata* dans le tome III, pages 341 et suivantes de son *Istoria*, où il raconte tous les faits d'armes qui ont eu lieu en Italie, de 1641 à 1660. C'est dans les livres 23 et 24 qu'il décrit assez bien la révolution de 1647 (1).

1666.

29. Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène, est celui dont il a été question à la page 50 de la généalogie précédente. On y dit qu'il a publié l'ouvrage intitulé : Histoire des révolutions de Naples, depuis l'an 1647 jusqu'à la prison du duc de Guise. Paris, 1666 et 1668 ; 3 vol. in-12.

Le journal des Savans, du 13 mai 1666, porta ce jugement de l'ouvrage : « Quoique cette histoire ne « contienne rien que de véritable, néanmoins elle est « mêlée d'événemens si extraordinaires et si surprenans, « qu'il semble qu'elle ait été inventée pour divertir le « monde. Il y avait déjà eu plusieurs relations italien- « nes de ces troubles de Naples ; mais celle-ci est « écrite avec plus de fidélité que toutes les autres. »

Soria (2) copie ce jugement, qu'il ne dément point, et son témoignage est d'autant plus honorable, que cet auteur italien est en général très-défavorable aux étrangers.

Dans le cours de l'ouvrage dont il est ici question, on donne à l'auteur le titre de baron de Modène, qui était celui de son père.

---

(1) Giustiniani, p. 165; l'auteur écrit mal *Capriara* au lieu de *Capriata*.

(2) p. 518.

L'exemplaire de la bibliothèque du Roi, sur lequel j'ai fait cette édition, porte les titres suivans :

Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples, contenant les actions les plus secrètes et les plus mémorables de tout ce qui s'y passa jusqu'à la mort du prince de Massa, composée par le comte de Modène. Première partie, seconde édition. A Paris, chez Lovys Billaine, au second pillier de la grande salle du Palais, au Grand César. 1668 ; avec privilége du Roi.

Le privilége du Roi se trouve à la fin du volume, en faveur de Jean Boullard, marchand libraire de Paris, pour un livre contenant les Révolutions de la ville et du royanme de Naples, composé par messire Esprit de Raymond, comte de Modène ; il est donné pour sept années, à compter du jour que l'impression en sera achevée, à la charge d'en fournir deux exemplaires en la bibliothèque du Roi, au couvent des Cordeliers de Paris, et un en celle du chancelier Seguier. Il est daté du 28 juin 1665. L'impression du volume a été terminée, pour la première fois, le 6 novembre de cette année, et Boullard a cédé la moitié de son privilége à Thomas Jolly, libraire à Paris ; la veuve de Boullard a cédé l'autre moitié à Louis Billaine, Jean Guignard fils et Théodore Girard, tous marchands libraires à Paris.

Le second volume a été achevé d'imprimer, pour la première fois, le 12 mai 1667, dix-huit mois après le précédent. Il a été imprimé à l'imprimerie de Jean Boullard, et porte au frontispice la date de 1667. Le titre est : la seconde partie jusqu'à l'arrivée de l'armée navale de France.

Le troisième, daté aussi de 1667, est intitulé : Troisième et dernière partie depuis l'arrivée de l'armée

navale de France, jusqu'à la réduction de tout le royaume au pouvoir des Espagnols, et la prise du duc de Guise. L'impression a été terminée le 12 mai 1667, comme celle du volume précédent. Ainsi les deux derniers volumes ont paru la même année que l'ouvrage de Sainctyon, dont il sera question dans l'article suivant; mais le premier a été imprimé deux ans auparavant, et la date du jugement du Journal des Savans semble prouver que l'édition entière avait été publiée pour la première fois avant le 27 mai 1666.

Ces Mémoires sont écrits avec beaucoup de sagesse, et ne ressemblent en aucune manière à ceux de Sainctyon, qui s'est efforcé de rendre sa narration agréable, en y mêlant beaucoup d'anecdotes suspectes. Le comte de Modène aurait pu en faire autant, et l'on en trouvera la preuve dans le *Patiniana*, imprimé, en 1701, par les soins du président Cousin, et où Gui Patin parle ainsi.

« J'ai connu le duc de Guise, qui fit l'équipée de « Naples. Il était petit-fils de celui qui fut tué à Blois; « il était né, si je ne me trompe, en 1614. C'était un « seigneur qui avait bien du mérite, mais qui, d'ail- « leurs, était un vrai charlatan en fait de belles ac- « tions, et je sais de bonne part qu'il gâta tout à Na- « ples pour aller à un rendez-vous qu'il avait donné à « une dame qui le vendit (1) aux Espagnols. Après un « coup comme celui-là, il ne devait plus tant faire le « *Forfante*. Il mourut l'an 1664, le 2 juin. »

Immédiatement après, Guy Patin ajoute :

« D'Hénaut, qui a fait le sonnet sur l'avorton de « mademoiselle ***, est fils d'un boulanger de la rue

(1) Naudæana et Patiniana. Paris, 1701, p. 112 du Patiniana.

« Saint-Honoré. Il eut d'abord une commission en « Forest; mais il revint à Paris par débauche, et là « il n'a jamais fait d'autre vie : il voit souvent deux « hommes qui ne sont pas plus chargés d'articles de « foi que lui. Ce sont Chapelle et Molière. Ce dernier « est un comédien d'importance qui a une jolie femme « qui est fille de la Béjard, autre comédienne (1). »

Ces deux articles consécutifs donnent lieu de croire que Gui Patin en avait appris le contenu du comte de Modène, qui seul se serait permis de raconter l'anecdote relative au duc de Guise. Si cette conjecture est vraie, c'est lui-même ici qui reconnaît la femme de Molière pour sa fille, et son témoignage est irrécusable. C'est une preuve de plus à ajouter à toutes celles qui ont été données dans un autre ouvrage (2). Elle est d'autant plus forte, que le *Patiniana* où elle est puisée a paru en 1701, quatre ans avant la Vie de Molière, par Grimarest. Ce n'est donc pas le livre de Grimarest qui avait appris cette anecdote au président Cousin, et encore moins à Gui Patin, mort en 1672.

1668.

30. Henri II de Lorraine, duc de Guise, ou plutôt Sainctyon, son secrétaire.

N° 1. Les Mémoires de feu monsieur le duc de Guise. A Paris, chez Edme Martin et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668, avec privilége du Roi; in-4°.

---

(1) *Id.* p. 113.

(2) Supplément aux diverses éditions des œuvres de Molière. Paris, 1825.

Le frontispice est orné des armes du duc de Guise. On trouve d'abord un éloge de Henri II, duc de Guise, mort en 1664, par un homme de qualité (François de Beauvilliers, premier duc de Saint-Aignan).

On lit ensuite le privilége du Roi, donné à Paris, le 6 ju[illegible] 1667, au sieur de Sainctyon, secrétaire du duc de Guise, et par lui cédé à Martin et Cramoisy, le 25 juillet suivant. L'enregistrement est du 13 décembre de la même année. Le titre énoncé dans le privilége, accordé seulement pour dix ans, est : « Mémoires « du duc de Guise, sur la conduite qu'il a tenue dans « son premier voyage de Naples. »

Un second privilége donné par les États-Généraux à Mabre Cramoisy seulement, et daté du 28 novembre 1667, lui permet le débit de cette édition pour quinze ans.

Les Mémoires sont divisés en cinq livres, et racontent l'entreprise du duc de Guise sur le royaume de Naples jusqu'à sa prison. Henri de Lorraine y parle lui-même avec beaucoup de noblesse et une grande apparence de franchise. Mais Sainctyon, qui a rédigé l'ouvrage, a prouvé qu'il ne méritait aucune confiance en publiant quelques années après : *Histoire du grand Tamerlan, traduite sur les originaux*. Paris, 1677; in-12. C'est un tissu de fables et d'anachronismes. L'auteur y suppose que Tamerlan, dont il n'a pas su que le nom véritable était Timour, a conquis la Chine et l'Egipte, qu'il protégeait les Chrétiens, etc. (1). On ne peut ajouter foi à un pareil auteur, que lorsqu'il est d'accord avec les autres historiens. Aussi Sainte-

(1) M. Hyacinthe Audiffret, art. Tamerlan, dans la Biographie universelle.

Hélène, intéressé à diminuer l'autorité des Mémoires de Guise, parce que son frère Cerisantes y est maltraité, a écrit pour prouver que Sainctyon en est l'auteur. Cette assertion se trouve réfutée dans les Mémoires de Trévoux (1). Sans entrer dans cette discussion, le savant père Griffet dit dans son Traité des différentes sortes de preuves, qui servent à établir la vérité de l'Histoire (2). « Ces Mémoires sont écrits avec beau-« coup de noblesse et de dignité; mais puisque ce « Prince était aussi romanesque dans ses écrits que « dans sa conduite, on peut fortement soupçonner « qu'il a quelquefois inventé ou exagéré les faits ou « les circonstances qui étaient à son avantage, d'autant « plus que ceux qui l'on connu à Naples ont été fort « surpris d'y trouver quelques particularités que tout « Naples aurait dû savoir, et dont ils n'avaient jamais « entendu parler. » On pourrait croire que Sainctyon s'est permis d'ajouter du sien aux matériaux qu'il a trouvés dans les papiers de son maître. Le judicieux M. de la Porte (3) croit cependant que les Mémoires de Guise portent tous les caractères de la vérité. La comparaison attentive que j'en ai faite avec ceux du comte de Modène m'a conduit plusieurs fois à une opinion contraire. Sainctyon annonce aussi dans le titre de son Tamerlan, qu'il a tiré son Histoire d'un excellent manuscrit et de quelques autres originaux (4), tandis qu'il a puisé ses contes dans sa propre imagination. Soria

(1) Décembre 1703.

(2) Liége, 1769, p. 182.

(3) Biographie universelle, XIX, 201, art. Guise.

(4) Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs, par M. Xavier Bérard. Paris, 1822.

observe avec raison qu'il n'était pas secrétaire du duc de Guise à Naples, où Jérôme Fabrani servait le Prince en cette qualité. Il n'avait donc pas été le témoin des événemens dont il rédigeait le récit; mais Soria observe encore que le stile du Tamerlan est fort inférieur à celui des Mémoires (1).

Cette édition, quoique assez belle, n'est point chère (2). Elle a cependant le mérite d'être la première, et toutes celles qui suivent l'ont copiée.

N° 2. Les Mémoires de feu M. le duc de Guise, publiés par Sainctyon (dont on a fait Saint-Yon), son secrétaire, précédés de son Éloge par le duc de Saint-Aignan. Cologne, Pierre de la Place, Hollande, Elzévir, 1668, 2 vol. petit in-12.

Premier volume, liminaires, quatre feuillets, dont trois contiennent l'Éloge; texte quatre cent-cinquante-huit pages; second volume, deux cent-quatre-vingt-trois pages (3). On voit, par l'inégalité de ces deux volumes, qu'ils ne font véritablement que deux parties d'un seul volume. Cette édition paraît n'être qu'une contrefaçon de la précédente. Cependant elle est recherchée, parce qu'on la place dans la collection des Elzévirs. Elle vaut de six à neuf francs, et s'est vendue jusqu'à vingt francs reliée en maroquin rouge à la vente de Chénier (4).

N° 3. Les Mémoires d'Henri de Lorraine, duc de Guise. Nouvelle édition. A Paris, chez la veuve d'Edme

(1) Soria, p. 329.

(2) Manuel du libraire, par Brunet. Paris, 1820, II, 139.

(3) Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs, par M. Bérard. Paris, 1822, 178 et 179.

(4) Manuel du libraire, II, 139.

Martin et Sébastien Mabre Cramoisy, 1681, avec privilége de Sa Majesté, grand in-12.

Ce volume n'est qu'une réimpression inférieure aux deux précédentes. Les armes du duc de Guise, qui sont au frontispice, n'y sont pas si bien gravées que dans l'in-4°. (n° 1.) L'Éloge et les Mémoires sont absolument les mêmes. On trouve à la fin un privilége du Roi pour trente ans, signé le 15 avril 1677, c'est-à-dire à la fin du privilége précédent, en faveur de Sébastien Mabre Cramoisy, imprimeur de Sa Majesté, et directeur de son imprimerie royale du Louvre. Ce privilége a été enregistré deux jours après, c'est-à-dire le 17 avril, sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris; et le 2 août 1681, Mabre Cramoisy en a cédé la moitié à la veuve d'Edme Martin. On lit ensuite la réimpression du privilége des États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, sous la date du 28 novembre 1667, sans prolongation des quinze ans. Le volume est terminé par un privilége de Laurens Lomellini, référendaire de l'une et l'autre signature de notre Saint-Père, régent de sa chancellerie, vice-légat et gouverneur-général en la cité et légation d'Avignon, et surintendant des armes de sa Sainteté en cet état. Ce privilége, daté d'Avignon le 27 janvier 1668, est donné pour sept ans à Mabre Cramoisy, imprimeur du Roi, à Paris.

J'avais un exemplaire de cette édition, qui portait la signature du célèbre La Fontaine, à qui il avait appartenu, et de qui il était passé à Jacques-Marie-Jérôme Michau de Montaran, conseiller honoraire au Parlement de Paris.

La Fontaine étant mort en 1695, a pu posséder ce livre pendant quatorze ans. Je l'ai offert à M. le

baron Walckenaer, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et de la société des Bibliophiles français, comme un témoignage de mon ancien attachement.

N° 4. Une autre édition in-12 de cet ouvrage a paru à Amsterdam en 1703.

N° 5. M. Petitot prépare une nouvelle édition de ces Mémoires; j'aurais désiré qu'il y joignît ceux du comte de Modène, qui sont infiniment plus rares; mais ayant su que cela n'entrait pas dans son plan, j'ai tâché d'y suppléer par cette édition, qui est du même format, et imprimée à peu près avec les mêmes caractères.

N° 6. Une traduction italienne de ces Mémoires, attribuée à Sainctyon, secrétaire du duc de Guise, a paru à Cologne en 1673, 1674 et 1675, en deux volumes in-12. Ils avaient déjà été traduits en anglais, Londres, 1669; et en allemand, Francfort, 1670.

N° 7. Suite des mémoires du duc de Guise, ou relation du voyage de l'armée navale de France au royaume de Naples, en 1654. Paris, 1682, in-12.

N° 8. Autre édition de cette suite. Paris, Michel David et Guillaume Crevier, 1687, in-12.

1670.

31. *Tarsia* (*Paolo Antonio de*), né à Conversano, dans le royaume de Naples, embrassa l'état ecclésiastique, et fut à Naples et en Espagne, où il publia : *Tumultos de la ciudad y reyno de Napoles en el anno* 1647. *Lean*, 1670, in-4°, très-belle édition. L'auteur composa cet ouvrage, dit-il, pour rectifier beaucoup d'extravagances rapportées dans d'autres livres sur cette

révolution; mais Soria (1) n'y a vu que beaucoup de flatteries.

1671.

32. Gio : Palazzo, dans son *Aquilæ Austriacæ pars secunda*, tome 8, p. 258, donne le portrait de Masaniello, celui du duc d'Arcos, vice-roi de Naples, et celui de don Juan d'Autriche, très-bien faits (2). Ce Palazzo ou Palazzi, historien médiocre, a publié en neuf volumes in-folio Maximo : *Monarchia occidentalis, scilicet aquila inter lilia, saxonica sancta sive Bavarica, Franca, Sueva, et vaga Austriaca, Romana*, etc. Venise, 1671-73. C'est l'histoire de l'Empire, depuis Charlemagne jusqu'à Léopold. Si la magnificence de l'édition, dit Tiraboschi, était une preuve de la bonté de l'ouvrage, on trouverait à peine une histoire comparable à celle de Palazzi; mais malgré tout le luxe de l'impression et la beauté des gravures, elle est tombée dans l'oubli (3).

1680.

33. Marguerite Léonard, fille de Frédéric Léonard, imprimeur du Roi, à Paris, épousa Primo Visconti, comte de San Majolo; elle eut entre les mains quelques Mémoires sur la révolution de 1647, écrits par le père Vincenzo-Maria Capece, dominicain, l'un des députés expédiés à Rome par le Peuple pour inviter le duc de Guise, et choisi ensuite pour confesseur par ce prince. Ayant trouvé ces Mémoires dignes d'être publiés, elle les traduisit en français, et les fit imprimer sous ce

---

(1) P. 586.

(2) Giustiniani, p. 166.

(3) Biographie universelle, XXXII, 398, art. Palazzi, par M. Weiss.

titre : « L'état de la république de Naples, sous le « gouvernement de Henri de Lorraine, duc de Guise. » In-12. Peut-être en 1680, selon Soria, (1) et en 1672, selon Drouet (2). Ce livre commence par la députation du peuple, dont je viens de parler, et finit à l'emprisonnement du duc de Guise. « Il contient, » dit la traductrice, « des particularités curieuses que « ce prince, dans ses mémoires, n'était pas obligé de « nous dire. » Par exemple, il ne parle point de ses efforts secrets pour se rendre maître absolu du royaume ; du chagrin qu'il ressentit d'être déclaré duc de la république napolitaine, et non pas roi ; des ordres qu'il donnait sous main de tuer quiconque s'opposait à ses desseins ; de son aversion pour la Cour de France et les Français, etc. : et l'on remarquera ici qu'un marchand lui ayant porté un drap brodé en fleur de lis d'or, pour lui faire un habit, il le jeta par terre et le foula aux piés, disant qu'il avait plus d'horreur pour les lis, que le diable n'en avait pour la croix ; il ajouta qu'il était né hors de la France sur un vaisseau, et qu'il avait été batisé dans le môle de Naples. Le père Capèce lui ayant observé avec douceur que les Français qui étaient présens pourraient être détachés de lui par de semblables discours, il répondit franchement : « Ne « vous mettez en peine de rien, mon père ; tous les « Français ne sont que des fous et des ivrognes. »

Drouet assure que cette traduction a été composée par le comte de San-Majolo, qui ne voulut la publier que sous le nom anagrammatisé de sa femme, Marie-Turge Loredan. C'est sous ce nom qu'a été publié cet

(1) P. 372.

(2) Supplém. aux hist. napol. de Lenglet, t. XI, p. 473.

écrit curieux qui prouve évidemment que les mémoires du comte de Modène, sont bien plus vrais que ceux de Sainctyon, attribués au duc de Guise.

1705.

Suite du n° 3. L'ouvrage d'Alessandro Giraffi, a été réimprimé à Ferrare en 1705, à Parme en 1714 et en 1718, enfin à Venise en 1733, in-12 (1).

1741.

34. Charles-Philippe Monthenault d'Egly, né à Paris, le 28 mai 1696 (2), ayant vu Charles de Bourbon, depuis roi d'Espagne sous le nom de Charles III, remonter sur le trône des deux Siciles, entreprit d'écrire l'histoire de ce royaume, qu'il publia sous ce titre : « Histoire des Rois des deux Siciles, de la maison « de France, contenant ce qu'il y a de plus intéressant « dans l'histoire de Naples depuis la fondation de la « monarchie jusqu'à présent. » Paris, 1741, 4 vol. in-12. L'auteur, après une courte description du pays dont il s'occupe, en commence l'histoire avec le onzième siècle, à l'invasion des Normands, et la termine à 1738, c'est-à-dire à la cinquième année du règne de Charles de Bourbon. Cet ouvrage, qui avait le mérite de l'à propos, reçut l'accueil le plus favorable, et n'en était pas indigne. Le stile en est pur, la marche claire et rapide; et les causes des événemens y sont développées avec une sagacité peu commune. Il essuya

(1) Soria, p. 306.
(2) Biographie universelle, XII, 574, art. Egly.

quelques critiques de la part de l'abbé Desfontaines; d'Egly lui répondit dans le journal de Verdun, juillet 1741, et fut admis cette même année à l'académie des inscriptions à la place de l'abbé Banier. Mais l'auteur, qui reconnaît avoir fait lire les trois premiers volumes de son ouvrage à Matthieu Egizio, savant Napolitain, qui était alors à Paris, n'en a pas moins fait des fautes assez graves que lui reproche Soria (1), mais qui n'ont aucun rapport à la révolution de 1647.

1748.

35. Négociations à la Cour de Rome et en différentes Cours d'Italie, de Messire Arnauld, abbé de Saint-Nicolas. 1748, 5 *vol. in*-12. Il avait été envoyé à Rome depuis l'an 1645 jusqu'en 1648, sous le pontificat du pape Innocent X. L'éditeur, auteur de la préface et des notes, est Paul-Denis Burtin, mort en 1755. On trouve dans cet ouvrage plusieurs lettres de Louis XIV, de la Reine régente et des autres Ministres de la Cour de France. (Bibliothèque historique de la France par le père Lelong. Paris, 1771. III, 101.)

1757.

36. Marguerite de Lussan est crue fille du prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, qui prit soin de son enfance, lui prodigua les témoignages du plus tendre intérêt, et lui permit de porter les armes de la maison de Savoie, (2); elle publia l'ouvrage suivant, qui fut

---

(1) P. 223 et 224.

(2) Biographie universelle, XXV, 446, art. Lussan.

attribué à l'abbé Baudot de Juilly: « Histoire de la der- « nière révolution de Naples, dans les années 1647 « et 1648. » Paris, 1757; 4 vol. in-12. L'italien Giustiniani (1) dit que cet ouvrage est écrit avec beaucoup de soin et de discernement.

1784.

37. Auguste-Théophile Meissner, romancier allemand, né à Bautzen en Lusace, l'an 1753, a publié *Masaniello*, en 1784.

1789.

38. Cet ouvrage a été traduit de l'allemand par Lieutaud, sous ce titre: « Masaniello, ou la révolution de Naples. » Paris, 1789, in-8°.

1790.

39. *Storia delle rivoluzioni, cospirazioni e sollevazioni più notabili, antiche e morderne, di tutti gl' imperi, regni, e republiche. In Venezia*, 1790, in-8°. C'est au tome V, page 157 de cet ouvrage qu'il est question de la révolution de 1647 (2).

1822.

40. Masaniello, ou huit jours à Naples, roman nouveau, par C. A. de F. traducteur des romans historiques de sir Walter Scott. Paris, chez Gosselin, 1822; 3 vol. in-12. Le traducteur est M. de Faucompré.

1824.

41. Lady Morgan, célèbre romancière anglaise, d'abord connue sous le nom de Miss Owenson, (3) a

---

(1) P. 165.

(2) Giustiniani, p. 166.

(3) Voyez la Biographie des hommes vivans; Michaud, 1818, art. Morgan.

publié cette année en anglais: « La vie et le siècle de Salvator Rosa », où elle parle fort au long de la révolution de 1647. On a imprimé la même année une traduction française de cet ouvrage en 2 vol. in-8°.

1825.

42. M. le comte Amédée de Pastoret a publié cette année à Paris, in-8°. « Le duc de Guise à Naples », ouvrage fort bien écrit, où les faits sont présentés d'une manière intéressante, et resserrés dans une narration claire et rapide. On a reproché seulement à l'auteur d'avoir fait jouer un rôle un peu trop important à l'amour de son héros pour Mademoiselle de Pons, ce qui donne quelquefois une forme romanesque à son histoire. Il paraît que le duc de Guise était surtout dominé par l'ambition, et que l'amour n'était chez lui qu'une passion secondaire. Voyez cependant à ce sujet les lettres qu'il écrivit à la Reine régente et au Cardinal Mazarin, le 26 février 1648.

43. Une tragédie anglaise jouée à Londres cette année, sous le titre de Masaniello, a mis cet événement sur la scène.

Manuscrits sans date.

44. *Agnello della Porta: causa di stravaganze nel tumulto di Napoli*, 4 volumes manuscrits.

45. *Caruso: Istoria del tumulto di Napoli*, manuscrit in-folio, (1).

46. *Francesco Capecelatro*, patrice napolitain, né à Nevano, fief de sa maison, peu éloigné de Naples, vers l'an 1596, fut mestre-de-camp sous le règne de Philippe IV, qui lui donna l'habit des chevaliers de Saint-Jacques, et le titre de marquis de Lucito. Soria, (2)

(1) Giustiniani, p. 166.

(2) P. 139.

rapporte les titres de plusieurs ouvrages de lui, imprimés et manuscrits, en vers et en prose; mais il ne fait pas mention de celui-ci qui appartient à notre sujet: *Diario de' tumulti del popolo Napoletano contro de' ministri del re, e della nobiltà*, 3 volumes manuscrits in-folio (1).

47. *Gio: Batista Piacente*: *Istoria del tumulto di Napoli*, 2 volumes in-folio manuscrits.

48. *Giuseppe Campanile: Istoria del tumulto di Napoli*, manuscrit in-folio.

49. *Governo del conte di Ognatte*, manuscrit in-4°, dont l'auteur ne se nomme point.

50. *Rinuccio Gentile da Scio: rivoluzione di Napoli*, manuscrit in-folio. L'auteur promet de n'écrire que la vérité, et il paraît avoir rempli son engagement.

51. *Giano-Enicio Eritreo*, dans sa *Pinacotheca virorum illustrium.*

52. *Bernardo Ricca*, dans ses journaux de Naples, de 1529 à 1663, manuscrits.

53. *Neapolis liberata, sive discursus juridicus politicus adversùs Julium Genuinum populi Prælatum: ejus asseclas, complices et fautores super seditionibus et tumultibus ab eis Nèapoli commotis*, manuscrit.

54. *Relazione de' tumulti occorsi nella città di Salerno dalli* 9 *del mese di luglio* 1647 *per gli* 11 *aprile* 1648, manuscrit.

55. *Altra relazione degli danni ed incendi seguiti dalla sollevazione del popolo della città di Salerno, e suoi casali*, manuscrit.

56. *Tractatus de republicà Neapolitanâ et Salernitanâ*, manuscrit.

---

(1) Giustiniani, p. 166.

57. Dépêches et lettres de François Duval, marquis de Fontenay-Mareuil (mort en 16..), écrites depuis le 27 janvier 1630 jusqu'au 28 janvier 1649, manuscrit in-folio (1).

58. Manuscrit in-folio composé de pièces originales en italien et en français, recueillies par les soins de M. le comte Amédée de Pastoret, dans les sources les plus authentiques. Il m'a permis de faire usage ici de quelques-unes de ces pièces qui feront sentir toute l'importance de cette collection.

N° 1. *Lettre au duc de Guise.*

Aujourd'hui un juillet 1647, (2) le Roi (Louis XIV), étant à Amiens et voulant gratifier et favorablement traiter le sieur Crescentini Fieschi, sur la confiance qu'il prend en la fidélité et affection qu'il a pour le service de cette couronne, Sa Majesté très-Chrétienne l'a choisi, ordonné et établi pour être et servir comme surintendant et administrateur général des biens, rentes, revenus, droits, fruits et autres choses généralement quelconques dépendant de la principauté de Piombino et de l'île d'Elbe (3), afin qu'ils ne dépérissent, et d'en rendre bon et fidèle compte à qui il appartiendra : mande et ordonne sadite Majesté aux gouverneurs et offi-

---

(1) Bibliothèque historique de France, par Lelong. Paris, 1771, III, 101; l'auteur fait écrire Fontenay-Mareuil en 1649, après l'avoir fait mourir en 1647.

(2) Le Roi avait couché le 16 mai à Amiens, d'où il fut coucher à Abbeville le 27 juillet. (Itinéraire des Rois de France, p. 131.)

(3) L'île d'Elbe et Piombino avaient été pris en 1646, par une flotte française. (Mémoires du comte Orloff, II, 91.)

ciers des lieux près de ce (*le mot est caché par la page suivante*), de faire reconnaître ledit sieur Fieschi, en ladite qualité de sur-intendant et administrateur général, en sorte qu'il en fasse les fonctions sans aucun empêchement. Pour témoignage de quoi sadite Majesté m'a commandé de lui expédier le présent brevet, qu'elle a voulu signer de sa main. (*Il n'y a pas de signature royale*; *mais le bas de la page est déchiré.*)

N° 2. *Continuation de relation avec instruction jointe à la lettre de M. de Fontenay, du 3 août* 1647. (1)

(Naples.)

Depuis la relation que j'ai envoyée le 12 juillet de ce qui s'était passé à Naples, les troubles y ont toujours augmenté; car encore que le vice-roi, par l'abolition de toutes les gabelles et par la concession de quelques nouveaux priviléges, ait pensé apaiser le peuple et le regagner, si est que cela ne lui a pas réussi; car il est demeuré dans les mêmes méfiances, se tenant toujours armé; il s'est encore fortifié par tous les quartiers de la ville, où il a mis quantité de canons, ayant ensuite pillé et brûlé les maisons de tous les partisans, et de plus de 300 personnes presque toutes de la noblesse : à quoi le vice-roi ne pouvant remédier, ayant perdu toute son autorité, il laisse faire au peuple tout ce qu'il veut, et sort rarement du château neuf.

(1) Il semble que cette lettre est adressée par M. de Fontenay, ambassadeur de France à Rome, à M. Fieschi, administrateur général à Piombino.

Le vice-roi de Sicile n'est pas mieux obéi; car le peuple de Palerme, ne se contentant pas de s'être fait décharger de toutes sortes d'impositions, demande à cette heure qu'on lui laisse la garde de la ville, et qu'on en fasse sortir tous les Espagnols.

Toutes les autres villes de ces deux royaumes, excepté Messine, ont suivi l'exemple des capitales, et s'étant soulevées, se sont aussi fait décharger de toutes sortes d'impositions. La Calabre et la Pouille sont tout en armes.

J'envoyai, aussitôt que j'eus avis de ce qui se passait, diverses personnes, tant à Palerme qu'à Naples, pour convier ces peuples d'achever ce qu'ils avaient si bien commencé, et se mettre en liberté, les assurant des bonnes intentions de Leurs Majestés, et que l'armée navale serait bientôt ici pour les secourir de tout ce dont ils avaient besoin.

Ceux de Naples ont aussi envoyé deux hommes en cette ville, qui m'ont assuré qu'ils étaient résolus de chasser les Espagnols et de se donner au Roi, pourvu qu'il voulût promettre de les maintenir dans leurs priviléges, demandant instamment que l'armée navale vînt le plus tôt qu'il se pourrait; à quoi j'ai fait les réponses que je devais, et j'attends de leurs nouvelles: de sorte que l'armée ne pourra jamais venir plus à propos, tous ces peuples témoignant de ne désirer autre chose; et il est certain que, sans cela, tous les manquemens qu'ils pourraient faire à l'avance contre eux-mêmes eussent toujours été attribués par eux et par tout le monde à ce qu'ils n'auraient pas été secourus à tems; faute de quoi ils auraient été contraints de plier et de s'accommoder avec les Espagnols : ce qui fait que tous les serviteurs que le Roi a ici, concourent à un même

sens, et jugent qu'il est très-important que l'on ne perde point de tems, et que l'armée s'avance et se présente le plus tôt qu'elle pourra à la vue de Naples.

Cela s'accommode aussi fort bien avec le peu de provisions que l'on a encore, que nous ne doutons nullement qu'il n'y soit remédié promtement du côté de la Cour, tant à cause des lettres que M. l'archevêque d'Aix (1) et moi avons déjà écrites, que de celles que nous écrivons maintenant par un exprès.

Et parce que ceux qui ont parlé de la part de ces peuples, ont toujours demandé qu'il fût envoyé des gens pour mettre pied à terre, s'il en était besoin; le Roi a choisi M. d'Estrades (2) pour cela, et a voulu qu'il lui fût mandé que laissant les deux places de Portolongone et Piombino suffisamment garnies, il s'embarquât avec ce qu'il aurait de reste.

S. M. a aussi commandé que la cavalerie demeurât où ledit sieur d'Estrades jugerait le plus à propos, en attendant de savoir si on en aurait besoin, auquel cas je demanderais au Pape la permission du passage, et toutes autres choses nécessaires.

Le Roi veut que M. d'Estrades soit considéré dans son armée comme une personne en qui S. M. a une entière confiance, tant pour son expérience et sa fidélité, que parce qu'il commande à toutes les troupes qu'elle a en Toscane.

---

(1) C'était Michel Mazarin, frère du cardinal. Il prit possession de l'archevêché d'Aix le 30 octobre 1645, et retourna peu de tems après en Italie, où il fut fait cardinal. Il était alors à Rome, et avait quarante ans. (Hist. de Provence. Paris, 1777, I, 201.)

(2) Godefroi, comte d'Estrades, né en 1607, fut nommé maréchal-de-camp en 1647. (Biogr. univ., XIII, 404, art. Estrades.)

Quand l'armée sera à la vue de Naples, si le vice-roi et le cardinal Filomarino qui en est archevêque, gagnaient tant sur l'esprit des peuples qu'ils les empêchassent de se déclarer, ce que l'on ne doit pas attendre, il semblerait nécessaire de faire savoir à ceux qui commandent à Naples et à tout le peuple aussi, soit par un trompette ou autrement, comme il sera trouvé plus expédient, que l'armée n'est pas venue en ces côtes pour faire la guerre ni profiter d'aucune chose, mais au contraire pour les aider à se mettre en liberté, maintenir leurs priviléges, et chasser les Espagnols qui les oppriment depuis si long-tems, sans que le Roi ait été porté à l'envoyer par aucun autre intérêt.

L'on juge qu'il serait aussi bien à propos de leur représenter qu'ils ne doivent pas se laisser persuader aux promesses du vice-roi, duquel, dans la rencontre présente, ils obtiendront toutes choses; mais qui ne leur seront pas plus observées que du tems de Charles V (1), lequel fit mourir plusieurs des principaux de la ville, après leur avoir pardonné;

Qu'ils ne doivent point laisser perdre une si belle occasion dans laquelle ils ont une armée à leur porte, assez forte pour leur aider à chasser les Espagnols, et les établir dans l'État qu'ils voudront prendre, tant à cause du grand nombre de vaisseaux et de galères qu'il y a, que des gens qu'on pourra mettre à terre;

Que les Espagnols qui connaîtront cela, et qu'une telle armée ne pourrait pas souvent revenir, et princi-

---

(1) Philibert de Châlons, prince d'Orange, nommé gouverneur du royaume de Naples par l'empereur Charles-Quint, fit condamner à mort un grand nombre de barons, après le retour de la paix. (Voyez les Mémoires du comte Orloff. Paris, 1825, II, 25.)

palement à cette heure que l'hiver approche, on ne travaillerait à autre chose qu'à les empêcher de prendre maintenant une bonne résolution et à les persuader de demeurer en l'état qu'ils sont, pour rendre le voyage de l'armée inutile, et les décréditer.

S'assurant bien qu'après cela leur armée navale viendra, et qu'ils les mettront bien aisément à une pire condition que celle où ils étaient par le passé, n'y ayant plus de milieu pour eux entre une entière liberté que les Français leur offrent, ou une servitude horrible qui leur sera imposée par les Espagnols.

J'ai cru devoir mander toutes ces particularités, parce qu'ayant écrit en ce même sens, il a semblé nécessaire que vous en fussiez averti, afin qu'il ne se trouvât point de diversité. Tout le monde espère que si l'on peut seulement obliger ceux qui gouvernent à écouter, la chose réussira heureusement, le commun peuple ayant une telle disposition au changement, qu'ils disent publiquement que si les Français venaient, ils ne mettraient point de balles dans leurs mousquets ni dans leurs canons.

Pendant que l'armée sera à la vue de Naples, il semble qu'il faudra aussi essayer de faire savoir en Sicile et en Calabre comme elle est arrivée, et les desseins que l'on a, attirant tous les gens du pays que l'on pourra, en leur donnant même de l'argent, étant certain qu'il les faut ménager, parce qu'en quelques endroits de la Pouille, ils y sont venus à de plus grandes extrémités contre les Espagnols, qu'à Naples même.

Que si toutes ces choses-là ne réussissent pas, ce que Dieu ne veuille, quelques-uns seraient d'avis que l'on essayât de prendre quelques postes plus ou moins éloignés de Naples, selon que la commodité du lieu ou la

facilité de se fortifier le permettrait, pour donner chaleur à ceux qui voudraient faire des nouveautés ; car ce peuple et la noblesse étant irréconciliables, et les Espagnols ne pouvant contenter tous les deux partis, on pourra sans doute espérer d'en avoir de son côté, et de porter la guerre par ce moyen-là dans le royaume, afin de le rendre, au moins pour un tems, inutile aux Espagnols.

Que si cela manquait encore, et que les lieus dont on se pourrait saisir, ne se pussent pas aisément maintenir; on croit que si M. d'Estrades, avec les mille hommes du régiment de Languedoc, qui viendront bientôt de Provence, jugeait avoir assez de forces pour faire entreprise de Porto Ercole (1), ce serait une chose très-utile, et qui semblerait à cette heure moins difficile qu'en aucune autre saison, cette place ne pouvant être aujourd'hui secourue d'aucun endroit, et tous les avis que nous avons assurant que la garnison y est très-faible.

L'on estimerait ce dessein plus avantageux que tout autre qu'on pût proposer, pour les raisons susdites; mais encore attendu que c'est celui de tous qui éloignerait le moins de Naples où il faut, et toujours, tendre, et avoir son but principal, comme le coup mortel des Espagnols : ce qui ne se fait pas dans un tems, se pouvant faire dans un autre; car les défiances qui sont aujourd'hui à Naples, ayant toujours été en augmentant depuis le commencement de la révolte, si elles ne sont pas encore à leur période, il ne serait pas impossible qu'elles n'y fussent bientôt après.

(1) Petite ville de Toscane, à une lieue au sud d'Orbitello. Il y a un bon château et un port presque rempli, défendu par deux forts.

Cependant je donnerai toujours les avis que j'aurai, tant à Piombino et Cività-Vecchia, où l'on enverra les prendre quand l'armée passera auprès, qu'en mer, des felouques qui seront dépêchées pour cela, suppliant M. le duc de Richelieu (1) et M. le grand-prieur (2) de faire la même chose, et de nous tenir avertis de tout ce que l'armée fera, et de tous les desseins qui se prendront.

Présentement il vient d'arriver des avis de Sicile et de Naples, qui portent que le peuple de Palerme a chassé les Espagnols, et se veut mettre en république; qu'à Catanes et en quelques villes de Sicile et du royaume de Naples, à Cosenza et à Catanzaro (3), on a crié la liberté; c'est pourquoi il ne faudra pas oublier d'envoyer vers ces quartiers-là, pour savoir si cela est vrai, et essayer d'en tirer quelque avantage.

Un homme, qui m'était venu trouver de la part de ceux de Naples, partira demain matin pour s'en retourner. Si d'aventure il était pris par quelque barque française, vous le ferez mettre sur-le-champ en liberté; il prendra le nom de Saint-Paul; il va pour porter ma réponse, et espère être de ceux qui viendront traiter avec vous. Vous n'y prendrez d'autre confiance que

---

(1) Armand-Jean du Plessis, par substitution au nom et aux armes du cardinal de Richelieu, son grand-oncle, était né le 3 octobre 1629, de François de Vignerot, IIe du nom, marquis du Pontcourlay, et de Marie-Françoise de Guemadeuc. Il avait perdu son père le 26 janvier 1646, et lui avait succédé dans la charge de général des galères, n'ayant pas dix-sept ans. (Dict. de la noblesse, par la Chenaye-Desbois. Paris, 1776, XI, 365.)

(2) Le commandeur des Gouttes, grand-prieur d'Auvergne.

(3) Ce sont deux villes de Calabre, Cosenza, capitale de la citérieure, et Catanzaro, résidence du gouverneur de l'ultérieure.

selon ce qu'il vous dira, et ne ferez que ce vous jugerez à propos; car je ne le connais pas, et n'ai nulle assurance de lui.

Je vous supplie de me mander qui demeurera dans Piombino pour commander en votre absence, et quel nombre d'hommes vous y laisserez; car c'est une chose très-importante que de la laisser en bon état. (*Sans signature.*)

N° 3. *Lettre du duc de Guise au cardinal Mazarin.*

Rome (1), 7 octobre 1647.

Monsieur,

Le sieur de Viviers rendra compte au Roi et à vous du sujet de son voyage. Son instruction contient tout ce que je puis écrire; c'est pourquoi, Monsieur, me remettant à lui et à ce qu'elle contient, il ne me reste qu'à vous témoigner le désir extrême que j'ai d'être, Monsieur,

Votre très-affectionné serviteur,

LE DUC DE GUISE.

P. S. Je vous envoie un mémoire de ce qui a été embarqué sur les vaisseaux espagnols que le grand-duc a eus de Naples.

(1) La copie manuscrite dit *Naples*; mais le duc de Guise n'arriva à Naples que le 15 novembre. Cette note fait voir seulement qu'il s'agit ici des affaires de Naples.

N° 4. *Lettre du cardinal Mazarin au duc de Guise.*

7 octobre 1647.

Monsieur,

Leurs Majestés (1) ont extrêmement loué votre zèle, lorsque je leur ai rendu compte de l'affaire dont M. votre frère le chevalier (2) m'a entretenu de votre part; voyant qu'en quelque lieu que vous soyez, le bien de leur service est toujours votre principale application.

Mais dans la rencontre dont il s'agit, elles croient ne pouvoir mieux correspondre à votre affection, qu'en modérant cette généreuse ardeur qui vous porte à leur en vouloir donner des témoignages si périlleux pour vous, et à prodiguer une personne de votre considération.

Et en mon particulier, je répondrais mal à l'honneur de votre amitié et me démentirais moi-même dans la profession que je fais d'être votre très-humble serviteur, si je ne vous en représentais librement, en cette occasion, ce que je crois être de votre plus grand avantage, qui sera, je m'assure, approuvé de tous vos amis et de vous-même quand vous y aurez réfléchi.

Je prendrai donc la confiance de vous dire en peu de paroles, que si ce que vous proposez était en tel état que vous pussiez être assuré d'y réussir, je serais

---

(1) La reine mère Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, et son fils Louis XIV, qui n'avait alors que neuf ans.

(2) Roger de Lorraine, chevalier de Malte, né le 21 mai 1624, avait servi au siége de Gravelines, en 1644. (La Chenaye-Desbois, VII, 580.)

le premier à vous conseiller de l'entreprendre, et Leurs Majestés seraient ravies de vous en faciliter l'exécution, non-seulement pour les avantages qui en reviendraient à cet État, mais aussi pour les vôtres propres que je vous puis assurer qui leur sont très-chers; et vous devez tenir pour constant qu'en ce cas, on vous donnerait toutes les assistances possibles, sans vous laisser manquer de quoi que ce soit qui pût dépendre d'ici.

Et dès à présent on écrit à M. le bailli de Valençai qui est dans l'armée navale du Roi, afin qu'il essaie de vous servir suivant les avis qu'il aura de vous; et au lieu que l'on hésitait à entretenir cet hiver des vaisseaux armés, on a résolu déterminément de faire cette dépense.

Mais à dire le vrai, il ne semble pas que le fruit soit encore mûr; et si la prudence veut qu'avant de traiter d'affairesavec un particulier, on considère ses sûretés, à plus forte raison les doit-on bien prendre avant que de s'engager avec une populace inconstante qui change du soir au matin.

Et Leurs Majestés ont d'autant plus d'intérêt à ne pas souffrir que vous vous sacrifiiez ainsi, que tout le blâme du mal qui vous pourrait arriver, rejaillirait sur elles, n'y ayant aucun qui crût qu'une personne qui tient le rang que vous tenez dans ce royaume, n'aurait eu garde de s'embarquer sans leur ordre dans une entreprise de cette nature; quoique cette considération ne les touche pas si fortement que celle de votre sûreté.

Enfin il vaut beaucoup mieux ne point tenter les choses, que de les hazarder et de les manquer; et quand aujourd'hui vous n'iriez point à Naples, il n'y va ni de votre réputation, ni de celle de cette couronne; mais si vous vous y engagez, et que vous n'y réussissiez pas,

c'est se décrier sans doute, et il en peut arriver beaucoup de préjudice à l'un et à l'autre.

C'est pourquoi je vous supplie de tout mon cœur de bien examiner toutes choses avec M. l'ambassadeur, lequel ayant de son côté des négociations sur le même fait, vous peut donner beaucoup de lumières pour les résolutions que vous aurez à prendre, vous conjurant au surplus de recevoir la franchise avec laquelle je vous écris, pour une marque certaine de la sincère et cordiale passion avec laquelle je suis, etc.

P. S. Il est encore une considération qui m'oblige à vous conjurer de bien prendre vos mesures, qui est qu'outre le péril de votre personne si ce peuple venait une fois à vous offenser par quelque violence (comme c'est chose qui n'est que trop à craindre dans le tumulte et l'agitation continuelle où il est), il se persuaderait alors aisément de ne se pouvoir plus fier de la France ni de vous; et les Espagnols ne manqueraient point d'en prendre avantage pour le porter (désespéré qu'il serait de toute prétention) à s'accommoder avec eux.

N° 5. *Articles proposés par les députés de la ville de Naples, à don Juan d'Autriche.* (1)

Le 21 octobre 1647.

Que don Juan d'Autriche continue tout ce qui a déjà été accordé au peuple par le vice-roi;

(1) Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne Philippe IV et d'une comédienne nommée Marie Caldérona, était né à Madrid en 1629; il avait donc alors 18 ans. Son père l'avait nommé grand-prieur de Castille, et l'envoya, en 1647, pour commander les troupes. (Biogr. univ., XXII, 85.)

Qu'il soit permis au peuple de faire deux châteaux dans la ville pour sa sûreté ;

Qu'il ne soit point obligé de désarmer ;

Que l'armée navale, le vice-roi, le visiteur et tous les gens de guerre s'en aillent dans vingt-quatre heures et que don Juan demeure seul pour gouverner ;

Que tous les prisonniers que les Espagnols ont faits sur le peuple, soient mis en liberté ;

Qu'enfin tous ceux qui l'ont trahi, et qui se sont retirés dans les châteaux, leur soient livrés pour en faire justice.

N° 6. *Lettre du marquis de Fontenay à Gennaro Annésé, capitaine-général du peuple de Naples.*

Rome, 22 octobre 1647.

Le père Jean-Thomas de Juliis que vous m'avez envoyé, m'a rendu les manifestes et imprimés que vous lui avez baillés, et m'a dit la charge qu'il avait, dont je me suis extrêmement réjoui, voyant par là que le peuple de Naples veut enfin penser sérieusement à se délivrer de la tirannie des Espagnols, sur quoi je me suis aussitôt résolu de dépêcher ledit père à M. le duc de Richelieu, qui commande l'armée navale du Roi, afin qu'apprenant par lui-même l'état auquel vous vous trouvez, et le désir que vous avez d'être assisté des armes de France, il fût davantage obligé de faire toute la diligence qui se pourra pour vous faire bientôt ressentir des effets de la protection de Leurs Majestés. Je vous puis assurer que le Roi et la Reine sont tellement disposés à vous donner tous les secours dont vous aurez besoin, qu'aussitôt que je leur eus donné avis des premiers mouvemens arrivés dans votre ville, ils com-

mandèrent que l'armée s'en vînt à Piombino, où elle a demeuré plus d'un mois, attendant de vous si vous n'en auriez pas besoin, et qui dans le voyage qu'elle y a encore fait depuis quelques jours, a levé deux fois l'ancre pour prendre la route de Naples; mais le mauvais tems l'ayant retenue, il semble que ç'a plutôt été afin qu'elle n'y allât point sans y être appelée, que non pas pour vous manquer au besoin, vous priant de croire, comme je vous en réponds par celle-ci, que ledit sieur duc de Richelieu a des ordres très-exprès de procurer votre liberté par toutes sortes de voies, et de vous aider à prendre l'établissement qu'il vous plaira et que vous jugerez le plus convenable pour le bien et avantage de votre ville et de tout le royaume ensemble.

N° 7. *M. de Fontenay à la république de Naples.*

Rome, 30 octobre 1647.

Messieurs,

Par la lettre que je vous écrivis le 28 de ce mois et que je donnai à don Giacomo Gallo, je vous renouvelai les assurances que vous aviez déjà eues par mes précédentes, des bonnes intentions du Roi et de la Reine pour le repos de votre ville et de tout le royaume. C'est, Messieurs, ce que j'ai pensé vous devoir confirmer par celle-ci, et vous dire comme j'ai reçu avec une joie extrême les deux lettres que vous m'avez envoyées, et les nouvelles de la résolution que vous avez prise de recourir à la protection de Leurs Majestés, laquelle n'ayant jamais été refusée à pas un de ceux qui en ont eu besoin, vous sera sans doute d'au-

tant plus volontiers départie, que le Roi y est davantage obligé pour l'affection que vous lui avez montrée en cette occasion, et pour la confiance que vous avez prise en la puissance de ses armes victorieuses. Vivez donc, je vous prie, en toute sûreté de ce côté-là, et soyez certains que la France n'épargnera rien de tout ce qui sera nécessaire pour vous délivrer de la tirannie des Espagnols, vous mettre en liberté de prendre telle forme de gouvernement qu'il vous plaira, et changer le siècle de fer dans lequel vous avez jusqu'ici vécu, en un vrai siècle d'or; vous assurant, Messieurs, qu'en conséquence de cela, j'ai encore aujourd'hui dépêché un courier à M. le duc de Richelieu, afin de l'avertir de tout ce qui se passe, et que laissant en arrière toutes autres choses, de quelque importance qu'elles puissent être, il aille vous secourir le plus promtement qu'il se pourra, à quoi n'ayant garde de manquer, puisqu'il sait bien que c'est la chose du monde que Leurs Majestés passionnent le plus, je vous proteste aussi qu'en mon particulier je n'omettrai jamais aucunes diligences que je jugerai nécessaires pour vous servir et vous faire paraître que je suis véritablement etc.

N° 8. *Lettre du roi (de France, Louis XIV), au duc de Richelieu.*

Mon cousin, l'état présent des affaires de Naples m'obligeant de contribuer de tout ce qu'il me sera possible au soulagement et à la liberté des peuples qui souffrent de grandes violences de la part du vice-roi et du général commandant l'armée navale d'Espagne qui les a attaqués par la voie des armes, j'ai jugé à propos de faire avancer mon armée navale à la vue de

leur ville, pour être promt à leur secours s'ils en ont besoin. Sur quoi je vous écris celle-ci par l'avis de la Reine régente, Madame ma mère, pour vous dire que vous ayez à porter sans aucun retardement, et à vous acheminer avec vos vaisseaux et galères à la vue de Naples, tant pour faire tout ce qui est contenu dans le pouvoir que je vous adresse, que pour exécuter tout ce que vous verrez dans une lettre particulière de mon cousin le cardinal Mazarin au sieur bailli de Valençai. Vous aurez donc à déférer entièrement à ses conseils et à ceux du commandeur des Gouttes, grand-prieur d'Auvergne, lesquels sont de leur côté informés de mes intentions. Et m'assurant que vous ferez en une occasion si importante, tout ce que je dois attendre de votre courage et de votre prudence, je prierai Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

N° 9. *Lettre de M. de Brienne* (1) *au duc de Richelieu.*

3 novembre 1647.

La lettre que je vous écrivis, il y a deux jours, par l'ordinaire, vous aura été aussitôt rendue que celle-ci; et vous ayant déjà mandé que vous sauriez, par les lettres de Mgr. le Cardinal, les intentions de Leurs Majestés qu'il a pris la peine de vous expliquer, j'ajouterai seulement un mot pour accompagner la lettre et le pouvoir du Roi, et vous dire qu'étant suffisamment instruit de

(1) Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, né à Paris en 1594, ministre des affaires étrangères, auteur de mémoires estimés.

toutes nos affaires, je n'ai qu'à vous prier de vous appliquer à l'exécution, et à nous faire savoir par tous les ordinaires, ce qui se passera, afin de soulager l'inquiétude qu'auront Leurs Majestés de l'événement d'une affaire si importante au bien de leurs sujets. Vous aurez les occasions assez favorables de faire paraître vos bonnes qualités. Pour moi, je les publierai ici avec joie, dès que vous aurez fait quelque grande action, digne de votre nom; car je veux vous témoigner que je suis etc.

N° 10. *Lettre du cardinal Mazarin* (1) *au duc de Richelieu.*

3 novembre 1647.

Le Roi ayant appris ce qui se passe à Naples depuis l'arrivée de don Juan d'Autriche, qui se prévalant de la confiance dans laquelle vivaient les peuples sur la foi de l'accommodement qui avait été arrêté entre le duc d'Arcos et eux, les a attaqués à l'improviste, menaçant de mettre cette opulente ville à feu et à sang; Sa Majesté qui, jusque-là, n'avait point voulu se mêler à toutes ces divisions qu'autant que les peuples lui en témoigneraient le désir, n'ayant pas même voulu faire paraître son armée navale sur ces côtes-là de toute cette année, a résolu enfin, voyant que le besoin ne peut être plus pressant, de ne pas tarder davantage à l'y envoyer sous le commandement de M. le duc de Richelieu, pair de France, et général de ses

(1) Il est clair que c'est la lettre annoncée par la précédente, quoique le nom du cardinal ne soit pas sur le manuscrit.

galères, pour offrir l'assurance de cette couronne à ces peuples, et les garantir ainsi de l'oppression que les Espagnols veulent leur faire subir. Et d'autant qu'il pourrait arriver que lesdits peuples, pour leur bien et pour leur sûreté, prissent la résolution de se soustraire entièrement à la domination Espagnole, et de faire l'acclamation d'un nouveau Roi qui pourrait être Sa Majesté, qui a déjà tant de droits et de justes prétentions sur le royaume, ou un prince de la famille Royale à qui Sa Majesté céderait volontiers ses droits et prétentions, et accorderait sa protection et celle de la France contre toute sorte d'ennemis, ou enfin tout autre prince qu'ils aviseront pour leur plus grand avantage; sadite Majesté a donné et donne par la présente, plein pouvoir au sieur duc de Richelieu, de traiter, à son nom, avec lesdits peuples, ou ayant-charge d'eux, arrêter et conclure les conditions tant de ce qui regarde la motion d'un Roi..... (1), que de tout ce qui peut échoir à négocier avec lesdits peuples sur cette affaire et sur toutes les autres, promettant foi et parole de Roi, de tenir, observer, confirmer, ratifier dans le tems promis, et exécuter ponctuellement et sur tous les points tout ce généralement dont ledit sieur Duc et lesdits Peuples, ou ayant-charge d'eux, auront conclu ensemble : et pour marque de la volonté de Sa Majesté, elle a signé les présentes de sa propre main, et fait cacheter de son sceau et contre-signer par moi son secrétaire d'Etat etc.

En cas de maladie ou de légitime empêchement dudit sieur Duc, sadite Majesté donne les mêmes pou-

(1) On n'a pu déchiffrer quelques mots.

voir et autorité de traiter et conclure sur les mêmes objets auxdits sieurs commandeur des Gouttes et bailli de Valençai conjointement, ou à l'un d'eux en l'absence de l'autre, et promet de ratifier et exécuter lesdites conventions comme si elles avaient été faites par ledit sieur Duc.

N° 11. *Lettre de M. de Brienne* (1) *à M. le bailli de Valençai.*

Monsieur,

Par l'ordinaire qui partit avant hier, je vous écrivis un mot fort succinctement des intentions de Sa Majesté pour faire retourner l'armée navale à la mer, et me remettais à ce que vous en avait mandé Mgr. le Cardinal, qui ayant différé de deux jours le départ du courier, j'ai reçu commandement de vous adresser la lettre du Roi portant ordre de faire le voyage avec M. le duc de Richelieu, et de l'assister de vos conseils. Et comme vous aurez une longue lettre de Son Eminence qui contiendra ce qu'ont de particulier les intentions de Leurs Majestés, et que vous verrez aussi ce qui est contenu au pouvoir de M. le duc de Richelieu, je n'ai rien de plus à vous écrire; seulement vous prier de nous donner avis de ce qui se passera; car on sera ici en inquiétude des événemens jusques à ce qu'on apprenne ce qu'on s'en doit promettre. Leurs Majestés ont une grande confiance en vous, et s'assurent sur votre bonne conduite. Pour moi, je continuerai, Monsieur, à vous dire que je suis etc.

---

(1) Je supplée ce nom qui ne se trouve pas dans le manuscrit, mais qu'annonce le n° 8.

N° 12. *Lettre du Roi à M. le grand-prieur d'Auvergne.*

Paris, 3 novembre 1647.

Monsieur le grand-prieur d'Auvergne, plusieurs considérations m'ayant fait désirer que mon armée navale retourne à la mer sur les côtes de Naples, pour être prête au secours de ceux qui en auront besoin, j'ai mandé à mon cousin le duc de Richelieu, de partir incontinent avec mes vaisseaux et galères. Je vous écris aussi cette lettre pour vous dire que vous ayez à faire le voyage avec mon cousin, et à l'assister de vos bons conseils dans l'exécution des affaires qui seront de mon service; et sachant que vous y avez, Monsieur, une grande affection, je veux croire que vous me la témoignerez en cette rencontre, et je prierai Dieu qu'il vous ait, M. le grand-prieur d'Auvergne, en sa sainte garde.

N° 13. *Une pareille lettre a été adressée par le Roi à M. le bailli de Valençai.*

N° 14. *Lettre du cardinal Mazarin au grand-prieur.*

3 novembre 1647.

Monsieur,

Vous verrez par la lettre du Roi, que Sa Majesté désire d'être servie de votre personne au voyage qu'elle a commandé de faire à M. le duc de Richelieu, avec toute l'armée navale aux côtes de Naples; et comme il y a lieu de s'en promettre quelque grand fruit, je ne

doute pas que vous ne soyez bien aise d'y contribuer pour avoir part à la gloire qui s'y peut acquérir. Je prendrai ici volontiers le soin de ce qui regardera vos intérêts en telle sorte que vous soyez de plus en plus persuadé que je suis etc.

N° 15. *Lettre du duc de Guise au cardinal Mazarin.*

Naples, 17 novembre 1647. (1)

Monsieur,

Ma présence ayant été jugée nécessaire pour maintenir le peuple de Naples, et par Monsieur votre frère le cardinal, et par Monsieur l'ambassadeur, je hazardai de passer en felouque au milieu de toute l'armée d'Espagne; et enfin, malgré la chasse que j'ai eue un jour et une nuit, de cinq galères, je suis heureusement arrivé, mais seul, toutes les autres barques n'ayant pu passer avec moi. J'ai trouvé tout ici dans un désordre et une telle confusion, que sans une puissante assistance, il est difficile de pouvoir réussir. J'ai été reçu dans un applaudissement merveilleux; et enfin, quelque peine qu'il y ait à régler les choses, j'espère de réussir heureusement, pourvu que votre excellence ait la bonté de m'assister puissamment et de me faire l'honneur de m'aimer et me croire comme je suis passionnément etc.

Le duc DE GUISE.

---

(1) C'est le jour même que le duc de Guise débarqua à Naples.

N° 16. *Le cardinal Mazarin à M. le duc de Guise.*

29 novembre 1647.

Monsieur,

Je reçus hier par votre courier la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 30 octobre, où vous me donnez part du choix que MM. de Naples ont fait de vous pour commander leur armée; et le même courier m'a appris que vous vous étiez depuis embarqué sur des felouques qu'ils vous avaient envoyées pour vous y rendre. Comme aucun de vos serviteurs n'aurait été assez hardi pour vous conseiller d'exposer votre personne aux hasards qu'elle y peut courir en beaucoup de façons, aussi, sachant que vous avez pris, de vous-même, cette généreuse résolution, on ne peut que se promettre de grands succès pour le bien de ces peuples et pour l'avantage de la France, de voir les affaires en de si bonnes mains, et un chef de votre qualité et de votre courage, à la tête de leurs troupes. Pour mon particulier, vous pouvez être assuré, Monsieur, que quand le service du Roi ne s'y rencontrerait pas comme il fait, votre personne m'est assez chère, et votre seul intérêt est assez considérable pour m'obliger à contribuer de tout mon pouvoir à vous faire donner toutes les assistances possibles de cette couronne, et vous fournir les moyens d'acquérir beaucoup de gloire. Vous avez commencé à sentir les effets de cette vérité à l'arrivée de l'armée navale, et la connaîtrez chaque jour de plus en plus. Cependant je vous prie de prendre entière confiance à MM. le bailli de Valençai et l'abbé

de Saint-Nicolas (1), comme vous pourriez la prendre en moi-même. Ils sont chargés de vous assister et soulager autant qu'il sera en eux, et je suis certain qu'ils s'en acquitteront avec beaucoup de zèle, et que leur service ne vous sera pas inutile en des affaires qui sont, de soi, très-épineuses.

N° 17. *Lettre du roi de France au peuple de Naples.*

29 novembre 1647.

Nous avons aussitôt ordonné à notre cousin le duc de Richelieu, pair de France et général de notre armée navale, que même, sans attendre aucun de nos vaisseaux et de nos galères qui ne pourraient pas sur-le-champ se remettre à la mer, pour avoir été maltraités de la tempête dans le dernier voyage, il se rende sans perdre de tems, avec le plus grand nombre de vaisseaux qu'il pourra sur vos côtes, et fasse suivre le reste aussitôt après, n'ayant pas voulu qu'il différât son départ jusqu'à ce que toute l'armée fût en état, de crainte que les ennemis ne profitassent de cet intervalle de tems pour vous serrer de plus près, et incommoder le passage de vos vivres par la mer que nous nous promettons que notre cousin rendra bientôt libre, et pourra vous assister en tout ce que vous trouverez bien de l'employer pour votre service.

---

(1) Henri Arnaud, abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers. C'était le fils de l'avocat et le frère du docteur en théologie. J'ai parlé plus haut de ses mémoires, imprimés en 1748.

Et comme nous avons informé..... (la lettre est interrompue en cet endroit. La suivante commence d'une manière si brusque, qu'elle pourrait bien n'être que la suite de la première. Toutefois, comme en les réunissant, le sens n'en paraît pas très-clair, on a préféré de les laisser séparées comme dans les minutes).

Et notre armée, sous la conduite de notre cousin, sur les instances que nous voyons que vous en faites par ladite demande du 26 octobre, afin que vous puissiez en être assistés en tout ce que vous trouverez bon de les employer, nos galères et le reste de nos vaisseaux étant demeurés à...... parce que nous avons jugé qu'ils vous seraient inutiles, et qu'après la retraite en Espagne de l'armée ennemie, le nombre que nous vous en envoyons suffira pour nettoyer entièrement la mer, et vous la rendre libre, en cas que les ennemis y eussent laissé quelques forces pour secourir les châteaux et incommoder le passage de vos vivres. Ainsi nos galères et vaisseaux se tiendront toujours prêts et en état de se rendre près de vous au premier mot que vous leur manderez d'en avoir besoin.

Et comme nous avons informé tout particulièrement le marquis de Fontenay, notre ambassadeur à Rome, de tous les bons sentimens que nous avons pour ce qui vous regarde, nous vous prions d'ajouter une entière confiance à tout ce qu'il vous fera savoir et dire de notre part, comme vous le pourriez faire à nous-même, et en son absence, de donner aussi même confiance au bailli de Valençai et abbé de Saint-Nicolas, conseillers de notre conseil d'état, qui auront le soin des mêmes affaires, et pouvoir d'en traiter conjointement ou séparément, selon qu'ils se trouveront. Nous nous remettons donc du détail de toutes choses

audit marquis de Fontenay, auxdits bailli et abbé, par le moyen desquels ledit ambassadeur vous fera paraître de plus en plus l'ardeur qu'il a pour votre bien et avantage, nous fesant part de ses bons avis et sentimens; et nous nous contenterons de vous assurer qu'en tout ce qui se passe, nous n'avons autrebut ni désir, que celui de votre plus grande satisfaction, de quelque façon qu'elle se rencontre et de voir en sûreté vos vies et vos biens, qui étaient l'objet de la convoitise de nos ennemis. Comme aussi qu'ayant recours à la protection de notre couronne, vous pouvez demeurer certains qu'elle ne vous manquera, et que son assistance sera proportionée à tous vos besoins; et que nous vous manderons sincèrement les conseils que nous jugerons les plus utiles pour votre conservation, grandeur et félicité, priant Dieu qu'il vous ait, mes chers et grands amis, en sa sainte et digne garde.

N° 18. *Le Roi au peuple de Naples.*

29 novembre 1647.

Louis, etc. Mes chers et grands amis, nous avons eu, il y a long-tems, grand sentiment des vexations insupportables que nous apprenions que vous fesaient souffrir les ministres et officiers du roi d'Espagne, et nous aurions dès-lors contribué volontiers de tout notre pouvoir à vous en délivrer, si nous n'avions appréhendé que vous-mêmes n'eussiez pu imputer à ambition ou désir de nous agrandir et d'étendre notre domination, ce qui, en effet, n'eût procédé que d'un pur mouvement de tendresse, et de la compassion que nous avions de vos maux. C'est la seule raison qui nous a empêché de

prendre plutôt part à ce qui s'est passé dans le mois de juillet entre vous et le duc d'Arcos, nous étant contenté de faire tenir la mer toute la dernière campagne à notre armée navale, afin qu'elle pût accourir plus promtement à votre secours, en cas que vous l'y eussiez appelée, sans vouloir jamais la faire paraître autrement en vos côtes, de crainte qu'il ne vous pût tomber dans la pensée que nous eussions dessein de nous prévaloir de vos diversions. Mais ayant appris, par le manifeste que vous avez fait imprimer le 17 octobre, le manquement de foi qu'ont commis les ministres d'Espagne à tous les accommodemens que vous aviez faits avec ledit duc d'Arcos, et que lorsque vous viviez dans une pleine confiance de l'exécution de vos traités, on vous a attaqués à l'improviste, et essayé de mettre votre grande et opulente ville à feu et à sang, sans distinction d'âge ni de sexe, ce qui vous avait obligés d'implorer l'assistance de tous Rois et potentats dans un si pressant besoin, et depuis de recourir, par votre déclaration du 26 du même mois, à la protection de notre couronne, qui n'a jamais manqué aux opprimés, nous sommes facilement entrés dans vos intentions et votre nécessité, et avons, de l'avis de la Reine régente, approuvé de ratifier la promesse qui vous a été faite de notre part par le marquis de Fontenay, conseiller de notre conseil d'Etat, et notre ambassadeur extraordinaire près de notre Saint Père le Pape, que nous vous secourrions de tout notre pouvoir, et assisterions de toutes les forces de notre royaume, sans prétendre autre avantage que la gloire dans le public, et le mérite près de vous d'avoir procuré votre liberté, et de vous y maintenir; c'est-à-dire avec la dépendance accoutumée au Saint Siége apostolique, ne doutant pas que

ce ne soit votre dessein d'y persévérer toujours, et même avec plus de démonstration de votre part qu'il ne vous a été permis d'en faire paraître pendant que vous étiez sous la domination de la couronne d'Espagne. Nous avons ordonné aussitôt à notre cousin, le duc de Richelieu, pair de France et général de notre armée navale, de se rendre en vos côtes avec ladite armée, pour vous délivrer de l'oppression que vous fesait celle des Espagnes. Mais il est arrivé que ceux qui la commandaient, ayant su la diligence que la nôtre apportait pour remettre à la voile, ont abandonné votre port, de crainte de pouvoir être engagés à un combat, et ainsi nous avons été privés de la satisfaction que nous eussions eue de défaire à vos ieux nos ennemis et les vôtres, comme nous avions lieu de l'espérer de la protection visible que Dieu, qui voit la sainteté de nos intentions pour le bien public, donne continuellement à nos armés. Nous avons pourtant cru ne devoir pas tarder à vous envoyer plusieurs vaisseaux, et pour cet effet, nous ordonnâmes aussitôt à notre cousin, le duc de Richelieu, pair de France et général de notre armée navale, de remettre promtement à la mer bon nombre de nos vaisseaux pour aller tenter de vous délivrer de l'oppression que vous fesait l'armée des ennemis, et vous assister en tout ce que vous trouverez bon de l'employer pour votre service. Il n'eut pas plutôt mis à la voile, qu'il fut accueilli d'une si furieuse tempête, qu'elle mit presque tous ses vaisseaux hors d'état de naviguer; mais la passion qu'il savait que nous avions de vous servir, l'obligeant à surmonter tout obstacle, le fit résoudre de laisser à Livourne et à Porto-Longone ceux qui avaient été plus maltraités de la mer, et se rendre sur vos côtes avec le reste, quoique pour

lors bien informé du nombre qu'avaient les ennemis. Vous avez été témoins oculaires de ce qui s'est passé, et comme quoi la disparité des forces n'a pas empêché que notre dit cousin n'ait chaque jour offert le combat, et fait tous efforts possibles pour le donner; qu'il n'ait pris, brûlé ou coulé à fond dix vaisseaux des ennemis, et qu'il ne soit entièrement demeuré maître du champ de bataille jusqu'à ce que, faute d'abri, dans une saison si orageuse, il fut pris d'un grand coup de vent, près de Sardaigne, qui dispersa tous ses vaisseaux et les jeta en pleine mer sans qu'ils pussent gagner Porto-Longone, où il leur avait donné rendez-vous à dessein de retourner à la charge aussitôt qu'il y aurait fait eau, dont il commençait un peu à manquer. Cet accident nous a d'autant plus touchés que nous nous étions promis de voir promtement votre mer nettoyée des forces ennemies. Et pendant que nous travaillons incessamment pour achever le dessein qui vous sera utile, et que nous fesons radouber à grande hâte tous nos vaisseaux pour retourner en plus grand nombre avec nos galères dans le mois prochain, nous avons jugé à propos de vous dépêcher en toute diligence le sieur du Plessis Besançon, conseiller en notre Conseil d'État, maréchal de nos camps et armées, et gouverneur de notre ville et château d'Auxonne, pour vous assurer plus particulièrement de la continuation de notre protection et de notre bienveillance, pour communiquer à notre cousin, le duc de Guise, les pensées que nous avons là-dessus, l'assister de ses conseils et consulter avec lui et avec vous les moyens de vous délivrer des Espagnols, et établir si solidement votre bien et votre liberté, de manière qu'ils ne puissent plus être ébranlés à l'avenir. Nous nous remettons donc du détail de toutes

choses audit sieur du Plessis Besançon, à qui nous vous prions de donner une entière confiance comme vous le pourriez faire à nous-mêmes, l'ayant tout particulièrement instruit de tous nos sentimens et intentions; et nous nous contenterons de vous assurer qu'en tout ce qui se passe, nous n'avons d'autre but, etc.

N° 19. *Lettre du marquis de Fontenay, au cardinal Mazarin.*

La dépêche de M. de Fontenay, que l'on déchiffre tant qu'on peut, est pour donner avis au Roi que le conseil des douze de la ville de Naples, à qui tout le peuple a fait serment, a dépêché un gentilhomme à M. de Fontenay pour lui dire qu'ils étaient résolus de se donner au Roi, s'il voulait s'obliger de les maintenir dans leurs priviléges, assurant que toutes les autres villes du royaume suivraient l'exemple de Naples.

Ils demandent que l'on fasse promtement avancer l'armée navale pour les aider à se défendre des Espagnols quand ils feront la déclaration.

Je n'ai pas voulu différer cette nouvelle à Votre Éminence.

N° 20. *Pouvoirs donnés par le Roi à MM. de Fontenay, bailli de Valençai, et Abbé de Saint-Nicolas.*

30 novembre 1647.

Le Roi ayant appris par le manifeste du très-fidèle peuple de Naples, du 1er du mois passé, en quelles misères et désolations l'avait réduit don Juan d'Autriche qui, se prévalant de la confiance dans laquelle vivait

ledit peuple sur la foi des accommodemens arrêtés avec le duc d'Arcos, les a attaqués à l'improviste, avec les forces des châteaux et de l'armée navale, et fait toutes sortes d'efforts pour mettre cette grande et opulente ville à feu et à sang; et ayant aussi vu par le même manifeste comme ledit peuple très-fidèle implore dans le pressant besoin qu'il en a, l'assistance de tous les Rois, Princes et Potentats de la chrétienté; Sa Majesté, touchée de compassion de leurs maux, et à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, d'immortelle mémoire, qui ont toujours été le refuge et l'appui plus certain des innocens opprimés, a résolu d'accorder audit peuple très-fidèle son assistance et protection royale, sans autre objet ni intention que de procurer la sûreté de leurs vies et de leur liberté, et de les garantir de la violente oppression qui leur est faite par les Espagnols: et pour cet effet, de l'avis de la Reine régente sa mère, elle a donné et donne plein pouvoir et autorité aux sieurs marquis de Fontenay, conseiller en ses conseils et son ambassadeur extraordinaire à Rome, bailli de Valençai, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et Abbé de saint Nicolas; pour, conjointement et séparément, en l'absence les uns des autres, traiter en son nom avec le très-fidèle peuple de Naples ou ceux qui auront charge d'eux, négocier, arrêter et conclure les conditions qui seront jugées à propos, réservant toutefois la reconnaissance et obéissance due au Saint Siége, leur donner promesse et assurance de la protection de cette Couronne, et de son assistance envers tous et contre tous; et généralement traiter de toutes sortes d'affaires qui pourront regarder ledit peuple fidèle et ledit royaume de Naples, signer avec eux tels traités et articles dont

il sera convenu, de même que si Sa Majesté y était présente en personne; promettant Sadite Majesté en foi et parole de Roi, d'observer et d'exécuter fidèlement tout ce qui aura été ainsi conclu, arrêté et signé entre lesdits commissaires, ou l'un d'iceux, et ceux qui seront choisis de la part du peuple, confirmer et ratifier le tout dans le tems qui aura été promis : et pour marque de la volonté de Sadite Majesté, elle a signé la présente de sa propre main, fait cacheter de son sceau secret, et contre signer par son conseiller secrétaire d'État, de ses commandemens et finances.

Fait à Paris, sous le sceau du secret, le 30e jour de novembre 1647.

Nota. Il faudra deux pouvoirs tout semblables, l'un pour M. le marquis de Fontenay, l'autre pour MM. de Valençai et Abbé de saint Nicolas.

N° 20. *Suite de la relation du duc de Richelieu, sur l'expédition de l'armée navale à Naples.*

. . . . (1) trois câbles, et avait été démâté par un abordage de son mât de beaupré et de son mât de misaine; que le navire, nommé le Saint-Paul, ayant perdu tous ses ancres et câbles, à la réserve d'un, avait été contraint, pour s'empêcher de faire naufrage et de donner sur des rochers dont il était fort près, de couper tous ses mâts; et qu'il y avait dans le port de Porto-Ferrajo un vaisseau qui se disait Flamand, que l'on croyait être chargé pour l'armée d'Espagne. Sur quoi le duc de Richelieu

(1) Le commencement manque.

manda au sieur de Montade qu'il pourvût à ce que l'on raccommodât, par le moyen du gouverneur de Porto-Ferrajo, ces deux navires, le plus promtement que faire se pourrait; et que s'ils ne trouvaient pas à Porto-Ferrajo les choses qui leur étaient nécessaires, ils fissent tout leur possible pour se mettre en état d'aller à Livourne, où ils se pourraient raccommoder avec plus de facilité, et où il envoyait un commissaire avec de l'argent pour faire faire les choses avec plus de diligence; et que lorsque ces deux vaisseaux se seraient raccommodés, ils reviendraient joindre l'armée à Porto-Longone (1), où ils trouveraient les ordres qu'ils auraient à suivre : que pour le navire de Porto-Ferrajo, qui se disait Flamand, quand même l'on reconnaîtrait qu'il fût ennemi, que l'on ne lui fît aucun acte d'hostilité pendant qu'il serait sous le canon de la ville, attendu que ce serait rompre la bonne intelligence dans laquelle on était avec le Grand-Duc (2); et le duc de Richelieu manda encore au sieur de Montade, qu'aussitôt ses ordres donnés, il se rangeât sous le pavillon parce que l'on ne voulait point perdre de tems, et que le vent, qui était propre pour suivre la route de Naples, l'empêcherait de sortir de Porto-Ferrajo. Cependant l'amiral, pour être plus en sûreté, leva l'ancre, et vint mouiller avec toute l'armée dans la baie de Piombino (3).

1er *décembre.*

Le vent s'étant rendu contraire à la route de Naples,

(1) Porto-Ferrajo et Porto-Longone sont les deux ports de l'île d'Elbe : tous deux sont bons, et ont des châteaux bien fortifiés.

(2) Ferdinand II, de Médicis, grand-duc de Toscane.

(3) Petite, mais forte ville de Toscane, à six lieues au sud-est de Livourne.

et l'armée manquant de câbles et d'ancres, le duc de Richelieu envoya en diligence à Livourne le commissaire-général pour en avoir, et remettre toute l'armée en bon état.

Le même jour, le sieur de Montade et le navire que l'on avait donné à M. de Bouffalini, vinrent rejoindre l'armée.

2 *décembre.*

Encore que l'on eût pourvu l'amiral de Portugal de quelques câbles, ancres et chaloupes, il ne laissa pas de s'en aller à Livourne pour se munir des choses qui lui étaient nécessaires, ne pouvant faire le voyage autrement; et comme les deux autres vaisseaux portugais fesaient mine de vouloir suivre l'armée, on leur conseilla de ne pas abandonner leur amiral, vu le besoin qu'ils avaient aussi bien que lui, de s'aller pourvoir des choses dont ils ne se pouvaient passer dans le voyage.

Depuis le 3 de décembre jusqu'au 12, il fit toujours très-mauvais tems.

13 *décembre.*

Les câbles et les ancres étant venus de Livourne, on en fit charger les tartanes qui étaient pour lors dans la baie de Piombino, pour les porter aux navires auxquels on les avait destinés.

14 *décembre.*

L'armée ne fut pas plutôt prête, et le vent bon, que l'amiral leva l'ancre et alla joindre à Porto-Longone une partie des vaisseaux qui y étaient, afin de partir ensemble. Sur les quatre heures du soir, toute l'armée

se mit à la voile, et prit la route de Naples. Nonobstant que les trois vaisseaux portugais ne fussent pas encore de retour de Livourne, et lesquels nous n'avons pas vus depuis; et pour les deux vaisseaux incommodés, le duc de Richelieu leur donna ordre de se mettre en état de servir au plutôt, et d'aller à Cività-Vecchia (1) pour y recevoir les ordres de monsieur le cardinal d'Aix; de sorte que notre armée n'était plus composée que de 24 vaisseaux de guerre et cinq brûlots.

15 *décembre.*

L'armée eut le vent favorable jusques à la nuit, pendant laquelle il se fit un grand calme.

16 *décembre.*

L'armée se trouva au matin à trente milles des îles de Ponce (2) et de Palmarola (3).

17 *décembre.*

L'on eut presque tout le long du jour calme, jusqu'à la nuit, qu'il se leva de grands vents.

Le mercredi 18.

L'on commença à découvrir les terres du golfe de Naples, et l'armée passa sur les dix heures du matin devant l'île d'Ischia, (4) d'où une felouque se mit

---

(1) Petite ville avec un bon port de mer, dans les États du Pape, à 14 lieues au nord-ouest de Rome.

(2) Ou Ponza. C'est la principale des cinq îles Ponces, situées à l'entrée du golfe de Gaëte.

(3) A quelques milles au couchant de l'île de Ponza.

(4) Elle a environ six lieues de tour, et n'est qu'à une lieue de la côte de Misène.

incontinent à la voile, et vint à l'amiral, où le patron dit au duc de Richelieu qu'il avait été envoyé dans cette île de la part du peuple l'avertir de la venue de l'armée du Roi dès qu'elle paraîtrait. L'on sut de lui que les ennemis tenaient tous les châteaux et toutes les forteresses du golfe; qu'ils avaient quarante-deux vaisseaux et vingt et une galères; que la plus grande partie des vaisseaux avait mouillé sous les forts de Castel-dell' Ovo (1), et de Castel-Nuovo (2); que le reste était dans le port de Baja (3), dans celui de Nisida (4), et dans celui de Castel-a-Mare (5), tous situés dans le golfe de Naples, incontinent après, ce patron remonta dans sa felouque, et partit en diligence pour aller porter au peuple la nouvelle de l'arrivée de l'armée du Roi, qui entra cependant dans le golfe de Naples et passa à la portée du fort de Procida (6), d'où il partit deux galères qui se retirèrent à voiles et à rames vers les ennemis. Plusieurs felouques napolitaines vinrent à l'amiral pour apporter des nouvelles, et entr'autres le.... de la marine de Pausilippe (7), qui dit que Monsieur le duc de Guise était sorti de Naples avec une armée de neuf mille hommes, et était allé prendre quelques petites places à dix ou douze milles de la

---

(1) Ou château de l'OEuf, destiné à repousser les attaques de l'ennemi du côté de la mer.

(2) Ou château Neuf, aussi construit pour la défense du port.

(3) Il n'existe à Baja qu'une rade ouverte.

(4) Petite île sur la côte du royaume et à l'ouest de Naples. Elle a un petit port appelé *Porto Pavone*.

(5) Ville avec un bon port et chantier de la marine, à 6 lieues de Naples.

(6) Capitale d'une petite île près de celle d'Ischia.

(7) Colline célèbre située le long du bassin de Naples.

ville, qui tenaient pour les Espagnols; et qui ayant remontré au duc de Richelieu la nécessité de poudre dans laquelle était le peuple de Naples, il lui en fit aussitôt délivrer dix-huit barils qui étaient tout ce que pouvaient porter leurs felouques.

Sur les deux heures après midi, l'armée mouilla à une portée de canon de celle d'Espagne et des châteaux qui tirèrent trente ou quarante volées de canon sur nos vaisseaux. L'armée ne fut pas plutôt à l'ancre que le duc de Richelieu fit assembler le conseil de guerre où, après plusieurs propositions faites, le combat fut résolu d'une commune voix, le long du bassin de Naples, pour le lendemain matin, si le même vent continuait, et que l'on irait à la portée du pistolet des ennemis, faire les décharges des canons et de la mousquéterie; qu'à la faveur de la fumée et du feu, l'on tâcherait de faire passer les brûlots pour aborder les galions d'Espagne; et que si l'amiral le jugeait à propos, il ferait signal à toute notre armée pour mouiller près des vaisseaux ennemis et les aborder; que l'on n'irait que par le vent qu'il fesait pour lors, et qui, en nous portant sur l'armée ennemie, nous en pourrait retirer, afin de ne demeurer pas exposés sous les canons des forteresses, où il y en avait 40 pièces en batterie. Les ordres furent donnés pour le combat. Le sieur Dumez, vice-amiral, et le sieur Garnier, devaient tenir la droite de l'amiral avec leurs escadres; et le sieur de Montade, contre amiral et le sieur Duquesne (1) aussi, avec leurs escadres, la gauche.

(1) Abraham Duquesne, un des plus célèbres héros de la marine française, né en 1616. Il était l'ennemi juré des Espagnols. Voyez son article dans la Biographie universelle.

Sur le soir, le père Tomaso de Juliis apporta une lettre de M. de Guise, par laquelle il priait que l'on lui envoyât de la poudre dont il manquait, et quatre pièces de canon. A l'instant, on lui fit délivrer 36 barils de poudre, et on lui dit que pour les canons, il n'avait qu'à envoyer un homme pour les recevoir, et une barque propre à les charger, et qu'aussitôt on lui ferait délivrer, parce qu'alors il n'y en avait point dans notre armée.

19 *décembre.*

Le jeudi 19 décembre, l'armée se mit à la voile au point du jour pour combattre les ennemis suivant la résolution prise le jour précédent; mais le vent ne s'étant point trouvé bon pour se pouvoir dégager de dessous les forts après le combat, elle remouilla à l'ancre au même lieu, où elle était toujours à portée du canon des forts, qui tirèrent une grande quantité de coups.

Plusieurs capitaines du peuple vinrent faire compliment au duc de Richelieu, et lui témoigner la joie qu'ils avaient de son arrivée, le suppliant de permettre que le sieur Blondel (1), ingénieur de la marine, fît une descente à terre, pour leur tracer quelques fortifications qu'ils avaient envie de faire contre les ennemis. Ils apportèrent au duc de Richelieu quantité de présens de fruits et de confitures, qu'il reçut après leur avoir fait ses libéralités, et leur avoir témoigné qu'il avait ordre du Roi de faire tout ce qu'ils souhaiteraient pour leur liberté et pour leur service.

Il arriva à l'amiral un gentilhomme de la part de M.

(1) C'est peut-être le fameux architecte François Blondel, né en 1617. Voyez son article dans la Biographie universelle.

de Guise, qui fut envoyé pour prier le duc de Richelieu de lui donner de la poudre et quatre canons. Le duc de Richelieu donna ses ordres pour lui fournir la poudre qu'il demandait, et l'assura qu'il en avait déjà fait délivrer quarante barils, qui étaient tout ce que leurs felouques pouvaient porter; et que, pour les canons, il les aurait déjà reçus si l'on eût eu une barque propre pour les porter à terre.

Le sieur abbé de Basqui, romain, qui avait été envoyé de Rome à Piombino par Monsieur le Cardinal d'Aix (1), pour s'embarquer sur les vaisseaux comme il fit, et traiter avec MM. de Naples, lorsqu'on y serait arrivé, passa dans la ville pour savoir l'état de leurs affaires.

Sur le soir, l'ambassadeur de France à Naples, nommé de Ferro, vint assurer le duc de Richelieu de sa fidélité pour le service du Roi; lui dire l'état des affaires de Naples, et l'avertir qu'il y avait dans le port de Castel-a-Mare, qui est dans un enfoncement du golfe, cinq galères et cinq vaisseaux ennemis, dont il y en avait trois de guerre et deux marchands, tous chargés de blé pour l'armée d'Espagne et les forteresses.

Le 20 décembre.

Le vent étant propre pour aller aux ennemis, l'armée se mit à la voile une demi-heure avant le jour, et lorsqu'elle y fut, et que le jour commença de paraître, le vent se changea tout d'un coup, ce qui fit prendre résolution, attendu que pour lors on ne pouvait rien faire

(1) Michel Mazarin; il mourut à Rome, le premier septembre 1648, à l'âge de quarante et un ans. (Histoire générale de Provence. Paris, 1777, I, 201.)

à cette armée, d'aller prendre les cinq vaisseaux qui étaient mouillés sous la ville de Castel-a-Mare, dans laquelle on fesait moudre tous les blés de l'armée d'Espagne, et des forteresses, et qui, pour cette considération, était de grande importance au peuple.

Pendant que l'armée y fesait sa route, il parut un brigantin ennemi qui sortait de l'armée d'Espagne, et qui fut pris par la barque longue du sieur chevalier Paul (1). Le capitaine fut tué d'un coup de pierrier que la barque longue lui tira en l'abordant, et ce brigantin fut trouvé armé de vingt hommes qui avaient reçu ordre d'aller en diligence à Castel-a-Mare, pour en faire sortir les galères et les vaisseaux qui y étaient. Lorsque notre armée en approcha, il en sortit cinq galères qui essuyèrent quelques coups de canon de nos vaisseaux, et se retirèrent sous la forteresse de Castel-dell' Ovo. Le duc de Richelieu envoya ordre au sieur Dumez, commandant le Vice-Amiral, et au sieur Garnier, chef d'escadre de Provence, d'aller combattre ces vaisseaux avec leurs escadres. Tout le reste de l'armée n'y pouvant pas aller, parce que le lieu en étant trop étroit, on eût été contraint de s'aborder l'un l'autre sans pouvoir combattre, le calme et la nuit étant proches, obligèrent notre armée de mouiller à l'entrée de Castel-a-Mare, et de différer le combat jusqu'au lendemain.

Il passa pendant la nuit une galère qui venait de Naples, laquelle entra dans Castel-a-Mare, et en sortit deux heures après.

(1) Fils d'une lavandière de Marseille. Sa mère allait au château d'If, sur un bateau, l'an 1577, lorsqu'elle le mit au jour. Paul de Fortia, seigneur de Pilés, gouverneur du château, le fit batiser et lui donna son nom. L'enfant n'en eut pas d'autre. Voyez l'histoire de Provence, par l'abbé Papon, IV, 772.

Le 21 décembre.

Les sieurs Dumez et Garnier furent à la voile deux heures avant le jour, pour gagner l'avantage du vent; et quelque tems après, l'amiral tira un coup de canon pour y faire mettre l'armée. A la pointe du jour, l'on découvrit de l'autre côté du golfe, à vingt milles de l'armée, l'Amiral et le Vice-Amiral, déjà suivis de quatre galions, qui s'étaient levés la nuit de dessous les forteresses de Naples, et qui témoignaient de faire tout leur possible pour se mettre à la mer, et pour joindre, en passant, une partie de leurs vaisseaux que les galères avaient tirés hors du port (ou de la rade) de Baja. L'on tint conseil à l'Amiral pour savoir si l'on quitterait les cinq vaisseaux que l'on allait attaquer, dont la prise ou la ruine était certaine, pour donner chasse à l'armée ennemie. Il fut résolu que l'on exécuterait le premier dessein, attendu que si l'on eût donné chasse à cette armée, on ne l'eût pu joindre de tout le jour, et que, pendant la nuit, elle eût pu faire une fausse route, et ainsi se garantir de la poursuite de notre armée, outre que les vaisseaux qui étaient à Castel-a-Mare, et qui portaient quantité de vivres pour l'armée d'Espagne, n'eussent pas manqué pendant que nous eussions chassé ladite armée, de se retirer sous les châteaux de la ville, et d'y décharger tous les blés dont ils étaient chargés. L'on envoya à ces cinq vaisseaux et à la ville de Castel-a-Mare, le sieur Paul dans une felouque, pour les sommer de se rendre. Ils tirèrent sur lui, et l'obligèrent de s'en revenir. Alors les sieurs Dumez et Garnier approchèrent avec leurs escadres, composées de neuf vaisseaux de guerre et un brûlot, commandés par les sieurs de la Chasserye, de Lalande, de Ménillet,

de Villemolin, de Vieux-Marché, de Ciret, et de Lescluseau; et lorsqu'ils firent force de voiles, les ennemis tirèrent sur eux quantité de coups de canon, des vaisseaux et de la ville, ce qui n'empêcha pas les nôtres d'aller mouiller l'ancre à portée de mousquet de leurs vaisseaux et de la ville. On commença de faire grand feu de part et d'autre; les ennemis, favorisés de deux batteries de canon qui étaient à terre, se défendirent long-tems avec beaucoup d'opiniâtreté; mais enfin les nôtres battirent si rudement leurs vaisseaux, que ceux qui les commandaient les voyant percés à jour par la quantité de coups qu'ils reçurent sans cesse pendant deux heures, et jugeant, par le monde qui leur avait été tué, qu'ils ne pouvaient plus tenir, et que tous leurs efforts seraient inutiles, jetèrent à terre ce qui leur restait de soldats et de matelots, et mirent le feu à leurs navires pour empêcher qu'ils ne tombassent entre nos mains, et que nous ne profitassions de leur défaite. Dès que l'on vit ces vaisseaux en feu, l'on envoya des chaloupes qui en retirèrent un, démâté de son mât de devant, qui n'avait point encore été endommagé, et le remorquèrent jusques aux nôtres, qui battaient cependant la ville en ruine, et tiraient sur de la cavalerie qui avait paru à terre, et qui était venue pour défendre cette place en cas que l'on y voulût faire une descente, ou que le peuple y fût venu pour la prendre, ainsi qu'il l'avait promis. Il y avait dans cette rade cinq vaisseaux; savoir, trois de guerre et deux marchands, dont l'un a été pris, et s'est trouvé avoir vingt pièces de canon, et rempli de 4000 charges de blé; et l'autre fut coulé à fond par les ennemis, ou par les coups de canon que l'on leur donna. Des trois navires de guerre qui se sont brûlés, l'un était armé de

42 pièces de canon, l'autre de 38, et le dernier de 26, tous chargés de quantité de munitions.

Nous n'avons perdu, dans ce combat, que 20 ou 25 hommes, entre lesquels il n'y en a aucun autre de marque que le sieur de la Chasserye, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, qui fut tué d'un coup de canon, et qui a été extrêmement regretté de tout le monde, à cause de sa valeur et de sa grande expérience dans la marine.

L'on envoya encore une fois sommer la ville de se rendre, et on leur cria que c'était de la part de la république de Naples. Mais quand les nôtres firent approcher la felouque, ils tirèrent sur elle une vingtaine de mousquetades de dessus le port, et tuèrent un capitaine et un matelot.

Le 22 décembre.

Sur les trois heures après minuit, le nommé Pagault, capitaine d'un brûlot, qui avait été contraint par la perte d'une ancre, de se tenir à la voile pendant la nuit, donna avis à l'Amiral que l'armée d'Espagne venait vent en poupe sur la nôtre. Aussitôt l'on en vit les feux, et notre Amiral tira un coup de canon pour faire mettre toute notre armée sous la voile, où elle se trouva à la pointe du jour, à l'exception du sieur Dumez, à qui le duc de Richelieu, envoya ordre de faire brûler le vaisseau marchand chargé de blé que l'on avait pris le jour précédent, puisqu'étant démâté, l'on ne pouvait l'emmener ni le conserver, ce qu'il fit incontinent, et vint rejoindre notre armée qui cependant ayant reconnu celle des ennemis, fit force de voiles pour lui gagner le vent.

L'Amiral d'Espagne n'ayant pu être suivi que de son Vice-Amiral, de cinq vaisseaux de guerre et de son brûlot, les autres étant demeurés au-dessous du vent, notre armée, avec une vitesse merveilleuse, se mit au milieu, et ainsi sépara celle des ennemis en deux. Un de nos vaisseaux, nommé le Soleil, se trouva le premier près du Vice-Amiral des ennemis, commença avec lui le combat, et d'un des premiers coups qu'il tira, lui abattit son pavillon. Le sieur Garnier s'étant rencontré entre deux navires des ennemis, les combattit furieusement de son canon et de sa mousquèterie pendant une heure à portée du pistolet, et les maltraita tellement qu'il les mit hors de combat, et en contraignit un de se retirer vent arrière vers leurs galères, qui ne purent pas l'empêcher de couler à fond à la vue de notre armée, qui cependant ayant les ennemis aux deux côtés, combattit de tout son canon et de sa mousquèterie, et fesant tant de feu de toutes parts, qu'à peine pouvait-on reconnaître les vaisseaux.

L'Amiral d'Espagne se trouvant sur le vent avec son Vice-Amiral, quatre autres navires de Dunkerque et un brûlot, et voyant qu'il lui était impossible de rejoindre le corps de son armée sans traverser la nôtre, passa sous le vent de notre Amiral, à portée de mousquet, fesant en même tems passer son Vice-Amiral avec un brûlot au-dessus du vent, à portée du pistolet, les quatre navires de Dunkerque se tenant au milieu, nonobstant quoi notre Amiral se résolut d'aller chercher l'Amiral d'Espagne au milieu de ses six navires qui l'accompagnaient, pour l'aborder, ce qu'il esquiva en largant, se contentant de faire feu de toute son artillerie et de sa mousquèterie, ainsi que tous les autres navires qui étaient avec lui, pour donner lieu au Vice-Amiral

d'Espagne, d'attacher son brûlot à notre Amiral, ce qu'il eût pu faire, vu qu'étant au milieu des six navires, nous nous en fussions garantis difficilement, parce que nous ne l'eussions pas pu voir à cause du feu et de la fumée, ce que le sieur chevalier Paul, l'un des matelots de l'Amiral, ayant reconnu, il se mit entre le brûlot de notre Amiral, lequel délivré de ce danger, n'eut pas de peine à faire fuir l'Amiral d'Espagne et le reste de sa suite, qui ne se pouvait sauver d'une perpétuelle infamie d'avoir pris la fuite si promtement devant notre Amiral seul, sinon en disant que c'était pour rejoindre le reste de son armée, qui était sa plus nécessaire manœuvre. Mais enfin il a fui visiblement l'abord, en mettant toutes ses voiles au vent; et comme il était proche de ses forteresses, il l'empêcha plus facilement.

Pendant le combat, tous les capitaines de notre armée battirent tellement les vaisseaux qui s'opposèrent à eux, qu'ils les contraignirent de plier, et l'on remarqua que les ennemis esquivèrent toujours l'abordage, tant du sieur de Montade, que du sieur de Bassompierre, Gabaret, et de quelques autres.

En cette occasion, le sieur de Launay Razilly a donné des preuves de son courage et expérience; et se sont signalés en outre les sieurs chevaliers de la Rochefoucault, de Leusseraye, de Rodes, de la Marthe, de Hautefeuille et de la Chesnaye, tous capitaines, qui n'ont pas laissé de s'embarquer, bien que leurs vaisseaux eussent été désarmés à Toulon, comme aussi le sieur d'Hocquincourt; le sieur chevalier de Boisdauphin, le sieur baron....., le sieur de Salasse, gentilhomme de son Éminence, le sieur de Bouchetière, le sieur de la Follaine, le sieur de Lonchamp, écuyer du duc de Richelieu, et plusieurs autres volontaires. Nous n'avons

eu dans ce combat que 120 hommes tant morts que blessés. Entre les morts se sont trouvés le sieur de Millang, enseigne au régiment de Provence, et le sieur Ricairville, volontaire sur le vaisseau de la Ferrière.

On a su de Naples que du côté des ennemis il y avait eu plus de 700 hommes de tués, sans un grand nombre de blessés; qu'outre le premier vaisseau coulé à fond à la vue de l'armée, il y en avait eu deux autres qui avaient coulé bas, l'un en se retirant vers Baja, et l'autre sous les châteaux, dont l'un ne voyait plus que le haut de ses mâts, et que le reste de leurs vaisseaux avaient été fort endommagés.

Sur le soir, le vent s'étant rafraîchi, les deux armées se séparèrent et se tinrent sur les bords dans le golfe jusqu'à la nuit que les ennemis qui n'étaient éloignés de leurs forteresses que d'une lieue, s'y retirèrent. La nôtre ne la pouvant suivre à cause de la nuit et du vent traversier de la côte, fut contrainte de sortir hors du golfe, parce qu'il était impossible de s'y tenir sur les bords pendant le mauvais tems, et que nous n'avions point de port ni de rade assurée pour y mouiller, toutes les forteresses tenant pour les ennemis.

Le 23.

L'Amiral se trouva au matin près de l'île d'Ischia, à l'embouchure du golfe de Naples, avec quatre navires seulement, les autres étaient éloignés par le mauvais tems qu'il avait fait la nuit. Il en alla joindre une partie, et se mit en panne pendant une bourasque de vent qui vint pour atteindre le reste là. Comme l'on vit que le mauvais tems continuait, l'on résolut de s'aller mettre à l'abri de l'île de Ponce; mais le vent s'étant changé

pendant la nuit, l'armée retourna vers le golfe de Naples.

Le 24.

L'on découvrit deux navires à la mer, qui fesaient la route de Naples, sur lesquels, en chemin fesant, l'on fit force de voiles jusques au soir.

Le 25.

Quatre vaisseaux ennemis parurent à la moitié du golfe, que les galères remorquaient sous les forteresses. L'on sut que c'était l'Amiral de Naples, de cinquante pièces de canon, et un autre de trente-six pièces, qui escortaient deux vaisseaux marchands, chargés de blé, qu'ils avaient amenés de la Pouille pour l'armée d'Espagne.

Sur quelques brouilleries fomentées par les ennemis dans la ville de Naples, un homme se disant député du peuple, vint trouver le duc de Richelieu pour savoir si c'était la volonté du Roi que M. de Guise fût chef de la République, et prît la qualité de Duc, avec le commandement absolu; que ce procédé était contraire au premier article du traité qui avait été fait avec M. de Fontenay; que ce n'était point l'intention du peuple, et qu'il n'en avait point d'autre que de se mettre en liberté, et de se la conserver.

Le duc de Richelieu répondit à ce député, que le Roi avait envoyé son armée navale au peuple et à la République de Naples, pour faire précisément ce qu'elle jugerait le plus à propos pour son établissement et sa conservation, sans autre intérêt que de la protéger et de la servir contre ses ennemis; que l'on ne reconnaîtrait

pour général que celui que la République aurait établi; que l'armée du Roi la maintiendrait contre tous ceux qui voudraient aller au contraire; et pour assurance de cette vérité, le duc de Richelieu lui donna la main de la part du Roi, qu'il serra deux fois fortement, et qu'il baisa deux fois en signe de satisfaction.

Le sergent-major d'un corps d'armée de 4000 hommes du peuple, commandé par le sieur de Cérisantes (1), vint à l'Amiral, et assura que le lendemain cette armée serait devant Castel-a-Mare pour la prendre. Il pria le duc de Richelieu de favoriser ce dessein, en fesant approcher l'armée navale de la ville, s'il se pouvait, et de lui fournir de la poudre, des mèches et des balles, ce qu'on lui promit.

L'on envoya le capitaine Jacques Lebeau à Naples, dans une felouque, pour reconnaître l'armée ennemie.

Sur le soir l'on vit deux vaisseaux à la mer, qui prenaient la route de Naples.

Le jeudi 26.

Ces deux navires parurent à la pointe du jour, à douze ou quinze milles de notre armée qui leur donna chasse incontinent. Quatre galères tâchèrent de passer aux deux côtés de notre armée pour les aller remorquer à cause du calme, et tirèrent de loin plusieurs coups de canon pour leur faire signal de fuir; mais soit que l'un de ces vaisseaux n'entendit pas les signaux, ou qu'il crut que notre armée fût celle d'Espagne, il ne se mit

---

(1) Marc Duncan de Cérisantes, né à Saumur, en 1600, d'un gentilhomme écossais, était à la fois officier dans les troupes napolitaines, et agent de France. Voyez l'article Cérisantes, dans la Biographie universelle. VII, 537.

point en état de fuir, et fut aussitôt investi par les nôtres qui le prirent. Le capitaine se trouva être Flamand, fut amené à l'Amiral, et confessa que son vaisseau était chargé pour les ennemis, et qu'il y avait dedans quatre mille charges de blé et quelques barils de salpêtre. L'on envoya un de nos capitaines dans ce navire avec d'autres matelots pour le faire suivre l'armée. Cependant l'on donna la chasse au deuxième navire qui apparut jusques au soleil couchant, qu'on le quitta de peur de s'éloigner trop du golfe, et qu'il ne vînt quelque mauvais tems qui empêchât l'armée d'y retourner.

Le 27.

L'armée se trouva au matin à la moitié du golfe, à la vue de celle des ennemis, qui était mouillée sous leurs forteresses; et tous ceux qui vinrent de Naples, rapportèrent que du dernier combat il y avait eu trois navires de guerre des ennemis coulés à fond : l'un à l'entrée du port, et l'autre vers le fort de Baja; que le mât de devant de l'Amiral d'Espagne avait été coupé d'un coup de canon; qu'on travaillait à en remettre un autre; qu'il y avait eu grand fracas dans leur armée, et quantité de monde tué; qu'ils en rembarquaient de nouveau par force tout ce qu'ils en avaient pu trouver à terre; et que l'on croyait qu'ils avaient envie de combattre encore une fois; que M. le duc de Guise avait été élu par le peuple généralissime et duc de la République, et qu'il devait attaquer les postes que les ennemis tenaient dans la ville, sitôt qu'il verrait que l'on ferait quelque diversion avec l'armée navale : et en effet il donna ordre au capitaine Jacques Lebeau, qui avait été envoyé à Naples, d'en prier le duc de Richelieu, afin que l'on tâchât d'attirer les ennemis à la mer, et qu'il

eût le tems et les moyens d'exécuter son dessein, et que l'on lui donnât des poudres, ce qu'on fit à l'instant à un des siens.

Le soir, arriva le sieur Peppe Palombo, l'un des principaux chefs du peuple, accompagné de plusieurs capitaines et d'un gentilhomme de M. de Guise, qui vint voir le duc de Richelieu et lui dire que la nuit avait empêché que les députés de la République ne fussent venus pour faire leurs complimens et traiter des affaires de la République.

Notre armée se tint sur les bords dans le golfe, pendant toute la nuit.

Le 28.

L'armée ennemie parut à la voile à la pointe du jour, fesant sa route le long de la terre pour se conserver l'avantage du vent sur notre armée qui, ne le pouvant gagner sur elle, tâcha de l'attirer à la mer, suivant la prière de M. de Guise. Cette armée se tint toujours au vent, sans vouloir arriver sur nous qui fûmes quelque tems en panne pour l'attendre, et ainsi nos vaisseaux coururent à la mer, jusques à dix heures du soir, qu'ils retournèrent tout court vers le golfe.

Le 29.

Nous nous trouvâmes à la pointe du jour près de l'île de Caprée (1), à l'entrée du golfe, d'où nous vîmes sous le vent vers le port de Nisida, l'armée ennemie à la voile, qui n'avait pu gagner les forteresses, sur laquelle nous allâmes vent en poupe jusques à deux

(1) Ou Capri, dans le golfe de Naples, vis-à-vis de Sorrente.

portées de canon. Mais nous vîmes les terres du golfe lui donnant un autre vent que celui que nous avions, qui nous portait droit sur elle, de sorte que lorsque nous croyions avoir pour la première fois le dessus du vent, et que cette armée ne s'en pourrait plus dédire, nous nous trouvâmes au-dessous. Neuf galères se joignirent à l'armée ennemie; et sur les dix heures du matin, notre Amiral voyant qu'il nous était impossible de gagner le vent à l'armée d'Espagne, se mit en panne et plia ses voiles avec toute notre armée pour l'attendre de pié ferme et l'obliger à combattre par cet avantage que nous lui donnions. Nous demeurâmes en cet état pendant sept heures que l'Amiral d'Espagne ayant tout-à-fait gagné le vent, tira un coup de canon pour signal à toute son armée de venir vent en poupe sur la nôtre, ce qu'ils firent; mais lorsqu'ils nous approchèrent à portée de canon, et qu'ils virent la résolution avec laquelle tous nos vaisseaux les attendaient sans branler, ils n'osèrent jamais attaquer notre armée; et après avoir tiré cinq ou six volées de canon, auxquelles les nôtres dédaignèrent de répondre, ils regagnèrent aussitôt le vent et s'éloignèrent de nous le plus qu'ils purent. Notre Amiral voyant que les ennemis n'avaient pas envie de combattre, et que le vent se renforçait, gagna la mer pour ne pas aborder les terres à la nuit, pendant laquelle il fit une tempête qui dura jusques au lendemain matin.

Le 30.

Le vent cessa au matin, et trois de nos navires se trouvèrent séparés du corps de notre armée. Sur les dix heures du matin, le sieur Duquesne, le cadet, fit signal qu'il voyait un vaisseau ennemi, auquel l'armée donna

chasse jusques au soleil couché, que le sieur Duquesne en étant le plus proche lui tira quatre volées de canon, puis retourna sur notre armée, qui fit toute la nuit la route du golfe de Naples.

Le dernier décembre.

Le duc de Richelieu ayant pris résolution de retourner encore une fois dans le golfe dont il ne voulait partir qu'il n'eût mis entièrement à bout l'armée d'Espagne, il se trouva avec l'Amiral à la tête de toute l'armée, ayant seulement neuf navires proches de lui, le reste, ou par la chasse du jour précédent, ou par le calme, et même beaucoup pour se raccommoder des incommodités de la bourasque passée, étant à 5, 6 et 7 lieues de l'Amiral : nonobstant quoi, ayant aperçu à la pointe du jour douze grands navires à demi-lieue de lui et trois autres à deux lieues, il reconnut le soir que c'était l'Amiral d'Espagne qui, battu de la bourasque précédente, était séparé du reste de son armée, et fesant force de voiles pour gagner les forteresses de Naples. Le vent était favorable à notre Amiral pour aller dessus, et une demi-heure durant, tant que les voiles purent porter, il chassa l'Amiral d'Espagne, bien que plus fort en nombre de navires, qui ne marchanda point de prendre la fuite, laquelle au lever du soleil, fut favorisée du changement de vent et puis d'un calme qui dura jusque sur les trois heures après midi : ensuite de quoi le vent s'étant remis bon pour donner à notre Amiral lieu de renouveler sa chasse, il la continua jusqu'à ce que voyant que le jour allait manquer et que nos navires éloignés de tant de lieues de nous, ne nous pourraient plus rejoindre, outre que la chasse que l'on donnait aux Espagnols était sans espérance de

pouvoir rien faire, puisqu'ils s'approchaient à vue d'œil de leurs forteresses, il retourna le bord à la mer, lequel fut pris si à propos, qu'après deux heures de nuit toute l'armée fut rejointe ; et aussitôt notre Amiral retourna sur le golfe de Naples.

Le 1er janvier (1648).

Notre Amiral fit sa navigation si juste, que le matin les mêmes navires qu'il avait laissés le soir, se trouvèrent sous le vent, proche le golfe de Castel-a-Mare où le vent les avait jetés et refusé l'entrée du fort de Naples. Ce fut pour lors que notre Amiral crut qu'il enlèverait le pavillon d'Espagne, et chacun des vaisseaux ennemis fit ce qu'il put pour se sauver en son particulier.

L'Amiral d'Espagne, demeurant avec quatre de ses vaisseaux, et se voyant vers l'armée de France, le vent en poupe dessus, retrancha un peu de la rodomontade espagnole, et appela, par une quantité de coups de canon, ses galères à son secours : lesquelles allèrent en diligence toutes ensemble pour retirer l'Amiral et les quatre autres navires qui eurent la honte de se voir remorquer, en fuyant, à la vue de leurs forteresses, de toute leur armée navale, de la ville et du peuple de Naples.

Et nonobstant toutes leurs galères, ils auraient été pris ou brûlés, si la nuit survenant, le calme et la brièveté du jour ne leur eût donné lieu de se sauver ; laquelle brièveté l'a sauvé trois fois en ce voyage d'être pris par notre Amiral.

Deux des principaux du peuple étant demeurés à l'Amiral par les mauvais tems qu'il avait fait les jours précédens, s'en retournèrent à Naples, et furent chargés par le duc de Richelieu d'une lettre de créance à M. de

Guise pour lui remontrer le besoin que l'armée navale avait d'eau, et la nécessité d'en aller chercher si l'on n'en apportait le lendemain de Naples; comme aussi pour savoir s'il ne pourrait faire fournir à notre armée pour un mois de vivres en payant, en cas qu'il fallût qu'elle demeurât encore à Naples, attendu qu'elle n'en avait que pour jusques au dernier jour de janvier, et qu'il lui fallait 24 ou 25 jours de vivres pour sa retraite en Provence.

Le second jour de janvier.

Le matin étant venu, notre Amiral se trouva à une lieue de celui d'Espagne, lequel, bien que mouillé sous les châteaux, ne se trouva pas encore en sûreté, et se fit remorquer par quatre galères jusques à la portée du pistolet de la terre, et entre les deux forts.

Le sieur abbé de Basqui et le père Tomaso de Juliis retournèrent de Naples à l'Amiral, et rapportèrent qu'il y avait grande division entre M. de Guise et le seigneur Gennaro (Annésé); que leur mauvaise intelligence avait été cause que l'on n'avait rien entrepris dans la ville contre les ennemis pendant les six jours que nous les avions tenus à la mer; que les Espagnols fomentaient cette discussion; que, pour tâcher de se remettre avec le peuple, ils avaient fait couper la tête aux partisans des gabelles de Naples, et publiant partout qu'ils tenaient le Vice-Roi prisonnier, pour lui faire rendre compte des injustices qu'il aurait pu commettre contre le peuple. Le père Tomaso et le sieur abbé de Basqui dirent qu'ils étaient résolus de quitter Naples et de s'en aller à Rome pour chercher quelque remède à ce désordre.

L'on n'envoya de Naples que huit ou dix felouques,

chargées d'un tonneau d'eau chacune, pour en fournir toute l'armée, ce qui n'était pas capable d'en entretenir plus d'un vaisseau.

Sur le soir, attendu la nécessité d'eau que l'on avait, et quand même notre armée fût demeurée dans le golfe, elle ne pouvait incommoder les ennemis, qui y étaient toujours sous leurs forteresses. On résolut d'en aller chercher au lieu le plus près où l'on en pourrait faire; et l'armée, après avoir demeuré toute la journée à Pausilippe, à une lieue de Naples, pour tâcher d'obliger les ennemis à regagner leur honneur perdu, tentant la fortune d'un nouveau combat, voyant qu'au lieu de se préparer à une sortie, ils s'approchaient davantage de terre, notre Amiral, sur le coucher du soleil, mit le cap vers la bouche du golfe, tant pour aller chercher de l'eau, que pour aller reconnaître deux vaisseaux qui paraissaient sur l'île de Caprée. Le sieur Dumez, Vice-Amiral, fut envoyé pour les garder la nuit, avec ordre de faire les signaux nécessaires pour donner la route à toute notre armée, et empêcher l'entrée du port aux susdits deux navires.

Le sieur Luigi del Ferro, ambassadeur de France à Naples, s'embarqua sur l'Amiral pour aller à Naples faire ses plaintes de ce que M. de Guise avait fait emprisonner celui qui avait été envoyé au duc de Richelieu par le peuple et le seigneur Gennaro (Annésé), pour savoir l'intention du Roi touchant les qualités que ledit duc de Guise voulait prendre.

Le 3e janvier.

Il vint une felouque de Naples qui dit que le peuple avait pris sur les ennemis la tour de l'Annonciade, pour

se faciliter le chemin des vivres et la communication avec la ville de Salerne, qui tenait pour le peuple.

Il fit calme le matin pendant lequel l'armée ne put sortir hors du golfe; et, sur le soir, le vent s'étant augmenté, rompit le grand mât d'un de nos brûlots, à qui l'on envoya une barque longue pour sauver le monde et l'équipage qui était dedans, avec ordre de couler ce brûlot à fond, puisqu'il ne se pouvait sauver sans mât, et qu'il lui eût fallu donner à la côte parmi les ennemis qui n'étaient qu'à une portée de canon de nous; de sorte que pour empêcher qu'il ne tombât entre leurs mains, on le fit couler à fond à l'entrée de la nuit qui survint avec une furieuse tempête d'un vent qui portait notre armée à terre, et qui l'empêchait de sortir du golfe, ce qui fit prendre résolution à l'Amiral, ne sachant pas où aller, de mouiller l'ancre à Nisida; mais le vent s'étant un peu changé, empêcha notre Amiral de mouiller, pour tâcher de se dégager du golfe et de passer au-dessus de l'île de Caprée. Comme l'Amiral fut vis-à-vis de cette île, les vents devenus furieux lui emportèrent ses deux huniers, lui brisèrent tous ses cordages, et le jetèrent deux fois si près de terre et des rochers, que l'on n'attendait plus que l'heure qu'il touchât et qu'il pérît. Néanmoins, avec les deux basses voiles qui lui restaient, il s'en tira heureusement pendant toute la nuit, que dura la bourasque.

Le 4e janvier.

L'Amiral se trouva le matin dans le golfe de Salerne, avec treize navires seulement, dont l'un, que l'on reconnut être celui du sieur Dalmerac, tira plusieurs coups de canon pour demander assistance. Sitôt que l'on en put approcher, on sut de lui que son vaisseau avait

perdu sa grande vergue et sa grande voile, et qu'il fesait eau de tous les côtés. Comme la mer était si haute qu'on ne lui pouvait donner de secours en façon quelconque, on lui cria de prendre ses sûretés le mieux qu'il lui serait possible, et que si l'eau le gagnait et qu'il ne pût sauver son navire, qu'il tâchât d'aller échouer en quelque terre, qui tînt pour le peuple, ou sur celles du Pape.

A quatre heures après midi, le vent est venu bon pour faire la route de Piombino ou de Porto-Longone. Le duc de Richelieu ordonna au sieur de Bassompierre de se retirer pendant la nuit avec son navire près de celui du sieur Dalmerac, pour lui donner secours en cas qu'il eût besoin de quelque chose; et toute l'armée, pour ne pas s'éloigner de lui, ferma ses voiles pour lui donner moyen de suivre.

Le 5 *de janvier.*

Le sieur Dalmerac tira encore un coup de canon au matin, et envoya son enseigne pour faire savoir à l'Amiral qu'il était impossible de sauver son navire; qu'il y avait déjà dix piés d'eau et qu'il coulait à fond: sur quoi l'on envoya en diligence toutes les chaloupes de l'armée pour sauver le monde que était dedans. Cela fait, on abandonna le navire, et l'on continua la route de Porto-Longone.

Le 6.

Le vent ayant fait déchoir l'armée, l'on découvrit à la pointe du jour l'île de Tolare (1) en Sardaigne, et

(1) Ou plutôt Tavolara, île sur la côte orientale de la Sardaigne, à l'embouchure du golfe de Terra-Nova, entre le cap de Sardo ou Ceraso au nord, et celui de Cavallo ou Cadacavallo au midi.

l'après-dîné, huit navires de l'armée parurent à la mer, qui rejoignirent l'Amiral pendant la nuit.

Le 7.

L'armée se tint toujours bord sur bord, pour tâcher de gagner au vent, et de passer dans les bouches de Boniface (1) entre la Sardaigne et la Corse.

Le duc de Richelieu donna ordre au sieur de Vieu-Marchais de s'en aller avec sa frégate à Porto Longone et Piombino pour avertir tous les vaisseaux qui y pouvaient être en attendant l'armée, de s'en venir à Toulon le plus tôt qu'ils pourraient. Le sieur Luigi del Ferro, ambassadeur de France à Naples, passa dans ce navire pour aller prendre terre à Piombino, et de là aller à Rome, ainsi qu'il l'avait résolu.

Le 8.

L'armée fut tout le jour au travers de la Sardaigne par un petit vent contraire, et le sieur Basnault, qui était demeuré à Livourne pour faire remâter son vaisseau, vint rejoindre l'armée. Il dit qu'un coup de vent l'avait séparé vers Montaisi (2), d'avec le sieur de Moncrespin, capitaine de l'autre navire qui était demeuré aussi à Livourne, lorsqu'ils venaient chercher l'armée ensemble; que les vaisseaux portugais qui étaient aussi

(1) Bonifacio est une petite ville de l'île de Corse, en face de celle de Sardaigne. Elle donne son nom au détroit de Bonifacio, qui sépare les deux îles.

(2) Ou plutôt Monte-Christo, île de la mer de Toscane, entre celles de Giglio au levant, et de la Pianosa au couchant, à près de trente milles de la côte du Siennois au midi, et quarante milles de l'île d'Elbe: elle dépend du prince de Piombino, et fait partie de son État.

demeurés, s'en étaient retournés du côté de France, et qu'il n'était point arrivé de vivres à Piombino, ainsi qu'on avait donné ordre à Toulon.

Le 9.

Il fit calme presque tout le long du jour, et quelques-uns de nos navires rattrapèrent l'armée.

Le 10.

L'armée se trouva près de Monte-Christo, où les courans l'avaient portée; nous eûmes calme jusqu'au soir, qu'il fit un peu de vent, pendant lequel nous fîmes la route vers le cap de Corse.

Le 11.

Nous côtoyâmes la Corse jusqu'au cap que l'armée prit à l'entrée de la nuit. Nous y rencontrâmes un peu de vent et une mer haute, ce qui nous empêcha de faire beaucoup de chemin.

Le 12.

Nous découvrîmes les côtes de Gênes, où l'armée ne voulut pas mouiller, à cause des grands vents qui durèrent jusques au lendemain matin.

Ce qu'il y a de notable en cette affaire, c'est qu'une petite armée ait entrepris un voyage de cette importance en plein hiver, contre une armée beaucoup plus puissante, retirée dans un bon hâvre entre deux grands châteaux et une partie de la ville à sa dévotion, ayant 22 galères, 42 vaisseaux et plusieurs ports dans le golfe de Naples, pour s'y retirer selon les occasions; et nous, au contraire, n'ayant ni galères, ni retraites, ni port, ni même aucun terrain, ami ou ennemi, où l'on pût

mouiller ou faire de l'eau ; de sorte que nous avons été contraints d'être toujours à la voile dans un golfe, l'un des plus dangereux de la mer Méditerranée, et où le moindre accident qui fût arrivé à nos vaisseaux les fesait perdre sans ressource. Cependant nonobstant toutes ces incommodités, notre armée y a demeuré dix-sept jours continuellement à la portée du canon de l'armée ennemie à laquelle elle a ôté neuf navires, savoir : cinq brûlés ou coulés à fond à Castel-a-Mare, trois de coulés à fond par suite du combat, et un pris chargé de blé. Elle a présenté deux fois la bataille aux ennemis, bien qu'avec le désavantage du vent, et qu'ils fussent renforcés de toute leur soldatesque de terre, les a recognés sous leurs forteresses, et leur a fait dire clairement qu'ils n'en voulaient plus tâter. Ils auraient été entièrement perdus ou dissipés, si le peu d'intelligence qui s'est rencontré parmi les chefs du peuple, et l'ambition des particuliers, n'eût causé un engourdissement général en tous les Napolitains, et ne leur eût donné beaucoup plus de pensée de l'avancement des intérêts du particulier, que de ceux du public : ce qui a causé ce manquement d'eau de notre armée, et ôté la pensée à ce peuple de se saisir de quelque port pour donner retraite de sûreté à nos navires.

Fait à l'Amiral, ce 25e jour de janvier 1648.

Le Duc de Richelieu.

N° 21. *Ordonnance pour l'approvisionnement de Naples.*

7 février 1648.

Sa Majesté désirant témoigner au très-fidèle peuple de Naples l'affection qu'elle a pour ses intérêts, la

conservation de ses priviléges et l'établissement de sa liberté; sur l'avis qui lui a été donné, qu'il manquait de vivres, a bien voulu que ce peuple fût assisté de ce royaume, quoiqu'il n'y en ait pas une grande abondance; et, pour cet effet, a permis et permet à tous marchands de venir charger des blés sur plusieurs vaisseaux, les sortir de ses ports de Provence et d'ailleurs pour les transporter dans le royaume de Naples, à la charge de les livrer à ceux qui tiennent le parti du très-fidèle peuple; et afin que les marchands le puissent faire avec plus de sûreté, il leur est enjoint de prendre l'occasion du départ de notre armée navale pour en être escortés, sans que les susdits marchands puissent être troublés ni empêchés en ce trafic, sous prétexte des défenses de sortir des grains hors du royaume, portées par les déclarations de Sa Majesté et arrêts du Conseil, auxquels elle a dérogé; pour ce, priant la Reine régente, sa mère, possédant et exerçant la charge de grand-maître, chef et intendant-général de la navigation et commerce de France, de donner son attache à tenir la main à l'exécution des présentes.

Mandons et ordonnons aux gouverneurs des provinces, officiers de l'amirauté, capitaines de vaisseaux, et tous autres à qui il appartiendra, de laisser jouir de la présente permission tous les marchands napolitains et français qui se présenteront pour cet effet. Et à cette fin, ces présentes seront lues et publiées, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

Paris, ce 7 février 1648.

N° 22. *Lettre du roi de France, Louis XIV, à des chefs du peuple napolitain.*

Paris, 21 février 1648.

Envoyant à Naples le sieur Duplessis-Besançon, conseiller de mon Conseil-d'État, maréchal de mes camps et armées, et gouverneur de notre ville et château d'Auxonne (1), pour agir en mon nom aux circonstances qui pourraient se présenter pour le bien de ladite ville et du royaume, j'ai voulu prendre l'occasion de vous faire cette lettre, de l'avis de la Reine régente, Madame ma mère, pour vous témoigner le gré que je vous sais du bon service que vous avez rendu jusqu'ici dans la glorieuse entreprise de délivrer votre patrie des oppressions intolérables des Espagnols, et vous exhorter à continuer avec la même vigueur de courage, dans l'assurance de ma protection et bonne volonté, et que je n'épargnerai aucune dépense pour vous donner moyen de venir à bout des ennemis, sans avoir en cela autre visée ni intérêt particulier que la seule gloire de procurer votre liberté; et me remettant du surplus audit sieur Duplessis, je prie Dieu, etc.

N° 23. *Lettre du Roi au duc de Guise.*

21 février 1648.

Mon Cousin,

Comme j'étais sur le point de faire partir pour Naples le sieur Duplessis-Besançon pour l'objet qu'il vous dira, le sieur de Taillade est arrivé, et m'a rendu la lettre par laquelle vous me donnez part de l'élection qui a été

---

(1) Ville de Bourgogne, aujourd'hui département de la côte d'Or.

faite de votre personne pour duc de la république napolitaine. J'ai été bien aise d'apprendre cette nouvelle qui est une marque particulière de la satisfaction que le peuple a de vous, et de l'estime qu'il en fait avec raison. Il ne manque à mon contentement que de voir les avantages qui vous arrivent plus solidement établis, ce qui ne pouvant bien être que les Espagnols ne soient hors du royaume, ou au moins hors des postes qu'ils occupent dans la principale ville, vous devez être assûré que je ne laisserai rien en arrière de tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous donner moyen de les en chasser et de rehausser votre gloire et votre mérite auprès des Napolitains. La générosité avec laquelle vous avez exposé votre personne à travers tant de périls, et l'affection que je vous porte, sont deux motifs si puissans sur moi pour m'y convier fortement, que quand je n'aurais pas d'ailleurs l'intérêt que j'ai de voir un si bel état hors du pouvoir de mes ennemis, ils seraient seuls suffisans pour m'obliger à vous assister autant que vous me témoignez en avoir besoin; sur quoi me remettant et sur toutes les autres choses au sieur Duplessis-Besançon, que j'ai très-particulièrement informé de mes intentions, et après vous avoir assuré de ma bonne volonté, je prie, etc.

Nota. Cette minute porte en marge: Il ne faut point mettre à la subscription la qualité de duc de la république.

N° 24. *Lettre du Roi au duc Carlo Brancaccio.*

Même date.

Monsieur le duc Carlo Brancaccio,

Envoyant à Naples le sieur Duplessis-Besançon, conseiller, etc., pour l'objet qu'il vous communiquera, je

l'ai chargé de vous voir de ma part, et de vous rendre cette lettre que je vous écris, de l'avis de la Reine, etc., pour vous assurer de mon affection et de l'estime particulière que je fais de votre mérite et de toute votre maison. Elle n'a pas été traitée de sorte par les Espagnols, qu'ils nous aient obligé à avoir dans ces conjonctures d'autres sentimens que de ceux de voir votre patrie délivrée de leur oppression. Je sais combien vous pouvez, par le crédit que votre naissance et vos vertus vous ont acquis, et par vos bons conseils, coopérer à la perfection de ce grand œuvre; je vous y exhorte par votre gloire et par les assurances que je vous donne de ma bonne volonté et de ma reconnaissance; et me remettant du surplus au sieur Duplessis-Besançon, à qui vous donnerez confiance pour tout ce qu'il vous dira de ma part, je prie Dieu, etc.

N° 25. *Du Roi au sieur Annésé.*

Capitaine Gennaro Annésé,

Envoyant à Naples le sieur Duplessis-Besançon, etc., pour l'objet qu'il vous communiquera, j'ai voulu vous faire cette lettre de l'avis de la Reine, etc., pour vous assurer particulièrement de mon affection et du souvenir que je conserve de la façon que vous avez agi dans le généreux dessein de délivrer votre patrie de l'oppression intolérable des Espagnols. Il faut pousser jusqu'au bout, et avec vigueur, votre belle entreprise, qui rendra votre nom glorieux à toute la postérité, et vous devez être assuré, et tous ceux qui y sont engagés, que je contribuerai volontiers en tout ce qui sera de mon pouvoir, pour la faire réussir, sans autre but que de

procurer la liberté au royaume; et me remettant du surplus au sieur Duplessis-Besançon, etc.

N° 26. *Du Roi au cardinal Filomarino, à Naples.*

Paris, 24 février 1648.

Mon Cousin,

Je ne doute pas que comme bon pasteur vous n'ayez ressenti une douleur extrême de l'horrible carnage qui s'est fait à vos ieux de vos brebis, et qu'ayant tant de zèle et de chaleur pour le bien de votre troupeau et pour la conservation des peuples que Dieu a commis à votre conduite spirituelle, vous n'ayez beaucoup de joie d'apprendre que je leur ai accordé ma protection royale. Aussi, dans la résolution que j'ai prise de les assister de tout mon pouvoir, ils auront désormais bien peu à craindre la continuation des oppressions et des violences intolérables des Espagnols; et cependant j'ai bien voulu, dans cette occasion où vous avez tant d'intérêt, vous faire cette lettre, de l'avis de la Reine régente, Madame ma mère, pour vous assurer de mon affection, et vous dire que mon intention n'est pas qu'il soit en rien dérogé ni changé en la subjection et dépendance ancienne qu'a le royaume de Naples, du Saint-Siége; comme aussi que s'il y a quelque chose à faire qui dépende de moi, soit pour assurance de votre personne, ou de ce qui vous appartient, soit pour le maintien de la juridiction ecclésiastique, je m'emploierai avec grand plaisir à l'un et à l'autre, et vous témoignerai, en mon particulier, dans toutes les rencontres, combien je vous estime, et considère votre qualité et votre vertu. C'est de quoi vous aurez des assurances plus

précises par le sieur Duplessis de Besançon, conseiller, etc., lequel étant bien informé de mes bons sentimens pour votre personne, s'expliquera sur ce sujet, s'il vous plaît de lui donner votre confiance entière. et je prie Dieu, etc.

N° 27. *Du Roi au duc de Guise.*

27 février 1648.

Mon cousin, bien que j'aie chargé de mes ordres le sieur Duplessis de Besançon, maréchal de mes camps, etc., et qu'il doive partir bientôt, de même que le sieur de Taillade que vous m'avez dépêché, s'en retourne avec les réponses aux lettres que vous m'avez écrites, ayant jugé que le sieur Tilla, votre secrétaire, les pourrait devancer, j'ai été bien aise de vous témoigner par celle-ci que je vous écris de l'avis de la Reine régente, Madame ma mère, combien j'ai eu de satisfaction d'apprendre que vous ayez été élu duc de la république napolitaine, et que le peuple ait montré par-là l'estime qu'il fait de votre personne. J'aurais, etc.

Cette lettre est une répétition de celle que l'on a lue plus haut (n° 23).

N° 28. *Lettre du duc de Guise à la Reine Mère Régente* (1).

Madame,

J'avais toujours espéré de la bonté de Votre Majesté, qu'hazardant ma vie, lui conquérant des provinces, lui

(1) Cette lettre et la suivante sont imprimées dans les Mémoires de madame de Motteville. Amsterdam, 1750, II, 157 et suiv.

assujétissant des royaumes, et maintenant, par ma seule résolution, des peuples dans la fidélité, sans argent et sans pain, comme la guerre sans poudre et sans soldats, exposant ma personne dans les périls continuels où je me trouve tous les jours, et de trahison, et de poison; et ne prétendant pour récompense de mes services, que de pouvoir, après tant de travaux, passer heureusement le reste de mes jours avec mademoiselle de Pons (1); elle la conseillerait, pour me témoigner avoir quelque satisfaction des soins que je prends ici de lui rendre des services si périlleux (étant trahi et abandonné de tout le monde), que je puis dire être le seul qui eût osé penser d'entreprendre rien de pareil.

J'avoue, Madame, que j'ai appris avec un désespoir extrême la rigueur dont Votre Majesté a usé envers elle (2). Je la supplie très-humblement de vouloir, en considération de ce que j'ai fait et de ce que je prétends faire pour le service de la couronne, m'accorder pour récompense qu'elle soit traitée et considérée d'une autre façon, ce que j'espère de sa bonté, si elle veut conserver le repos et la vie de la personne du monde qui est plus véritablement et avec plus de respect,

Madame, etc.

Le duc DE GUISE.

Naples, 27 février 1648.

---

(1) De la maison d'Albret, fille de Henri de Miossans et d'Anne de Pardailhan. C'était la sixième de neuf enfans, peu riche, mais belle et d'un caractère passioné. Voyez le duc de Guise à Naples, chap. 4.

(2) Gabrielle de Pons était attachée au service de la Reine, qui la fit entrer au couvent des Filles de Sainte-Marie, à cause d'une im-

N° 29. *Lettre du duc de Guise au cardinal Mazarin.*

Naples, 28 février 1648.

Monsieur,

Si la passion que j'ai toujours eue et que je conserve plus violente et plus fidèle que jamais pour mademoiselle de Pons (1), n'était assez connue de Votre Éminence, elle pourrait s'étonner que dans l'état où je me trouve, je me remisse sur ce qu'elle pourra apprendre de M. le marquis de Fontenay (2), des affaires d'ici, et je ne l'entretinsse que de mes malheurs. C'est en effet du désespoir où je suis, qui fait que je ne puis avoir sentiment pour quoi que ce puisse être, lui fesant une confession très-véritable que ni l'ambition ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordinaires, ne m'a embarqué dans un dessein aussi périlleux que celui où je me trouve; mais la seule pensée, fesant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de mademoiselle de Pons et d'obtenir, par l'importance de mes services, que la Reine considérant davantage et

---

prudence que la mère du duc de Guise elle-même jugea mériter au moins cette punition. Voyez les Mémoires de madame de Motteville, et le duc de Guise à Naples, chap. 13.

(1) Cette passion n'était qu'une suite de la légèreté du duc de Guise en amour, et un outrage à la comtesse de Bossu. Voyez les Mémoires de madame de Motteville. Amsterdam, 1750, I, 202, 203 et 393.

(2) Fontenay-Mareuil, terre et seigneurie, avait été érigée en marquisat par lettres du mois de mai 1623, enregistrées au Parlement le 5 mai 1627, en faveur de François Duval. (Dictionnaire de la Noblesse, par La Chenaye-Desbois. Paris, 1773, VI, 509.

elle et moi, je pusse après tant de périls et tant de peines, passer doucement avec elle le reste de mes jours. Mes espérances sont trompées, et je me plains avec raison de me voir abandonné de la protection de votre Éminence dans le tems où en ayant le plus de besoin, je m'en tenais le plus assuré. J'ai hazardé ma vie dans le passage sur la mer, j'ai réduit dans le parti quasi toutes les provinces de ce royaume ; j'ai maintenu la guerre quatre mois sans poudre et sans argent, et réduit dans l'obéissance un peuple affamé, sans lui avoir pu donner en tout ce tems que deux jours de pain ; j'ai cent fois évité la mort, et par le poison et par les révoltés : tout le monde m'a trahi ; mes domestiques même ont été les premiers à tâcher de me détruire ; l'armée n'a paru que pour m'ôter la créance parmi les peuples, et par conséquent le moyen de servir ; et parmi tous ces embarras, ne subsistant que par mon courage et par ma résolution, au lieu de m'en savoir gré et de me donner courage de continuer ce que j'ai si heureusement commencé, et où je puis dire sans vanité que tout autre que moi aurait échoué : l'on me persécute en ce qui m'est le plus sensible ; l'on tire avec violence une personne que j'aime, d'un couvent où je l'avais priée de se retirer (1) ; et du-

(1) C'était un couvent irrégulier, où elle était servie par les officiers du duc de Guise et défrayée à ses dépens, selon les Mémoires de madame de Motteville, II, 109. Ce ne pouvait donc être le couvent de la Visitation. Sur l'emplacement de ce couvent et l'établissement de cet ordre à Paris, voyez le Tableau historique et pittoresque de cette ville (par M. de Saint-Victor). Paris, 1809, II, 688. Un brevet du 12 juin 1643, donné par la Reine-Régente sous le nom de Louis XIV, donnait à ces religieuses trois places entre la porte Saint-Antoine, la Bastille et leur monastère, à la charge d'y faire bâtir des maisons de même décoration et simétrie. *Ibid.*, p. 690.

rant le tems que je hazarde ma vie, l'on m'ôte la seule récompense que je prétendais de tous mes travaux, on la renferme (1), on la maltraite, et l'on me donne le plus grand et le plus sensible témoignage de haine que l'on me pût donner. Ah! Monsieur! s'il reste à votre Éminence quelques sentimens de l'amitié qu'elle m'a promise et du service que je lui ai voué, remédiez à ce déplaisir! faites-moi voir en ce point seul quelle est et son amitié et son estime pour moi! et en toute autre chose je lui ferai voir que jamais homme ne lui fut si véritablement acquis. Sans cela, ni fortune, ni grandeurs, ni même vie ne me sont pas considérables; je me donne tout à fait au désespoir, et si je vois qu'il ne me reste plus d'espérance d'être heureux un jour, renonçant à tous les sentimens, et d'honneur, et d'ambition, je n'aurai de pensée au monde que celle de périr et de ne pas survivre à une telle affliction qui me fait perdre et le repos et la raison. J'ose me promettre que ma conservation est assez chère à votre Éminence, pour ne pas voir la perte de la personne du monde qui, malgré les justes sujets qu'elle a de se plaindre, ne laisse pas d'être le plus véritablement, Monsieur, votre, etc.

Le Duc de Guise.

N° 30. *M. Servien* (2) *à M. le duc de Guise.*

Monseigneur,

Le gentilhomme que vous avez dépêché en cette Cour,

(1) On la fit entrer dans les Filles de Sainte-Marie, selon les Mémoires de madame de Motteville, II, 116 et 152, dans les premiers jours de janvier 1648. Ces Filles de Sainte-Marie étaient des religieuses de l'ordre de la Visitation.

(2) Abel Servien négociait alors le traité de Vestphalie, qui fut signé cette année, au nom de la France, mais plus tard, le 24 octobre.

est venu bien à propos pour faire évanouir les bruits qu'on a fait courir au désavantage de votre conduite. Vous pouvez juger qu'ayant l'honneur de vous connaître, je n'ai pas été facile à y donner créance, et que j'ai senti une joie très-grande d'avoir appris tout ce qui avait succédé par votre courage et par votre vigilance.

J'avais cru charger de ma réponse M. de Taillade, qui m'a rendu celle dont vous m'avez honoré ; mais un de vos serviteurs l'ayant voulu prendre, je profite de l'occasion pour vous donner plus tôt ce témoignage de mon respect, et vous assurer qu'en tout ce qui dépendra de moi, je servirai vos désirs avec d'autant plus de raison qu'ils se trouvent conformes à ceux de Leurs Majestés qui apporteront de leur part ce qu'elles ont de puissance, pour vous assister et favoriser l'établissement du repos et de la liberté de ce peuple très-fidèle, ainsi que vous le reconnaîtrez plus particulièrement par la lettre du Roi et par ce qui vous en sera dit de la bouche de ceux qui se rendront bientôt près de vous. Cependant j'espère que vous me ferez cette justice de croire toujours que je suis, etc.

Du 1er mars 1648, à Paris.

N° 31. *Du cardinal Mazarin à M. le bailli de Valençai* (1).

Paris, 18 mars 1648.

Je reçois votre lettre du 10 avant le départ du chevalier de Garnier, et j'y répondrai succinctement et à la hâte pour ne pas le retarder davantage.

(1) La minute de cette lettre est d'une écriture indéchiffrable, de sorte qu'on ne peut répondre du sens qu'à peu près.

Il ne faut pas qu'il parte en tout plus de six vaisseaux pour Naples : il importe néanmoins extrêmement que vous en teniez en outre six de prêts pour être en état de faire voile au premier mandement que vous en aurez : mais ils ne doivent point partir avant que vous n'ayez reçu de mes lettres.

Avant que de recevoir votre lettre, j'avais déjà écrit en Languedoc, à M. de Breteuil, pour faire acheter dix mille septiers de blé, et en Bourgogne pour en faire acheter huit mille charges; de façon que vous en aurez bientôt au-delà de ce que vous demandiez. Mais je crois que vous vous abusez quand vous pensez qu'il faut trois septiers pour faire une charge, m'ayant été dit jusqu'à cette heure qu'il n'en faut pas deux, et il n'en peut être autrement, puisque le septier nous coûtant près de 7 livres en Languedoc, il serait plus cher que si on l'achetait en Provence; et néanmoins, il y a le tiers à gagner.

J'ai donné charge qu'on expédiât la commission pour le frère de Rose (1), puisque vous le jugez capable et fidèle, comme j'avais déjà cette opinion de lui, il faut que vous le chargiez d'avoir bien soin de l'argent, et de s'empêcher de n'être pas trompé. Il sera bien aussi que Garnier et lui, chargés de tenir un contrôle exact de la poudre, plomb et généralement de tout ce qui est donné pour Naples, dont le chevalier Garnier est bien informé : il faudra encore, pour les dépenses des vaisseaux, faire un mémoire bien exact, et m'en envoyer la copie.

J'ai toujours cru que le S.... avait de fort bonnes

---

(1) Toussaint Rose était le secrétaire particulier du cardinal. Voyez son éloge, par d'Alembert.

qualités; mais j'aurais souhaité qu'il n'eût pas eu la mauvaise conduite de prendre part à la hardiesse et au mauvais procédé de divers officiers : néanmoins, comme ils ont témoigné un grand sentiment de regret de leur faute, et déclaré qu'ils se soumettaient à tout ce qu'on voudrait leur ordonner pour la réparer; protestant de servir de telle manière qu'on voudrait, Sa Majesté leur a pardonné; et en conséquence, je n'aurai pas grande peine à assurer le S.... par votre moyen, que je l'aimerai comme je fesais auparavant.

On doit cette justice à....... de ne pas croire facilement et sur de légers indices; mais si, par les diligences que vous ferez, vous pouvez découvrir les peines qu'on a voulu vous faire, je vous prie que votre modération ne vous les fasse pas taire, et de me les mander nettement, et vous verrez par la suite si je vous aime et vous considère. De Lionne (1) m'a fait voir une lettre que vous lui avez écrite sur ce sujet, à laquelle il répondra quelque chose de plus particulier.

Tant s'en faut que j'oublie ceux qui sont de delà, que s'il y a lieu de leur procurer quelqu'avantage plus grand qu'aux autres, je le ferai volontiers pour les récompenser. M. le chevalier de Garnier vous dira ce qu'on a voulu; j'y ajouterai sur le sujet des Cass^me^. qui sont........................ (2) qui font plus de bruit de leurs misères, que je ne comprends pas comment leurs plaintes s'accommodent avec leur manière de vivre; car il est certain qu'ils font des dépenses

(1) Hugues de Lionne, neveu et premier commis d'Abel Servien, s'attacha au cardinal Mazarin.

(2) Il a été impossible de deviner le complément de cette phrase.

bien au-delà de ce qu'on pourra, à leur retour, leur donner de gratification.

Quant aux dépenses du radoub de la frégate qui m'appartient, vous en ferez tenir un compte exact à part, et je vous le manderai en tems et lieu; car on devra en user.

J'ai approuvé la pensée que vous avez d'acheter des navires dans la Corse pour faire des brûlots, comme vous avez vu par mes précédentes.

N° 32. *Du Roi à M. le duc de Guise.*

29 mars 1648. Paris.

Mon cousin, ayant résolu d'envoyer dans Naples mon cousin le cardinal Grimaldi (1) pour les raisons que je remets à lui-même de vous faire connaître, je vous fais cette lettre de l'avis de la Reine, etc., seulement pour vous dire d'ajouter entière créance à ce que vous dira mondit cousin, tant du sujet de son voyage que de mes sentimens sur les affaires générales et sur les vôtres particulières, que vous reconnaîtrez ne m'être pas moins à cœur. Je n'ai pas eu seulement égard, dans le choix de mondit cousin, à l'estime que chacun en fait pour sa haute suffisance; mais j'ai considéré encore particulièrement la confiance que je sais que vous avez en lui, et la bonne intelligence que vous entretenez ensemble tous les jours par un mutuel commerce

(1) Jérôme Grimaldi, né à Gênes, en 1597, était neveu du cardinal Dominique Grimaldi, qui avait été archevêque et vice-légat d'Avignon, en 1585. Jérôme fut nommé cardinal, en 1643, par le pape Urbain VIII, et il était fort attaché à la famille Barberini. Biogr. univ., XVIII, 498.

de lettres confidentielles et affectueuses. Le sieur Duplessis-Besançon l'accompagne, qui est une personne très-capable, et que j'ai su être fort portée de longue main pour toute votre maison. Ils vous témoigneront l'un et l'autre en quelles dispositions je suis pour vos avantages, et avec quel plaisir je contribuerai de tout ce qui est en mon pouvoir pour les établir aussi solidement que les conjonctures donneront lieu de le faire; et me remettant du surplus à mondit cousin, je prie Dieu, etc.

N° 33. *Pouvoir à M. le cardinal Grimaldi, pour traiter avec la Noblesse.*

Le Roi désirant avec passion établir solidement le repos du royaume de Naples, et reconnaissant que pour parvenir à cette fin, rien n'est plus nécessaire qu'une bonne réunion entre la noblesse et le peuple, soit pour forcer les Espagnols d'abandonner les postes qu'ils y occupent, soit pour empêcher après cela les divisions intestines qui pourraient en troubler la tranquillité et donner même lieu avec le tems auxdits Espagnols de reprendre pié dans le royaume; Sa Majesté envoyant à Naples M. le cardinal Grimaldi, lui a, de l'avis de la Reine régente, sa mère, donné plein pouvoir et autorité de traiter de sa part cette réunion entre la noblesse et le peuple, négocier, arrêter et conclure avec les chefs de ladite noblesse, en général, ou chacun d'eux en particulier, les conditions de cet accommodement, leur donner promesse et assurance de la protection de cette couronne et de son assistance, et généralement traiter toutes sortes d'affaires qui pourront regarder ladite noblesse, pour l'engager contre les Espa-

gnols, signer avec elle ou ses députés tels traités et articles dont il sera convenu pour le bien du royaume, tout de même que si Sa Majesté y était présente en personne; promettant Sadite Majesté en foi et parole de Roi, d'observer et d'exécuter ponctuellement tout ce qui aura été ainsi conclu, arrêté et signé entre ledit sieur cardinal Grimaldi et ceux qui seront choisis de la part de ladite noblesse en général, ou aucuns d'eux en particulier, confirmer et ratifier le tout dans le tems qui aura été promis; et pour marque de la volonté de Sadite Majesté, elle a signé la présente, de sa propre main, fait cacheter de son sceau secret et contresigner par moi, son conseiller secrétaire d'État de ses commandemens. Fait à Paris le 30 mars 1648.

N° 32. *Instructions données à Rome, par le marquis de Fontenay, au sieur Penautier.*

Le sieur Penautier, étant arrivé à Naples, ira descendre chez M. le duc de Guise, et lui présentera les lettres de Messeigneurs les cardinaux et ambassadeurs, l'assurance de la bonne volonté de Leurs Majestés, de la protection qu'ils lui veulent donner en toutes sortes de rencontre, et du désir qu'ils ont de faire tout ce qui sera nécessaire pour son bien et son avantage.

Il lui dira aussi le soin particulier que Monseigneur le cardinal Mazarin a pris de le servir auprès de Leurs dites Majestés, et qu'il doit attendre de Son Éminence tous les services et assistances qu'il saurait désirer, l'assurant qu'il peut recourir à lui confidemment en toutes les occasions où il en aura besoin.

Ensuite il lui dira comme tout ce qu'il y a ici de ministres du Roi, tant les cardinaux que les Ambas-

sadeurs, ne perdront jamais nulle occasion de le servir et de procurer ses avantages en tout ce qui leur sera possible.

Et pour preuve de cela, que son capitaine des Gardes leur ayant fait entendre que la principale chose dont on aurait besoin par delà, c'était du blé, et que même y en ayant à Foggia (1), il ne se trouvait aucun marchand qui le voulût acheter pour le faire porter à Naples : ils s'étaient tout aussitôt résolus nonobstant qu'il n'y eût point ici d'argent du Roi, ni d'ordre pour en avoir, d'envoyer le sieur Penautier avec tout ce qu'ils ont pu trouver d'argent sur leur crédit, pour acheter des blés, et les faire vendre au peuple, au même prix qu'il coûtera, le suppliant de tenir la main à ce qu'il en reçoive le paiement afin qu'on en puisse continuer le commerce ; et parce que ledit sieur Penautier n'ayant pas connaissance des choses de par-delà, ni des adresses qu'il faut tenir pour faire ladite provision et en recevoir après le paiement, il se pourrait trouver bien empêché, il suppliera ledit sieur Duc de vouloir commander au sieur Livio Peppe de l'assister de ses conseils et lui dire les moyens qu'il devra tenir afin que cela puisse réussir, il fera connaître audit sieur Duc qu'on désire plutôt se servir dudit sieur Peppe que d'aucun autre, tant parce qu'étant père de Monseigneur Peppe qui est ami de tous ceux qui servent ici Sa Majesté, on est assuré qu'il s'y portera fidèlement, que parce que les banquiers dont on se sert, sont en correspondance avec lui.

Il représentera encore à mondit sieur de Guise, que

(1) Ville du royaume de Naples, dans la Capitanate, à 5 lieues au sud-ouest de Manfrédonia.

Messeigneurs le cardinal Grimaldi et l'ambassadeur ayant fait trouver cet argent-là sur leur crédit, en attendant qu'il puisse être secouru des blés qu'on fait venir de Provence, pour le désir extrême qu'ils ont de contribuer à tout ce qui est de son avantage, il est bien raisonnable qu'il tienne la main à ce que cela soit si bien ménagé qu'ils aient le moyen de lui rendre une autre fois de semblables assistances quand il en aura besoin.

Ledit sieur Penautier ne fera rien pour l'achat desdits blés sans le conseil et direction dudit sieur Peppe, témoignant toutefois à mondit sieur de Guise que c'est ledit sieur Penautier qui fait tout suivant les ordres qu'il en a d'ici, afin que ledit sieur Duc ne puisse forcer ledit Peppe à faire contre ses ordres.

Il se gardera bien de découvrir à personne le fonds qu'il aura entre les mains, qui ne passera pas 12,000 écus; mais bien laissera-t-il penser qu'il est beaucoup plus grand, et que pourvu qu'il soit bien payé, rien ne lui manquera.

Pour quelque raison ou occasion que ce soit, il ne laissera divertir tout ni partie dudit argent, pour l'employer en autre chose qu'en l'achat desdits blés, desquels il procurera soigneusement d'être remboursé, ne le baillant qu'à des boulangers accrédités et solvables, afin qu'en recevant le remboursement, il puisse à l'heure même en racheter d'autres, et faire ainsi durer ce secours.

Or, combien que le motif principal de l'envoi du sieur Penautier soit l'achat des blés et la direction d'iceux; à quoi il s'appliquera entièrement, il ne laissera néanmoins de voir M. de Guise, afin de le confirmer dans les bonnes intentions qu'il témoigne d'a-

voir, et ne lui donner aucun soupçon ni jalousie, l'assurant toujours de la bonne volonté de Leurs Majestés, de Son Éminence et de tous ceux qui servent ici, observant adroitement tout ce qui se passera, pour en donner avis.

Il se conduira de telle sorte avec Gennaro (Annésé) et autres, que M. de Guise ne puisse prendre soupçon, ni croire qu'il soit allé là pour faire aucune cabale contre lui; afin que M. de Besançon trouve à son arrivée toutes choses en bon état.

Si toutefois il peut, sans donner d'ombrage audit sieur Duc, tenir Gennaro et ses amis avertis de la bonne volonté de Leurs Majestés, il ne manquera pas de le faire, afin qu'ils continuent à servir comme ils ont fait jusqu'ici.

Il essaiera de découvrir quelles gens ce sont qu'Augustin Mollo, Peppe Palombo et autres dont M. de Guise se sert principalement, et quelle confiance on y pourra prendre : car plusieurs disent qu'ils ont de grands attachemens avec les Espagnols; comme aussi s'informera-t-il de Carlo Carola, Amillo, Pastio, Avissano et de Matteo Scalisse, qui ont toujours montré beaucoup d'affection pour la France, et Carlo Carola principalement, mais que M. de Guise veut présentement faire croire s'entendre avec les Espagnols.

Aussitôt qu'il saura que M. de Besançon arrivera, il ira au-devant de lui pour lui donner information de toutes choses, et lui aider à prendre connaissance de ce qui se passera; et lui montrera le présent mémoire avec le double de celui que je lui ai envoyé à Piombino, en cas qu'il ne l'eût pas reçu.

Si ledit sieur de Besançon porte des blés avec lui, il en donnera promtement avis ici, afin qu'on prenne

la résolution qu'il faudra, soit de continuer ce qu'il aura commencé, ou bien de faire revenir l'argent qu'il aura porté, ne s'en dessaisissant jamais pour quelque raison que ce puisse être, ni par ordre de qui que ce soit.

Il ne manquera en aucune occasion d'écrire ici tout ce qui se passera, et de nous tenir bien informés l'état auquel seront les affaires.

N° 33.

Suit une copie du pouvoir donné à M. du Plessis-Besançon, dans les mêmes termes que celui du cardinal Grimaldi, à l'effet de réunir la noblesse et le peuple.

N° 34. *Du cardinal Mazarin à M. le duc de Guise.*

Paris, 30 mars 1648.

Monsieur,

La continuelle application que j'ai eue à vous donner les moyens de sortir heureusement et avec gloire et avantage de la généreuse entreprise où vous êtes engagé, m'a fait proposer à la Reine de ne se contenter pas de vous avoir envoyé M. du Plessis-Besançon, mais de prier même M. le cardinal Grimaldi de s'embarquer sur l'escadre de vaisseaux qui va présentement sur les côtes de Naples, pour vous donner ses bons conseils dans les circonstances difficiles, et vous assister même de la part de Sa Majesté et à son nom, où vous pourriez en avoir besoin, ce que sa dignité lui pourra donner lieu de faire avec plus de poids et d'autorité que n'aurait fait une personne inférieure.

Mais la principale considération qui m'a obligé de faire jeter les ieux sur lui plutôt que sur un autre, a été la connaissance que j'ai eue par plusieurs copies de lettres que vous lui avez écrites depuis que vous êtes à Naples, de la confiance que vous avez en lui, et de la bonne intelligence que vous entretenez ensemble; et j'ai regardé en outre à faire que pendant que vos emplois vous appellent incessamment aux actions de guerre, il y eût une personne affectionnée et capable qui pût prendre soin de vous soulager dans les affaires, ne pouvant m'imaginer que dans l'affluence de celles-ci et la nécessité des autres, vous puissiez, ni qui que ce soit au monde, y suffire long-tems, sans préjudicier à votre santé ou au service.

Je remets à M. le cardinal Grimaldi à vous en dire davantage, et ne doute point que vous n'ayez à me remercier bientôt du soin que j'ai eu de penser à cette mission pour les avantages que vous en tirerez indubitablement, ce que je demande, etc.

N° 35.

Suit le duplicata du pouvoir donné par le Roi à M. le cardinal Grimaldi, sous la date du 30 mars 1648, et qui avait été demandé par billet du sieur Ondédéi, avec l'inscription de la qualité de plénipotentiaire de Sa Majesté.

N° 36. *Du Roi au Peuple de Naples.*

Paris, 30 mars 1648.

Louis, etc.

Nos chers et grands amis, le désir extrême que nous

avons de voir au plutôt votre liberté et vos vies en pleine sûreté, nous fait continuellement méditer les moyens les plus propres pour vous procurer ce bien, et établir solidement votre repos. Dans la discussion que nous avons faite de ces moyens, nous avons estimé qu'il ne suffirait pas de vous assister puissamment des forces de notre armée navale qui suivra de bien près cette escadre de vaisseaux que nous vous envoyons, ni de faire embarquer sur ladite armée comme nous l'avons ordonné, bon nombre de soldatesque, afin que vous puissiez vous en servir à terre si vous le désirez, et de la sorte que vous jugiez en avoir besoin pour chasser les Espagnols. Mais nous avons vu que le promt succès de l'entreprise où vous êtes engagés, dépend principalement de la bonne conduite que vous tiendrez entre vous-mêmes et vos résolutions bien à propos, plutôt que des actions de guerre, en sorte que la prudence et le conseil ne sont pas moins nécessaires en cette circonstance que le courage et la valeur de ceux qui y sont employés. Ce fondement posé, comme il est indubitable, nous n'avons pu nous contenter de vous avoir envoyé le sieur du Plessis-Besançon, quoique d'ailleurs très-capable de conduire à bon port une négociation épineuse, et nous avons jugé qu'en une affaire de si grand poids dont l'issue doit décider de la fortune d'un royaume entier et de la condition de tant de milliers de peuple, nous ne saurions, ni trop multiplier le nombre de ceux qui doivent avoir part à la diriger, ni les choisir de qualité trop relevée pour mieux répondre à l'importance de la chose. Nous avons donc jeté les ieux pour cela sur notre cousin le cardinal Grimaldi, comme sur le sujet qui nous a semblé le plus propre dans cette circonstance, soit à cause de sa dignité, de sa suffisance

et de l'expérience consommée qu'il a acquise dans le maniement des grandes affaires, soit pour son zèle extraordinaire envers cette couronne et la passion qu'il a toujours fait paraître pour vos affaires, nous ayant constamment sollicité depuis son retour à Rome, de vous envoyer toutes les assistances qui sont de notre pouvoir, et enfin pour l'amitié particulière qu'il a depuis longtems avec notre cousin le duc de Guise.

Le sieur du Plessis-Besançon, par qui nous vous avons écrit plus particulièrement, s'unira à notredit cousin le cardinal Grimaldi à l'effet de donner, selon les événemens, leurs bons conseils à notre cousin le duc de Guise, et à vous les moyens de rétablir promtement votre repos, ayant notre cousin le cardinal Grimaldi et le sieur du Plessis-Besançon en son absence, plein pouvoir de négocier et traiter à notre nom tout ce qui sera estimé plus à propos pour le bien commun de la ville de Naples et de son royaume. Nous vous prions donc d'ajouter entière créance à ce que vous dira ou vous fera dire de notre part, notredit cousin le cardinal Grimaldi, et d'être constamment assurés que nous n'avons et n'aurons jamais d'autre but, en la conduite de cette affaire, que vos avantages et votre satisfaction, de quelque façon qu'elle se rencontre, etc.

N° 37. *Du cardinal Mazarin au chevalier Garnier.*

Paris, 4 avril 1648.

Je souhaite de tout mon cœur que ce billet ne vous trouve plus en Provence, et encore plus que vous fassiez bon voyage. Je ne prends la plume que pour vous dire qu'il a été résolu qu'une escadre de dix galères suivrait

de bien près celle de vaisseaux que vous menez à Naples. Et quoique je ne voie pas qu'il puisse naître aucune contestation entre le chevalier de Châtelux et vous pour le commandement en cas que lesdites deux escadres se rencontrent avant l'arrivée de toute l'armée, puisque la chose est décidée depuis long-tems, outre que je sais que vous êtes fort bons amis, je l'ai jugée de telle importance que pour prévenir de semblables différends, je n'ai pu m'empêcher de vous faire ces lignes pour vous prier de faciliter tout de votre part, et de ne vous attacher qu'au solide et au service, sans permettre que ces bagatelles les mettent en péril; car je vous avoue que s'il en mésarrivait, et qu'une semblable contestation nous causât quelque dommage, je ne serais pas consolable et je n'admettrais aucune excuse. Je suis assuré que vous m'aimez trop, pour rien appréhender après ce que je viens de vous dire. Je ne manquerai pas de parler aussi aux mêmes termes au chevalier de Châtelux qui sans doute aura les mêmes dispositions que vous de bien vivre ensemble, et de ne contester qu'à qui fera mieux son devoir.

Je mande beaucoup de nouvelles à M. le bailli de Valençai et à M. du Plessis-Besançon, tant sur les ennemis, que sur le départ de l'armée navale. C'est pourquoi je n'ajouterai rien; ils s'en entretiendront sous peu de jours, à Naples, avec vous. Tâchez de profiter des avis que je leur donne. Vous ne manquerez pas d'occasion de les employer.

Celui qui vous rendra cette lettre est un gentilhomme qui a été mon page. Je vous l'envoie pour servir et s'instruire auprès de vous. Il a peu d'habitude du métier; mais je suis assuré qu'il l'apprendra parfaitement sous un aussi bon maître.

N° 38. *Du cardinal Mazarin à M. du Plessis-Besançon.*

Paris, 5 avril 1648.

Monsieur,

A mesure que je reçois des avis qui regardent les affaires de Naples de quelque façon que ce soit, je prends la plume pour vous instruire, ne voulant pas vous laisser manquer d'aucune des lumières que l'on pourra vous donner d'ici pour le bon succès de la négociation qui vous occupe; et ne laisse pas de souhaiter que cette lettre ne vous trouve plus en Provence.

Je commencerai par vous dire les nouvelles que j'ai de l'état des ennemis, de leurs forces à la mer, de leurs desseins pour ce qui regarde le royaume de Naples.

Don Juan d'Autriche doit à la fin être Vice-Roi, et on lui donne pour résider auprès de sa personne et pour conseil principal le comte d'Ognate, qui doit maintenant s'être rendu près de lui.

On fait en Espagne tous les efforts imaginables pour envoyer à Naples deux mille hommes de pié dont ils puissent se servir à terre.

Ils en ont embarqué 500 à Final, des troupes de l'État de Milan.

Ils font outre cela amasser autant qu'ils peuvent de soldatesque dans l'État ecclésiastique et dans celui des autres princes, par le moyen de leurs partisans.

Leur armée navale, commandée par Pimiento, s'est arrêtée à Port-Mahon sans passer à Cadix, afin de ne s'éloigner pas tant de l'Italie.

Elle fait toutes les diligences possibles pour se mettre en état de sortir au plutôt; et pour cet effet, on envoie audit Port-Mahon à grande hâte toutes les choses nécessaires pour les radouber.

Pimiento a ordre qu'à mesure que les vaisseaux iront se radouber, il les envoie à Naples sans attendre le reste.

On croit bien qu'ils pourront en peu de tems apprêter quelques vaisseaux; mais avant que tous soient en état, il leur faut au moins tout le mois de mai; de sorte que si l'armée peut mettre à la voile à la fin de celui-ci, personne ne met en doute que les avantages ne soient infaillibles pour cette couronne. Tous ceux qui s'occupent des affaires de Naples tombent unanimement d'accord que leur décision dépend de l'armée qui arrivera la première.

Sur quoi je vous dirai en passant que, pour cette raison-là, on a dépêché de nouveau extraordinairement pour hâter les levées des matelots, afin qu'ils soient tous en état pour le 20 de ce mois-ci, et qu'on n'attende pas après eux.

On a dépêché de même pour hâter les recrues et la marche des troupes qui doivent s'embarquer sur l'armée pour mettre pied à terre. On peut faire état certain que le nombre n'en sera pas moindre de 4000 hommes, infanterie et cavalerie, sans compter ce qu'on pourra tirer des vaisseaux et galères, pour servir à terre dans l'occasion.

Je vous dirai en outre que les Espagnols songent à renvoyer à Naples les cinq galères qui ont porté en Espagne le duc d'Arcos et sa famille, après les avoir raccommodées et remplies de chiourmes, dont elles manquent fort, et embarqué dessus une partie des

deux mille hommes que j'ai dit ci-dessus qu'ils ont destinés pour Naples.

On me donne avis aussi qu'ils ont mis depuis peu à la mer deux vaisseaux neufs de 800 tonneaux chacun.

Il n'est demeuré à Naples, comme je vous ai déjà marqué, que les six vaisseaux les plus petits, et on tâchera de les raccommoder, afin qu'ils se trouvent prêts au retour des autres.

Ils y ont aussi treize à quatorze galères, mais en si mauvais état, qu'on tient pour certain qu'il y en a plus de la moitié qui ne saurait tenir à la mer.

Toutes les lettres que nous recevons d'Italie portent qu'il n'y a rien de plus nécessaire présentement à Naples, que votre arrivée. Je vous prie de le dire à M. le cardinal Grimaldi, et de ne pas perdre un seul moment.

L'escadre des vaisseaux sera suivie de près d'une escadre de dix galères, commandée par le chevalier de Châtelux. Je ne pense pas que si elles se rencontrent, qu'il arrive contestation entre eux pour le commandement, qui me semble être décidé pour le plus ancien; et je sais d'ailleurs que les deux chevaliers sont bons amis de longue main. En tout cas, je prie M. le cardinal Grimaldi d'y interposer son autorité, en sorte que le service du Roi n'en puisse recevoir aucun préjudice jusqu'à l'arrivée de toute l'armée, que tous les différends cesseraient. J'écris un mot à toutes fins au chevalier Garnier, pour ne s'amuser point à se disputer, et à n'aller qu'au solide, et que s'il mésarrivait pour de pareilles bagatelles, je n'admettrais aucune excuse.

Quand on a pris la résolution d'envoyer dix galères, ç'a été dans la croyance qu'il n'y en avait pas un plus grand nombre à Naples en état de les combattre; c'est

pourquoi si vous croyez qu'elles puissent avoir quelque crainte (ce que je ne crois pas, particulièrement étant bien armées et ayant vos vaisseaux, à l'abri desquels elles pourront se mettre au besoin), il faudra leur mander ce qu'elles auront à faire, et quelles précautions elles doivent prendre pour leur sûreté.

On se remet à M. le cardinal Grimaldi et à vous, en son absence, de retenir les vaisseaux et les galères autant que vous le jugerez à propos, ou de les renvoyer joindre le corps de l'armée pour revenir ensemble, ainsi que vous estimerez pour le mieux. Les deux chevaliers ont ordre d'exécuter tout ce qui leur sera dit par M. le cardinal Grimaldi ou par vous.

Quand nous travaillons à faire perdre aux peuples de Naples les pensées qu'ils ont de république, ce n'est pas, comme vous savez, pour nous opposer à leur liberté, que nous souhaiterions passionément de voir établie chez eux, par quelque moyen que ce puisse être, mais seulement parce que nous ne voyons pas que ce dessein puisse réussir, et cependant l'application que l'on y a peut donner lieu aux ennemis de remettre leurs affaires. Néanmoins si vous reconnaissez que ces peuples soient absolument résolus à cela, et qu'il y ait péril de nous perdre nous-mêmes auprès d'eux en voulant les en détourner, il vaudra bien mieux seconder leur fantaisie que de la choquer directement, et il faudra, en ce cas, s'appliquer à faire le mieux qu'il se pourra dans cette méchante affaire, essayant de conserver au Roi quelque qualité supérieure et qui montre que la république est dans sa dépendance et sous sa protection.

Nous ne pouvons d'ici que vous donner les avis que nous recevons; c'est à vous de les examiner de nou-

veau, et de prendre sur les lieus les résolutions qui vous paraîtront les meilleures, la Cour étant trop éloignée pour la pouvoir consulter sans courir risque de perdre les affaires par l'attente, en perdant les occasions qui se présentent et ne reviennent plus.

S'il y a des choses dont l'exécution dépende de M. le bailli de Valençai, il faudra que M. le cardinal Grimaldi se donne la peine de lui en écrire; car sans perdre de tems à le mander ici, ledit bailli fera tout ce qui se trouvera être en son pouvoir, et présentement on lui en envoie l'ordre.

Vous communiquerez, s'il vous plaît, ce mémoire, et tous les autres, à M. le cardinal Grimaldi, à votre arrivée à Piombino, où je ne doute pas que Son Éminence ne soit arrivée avant vous, à moins de quelque indisposition, ou de quelque autre chose extraordinaire que je ne puis prévoir. Mais dans ce cas, il vous y aura sans doute dépêché quelqu'un pour vous donner de ses nouvelles; et s'il vous mande qu'il ne peut venir, vous passerez outre à Naples à exécuter vos ordres sans délai.

Je vous ajouterai aussi, pour ne laisser en arrière aucune particularité des avis que j'ai eus et que je crois qui pourront servir autant à ceux qui commanderont l'armée navale, qu'à ceux qui auront le maniement et la direction des affaires de Naples, que les ennemis, afin de mettre plutôt à la mer cette armée, sans qu'elle soit obligée à attendre le biscuit qui lui est nécessaire pour toute l'armée, en font faire une grande quantité en Sardaigne et à Messine, afin que ladite armée puisse être assistée sur les lieus et à point nommé.

On dit que les premières troupes, qui consistent en

mille hommes de pié, qu'ils envoient d'Espagne, doivent partir de Malaga sur des vaisseaux *très-frêles*; c'est pourquoi, si l'escadre de M. Garnier les peut rencontrer avant que d'aborder à Naples, ce serait un coup de conséquence de s'en saisir, ce qui serait fort aisé en ce cas, vu que les vaisseaux sur lesquels ils sont embarqués ne valent rien.

On me mande aussi que deux frégates de trente pièces de canon chacune, qui se sont détachées de l'armée pendant . . . .
qu'il envoyait don Juan d'Autriche, et étaient prêtes à partir de Carthagène pour s'en retourner à Naples et se joindre aux six vaisseaux qui y sont demeurés.

On ajoute que Deitto, qui est celui qui a défendu Lérida dans les deux derniers siéges (1), se devait embarquer sur l'une des cinq galères que je vous ai dit ci-dessus que l'on songeait à envoyer à Naples. Il serait très-important que l'escadre des galères qui sera commandée par le chevalier de Châtelux, comme aussi celle qui devra suivre après, n'oubliassent rien pour se rencontrer avec ces cinq galères; la perte desquelles ferait aux ennemis, dans les conjonctures présentes, un préjudice irréparable.

On ne doute nullement que lorsque le comte d'Ognate, lequel a naguères pris possession de la charge de vice-roi de Naples, sous les ordres immédiats du Roi, son maître, apprendra la révocation qu'on a faite de sa commission, pour en gratifier don Juan d'Autriche, avec ordre audit comte de l'assister, celui-ci n'en demeure très-mal satisfait, et qu'en suite il n'y ait lieu de pro-

(1) En 1646, par le comte d'Harcourt, et en 1647, par le prince de Condé. Tous deux avaient échoué.

fiter de son mécontentement, qui causera sans doute des divisions fort avantageuses au service du Roi et aux affaires du peuple et du royaume de Naples. C'est pourquoi M. le cardinal Grimaldi et vous, profiterez de ces avis en la manière que vous jugerez le plus à propos.

Comme les soldats que l'on a envoyés d'Espagne à Naples sont de nouvelle levée, et embarqués par force, il ne faut pas douter que quand ils seront une fois débarqués, s'ils voient jour et commodité à s'enfuir, ils ne le fassent tous promtement.

En envoyant en Flandre tous les ans au régiment, nous donnons un passeport et un écu; et avec cela, il en retourne toujours plus de la moitié. Il faudrait en faire de même à Naples, et y ajouter la promesse d'embarquement dans les barques ou vaisseaux qui s'en reviendront en France; et par ce moyen, on frustrera le roi d'Espagne de tous les avantages qu'il se figure tirer de l'envoi de ces troupes à Naples, parce que d'ailleurs, dans une si longue navigation, il en meurt toujours beaucoup de fatigue et de misère, et que le reste sont de nouveaux soldats qui ne sont pas fort à appréhender.

Afin que M. le cardinal Grimaldi et vous voyiez à quel point on s'applique aux affaires de Naples, je vous dirai que parmi les corps qu'on a résolu d'y envoyer et que l'on fait préparer en grande hâte pour se mettre au plutôt en bon état, il y a le vieux régiment de Sault et celui de Vervins, de 30 compagnies chacun, et le régiment colonel de douze, et qu'on n'a rien oublié pour que les autres corps qui les accompagnent soient forts et commandés par de bons officiers.

Quoique je vous mande de ne parler à qui que ce soit

de ce qu'on va aller faire à Piombino, vous pouvez cependant le communiquer à M. le Bailli de Valençai, et être assuré qu'il tiendra la chose secrète, et qu'il n'y aura qui que ce soit qui la pénètre. Je lui ai même adressé ce paquet avec ordre, si vous êtes parti, de l'ouvrir, pour prendre connaissance des choses qui regardent l'armement naval des ennemis et le départ de ses galères et vaisseaux, afin qu'il tâche d'en profiter dans la sortie que feront les nôtres. Après quoi je lui écris de refermer le paquet et de vous l'adresser, sans perdre un moment, par la voie la plus sûre, à Piombino, ou, s'il voit que l'escadre des galères soit en état de partir, il le consigne au commandeur de Châtelux pour vous le rendre.

N° 39. *Du cardinal (Mazarin) à M. le bailli de Valençai.*

5 avril 1648.

M. du Plessis-Besançon vous dira la résolution qui a été prise de faire faire le voyage de Naples à M. le Cardinal Grimaldi, les raisons qui ont obligé Sa Majesté, et l'avantage qu'on espère d'en tirer. J'y ajouterai seulement, à votre égard, que l'on a fait savoir audit sieur Grimaldi que si, dans les résolutions qu'il estimera devoir prendre pour le service du Roi, il y avait des choses dont l'exécution dépendît de vous, il n'aura qu'à vous en écrire directement sans recourir à la Cour, pour éviter les longueurs, puisque Sa Majesté vous a donné l'ordre de faire, sur vos lettres ou sur celles de M. du Plessis-Besançon, en son absence, tout ce qui sera en votre pouvoir; comme en effet Sa Majesté m'a commandé de vous écrire de sa part d'en user de cette

sorte. Cela s'entend pour les choses sur lesquelles vous n'aurez pas des ordres précis d'ici.

M. le comte de Brienne (1) vous manda dernièrement de ne permettre pas que M. de la Case et un autre gentilhomme s'embarquâssent pour passer à Naples; mais comme on prit cette résolution sur quelques avis qu'on avait donnés à la Reine, dont j'ai eu occasion depuis de détromper Sa Majesté, elle aura pour agréable que vous les laissiez aller maintenant, et que vous leur fassiez même toutes sortes de courtoisies. Ils pourront s'embarquer sur l'escadre des vaisseaux avec M. du Plessis-Besançon, si elle est encore à Toulon quand cette lettre vous sera rendue. Et si elle est partie, ils pourront prendre telle commodité de passage qu'ils aviseront pour le mieux et pour aller avec plus de diligence et plus sûrement.

J'estime superflu de tenir extrêmement secret le sujet du voyage de M. du Plessis-Besançon à Piombino, et les choses que contient la dépêche que je lui fais passer par ce courier, et que je lui écris de vous communiquer. J'ai même voulu vous adresser ce paquet que vous pouvez ouvrir en cas qu'il soit parti, pour prendre connaissance de ce qui regarde l'armement naval des ennemis et le départ de leurs galères et vaisseaux. Après quoi vous refermerez le paquet et l'adresserez par la voie la plus sûre à Piombino, sans perdre un moment; ou si vous croyez que l'escadre des galères soit en état de partir quatre ou cinq jours après, vous le consignerez au chevalier de Châtelux pour le rendre audit sieur du Plessis. Mais surtout je vous recommande de prendre bien vos mesures sur les avis qui sont dans mon

(1) On n'est pas certain de ce nom.

mémoire, en sorte que dans la sortie de vos vaisseaux et galères, vous puissiez en profiter pour leur faire remporter quelque avantage sur les ennemis.

N° 40. *Du cardinal (Mazarin) à M. le baron de Rochefort, premier capitaine au régiment de Sault.*

5 avril 1648.

Monsieur,

J'écris à M. Louis de Lesdiguières, pour le prier de faire au plus tôt mettre le régiment de Sault au meilleur état qu'il sera possible, Sa Majesté l'ayant destiné pour tenir la tête d'un corps de troupes considérable qu'elle veut envoyer à Naples. J'ai voulu y joindre encore ces lignes pour vous convier d'apporter tout ce qui dépendra de votre application et de votre crédit à fortifier ledit régiment du plus grand nombre d'hommes et avec le plus de diligence qu'il se pourra; je vous prie même d'en parler à tous les officiers de ma part, et de les assurer que j'aurai soin auprès de Sa Majesté de faire qu'elle reconnaisse ce service, qui ne peut être dans une rencontre plus importante. On voudrait bien que le régiment fût à l'embarquement le 20 ou 25 de ce mois. Les choses sont parfaitement disposées pour remporter de grands avantages, et acquérir beaucoup de gloire dans cette expédition. Il n'est question que d'arriver avant que les troupes qu'on y envoiera d'Espagne dans quelque tems, y puissent être; et avec cette diligence, tout se rendra facile, pourvu que chaque officier fasse effort en cette rencontre pour les recrues. Assurez-vous cependant de mon affection et de mon estime, et me croyez, etc.

Note de l'Éditeur. Pendant que le cardinal Mazarin se donnait tant de peine pour faire réussir les projets du duc de Guise, ce prince, qui n'avait plus que si peu de tems à attendre pour en éprouver l'heureux résultat, échoua pour ainsi dire au port, ainsi qu'on le verra dans les mémoires du comte de Modène. Le comte d'Ognate vint à bout de rétablir à Naples le gouvernement espagnol sans effusion de sang, le lundi saint, 6 avril de l'an 1648. Le duc de Guise fut obligé de prendre la fuite; mais on le poursuivit avec tant de diligence qu'il fut arrêté à Gaëte, et de là transporté en Espagne, où il resta prisonnier l'espace de quatre ans (1). C'est après qu'il eut ainsi perdu la liberté, que le cardinal Mazarin, qui ne pouvait encore en être instruit, lui écrivit ce qu'on va lire.

N° 41. *Du cardinal (Mazarin) à M. le duc de Guise.*

8 avril 1648.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre qu'il vous a plu m'écrire par le sieur Lambert, et appris avec une vive satisfaction les nouvelles de votre santé et les bonnes espérances que vous aviez de mettre tous les jours les affaires de delà en meilleur état, particulièrement depuis que vous n'avez plus sujet d'appréhender le parti de Gennaro Annésé, ainsi que ce gentilhomme nous a dit.

Comme on avait résolu par avance de vous assister de toutes choses, afin de rendre inutiles tous les efforts

---

(1) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1819, XVIII, 290.

que les Espagnols préparent pour remettre leurs affaires, je m'assure que vous en avez été bien aise lorsque les nouvelles vous en seront arrivées; et vous reconnaîtrez ensuite, par les effets, qu'on ne vous avait pas oublié, que je suis véritablement votre serviteur, et que Leurs Majestés songeaient d'autant plus à ce qui se passait à Naples, qu'elles y voyaient votre personne engagée.

Nous hâtons, autant qu'il nous est possible, la sortie de l'armée navale; en quoi je puis vous donner ma parole qu'on n'a pas perdu et qu'on ne perdra pas un seul moment, et on me mande de Toulon que le 5 du mois prochain elle sera toute à la mer infailliblement. Cependant on fait partir le chevalier Garnier avec huit ou dix vaisseaux, et le commandeur de Châtelux avec dix galères; et on embarque dessus tout ce qu'on a pu croire qui pourrait servir à vous soulager et à vous donner lieu d'acheminer les choses à contraindre les Espagnols, dans cette campagne, de quitter les postes qu'ils tiennent à Naples; après quoi on pourra plus aisément les chasser de ceux qu'ils posssèdent aux autres endroits du royaume.

Je n'entrerai point, Monsieur, dans le détail de tout ce qu'on a fait, des pensées que l'on a de contribuer autant qu'il pourra dépendre d'ici, à vos satisfactions et à vos avantages, des moyens qu'on a cru les plus propres pour parvenir aux fins que ce peuple-là souhaite, et des derniers efforts que l'on a faits pour vous donner une assistance proportionée au besoin, et qui répondît à la passion que Leurs Majestés ont d'établir dans ce royaume-là un repos sûr et rempli de toutes sortes de félicités. Je n'entrerai pas, dis-je, dans le détail de tout ceci, parce que les personnes à qui Sa Majesté a donné ordre de se rendre diligemment au

lieu où vous êtes, vous informeront de tout, et elles n'auront pas grande peine, à mon avis, à vous faire toucher au doigt qu'il ne dépend que de vous de vous rendre très-heureux et de vous mettre en un haut degré de réputation et de gloire. Pour le moins, je sais que l'intention de Leurs Majestés est telle, et qu'en mon particulier j'ai toujours agi sur ce fondement, et que je continuerai à m'y appliquer avec la même affection que si c'était pour mes intérêts propres.

Il y a plus de sujet de craindre les ruses et les artifices des Espagnols que leurs forces; et comme j'apprends de tous côtés que leur plus forte application est de les pratiquer tous pour vous perdre, il est de la dernière importance que vous soyiez toujours sur vos gardes, et que vous ne vous fiiez de personne qu'à bonnes enseignes : car vous ne devez pas douter qu'ils ne vous tendent toutes sortes de piéges, et qu'ils ne tâchent de corrompre même quelques-uns de ceux en qui ils verront que vous avez plus de confiance; et il est sans doute qu'ils y travailleront encore avec plus de soin maintenant que le parti de Gennaro Annésé étant dissipé, à ce que nous apprenons par le sieur Lambert, ils espèrent avec beaucoup de fondement que s'ils pouvaient mettre de la division dans le vôtre, ou refroidir l'affection que les peuples ont pour vous, ils viendraient aisément à bout de leurs desseins.

J'ai appris que vous souhaiteriez fort d'avoir de delà M. Lambert; et quoiqu'on n'ait pas sujet d'être fort satisfait de lui, à cause des difficultés qu'il apporta à quelque chose qu'on désira de lui dans l'occasion d'Orbitello, néanmoins m'ayant fait connaître depuis long-tems le déplaisir extrême qu'il avait d'avoir tenu le procédé qu'il tint, et sachant d'ailleurs que c'est un fort bon

officier, et très-capable de bien servir; voyant enfin que vous désiriez de l'avoir, je me suis employé près de Leurs Majestés pour faire qu'elles oubliassent le passé, et j'espère de pouvoir vous l'envoyer pour commander les troupes qui débarqueront à terre, sur le sujet desquelles je vous dirai en passant, que si elles ne peuvent pas être aussi nombreuses que je le souhaiterais, je puis vous assûrer au moins que la qualité suppléera ce défaut, et que je tâcherai surtout qu'elles soient composées d'officiers bien sages et qui aient la discipline et l'ordre en singulière recommandation, étant à mon avis ce à quoi on doit principalement viser pour bien servir au lieu où vous êtes. Je vous conjure seulement de faire tous vos efforts pour assûrer un port à notre armée navale, comme on me mande de Rome que vous leur en aviez répondu. La chose est de la dernière importance pour les raisons que vous jugerez bien, et vous y aurez le principal intérêt. Celle des ennemis se raccommode au port Mahon, et n'a pas repassé le détroit, comme elle avait accoutumé, afin de ne pas se tant éloigner du royaume de Naples, et y pouvoir être plus tôt de retour.

Je suis très-assûré, Monsieur, que vous ne négligerez rien pour vous faire remettre le duc de Tursi et les autres prisonniers, ainsi que je vous en ai déjà écrit, afin que si nous pouvions en faire un échange avec le prince de Portugal (1), qui est prisonnier à Milan, nous puissions tirer du Roi, son frère, une somme d'argent considérable, pour employer aux avantages même de la ville de Naples et du royaume.

M. le chevalier, votre frère, m'a communiqué ce que vous lui écrivez sur le voyage que vous souhaiteriez

(1) Edouard de Bragance, frère du roi Jean IV.

qu'il fît de delà; je l'ai exhorté autant qu'il m'a été possible, afin que vous eussiez près de vous une personne en qui vous puissiez prendre toute confiance. Il a envie de le faire, et nous sommes demeurés d'accord qu'il m'en dira demain sa dernière résolution, afin que je puisse en parler à Sa Majesté pour lui en faire accorder la permission et pour l'assister en tout ce qui pourra dépendre de moi.

Pour ce qui est, Monsieur, de mademoiselle de Pons, chacun sait que fesant profession d'être votre serviteur, je me fusse employé avec plaisir à vous en donner des marques dans une affaire qui vous touche si fort, et je m'assure que quand votre secrétaire vous aura entretenu, vous reconnaîtrez que je n'ai rien oublié pour servir ladite demoiselle; que si la Reine a fait quelque chose qui ne lui a pas plû entièrement, je ne doute point que vous n'en soyez bien aise, sous beaucoup de rapports, lorsque vous saurez comme quoi la chose s'est passée.

Pour conclusion, lorsque vous aurez entendu votre secrétaire et que vous m'aurez fait la faveur de me mander ce que vous souhaitez qui soit fait, j'emploierai volontiers ce que je puis avoir de crédit afin que tout soit exécuté en la forme que vous m'aurez témoigné désirer, et vous connaîtrez en cette occasion comme en toute autre, la passion que j'ai de vous donner de plus en plus des marques de mon service et de la véritable amitié que je vous ai promise.

La Reine avait donné ordre qu'on empêchât l'embarquement au frère de mademoiselle de Pons, et à un autre gentilhomme qui vous allaient trouver, étant partis d'ici sans demander congé, et sur quelques rapports qu'on avait faits à Sa Majesté qu'ils n'avaient pas les

intentions pour vous qu'il était à souhaiter; mais ayant su depuis que les choses étaient autrement, j'en ai parlé à Sa Majesté, qui, sur ma prière, a trouvé bon qu'on révoquât son premier ordre; et je n'ai pas seulement écrit à Toulon qu'on les laissât passer, mais qu'on leur donnât toute commodité pour l'embarquement.

Je profite de l'occasion de ce gentilhomme qui va vous trouver, pour vous dire tout ceci, et pour répondre à la lettre que le sieur Lambert m'a rendue de votre part, remettant à vous le renvoyer à la première occasion qui se présentera de vous faire savoir quelque chose d'important. Cependant je vous prie de me croire toujours. etc.

Le cardinal Mazarin.

N° 42. *Du cardinal (Mazarin) à M. du Plessis-Besançon.*

11 avril 1648.

Je viens de recevoir votre lettre de Toulon du 20 passé, à laquelle je réponds au même instant, profitant de la commodité du départ de ce gentilhomme qui va trouver le duc de Guise. Je ne crois pas qu'il puisse vous demander, ni prendre de meilleure ni plus sûre commodité pour son passage, que celle que vous aurez pour le vôtre; c'est pourquoi il faudra le lui offrir, et lui laisser pourtant prendre sa résolution telle qu'il voudra, et en cas que vous fassiez le voyage ensemble, je ne doute pas que vous ne le gagniez facilement à vous, par les caresses et par les courtoisies que vous lui pourrez faire.

Je vous adresse la copie de la lettre que j'écris à M. de Guise par ledit gentilhomme, que vous ferez voir à

M. le cardinal Grimaldi, afin que Son Éminence lui parle, s'il lui plaît, et vous aussi, en la même conformité.

Je n'ai pas voulu vous nommer dans la lettre, ainsi que vous le remarquerez bien, et ai mis la chose en général, à cause du Cardinal qui pourrait prendre résolution de vous envoyer avant lui ou être arrêté pour quelque autre raison que je ne puis prévoir, quoique je ne le veuille pas croire.

Vous vous étudierez à faire connaître à M. de Guise les avantages qu'il peut tirer de l'envoi de M. le cardinal Grimaldi, qui est son serviteur de longue main, et a l'intelligence nécessaire pour lui suggérer les moyens les plus sûrs et les plus propres de bien établir les affaires générales et ses avantages particuliers. Vraiment, s'il prend bien la chose, il verra que la personne dudit seigneur Grimaldi lui fait besoin; car après les postes de Naples pris, ledit Cardinal y pourrait demeurer pour la politique, pendant que M. le duc de Guise sortirait en campagne pour aller, les armes à la main, achever ce qui resterait à faire pour chasser les Espagnols du reste du royaume.

Si l'escadre sur laquelle vous devez vous embarquer n'est pas toute prête à faire voile dans le même tems que vous recevrez cette lettre, prenez un vaisseau seul, puisqu'il est impossible qu'il n'y en ait pas au moins un d'équipé; et si le tems vous le permet, partez deux heures après pour vous rendre à Porto Longone, à Piombino, où sans doute, quelque vent favorable que vous ayiez, vous trouverez que M. le cardinal Grimaldi vous attendra déjà, et ce sera beaucoup de tems de gagné, car vous conférerez ensemble, et on pourra prendre toutes résolutions pour les exécuter

immédiatement après l'arrivée des autres vaisseaux à qui vous aurez donné rendez-vous à Piombino, leur recommandant bien, quand vous sortirez de Toulon, de ne pas perdre le moindre tems à vous joindre.

Il ne sera plus nécessaire que vous passiez à Rome, comme le cardinal Grimaldi vous le témoignait, puisque lui-même pourra vous dire maintenant de vive voix tout ce que vous auriez pu y apprendre.

Je vous prie de communiquer tout ceci à M. le bailli de Valençai, en qui j'ai la même confiance qu'en vous.

Je vous prie de faire que l'on envoie le plus de blé qu'il se pourra avec cette escadre à Naples; car cela vous servira pour être mieux reçu et réussir plus heureusement dans vos négociations; et en cas que toute la quantité que l'on essaie d'envoyer ne soit pas prête à partir avec M. de Valençai, qu'il vous envoie au plutôt ce qui en manquera.

N° 43. *Du cardinal (Mazarin) à M. le bailli de Valençai.*

Paris, 11 avril 1648.

Je profite de l'occasion du départ d'un gentilhomme de M. de Guise, pour vous recommander de nouveau, aussi instamment qu'il m'est possible, la diligence dans le départ des dix galères, fesant connaître de ma part à M. le prieur de Mourgues (1) et aux autres, qu'il n'y a rien aujourd'hui de plus important, et qu'ils ne sauraient rendre un service plus agréable, que de n'y pas perdre un moment.

(1) Cette qualification et ce nom sont incertains.



Je mande au sieur du Plessis-Besançon, de vous communiquer ce que je lui écris; c'est pourquoi je ne vous ferai pas grands discours.

Je vous prie seulement qu'en cas que l'escadre des vaisseaux sur laquelle il se doit embarquer ne fût pas toute prête quand cette dépêche arrivera, de faire donner un vaisseau audit sieur du Plessis, dans lequel il puisse partir deux heures après, si le vent est bon, pour se rendre à Piombino, où il attendra les autres, dont je vous recommande pourtant de hâter toujours le départ autant qu'il vous sera possible. Il vous dira la raison pour laquelle je lui envoie cet ordre de prendre le devant.

M. de Brienne vous écrivit dernièrement d'empêcher le passage de M. de la Case et d'un autre gentilhomme, qui voulaient aller à Naples. Mais Sa Majesté ayant pris depuis d'autres résolutions, elle trouve bon qu'on le leur permette, comme je vous l'ai déjà mandé; et je vous prie, en mon particulier, de leur offrir tout ce qui dépendra de vous pour la sûreté et commodité de leur passage.

Je vous prie de faire aussi la même offre à un gentilhomme qui va trouver M. de Guise, et qu'il puisse dire à son maître les civilités qu'il aura reçues à sa considération.

Je viens de recevoir une lettre du chevalier Garnier du dernier mars : il me marque qu'ayant rendu ma lettre à M. le comte d'Alais, par laquelle il lui demanda 500 hommes de son régiment, il lui a témoigné qu'il serait malaisé qu'il les donnât, à cause de la garde qu'il était obligé de faire faire auprès de sa personne à neuf compagnies dudit régiment. Je vous prie de l'en envoyer solliciter de nouveau de ma part, et lui faire savoir

combien je me sentirai obligé en mon particulier, qu'il facilite la chose dans une occasion si importante. Il le peut d'autant plus sûrement, qu'il pourra se servir pour cette garde des autres troupes qui demeureront temporairement dans la province.

J'ai reçu votre lettre du dernier mars, en réponse de laquelle je vous dirai qu'on a fort bien écrit à M. le Tellier, qu'il est bien plus à propos que M. de Serre se charge de la conduite des troupes jusqu'à Toulon; et pour les faire passer de là en Italie, il faudra que vous en preniez soin suivant que le départ des vaisseaux et galères aura lieu, bien entendu que la dépense de leur subsistance dans le passage, et de leur séjour à Toulon, se doit prendre sur les fonds envoyés à M. de Serre: et en cas que ces fonds-là manquâssent, il faudra bien, afin que le service du Roi n'en éprouvât aucun retard ni préjudice, trouver de quoi y suppléer pour le reprendre lorsque M. le Tellier aurait envoyé les diverses sommes d'argent nécessaires.

Je suis bien marri de voir que le départ du chevalier Garnier avec l'escadre qu'il doit commander, ait eu lieu plus tôt que je ne le croyais: et pour ce qui est du blé, au compte que nous avons fait ici, nous trouvons qu'il devra y en avoir la quantité que l'on nous écrit d'envoyer à Naples; car si après il faut attendre celui qui vous doit venir de Languedoc, et que la Régine soit de retour, ce ne sera jamais fini.

On ne juge pas à propos de renvoyer à Naples la Régine chargée de blé, parce que, comme elle était ainsi lorsqu'on l'a prise delà, on aurait lieu de penser, en la renvoyant, que c'est le même blé, ce qui ferait assurément un mauvais effet.

Je vous prie donc de faire en sorte que tout le blé

que vous avez prêt pour envoyer à Naples, soit embarqué sur quelque flûte, ou s'il se peut dans quelque brûlot ou vaisseau de ladite escadre; et en tout cas, que cela ne retarde pas le départ dudit chevalier, puisque vous pourriez envoyer après lui le reste du blé que vous n'auriez pas pu charger, sur des flûtes.

Je me suis tellement expliqué à cet égard dans mes précédentes, que je crois superflu d'y rien ajouter à présent. Mais surtout je vous prie de nouveau de faire en sorte qu'aussitôt la présente reçue, M. du Plessis-Besançon s'embarque sur le vaisseau de ladite escadre qui sera le plus prêt pour aller où je lui mande, pressant après nuit et jour le départ des autres vaisseaux destinés pour ce voyage. Cela est de la dernière importance. C'est pourquoi je vous prie de ne pas apporter le moindre retard à l'exécution.

Je suis bien marri de ce que vous me marquez de la poudre, et je ne saurais m'imaginer qu'elle se trouve de la sorte que vous m'écrivez, parce que M. de la Thuillerye, qui a eu le soin de la faire faire, n'aurait pas souffert qu'on ne l'envoyât pas de la qualité qu'elle devait être. Je ne laisserai pas pourtant de lui envoyer le procès-verbal que j'ai reçu, et de lui écrire à ce sujet. Cependant je ne juge pas à propos que vous y touchiez et que vous la laissiez comme elle est : je vous prie seulement d'en faire faire une nouvelle épreuve, aussi bien que de celle que vous avez encore à recevoir bientôt, et à laquelle il faut d'autant plus prendre garde, qu'on en doit envoyer 150,000 livres en Catalogne, aussitôt qu'elle sera arrivée.

N° 44. *Du même à M. du Plessis-Besançon.*

13 avril 1648.

Il n'est pas besoin que je m'étende beaucoup pour vous informer du zèle que le sieur Luigi del Ferro a pour le service du Roi; vous savez assez de quelle façon il a agi dans les mouvemens qui ont eu lieu à Naples. Aussi ne l'accompagné-je de ces lignes que pour ne pas le laisser partir sans qu'il emportât ce nouveau témoignage de la satisfaction que Leurs Majestés en ont, et de celle qu'il m'a donnée en mon particulier. On se remet à vous de l'employer ainsi que vous le jugerez plus à propos pour les avantages de cette couronne. Il est plein de bonne volonté, et sera ravi de se prêter à tout ce que vous lui direz qu'il doit faire pour vous servir. Je vous le recommande, et vous prie d'être assûré toujours de la continuation de mon amitié.

N° 45.

Une autre lettre de recommandation, presque dans les mêmes termes, est adressée à M. le bailli de Valençai pour le même individu.

N° 46. *Du même à M. du Plessis-Besançon.*

Paris, 16 avril 1648.

Depuis votre lettre, du 6 du courant, vous aurez reçu, par le sieur de Lanas, capitaine des gardes de l'amirauté, les derniers ordres pour votre voyage à Naples. Il n'est pas besoin que je vous dise le déplaisir que font toutes les longueurs qui s'y rencontrent; vous

le pouvez assez juger. Je m'assûre que les blés seront préparés à Toulon. En tout cas si vous n'en trouvez pas toute la quantité qu'on avait résolu qui partirait avec vous, on fera suivre le reste de si près, que cela ne doive pas vous retarder. Pour les armes, je ne doute pas qu'elles ne soient aussi embarquées, et je crois qu'à peine vous serez parti, que toute l'armée sera à la mer. Je me hâte de terminer, et je vous assûre toujours de la continuation de mon amitié.

Note de l'Éditeur. Déjà seize jours s'étaient écoulés depuis que le duc de Guise était prisonnier, et le cardinal Mazarin l'ignorait encore. Ses préparatifs, tels que le prouvent les lettres précédentes, annoncent bien qu'il ne prévoyait pas la catastrophe qui avait eu lieu, et la lettre suivante prouvera qu'il n'était pas encore instruit le 22 avril.

N° 47. *Du même au même.*

Paris, 22 avril 1648.

L'escadre du chevalier Garnier tarde tant à partir, qu'elle ne saurait désormais arriver sitôt à Piombino, que les vingt galères qui doivent naviguer cette année n'y soient presqu'en même tems. Si, lorsqu'elles y seront arrivées, M. le cardinal Grimaldi, suivant les nouvelles qu'il aura de Naples, et après en avoir conféré avec vous, jugeait à propos de faire avancer lesdites galères seules, ou d'y joindre un ou deux vaisseaux, on s'en remet entièrement à ce qui sera avisé de delà; et le chevalier Garnier a ordre de faire ponctuellement

tout ce que le cardinal pourra désirer. Je n'ai autre chose à vous dire, etc.

P. S. J'ajoute que si la soldatesque n'a pu arriver à tems pour s'embarquer avec vous, les galères porteront sans faute le régiment de Sault qui sera le double des 500 hommes de celui de Provence, quoiqu'il y ait sujet de croire que les 500 hommes iront aussi, après les recharges qu'on a fait faire sur ce point à M. le comte d'Alais.

NOTE DE L'ÉDITEUR. Enfin au bout de vingt et un jours, le cardinal est instruit par une voie indirecte, et la scène change entièrement, ainsi que le prouveront les lettres suivantes.

N° 48. *Du même à M. le maréchal du Plessis-Praslin* (1).

27 avril 1648.

Monsieur,

Je vous ai écrit amplement il n'y a que deux jours; depuis cela, j'ai reçu votre lettre du 17. Il est vrai que c'est un grand malheur que les affaires de Naples aient changé de face au point que le font pressentir les nouvelles qu'un courier espagnol en avait données à Gand, si elles se trouvent véritables, dont nous ne savons

---

(1) César, duc de Choiseul, maréchal du Plessis-Praslin, né le 12 février 1598, commandait alors l'armée française en Lombardie, sous le duc de Modène. Voyez l'article Choiseul, dans la Biographie universelle, VIII, 426; et dans le Dictionnaire des Généraux français, par M. le chevalier de Courcelles, IV, 279.

encore autre chose que ce qu'en a dit ce courier. Mais c'est un malheur qui ne me surprend pas. Il y a long-tems que je crois qu'il fallait un perpétuel miracle pour les faire durer au même point, d'après la conduite que tenait M. le duc de Guise. On n'a rien oublié pour le redresser et pour lui faire connaître que lui-même se creusait un précipice infaillible, s'il ne prenait d'autres maximes que celles qui l'ont aveuglé. Peut-être l'eût-on remis dans le bon chemin, si notre armée eût eu le tems d'arriver. Avec cela je ne crois pas qu'il y ait lieu d'appréhender que les ennemis, de toute cette campagne, puissent tirer pour l'État de Milan aucune assistance du royaume de Naples, dans l'agitation où il est encore; et à prendre les choses au pire pour nous, il leur faudra toute une année entière avant que d'y rétablir le calme, ni se pouvoir bien assurer des peuples, attendu particulièrement les intelligences que nous y conservons toujours, et les efforts que l'on fera par mer. Il ne faut qu'une bluette pour exciter de nouveau l'embrasement plus fort que jamais. Le feu avait bien été une fois éteint et n'a pas laissé que de se rallumer. Tout cela néanmoins dépend de la fortune, et on n'y fait que le fondement qui se doit; mais j'en veux inférer que M. le duc de (Modène) (1) n'a rien à craindre pour cette considération, et ne peut être refroidi d'agir, comme il avait résolu, ni même empêché de faire des

(1) François I d'Este, duc de Modène depuis 1629, était né en 1610. Il avait accepté, en 1647, le commandement des armées françaises en Italie. Mais quoique revêtu du titre de généralissime, il dépendait en quelque sorte des généraux français. (L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1819, XVII, 414.) Cependant le maréchal du Plessis-Praslin n'eut son pouvoir de commander l'armée de Lombardie que le 3 mai 1648. (Dict. des Généraux, IV, 279.)

progrès, notamment en commençant de bonne heure, ainsi que vous le jugez très-prudemment; et j'en conviens encore plus que vous. Je me remets au sieur de Clervillo de toutes ces affaires; il est si bien instruit de tous les sentimens de delà, que je croirais lui faire tort que de vous en entretenir.

Je pensais n'avoir plus à vous entretenir des vôtres particulières; mais votre dernière lettre m'en renouvelle l'occasion. Je vous prie d'être assûré qu'aucun autre de votre condition n'est avantagé par-dessus vous en aucune sorte de grâce ou de gratification de Sa Majesté. Ils pourront bien, sur les lieus où ils seront, réunir plus de moyens de subsistance; mais cela vient de la qualité des lieus, et non de Sa Majesté, ni qu'elle fasse aucune distinction, entre vous et eux, qui vous soit préjudiciable. Pour des établissemens solides, je souhaite plus que vous-même de vous en procurer; et vous devez croire que quand cela ne se fait pas, c'est qu'il est impossible, et par ce seulement, que les occasions me manquent.

J'ai grand regret aussi de ne pouvoir m'employer pour vous faire accorder la satisfaction que je vois que vous désirez de faire élever dans cette campagne votre fils au grade de maréchal-de-camp. Je sais qu'il mérite au-delà; mais il a été fait un réglement général que Sa Majesté n'accorderait cette grâce à aucun, à cause du nombre excessif des prétendans dont on ne saurait en contenter un que tous les autres ne fussent dégoûtés; et Sa Majesté a résolu de n'y pas toucher. Vous avez trop d'affection à son service et à toutes ses satisfactions, pour n'y accommoder pas les vôtres avec plaisir. Cependant je vous prie de me croire sincèrement, etc.

P.S. Depuis mes lettres écrites, le courier que nous

a dépêché le duc de Modène est arrivé; il me marque de vous avoir écrit, vous priant de vous hâter, et vous avoir donné avis du sujet qui l'y a obligé, qui n'est autre chose que des raisonnemens sur les affaires courantes, et pour nous presser de fortifier promtement son armée le plus qu'il se pourra. Je ne vous dirai rien, etc.

M. le prince Thomas (1) s'en va commander l'armée navale vers Naples. Je m'assure que vous serez bien aise que l'on fasse des efforts de ce côté-là, qui contribueront extrêmement à vos progrès aussi bien que la diversion que fera M. le marquis de Ville du côté du Piémont, qui agira dans l'absence de M. le prince Thomas, avec le corps qu'il aura, comme s'il était détaché de l'armée de M. le duc de Modène.

Outre que la ponctualité avec laquelle le marquis Ville exécutera les ordres qui lui seront donnés, l'envie qu'il aura d'acquérir de la gloire lui fera redoubler ses soins et ses efforts pour faire quelque chose qui le mette en vue, et lui fasse gagner l'approbation de M. le duc de Modène et la vôtre. Je vois donc qu'il y a lieu de bien espérer de cette campagne dans l'État de Milan; et afin qu'on puisse commencer à agir au plus tôt, je n'oublie rien pour presser l'embarquement des troupes qui doivent passer à Modène, et la marche de celles qui doivent aller en Piémont. Pour cet effet, M. le Tellier pourrait bien vous dire qu'afin de fournir l'argent né-

---

(1) Thomas François de Savoie, prince de Carignan, cinquième fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, était né en 1596. Ce fut lui qu'après la prise du duc de Guise, le cardinal Mazarin qui espérait un nouveau soulèvement à Naples, désigna pour commander une armée navale de 19 galères, 34 vaisseaux et 40 tartanes. (Hist. de la Maison de Savoie, par Guichenon. Lyon, 1660, p. 1040.)

cessaire pour les besoins de tous les corps, cavalerie et infanterie, qui sont en Piémont, j'ai vendu la charge de surintendant des bâtimens que Sa Majesté m'avait donnée il y a deux ans. J'ai fait remettre l'argent audit sieur le Tellier afin qu'il pût s'en servir à cela, reconnaissant d'un côté de quelle importance était la chose, et de l'autre que je ne pouvais moins faire que d'employer les grâces que Sa Majesté me fait, que pour son service propre.

N° 49. *Du même à M. du Plessis-Besançon.*

Paris, 5 mai 1648.

Monsieur,

J'écris au long à M. le cardinal Grimaldi sur les affaires courantes; sachant qu'il vous communiquera tout, je crois superflu de vous le répliquer.

Vous savez la résolution que Leurs Majestés ont prise d'envoyer M. le prince Thomas commander leur armée navale, et celle de terre quand il y aura lieu de débarquer les troupes. Outre qu'il est un sujet de grande condition et de l'expérience que vous savez, il a entretenu de longue main, quantité d'intelligences dans le royaume de Naples, qui pourront aujourd'hui vous être fort utiles. Je considère aussi extrêmement l'entière résignation qu'il aura à tout ce que les ministres de Sa Majesté lui feront connaître être de ses intentions ou du bien de son service.

Les événemens dans toutes les entreprises sont dans les mains de Dieu; mais à discourir selon les apparences, les personnes les plus sensées jugent que pourvu que

nous trouvions dans le royaume quelqu'un qui nous tende la main, les affaires sont en meilleur état pour nous, que quand M. de Guise en avait la direction avec les pensées chimériques dont il se repaissait et qu'il nous eût été impossible de lui ôter jamais. En tout cas la prudence ne permet pas qu'on omette cette tentative dont il peut résulter des avantages si notables; et si elle ne réussit pas, les efforts qu'on aura faits ne seront pas perdus, et pourront servir utilement en quelqu'autre endroit. Je vous prie sur toute chose de vous employer efficacement auprès de M. le cardinal Grimaldi pour qu'il ne refuse pas de se donner la peine de faire ce voyage, Sa Majesté se promettant beaucoup de sa personne et de ses conseils, pour le bon succès du dessein. Cependant je déclare pour la façon d'agir en cette circonstance, qu'elle sera selon ce qui sera jugé à propos sur les lieux par les personnes que le Roi a commises pour cela, ne m'étant réservé que le soin de faire partir l'armée et de préparer les troupes. Je ne laisserai pas pourtant de dire tous mes sentimens à M. le prince Thomas avant son départ, et de les mander à M. le cardinal Grimaldi.

Pour ce qui est de Portoisdéro (1) dont vous me parlez dans votre lettre, on a d'autres avant-postes, comme en Catalogne; il n'y faut songer qu'après que nous aurons perdu toute espérance de rien faire à Naples.

Après avoir écrit cette lettre, j'ai reçu la vôtre du 25 avril qui ne me donne pas lieu de rien ajouter, si ce n'est pour vous dire que vous ne vous mettiez point en peine touchant le sieur du Bosquet. Je prendrai mes

(1) Ce nom paraît mal écrit.

mesures, parce que je l'avais déjà dit à M. le Tellier, pour vous y faire avoir toute satisfaction. Ayez-en l'esprit en repos; et en tout cas, je songerai à faire que vous vous défassiez de vos........ avec avantage. On a quelque chose de meilleur.

N° 50. *Mémoire de M. le cardinal Mazarin, en réponse aux dépêches de M. le cardinal Grimaldi.*

6 et 11 juin 1648.

Pour répondre aux dépêches du 6 de la rade de Pausilippe, et du 11 de celles de Castel-à-Mare, je vous dirai premièrement que quand M. le prince Thomas aura joint les vaisseaux et les galères avec le reste de l'armée navale qui devait partir de Toulon vers la fin du mois passé, si l'on reconnaît qu'il n'y ait pas lieu d'espérer bientôt quelque chose de bon dans le royaume de Naples, et d'y faire un promt débarquement avec apparence de pouvoir engager ces peuples-là à nous assister, ou d'y former quelque parti qui nous prête la main, parce qu'outre que l'armée navale des ennemis venant sur la même côte rendrait notre descente bien plus difficile (à moins qu'il ne se donnât un combat général et que nous n'y remportassions l'avantage, auquel cas on devrait, ce me semble, se promettre de cette victoire de grandes suites dans ledit royaume). Il faut considérer encore qu'en nous arrêtant sans rien entreprendre, dans la seule attente du soulèvement des peuples, qui nous a déjà manqué nonobstant toutes les belles promesses qu'on nous fesait faire à Rome, les troupes embarquées consommeraient tous les vivres qu'on a portés pour elles, et ceux même qui sont pour

la provision de l'armée navale, laquelle, en ce cas, serait obligée de se retirer et de quitter la mer long-tems avant la fin du mois d'octobre, dont on recevrait grand préjudice. Ce qui serait plus fastidieux, c'est que cela serait arrivé sans qu'on eût tiré aucun service desdites troupes.

L'avantage considérable remporté depuis peu par M. le duc de Modène (1) sur les ennemis, dont je ne vous dis pas le détail parce que vous l'aurez su aussitôt que nous, met les affaires des Espagnols dans le Milanais en si mauvais état, qu'il sera comme impossible au marquis de Caracène de pourvoir comme il faut à la sûreté de Final. S'il y a lieu de fondre sur cette place à l'improviste, et de l'attaquer, il y a toute apparence qu'on la trouverait assez dégarnie, et on pourrait par avance y faire venir le marquis Ville avec son corps, dans le tems et aux lieus qu'on enverrait consulter avec lui.

En cas qu'on s'appliquât à ce dessein, et que le prince Thomas demeurât à ce siége, et que l'armée navale ne dût pas attendre, l'intention de Sa Majesté est que M. le duc de Richelieu, et le sieur de Montade sous lui, commanderaient ladite armée.

Sa Majesté a appris avec grande joie les prises de blé qu'on a faites sur les ennemis, dont, comme il a été sûrement mandé, nous tirons le double avantage d'ôter

---

(1) Il passa le Pô avec 1200 hommes de pié et 300 chevaux; traversa une lieue d'eau en présence de 24 barques espagnoles armées; marcha contre le marquis de Caracène, retranché devant Casal, d'où il assiégeait l'armée française, et l'obligea de se retirer. (Hist. des Généraux, IV, 279.) Tous ces avantages sont attribués au maréchal de Choiseul-Praslin, qui commandait sous le duc de Modène.

aux Espagnols le moyen d'en assister les peuples et de de nous en prévaloir.

Si on a reconnu qu'il n'y a pas d'apparence de débiter dans Naples lesdits blés, tant de prises que de ceux que l'armée avait apportés, pour en tirer le fruit que nous nous en promettons, c'est-à-dire de nous rendre le peuple favorable, et de le faire déclarer pour nous, je ne doute pas qu'on n'ait songé à les vendre avant la récolte; car autrement ils diminueront de prix de moitié; et il y aura une grande facilité à s'en défaire avantageusement dans le golfe, puisque le chevalier Garnier me mande que la disette y était telle, qu'il valait cinq pistoles la charge.

Il importe surtout de prendre un soin continuel qu'il ne soit rien dissipé de tous nos grains, et que l'argent qu'on en fera soit conservé fidèlement, à la réserve de ce qu'on a mandé qu'il en faudrait remettre à Rome au sieur Philippe Valente, pour le remboursement des sommes qu'il a avancées pour l'achat desdits grains.

L'intention de Sa Majesté est aussi qu'on restitue au Pape (1) le blé qui était sur les bâtimens qu'on avait chargés à Gênes pour le compte de la chambre apostolique, fesant affirmer que ledit blé appartient à ladite chambre ou à Sa Sainteté.

J'ai vu avec un grand sentiment dans ledit mémoire, que les galères commençaient à délibérer sur leur retour en Provence, sous prétexte du manquement de vivres. Il me semble qu'ayant fait tant de prises de grains, il ne serait pas mal aisé, ou de faire faire du pain en quelqu'endroit, ou d'échanger lesdits grains

(1) Le pape était alors Innocent X (Jean-Baptiste Pamphili), né en 1574.

à Livourne (1) contre du biscuit, et de faire plutôt le marché avec désavantage pour nous. En tout cas j'ai avis de Toulon qu'on fesait partir des vivres pour les galères, et que les vaisseaux en portaient pour eux, pour tout le mois d'octobre, avec intention d'en assister généreusement les autres : cependant qu'on préparera incessamment en Provence un nouveau secours de vivres qui puisse donner moyen à tous d'aller jusqu'à la fin dudit mois d'octobre.

Il semble qu'on doive moins appréhender les suites des maladies des soldats embarqués, qu'on ne ferait dans une autre armée, parce que la plupart n'ont autre mal que celui de la mer, qui est guéri dès le moment qu'ils mettent pied à terre.

Je ne saurais assez donner de louanges au zèle, au courage et à l'expérience dans la marine du chevalier Paul, à qui principalement est dû l'honneur de la dernière prise de blés que nous avons faite. Je ne me suis pas contenté d'en rendre compte à Sa Majesté; mais je lui ai demandé en même tems qu'il lui plût déclarer ledit chevalier chef d'escadre, ce qu'elle acceptait avec plaisir, et on lui en envoie les expéditions. J'ai demandé aussi quelque gratification pour lui sur lesdits blés, et Sa Majesté l'a accordé de fort bonne grâce. On acquittera la somme à son retour, ou quand nous apprendrons que la vente desdits blés aura été faite.

J'ai grande impatience d'apprendre si on se sera

(1) On a déjà nommé plusieurs fois cette ville, qui a l'un des ports les plus fameux de la Méditerranée, en Toscane. Dans ce mémoire et dans toutes ces lettres, son nom est écrit *Libourne*.

résolu de s'emparer du poste de Procida (1), qui nous serait de grande importance pour toutes raisons, mais surtout, à ce qu'il me semble, pour avoir un lieu commode à pouvoir faire du pain pour les galères. On attend l'arrivée du reste de l'armée.

On embarque deux cens chevaux en Provence, à ce qu'on me marque de là; et, cela étant, il sera mal aisé que, mettant pied à terre, on leur dispute rien. Cependant on pourrait songer à avoir sept ou huit cens chevaux.

N° 51. *Second mémoire du cardinal Mazarin, en réponse de la dépêche du cardinal Grimaldi, du 29 juin* 1648.

Les raisons qui ont obligé ledit sieur cardinal Grimaldi à revenir à Longay (2) avec les vaisseaux et les galères qui étaient allés sur la côte de Naples, ne peuvent être plus concluantes. On est bien marri qu'il n'y ait pas eu lieu d'y faire aucun progrès, où d'y causer quelques nouveaux mouvemens; mais il était de la prudence de faire cette tentative, en attendant que toute l'armée pût être prête, pour faire un grand et dernier effort; et la même prudence a voulu qu'on revint faire un tour à Porto-Longone pour les raisons qui sont marquées dans le mémoire du 29 du passé. Cependant ceux qui ont bonne volonté pour nous, ne la perdront pas, sachant que nous n'avons, comme on dit, *reculé que pour mieux sauter*.

---

(1) Le prince Thomas s'empara en effet de l'île de Procida, et demeura long-tems autour du cap de Misène. (Guichenon, Hist. de la Maison de Savoie, p. 1040.) Il nomme plusieurs fois le marquis Ville.

(2) Le nom de ce lieu sera écrit plus bas de la même manière.

On croit encore que les galères n'auront pas passé Livourne, et qu'elles y auront attendu les vivres qu'on leur envoie, qui étaient partis de Toulon, le 17 du courant, au matin. Ce serait un grand mal qu'elles fussent venues jusqu'en Provence, et on ne sait trop quelles bonnes excuses elles en pourraient alléguer, puisqu'il y avait du biscuit à Longay, et qu'elles ont pu s'adresser à Livourne et y trouver toutes sortes de commodités pour leur subsistance, moyennant l'argent qu'on aura pu tirer de la vente des blés, ou en fesant du pain, en attendant l'arrivée des vivres.

On a écrit si souvent et si au long sur tous cas qui pourraient arriver touchant les affaires de Naples, qu'il semble superflu d'y rien ajouter. Toute la question principale se réduirait aujourd'hui à savoir si après ce que nous avons éprouvé dans le dernier voyage, on doit retourner encore une fois avec toute l'armée sur ces côtes-là, tenter notre fortune.

Le mémoire dudit sieur cardinal discourt bien sur ce qui se pourrait faire de mieux en ces quartiers-là, mais ne met nullement en doute le retour avec toute l'armée; aussi ne paraît-il pas qu'il y ait lieu d'hésiter le moins du monde à cela, soit parce que la prudence ne permet pas qu'on omette de faire jusqu'au bout, tous les efforts possibles pour une entreprise qui est de si grande considération que le bon succès forcerait bientôt les ennemis à donner les mains à la paix, ou porterait un coup mortel à la monarchie d'Espagne; soit pour ce que jamais on n'a fait ici un fondement bien assûré que la seule vue de quelques escadrons de notre armée dût causer dabord de nouveaux mouvemens dans le royaume : aussi ne leur a-t-on fait devancer les restes de l'armée, qu'afin de porter des blés aux

peuples qui, selon les avis que nous avions, paraissaient être fort pressés de la faim, et pour leur faire aussi connaître que la France n'abandonnerait pas leur protection, comme les Espagnols essayaient de leur persuader ; nous réservant cependant de faire notre véritable effort quand toute l'armée navale étant assemblée, et le corps de troupes destiné pour s'embarquer dessus étant prêt, on pourrait se faire voir sur ces côtes-là en état de battre l'armée des ennemis si elle vient ; et, en attendant cela, mettre pied à terre [illegible] des forces suffisantes pour nous emparer de quelques postes importans par le moyen desquels nous puissions prêter la main au parti qui voudrait se déclarer contre les Espagnols, fomenter nos intelligences dans le pays, et faire quelque entreprise considérable avec les assistances qu'on pourrait nous donner.

La résolution se prenant de la sorte, il faudrait seulement avoir égard à ne pas s'engager si fort dans ce dessein, qu'on ne pût s'en retirer au moins vers la fin du mois d'août prochain, si on reconnaissait qu'on ne pût pas s'en promettre des suites fort avantageuses, et qu'on courût fortune d'employer là infructueusement les restes de la campagne, les troupes consommant les vivres de soi-même sans rien faire, pendant qu'il y aurait lieu d'agir ailleurs plus utilement.

Dans l'intervalle de tems qui s'écoulera entre cette époque et la fin du mois d'août, on verra plus clair à ce que deviendront les affaires dans le Milanais et dans la Catalogne, où Tortose est assiégée, et peut-être Crémone dans le premier (1). Selon les apparences qu'il y

(1) Le maréchal de Choiseul-Praslin poursuivit le marquis de Caracène après l'avoir forcé de se retirer de devant Casal; il le

aura de faire des progrès de côté ou d'autre, dont on sera bientôt éclairci, on enverra d'ici les ordres de ce que l'armée navale devra faire pour y concourir, et à quoi aussi on pourra employer les troupes qui auront été embarquées dessus.

Ce n'est pas qu'on ne préfère toujours à toute autre chose les affaires de Naples, s'il y a apparence d'y faire quelque chose de bon, et tous les renforts qui se préparent présentement en Languedoc, en Dauphiné et en Guienne, y seront infailliblement envoyés, si on voit qu'ayant mis pied à terre, il y ait lieu de se promettre d'y agir avec succès. Sinon, on prendra la résolution d'employer lesdits renforts et l'armée même, ou en Catalogne pour l'attaque de Tarragone, ou ailleurs pour agir selon que le tems ou les conjonctures nous le conseilleront.

J'ai eu grand déplaisir de la perte que nous avons faite de la polacre chargée de blé et d'autres choses, qui est allée se rendre à Naples. Il me semble qu'il n'eût pas été difficile d'en donner le soin à une personne bien affidée avec des matelots de connaissance. Mais à une chose faite, il n'y a point de remède; nous devons seulement en faire notre profit, et prendre plus de précautions à l'avenir.

---

combattit près de Crémone, força ses retranchemens, franchit trois fossés pleins d'eau, et fit 3000 prisonniers; cette action eut lieu le 30 juin. Un des fils du maréchal, âgé de vingt ans, combattit vaillamment à cette affaire, et y fut tué. L'armée française fit ensuite le siége de Crémone; mais elle était trop faible pour l'investir régulièrement, et les Espagnols en rafraîchissaient la garnison, ce qui força le maréchal à lever le siége le 6 octobre. (Dict. des Généraux, IV, 279 et 280.)

N° 52. *Addition au second mémoire à M. le cardinal Grimaldi.*

15 juillet 1648.

Depuis ce mémoire achevé, on a eu le déchiffrement de celui du 2 juillet, signé par M. le cardinal de Grimaldi, et par M. du Plessis-Besançon, par lequel ils ont donné leur avis touchant la résolution que Sa Majesté pourra prendre d'employer son armée navale et les troupes qui sont embarquées dessus, plutôt en un endroit qu'en un autre; et Sadite Majesté a été très-aise que leur sentiment se soit trouvé entièrement conforme à ce qu'elle avait déjà résolu, qui est de préférer les affaires de Naples et le dessein d'y aller, à tout autre. Il est parlé dans le mémoire dudit sieur cardinal, de la nécessité qu'il y aurait d'avoir 6000 hommes; on en aura présentement plus de 4500 effectifs, cavalerie et infanterie, des meilleures troupes de France, y compris les 500 du régiment de Provence. On pourra peut-être prendre encore quelque chose à Piombino et à Porto-Longone, et l'on envoie les ordres au sieur de Saint-Aignan de Noailles, de n'y faire point de difficulté. On lève en outre en France plus de 3000 hommes, qu'on pourra y envoyer si on a commencé d'y agir avec succès.

Si on fait quelques progrès dans le royaume de Naples, l'intention de Sa Majesté est de tenir à la mer durant tout le tems, une escadre de douze vaisseaux, afin d'entretenir continuellement la communication avec ledit royaume.

N° 53. *Du cardinal Mazarin à M. du Plessis-Besançon.*

16 juillet 1648.

Monsieur,

Puisque les mémoires que j'ai dressés en réponse des dernières dépêches que nous avons reçues de M. le cardinal Grimaldi et de vous des 6, 11 et 29 du mois passé, sont très-amples, et que je sais qu'ils vous seront communiqués, il serait superflu que je vous écrivisse sur les mêmes matières. Je vous témoignerai seulement la satisfaction que j'ai reçue de voir dans votre lettre du 1er juillet, le sentiment que vous avez que les affaires de Naples sont encore en telle disposition, qu'il y aura toujours beaucoup à faire, pourvu qu'on y aille avec plus de forces qu'on en a eu lorsqu'on s'y est présenté en dernier lieu. C'est une tentative que la prudence conseille encore une fois, quand ce ne serait, comme vous dites fort bien, que pour éviter le blâme et le reproche universel d'avoir omis quelque chose de l'affaire de la plus grande importance qui se puisse presque concevoir. Ce qui me fait beaucoup de peine en cette conjoncture, c'est l'altération de votre santé que j'apprends par votre même lettre. Mais comme je ne crois pas que ce soit un plus grand mal qu'un rhume, je veux espérer que vous en aurez été bientôt délivré, et que quand M. le prince Thomas sera arrivé de delà, vous vous serez trouvé en état de faire encore cette petite course. Je vous en convie de tout mon cœur, et de vaincre pour l'amour de moi, la répugnance que vous pourriez avoir en vous-même. Ce ne sera ou qu'un

voyage de peu de jours, ou on y fera quelque chose de grand, et, en ce cas, Sa Majesté y souhaite, en toutes façons, votre présence. C'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, me remettant aux mémoires, etc.

N° 54. *Du Cardinal à M. le duc de Richelieu, au sujet de son retour à Naples.*

Paris, 16 juillet 1648.

Monsieur,

Votre retour à Porto-Longoné vous aura donné la facilité de recueillir les vivres qui vous ont été envoyés de Marseille, et de vous joindre aux vaisseaux pour retourner avec plus de forces à Naples, et y prendre les avantages que les bonnes dispositions des peuples vous peuvent donner. On dépêche un courier à M. le prince Thomas, qui lui porte ses ordres, lesquels il vous participera, et Sa Majesté s'assure que vous contribuerez de tout votre courage et de votre affection à faire quelque bon effort pour la réputation de nos armes.

On a pourvu de cent forçats et cinquante rames, envoyés de Marseille à Monaco, la quatrième galère; et M. le prince de Monaco ayant joint quatre-vingt et quelques forçats aux soldats qui lui sont renvoyés des îles, il ne manquera rien à cette galère pour sortir du port et aller joindre votre corps.

Si nos affaires succèdent en Italie comme elles font en Allemagne où les armées ont chassé les Impériaux et les Bavarois de toute la Bavière, nos ennemis auront de quoi se repentir de n'avoir pas profité de l'occasion de faire la paix à Munster, d'où le Pigniranda étant sorti,

laisse un chacun persuadé que les Espagnols veulent continuer la guerre ; et j'espère que le sujet qui les y porte présentement, qui est l'espérance que ceux du parlement causent une division dans le royaume, cessera dans peu de jours, et de telle sorte qu'il en réussira un plus grand affermissement de l'autorité royale, et un meilleur ordre dans les finances, Sa Majesté ayant commis l'administration à M. le maréchal de la Meilleraie (1), qui a pour adjoints MM. d'Aligre et de Mosangis, qui travaillent conjointement à établir un fonds certain pour les dépenses nécessaires, afin qu'elles soient faites à tems, et rendues utiles au service de leurs Majestés. Je suis, etc.

N° 55. *Du Cardinal à M. du Plessis-Besançon.*

Monsieur,

Le mémoire que j'ai dressé en réponse de ceux que j'ai reçus de votre part, des 16 et 23 du mois passé, est si ample, que je ne saurais y ajouter que des redites superflues. C'est pourquoi je me contenterai, pour cette fois, de vous assurer de la continuation de mon affection qui est toujours au point d'estime et de tendresse que je vous ai dit souvent. Cependant je comprends par les lettres de M. le cardinal Grimaldi, que vous n'êtes pas bien satisfait de la pos-

(1) Le maréchal duc de la Meilleraie fut surintendant en 1648, pendant l'exil d'Emeri, qui l'était depuis quelques mois. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sulli, mais non pas ses ressources. Il vint dans le tems le plus difficile, et le duc de Sulli n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute, et l'on ne trouva plus d'argent.

ture où vous êtes, et que Son Éminence me témoigne en passant, à dessein seulement de vous servir. A la vérité, j'avoue que j'aurais attendu toute autre chose, après la confiance que vous savez que j'ai mise en vous et que vous m'avez dit plusieurs fois vous-même être ce qui pouvait vous obliger le plus sensiblement. S'il y a rien de plus important au monde, de plus utile, ni de plus grand à faire que ce à quoi vous êtes employé présentement, je me reconnais coupable. En tout cas, je puis bien vous avertir avec franchise que les inquiétudes ne sont bonnes qu'à tourmenter ceux qui les prennent, sans que leurs affaires en avancent beaucoup. Peut-être il vous doit suffire que je vous aime et vous estime, et que je vous distinguerai toujours comme je le dois. Chaque chose viendra en son tems, et vous reconnaîtrez en toutes rencontres qu'on ne peut être plus cordialement que je suis, etc.

N° 56. *Extrait d'une lettre écrite par le Gouverneur de Procida à M. le marquis de Fontenay.*

13 août 1648.

Depuis la prise de Procida, M. le prince Thomas et M. le cardinal Grimaldi sont allés à Salerne (1), qu'ils attaquent vigoureusement par terre et par mer, et l'ont bloquée en façon qu'elle ne saurait avoir de secours de Naples, nos gens ayant forcé les Espagnols qui étaient dans Vétri, qui coupe entièrement le chemin de Naples. J'ai eu avis ce matin de cette ville, que les Espagnols

(1) Capitale de la principauté citérieure, avec un château et un port.

se sont retirés dans les châteaux, et qu'ils ont abandonné tous les autres postes, même le torrion des Carmes, pour en laisser la garde à ceux de la ville : on m'a dit encore que les bandits avaient coupé l'eau qui fesait moudre leurs moulins, et qu'on attend dans tout le royaume la prise de Salerne avec impatience, pour reprendre les premières résolutions. Cependant si Votre Excellence nous pouvait faire venir ici quantité de blé, au cas que nous nous réunissions en ce pays, c'est le seul moyen de nous acquérir ces peuples dans la nécessité où ils sont d'avoir du pain.

N° 57. *Mémoire du cardinal Mazarin à MM. le prince Thomas et du Plessis-Besançon.*

15 août 1648.

J'ai lu à la Reine le mémoire du 23 juillet, dressé par M. du Plessis-Besançon, par ordre de M. le cardinal Grimaldi et de M. le prince Thomas, pour faire savoir à Sa Majesté la résolution qu'ils avaient jugé à propos de prendre d'aller encore une fois sur les côtes de Naples avec toute l'armée navale, ce qui ne s'était pu jusqu'ici qu'avec des escadres ou sans les galères.

Si les avis qu'on a reçus en même tems de Rome se trouvent véritables, on aura vu jour de faire quelque chose de plus important que de prendre Procida; car nous voyons unanimement que jamais la conjoncture n'a été plus favorable pour causer une révolution dans ce royaume, pourvu que l'on nous y voie en état de l'appuyer, les principaux de la noblesse étant dans la dernière méfiance des Espagnols, et ayant refusé à don Juan d'Autriche de se rendre près de lui, et les peuples ayant ajouté à la haine implacable qu'ils avaient

déjà contre cette nation, dont ils ont donné de bonnes marques depuis un an, le désespoir et la rage de s'être laissé tromper, et de voir ostensiblement que les Espagnols leur préparent des chaînes et un joug bien plus dur et plus insupportable qu'il n'a encore souffert, afin de s'assûrer à l'avenir, par la terreur et par l'oppression, d'une obéissance qu'ils savent bien ne devoir pas espérer volontaire; et que pour réparer aussi dans ces troubles ce qu'ils ont perdu par des exactions au double de ce qu'ils avaient accoutumé d'en tirer.

En tout cas la prise de Procida et de l'île sera une expédition bien défavorable aux Espagnols, en ce que, nous donnant des abris et des mouillages assûrés pour les vaisseaux et galères du Roi, elle peut nous donner jour peut-être dès à cette heure, sinon avec un peu de tems, à faire d'autres progrès en terre ferme, par le moyen de quelque parti qui se pourra déclarer en notre faveur, nous voyant un pié dans le royaume, et par les renforts que l'on enverra d'ici et de là.

Sa Majesté pourra même, l'entreprise réussissant, tenir une escadre de vaisseaux tout l'hiver en ces quartiers-là, pour inquiéter les ennemis, et ce sera toujours beaucoup, supposé qu'on ne puisse faire autre chose, de leur donner telle jalousie en un endroit si sensible, qu'ils ne puissent en rien tirer pour assister le Milanais, ni l'Espagne.

Si le bon succès du dessein de Procida ne dépendait que d'avoir quatre ou cinq jours de tems pour faire la descente des troupes et mettre dans l'île, en magasin, les vivres et munitions nécessaires pour le siége, avant que l'armée ennemie pût arriver, il semble qu'on s'en peut promettre avec certitude un heureux événement, puisque les derniers avis que nous avons de Catalogne

portent que les vaisseaux ennemis qui étaient arrivés en grande diligence vers Tortose, au premier bruit de l'attaque de la place, demeuraient encore sur cette côte-là, même après la prise de cette ville, et attendraient vraisemblablement des ordres de Madrid, avant qu'oser prendre la résolution de s'en éloigner, de crainte d'être nécessaires là, si le roi d'Espagne se trouvait en état de réassiéger la place, ce qui n'est pas sans vraisemblance.

Ils étaient au nombre de 22 vaisseaux et quatre galères, et on croit que parmi celles-ci, il y aurait même des brûlots, quoiqu'il ne fût rien demeuré à Mahon. On mande aussi qu'ils ne sont guère bien armés, mais qu'ils attendent quatre vaisseaux de Cadix avec des troupes pour renforcer l'armement.

Le dessein de Procida réussissant, il faudra donner tous les meilleurs ordres possibles pour la conservation de la place, soit en la munissant, pour le plus long tems qu'il se pourra, des choses nécessaires pour sa défense, soit en s'y fortifiant continuellement.

On met même en considération s'il ne serait point à propos d'y laisser bonne partie de notre cavalerie, si elle a facilité d'y subsister; elle servirait beaucoup à empêcher le débarquement des ennemis en cas qu'ils voulussent nous y attaquer; et outre cela, les vaisseaux se trouveraient par ce moyen déchargés de l'incommodité que donnent les chevaux embarqués.

Sa Majesté a trouvé très-fondées les résolutions qui ont été prises de ne pas s'engager avec les seules troupes qui sont sur les vaisseaux, de hazarder de rien entreprendre au-delà de Naples ni en terre ferme, sans être certain de ce que deviendra l'armée navale des ennemis, de quelque soulèvement considérable, ou d'un parti formé qui nous tende la main. Peut-être,

comme j'ai dit ci-dessus, qu'à leur arrivée ils auront trouvé des conjonctures plus favorables qu'ils n'avaient osé se le promettre. En tous cas, après avoir pris Procida, ou l'avoir manquée, ce qu'on ne peut croire, si rien ne branle dans le royaume, ou qu'on ne nous appelle en aucun endroit, il semble que le premier but qu'on doit avoir alors, c'est d'aller droit aux ennemis, qui probablement paraîtront en ce tems-là sur ces côtes, et les obliger au combat, s'il est possible, avant que ce qui était demeuré à Naples, ait joint ce qui vient d'Espagne. Mais quand tout serait joint, nous avons toujours lieu d'espérer d'en remporter l'avantage par le nombre et la qualité de nos vaisseaux et de nos galères, surtout renforcés, comme ils le seront, par la soldatesque extraordinaire qui est embarquée dessus.

Sa Majesté s'est un peu arrêtée sur un endroit du mémoire où il est dit que combattant l'armée ennemie, quoiqu'on gagnât la bataille, il pourrait arriver que l'on demeurât si affaibli de troupes et de munitions, qu'on ne serait plus en état d'agir; et a jugé que si ce cas-là arrivait en effet sur les côtes d'Italie, il ne faudrait point laisser pour cela d'aller, aussitôt la bataille gagnée, droit à Naples, avec une confiance de victorieux, comme si nous étions bien en état de tout entreprendre; car outre que nous n'aurions plus de forces à craindre à la mer, on pourrait y débarquer non seulement nos troupes extraordinaires, mais celles de l'armement des vaisseaux. Il est indubitable que dans la première chaleur de l'émotion que causerait la nouvelle de la défaite des ennemis, sans qu'on sût nos besoins et nos pertes secrètes, nous avancerions plus en un quart d'heure par cette apparence, qu'en tout autre tems avec des forces bien effectives, c'est-à-dire pour

faire soulever les peuples qui déjà y ont tant de disposition, et n'en sont retenus que par la crainte qu'on leur donne continuellement de la puissance de l'armée navale d'Espagne, sur laquelle on doit amener beaucoup de troupes, laquelle crainte serait alors passée. Sa Majesté remet pourtant la décision de la chose à ce qui serait estimé pour lors plus à propos par son éminence, son altesse et le sieur du Plessis-Besançon; de sorte que si pour des raisons qu'on ne peut prévoir de si loin, après avoir gagné un combat sur les côtes d'Italie, on ne jugeait pas devoir retourner à Naples, il est remis à eux de faire ce qu'ils croiront pour le mieux, et en cas qu'il fût jugé à propos d'y aller pour profiter de la conjoncture, ils pourront dépêcher à Toulon quelques vaisseaux et des flûtes pour porter à l'armée, en toute diligence, de la poudre pour remplacer celle qui se serait consommée, et les renforts de troupes que l'on prépare incessamment de ce côté-là, et qui ont ordre de se rendre à Toulon, pour aller de là où elles seront jugées plus utiles.

Pour conclusion, on doit toujours avoir cette maxime, que tant qu'il y aura quelque chose de bon et de solide à faire dans le royaume de Naples, ils doivent la préférer à tout ce qu'ils pourraient aller tenter ailleurs. La raison en est bien évidente, puisqu'en cela il s'agit d'un royaume entier, et d'un royaume dont la perte donnerait le coup mortel à la monarchie d'Espagne; au lieu qu'en tout autre endroit, il ne serait question que d'une place au plus, supposé que tout y allât selon nos projets.

Néanmoins ces grandes espérances ne doivent point nous tenir si attachés, qu'à moins de voir jour d'y réussir bientôt, nous ne sachions nous en déprendre

assez à tems pour avoir le loisir de tenter quelque chose ailleurs, afin de ne courir pas risque de consommer inutilement nos forces et tant de préparatifs que nous avons faits. Et c'est ce que non seulement on ne saurait bien prescrire d'ici, et sur quoi la prudence de M. le cardinal Grimaldi et de M. le prince Thomas, assistés des bons avis de M. du Plessis-Besançon, aura beau champ d'éclater en jugeant justement le point auquel on devra se résoudre de laisser les affaires de Naples pour aller tenter d'autres desseins, et alors seulement on ouvrira un paquet qui contient les intentions de Sa Majesté en ce cas, et dont on a chargé le sieur de Launay, pour le remettre quand il sera résolu de ne plus s'arrêter auxdites affaires de Naples.

Le mémoire auquel celui-ci répond, porte que les galères n'avaient de vivres que jusqu'au 25 du courant; mais cette difficulté sera maintenant levée, puisque nous avons avis qu'il est parti quatre barques de Provence, chargées de victuailles pour lesdites galères, et on y a envoyé depuis trois jours un *nouveau fonds* pour faire transporter le surplus desdites victuailles. Pour la subsistance des vaisseaux, on y a pourvu jusqu'à la fin d'octobre.

On tient pour certain que les 500 hommes du régiment de Provence, qui ont ordre d'aller joindre l'armée navale, sont à présent embarqués.

On a levé en Languedoc 600 hommes de recrue pour le régiment qui porte le nom de cette province, qui sont à présent en marche vers Toulon, d'où on les enverra aussi joindre sans délai l'armée navale; et Sa Majesté estime que pour les mieux conserver, il les faudra distribuer dans les trois régimens de Sault, l'éraut et Montpezat.

L'armée aura été à présent renforcée de la quatrième galère et de deux vaisseaux de guerre qu'on aura fait partir de Toulon.

Il en vient un autre de Hollande qui a été autrefois amiral, qui est de 800 tonneaux, qui a pour dix mois de vivres, est armé de 52 pièces de canon et à proportion de tout le reste. Il peut être à présent à la voile vers les côtes de Normandie et de Bretagne, et va toucher à Toulon pour voir s'il n'y aura rien à porter à l'armée qu'il a ordre de joindre en la plus grande diligence qu'il pourra.

Il semble ici touchant les desseins du golfe de Policastro (1) et de Salerne, que ce dernier est le meilleur. Cependant si on a quelque parti formé considérable ailleurs, Sa Majesté se remet à ce qui sera jugé plus à propos sur les lieus.

C'est un grand malheur qu'en une affaire où tous les momens peuvent nous être si précieux, on ait perdu tant de tems à Longay. Il faut essayer de réparer cette perte. Cependant je ne puis assez m'étonner du nombre des troupes qui sont sur l'armée navale, selon qu'il est porté dans le mémoire du 19 du passé, pouvant assûrer que ce qui s'est embarqué dans les trois régimens d'infanterie et celui de cavalerie, et les troupes de M. le prince Thomas, sans compter les officiers, doivent faire, selon les relations que j'ai de Provence, trois mille neuf cent et tant d'hommes.

Si on a une fois débarqué les troupes à Procida ou ailleurs dans le royaume, on pourrait, ce semble, envoyer l'armée navale chercher et combattre celle des

(1) Ville située à 22 lieues au sud-est de Naples, dans la principauté citérieure.

ennemis, parce qu'il est à considérer que si on remportait avantage sur elle, cela contribuerait beaucoup à en avoir d'autres. Au reste, sur cela comme sur tout ce qui peut arriver, on s'en remet à ce qui sera estimé par delà le plus expédient pour le bien du service.

N° 58. *Réponse du cardinal Mazarin au mémoire de M. du Plessis-Besançon, du* 16 *août, sous Procida.*

4 septembre 1648.

Le mémoire de M. du Plessis-Besançon ne contient que la relation de ce qui s'est passé à la descente que quelques troupes de l'armée du Roi ont faite à Salerne, de leur retraite et des raisons qui ont obligé M. le cardinal Grimaldi et M. le prince Thomas à résoudre de revenir de delà, à abandonner le poste de Procida, et sans le démolir.

Sur le premier point, il eût été à souhaiter qu'on n'eût pas fait un débarquement à Salerne, non pas simplement à en juger par le succès qu'il a eu, car ce n'est pas de l'événement que la raison veut qu'on juge si une résolution était bonne ou mauvaise, mais par ce prémice qu'on n'avait point vu encore de parti formé qui nous appelât, ou qui nous reçût et nous vînt assister, qui était néanmoins ce qu'on avait diverses fois mandé précisément être nécessaire avant que d'engager à mettre pied à terre dans le royaume; et qu'en second lieu, il n'y avait pas d'apparence que nous pussions faire aucun progrès considérable avec les forces seules que nous avions.

D'ailleurs, la réputation des armes de cette couronne ne souffrait aucune diminution si on se fût retiré après la prise de Pocida, ou après avoir reconnu que l'arrivée de notre armée navale ne causait aucune nouvelle émotion dans le royaume, ni dans la ville de Naples, puisque chacun aurait vu que notre dessein n'était pas de faire des progrès avec nos forces seules, mais seulement d'accomplir la promesse que nous avons faite à ces peuples de les assister en cas qu'ils fussent disposés à se mettre en liberté, et que nous leur avions tenu parole : au lieu que par ce débarquement nous avons donné occasion aux Espagnols de publier et faire grande ostentation de notre retraite, qu'ils appelleront fuite ou déroute, avec perte de gens et de canons. On a souvent fait remarquer en diverses dépêches, qu'il est beaucoup plus utile et plus honorable de ne rien entreprendre, que de le faire sans en venir à bout, et principalement quand on est dans un pays comme l'Italie, où chacun se conduit et se gouverne quasi par réputation, et où elle contribue plus que toute autre chose à se faire estimer et craindre.

Je passe plus outre encore, et crois que la prise de Salerne nous aurait été désavantageuse, d'autant que n'étant pas assez considérable pour causer une révolution générale du royaume, ou de partie d'icelui, elle nous engageait à continuer la guerre en un lieu éloigné pour y faire des progrès pied à pied, qui est ce que l'on a toujours voulu éviter.

Il a semblé aussi qu'on ne devait pas permettre à M. de Montade de mettre pied à terre avec tant de capitaines de vaisseau et de galère, puisque sans grande apparence d'en tirer une utilité considérable, en hazar-

dant la vie des officiers qui commandent l'armée navale, c'était la mettre en état d'être moins capable de combattre l'ennemi.

Pour ce qui est du retour de delà, on aura vu par les dépêches que le sieur de Launay a portées, qu'on ne pouvait prendre une résolution qui fût plus conforme aux sentimens de Leurs Majestés, puisque l'on mandait par lui positivement, que passé le mois d'août, si l'on reconnaissait qu'il n'y eût pas lieu de se permettre quelque chose de grand du côté de Naples, on ne désirait pas que l'armée s'y amusât plus long-tems sur des espérances incertaines, mais qu'elle allât chercher l'ennemi, et après l'avoir combattu ou vu qu'elle ne pouvait l'attirer au combat, on se rendît avec le plus de diligence possible aux côtes de Catalogne et y prendre son poste devant Tarragone, en donnant avis en même-tems à M. le maréchal de Schomberg, afin qu'il pût bien prendre ses mesures pour l'attaque de ladite place, suivant ce qui lui a été mandé d'ici, de se tenir prêt pour faire cette entreprise, en cas que l'armée navale ayant reconnu qu'il n'y a rien à espérer dans le royaume de Naples, revînt sur les côtes de Catalogne.

Sa Majesté a jugé très-prudente la résolution de quitter Procida, et les raisons qu'on a eues pour cela, incomparablement plus fortes que celles qui étaient pour la conservation de ce poste. Elle a aussi fort approuvé qu'on eût plutôt laissé ledit poste dans l'état où on l'a trouvé, que de le démolir, et qu'on ait bien traité les habitans de l'île; et il eût été à désirer qu'on en eût fait autant à Vétri.

OBSERVATION DE L'ÉDITEUR.

Conclusion.

Ainsi se termina l'expédition du prince Thomas de Savoie, presque aussi mal que celle du duc de Guise : ce ne fut que long-tems après, en 1734, qu'un prince français, né en Espagne, un arrière-petit-fils de Louis XIV, fit la conquête du royaume de Naples, à l'âge de dix-huit ans, et transmit son autorité à ses descendans, qui la possèdent encore aujourd'hui. C'est donc en quelque sorte une histoire nationale que nous allons étudier dans l'ouvrage du comte de Modène.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

AU LECTEUR.

Je donne au public un Ouvrage où toutes sortes de personnes trouveront de quoi satisfaire la diversité de leur goût. Ceux dont la curiosité ne recherche pas seulement l'effet, mais encore la cause des affaires, y découvriront tous les motifs les plus secrets d'une soudaine et grande Révolution dont tout le monde ouït le bruit, sans que personne en put deviner le sujet. Ceux qui aiment la politique y discerneront des lumières capables de les éclairer dans cette ténébreuse route, où l'on voit tant de mauvais pas, et où souvent les moindres chutes causent la perte d'un État. Ils y verront aussi les manquemens que tous les ministres d'Espagne, la noblesse napolitaine et le peuple firent, au point que la fortune, en secondant une sédition, sembla offrir l'un des plus beaux royaumes du monde au premier occupant. Ceux qui n'aiment que les romans, et qui ne se plaisent qu'à voir des aventures inouies et des mutations de scène aussi rares que surprenantes, verront, dans cette première partie, marcher à la tête d'une multitude d'enfans demi-nus et armés de cannes, un Masanielle, qui, passant pour un idiot, et n'étant qu'un misérable poissonnier, foule outrageusement aux pieds l'orgueil des ministres d'Espagne, et se rend,

en moins de trois jours, tellement absolu dans Naples, que ses moindres ordres y sont plus promptement exécutés que ceux des princes ottomans ne le sont dans Constantinople, puisqu'avec un signe de main et d'un clin d'œil, il fait mouvoir dans un instant plus de cent mille hommes. Ils y verront un duc d'Arcos, dont la prudence consommée est confondue par une naissante fureur, et qui, au même jour qu'il est adoré de tout un Royaume en qualité de Vice-Roi, se voit saisi par les moustaches par une troupe de révoltés. Ils verront toute la noblesse napolitaine, dont le cœur est si brave et l'âme si fière, à la merci de l'insolence d'une ondoyante populace, qui dispose comme il lui plaît et de ses biens et de sa vie. Ils verront un don Juan d'Autriche de qui les ordres, secondés des bras de quatre ou cinq mille hommes, des canons de trois forteresses, de ceux d'une armée navale et de l'étonnement que cause la surprise dans les esprits d'un peuple trahi de son chef et de plusieurs de ses complices, ne lui produisent qu'un regret d'avoir perdu, dans cet assaut, la fleur de toute la noblesse qui le suivait, et par laquelle il croyait regagner Naples, et punir les Napolitains. Ils verront un prince de Massa esclave et chef tout à la fois de ce peuple, qui, malgré lui, le veut élever sur un trône, au lieu duquel, incontinent après, il trouve un funeste échaffaud. Ceux qui n'estiment que l'Histoire, et qui sont ravis de la voir dépouillée des passions qui, bien sou-

vent, sous le prétexte de l'embellir, la défigurent et causent, en ceux qui la voyent, plus d'aversion que d'amour, y verront cette vérité que la seule nudité rend agréable et considérable, et qu'on ne voit point de la sorte dans les livres qui ont paru sur ce sujet. En effet, si l'on prend la peine de les examiner, on remarquera que les uns ne contiennent que des éloges en faveur du peuple de Naples ou de l'Espagne, et que les autres ne sont que des pasquinades faites contre les Espagnols ou contre les Napolitains. Les uns figurent Masanielle comme un homme envoyé de Dieu afin de châtier l'orgueil et l'avarice des ministres du roi d'Espagne; et les autres le représentent sous la forme d'un scélérat, qui n'a pour but que le carnage, le pillage et l'embrasement. Il semble que tous leurs auteurs se ressentent de la chaleur de tant de grands feux dont ils traitent, et la haine ou la flatterie paraît si bien dans leurs Ouvrages, qu'il est facile de juger qu'ils ont écrit pour leur parti et non pas pour la vérité, et qu'on les peut faire passer pour partisans ou des Espagnols ou du peuple, mais non pas pour historiens. S'il s'en rencontre quelques-uns plus modestes et moins flatteurs, ils ont si peu connu les causes et même les événemens de cette Révolution, que leur ignorance n'est pas moins pernicieuse à l'histoire, que les emportemens des autres. Enfin, je puis vous assurer que personne, jusqu'à ce jour, n'a parlé de cette matière, ni avec tant de connaissance, ni avec tant de pureté que j'en fais

voir en cet Ouvrage ; les personnages différens que j'ai faits dans les derniers actes de cette grande Tragédie où, tantôt en faisant celui de mestre-de-camp général des armes du peuple, on m'a vu prendre Averse, bloquer Capoue, écarter d'alentour de Naples toute la noblesse assemblée contre moi, et ravitailler cette ville dans sa famine; et tantôt en faisant celui d'un infortuné prisonnier, on m'a vu, dans la Vicarie et dans le Château-Neuf, pendant vingt-six mois moins quatre jours. Ces rôles, dis-je, m'ont donné et le moyen et le loisir de m'informer non-seulement des véritables et secrètes causes de ce soulèvement; mais encore de ses plus grands et plus particuliers progrès. J'ai eu le temps d'examiner toutes les choses qu'on m'a dites de l'un et de l'autre parti, et n'ayant voulu écouter que ces esprits qui m'ont paru les plus doux et les plus sincères, et qui, dans les fureurs publiques, se sont laissé entraîner plutôt par les efforts de ces torrens que par ceux de leurs passions, j'ai mis au jour, sur leur rapport, cet Ouvrage, que je souhaite être lu de toute l'Europe avec des yeux sans passion. Comme la sincérité m'est naturelle, et que le mensonge est l'un des péchés que j'évite et que je déteste le plus, la vérité est mon seul but, et l'affection et l'estime qu'eut pour moi le peuple de Naples, dans le temps que je le servis, ni tous les mauvais traitemens que me fit le comte d'Ognatte, Vice-Roi, pendant ma prison, et dans laquelle en me traitant en tout comme un simple soldat,

Il ne témoigna de me prendre pour officier de qualité qu'alors qu'il me fit demander trente mille écus de rançon, ne me sauraient jamais contraindre de flatter l'un, ni de blâmer l'autre sans en avoir un juste sujet, ni de satisfaire à mes dettes aux dépens de la vérité. Croyez-le, si vous me voulez faire justice, et regardez avec quelque peu d'indulgence les fautes de l'impression, et celles qui choquent l'usage et la pureté du langage; celles-là ne sont procédées que du défaut des correcteurs, et du peu de temps que j'ai eu pour en repasser les épreuves, et celles-ci partent d'un homme qui a séjourné et vécu quinze ans à Naples, ou à Rome, ou dans le comtat d'Avignon.

La duchesse de Chevreuse, à qui est adressée la Dédicace suivante, est Marie de Rohan, née en 1600 d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madelène de Lénoncourt. Elle avait épousé en 1617, Charles d'Albert, duc de Luines, connétable de France, parent très-proche du comte de Modène. Après la mort du connétable, elle avait contracté un second mariage avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, elle fut intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII. Elle dût donc nécessairement haïr le cardinal de Richelieu, persécuteur de cette princesse. Cette haine, dont le ministre vindicatif fut instruit, ainsi que des sobriquets outrageans que lui donnait la duchesse en particulier, le déterminèrent à la faire exiler. Accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par les gardes du cardinal, elle

n'échappa qu'avec peine, et passa en Angleterre. C'est dans cette fuite précipitée qu'elle traversa, dit-on, la Somme à la nage pour gagner Calais. Partout elle portait le feu de la guerre contre la France, et fesait naître l'amour dans le cœur de tous les princes auprès desquels elle allait chercher un asile. Elle revint à la Cour en 1642, après la mort du cardinal de Richelieu, et y revint avec le même esprit qui l'en avait si souvent fait éloigner. Aussi Louis XIII, lorsqu'il rappela les exilés, étant au lit de la mort, ne lui fit pas grâce comme aux autres; il la désigna même, dans sa déclaration de la régence, comme une personne dangereuse, de laquelle on ne devait jamais permettre le retour. En effet, son caractère intrigant se déploya plus que jamais sous la régence, dans les troubles de la Fronde, et lui attira la haine du cardinal Mazarin, qui la fit exiler plusieurs fois. Mais en 1665, tems auquel le comte de Modène lui parle ici *, elle s'était renfermée dans les soins de l'éducation de ses nombreux petits-enfans, à l'aîné desquels, n'ayant pas eu de postérité du second lit, elle transmit le duché de Chevreuse. Sa carrière se prolongea jusqu'à l'âge de soixante et dix-neuf ans. Elle était veuve de son second mari depuis le 24 janvier 1657, et mourut le 13 août 1679.

---

* La première Édition du premier volume a fini d'être imprimée le 6 novembre 1665.

ÉPITRE

A MADAME LA DUCHESSE

DE CHEVREUSE.

MADAME,

LES bontés que Votre Altesse témoigna à feu mon père, pendant la vie de M. le connétable de Luynes, et la vénération que j'ai toujours eue pour tant de merveilleuses qualités que l'Europe admire en la grandeur de votre âme, m'obligent de vous supplier très-humblement d'agréer que votre nom éclate à l'entrée de cet Ouvrage; la matière en a éclaté par tout le monde, sans être encore bien connue, et j'espère, en la faisant paraître, de faire connaître combien me doit être précieuse la mémoire d'un connétable à qui ma maison est si redevable. Cependant, je veux le témoigner au digne objet de son amour, et en lui dédiant cette Histoire, apprendre à toute la terre les grands services que cet illustre favori rendit en peu de temps à la France. Quelques louanges que l'on ait données aux ministres qui l'ont suivi, et que le feu Roi prit après lui pour la conduite des affaires de son État, on peut dire,

sans flatterie, que ce fut M. le duc de Luynes qui aplanit et qui ouvrit la voie glorieuse par laquelle, en marchant sur ses pas, ils trouvèrent heureusement tant de matières de victoires, et tant de sujets de conquêtes. En effet, chacun sait que lorsque ce digne favori fut appelé dans les affaires par son adorable maître, la France n'était pas en état de former aucune entreprise avantageuse hors de chez elle, ni d'oser s'éloigner de ses frontières; elle avait dans ses entrailles un ennemi aussi puissant et aussi redoutable, qu'il était artificieux et caché; et qui, par conséquent, obligeait le ministre à veiller et à demeurer incessamment sur ses gardes. Chacun sait en quelle assiette était alors cette grande et formidable faction, qui, sous couleur de réformer l'Église, avait divisé l'État, et qui, feignant dès sa naissance de ne se vouloir établir que sur les débris des autels, fit voir au sortir du berceau qu'elle ne fondait son repos que sur les ruines du trône. En effet, elle n'a jamais voulu annoncer, ni faire entendre son Évangile que par la bouche des canons, et a plutôt songé à ramasser ses ouailles au son du tambour, qu'à celui des cloches, et à combattre qu'à prêcher. Elle l'a bien fait paraître par ces longues et funestes guerres civiles, qui ont affligé ce royaume, pendant lesquelles ce parti, après avoir en cent rencontres osé mesurer son épée avec celle de ses souverains, les contraignit, non-seulement de lui pardonner ses révoltes, et de lui accorder la paix; mais encore de lui donner,

pour sa plus grande sûreté, beaucoup de villes importantes, que l'on nomma places d'otages. Mais quoique cette faction semblât, depuis quelques années, ensevelie sous ce tombeau où tant de grâces et d'édits accordés par nos Rois la devaient avoir réduite, elle vivait toutefois encore, et son feu, de qui la flamme paraissait éteinte, conservait secrètement son ardeur sous la cendre. Il y a beaucoup d'apparence que cette turbulente faction, qui ne couvait dans son repos que des troubles, eût infailliblement enfanté quelque révolte générale, si ce judicieux connétable n'eût prévenu, par sa prudence, le coup dont elle menaçait l'autorité royale et la tranquillité publique; bien qu'il eut beaucoup de choses à craindre en cette hardie et glorieuse entreprise, où il avait sujet d'appréhender, non-seulement un grand parti, qui eut autrefois la témérité d'aller attaquer ses monarques jusqu'aux portes de leur ville capitale; mais encore une infinité de mal-contens qui le pouvaient favoriser ouvertement, ou sous main, aussi bien que les étrangers, qui n'étaient pas moins à craindre, par l'intérêt qu'ils avaient de maintenir les divisions de cet État. Il forma néanmoins ce digne projet avec tant de sagesse, et l'exécuta avec tant de résolution et de diligence, qu'en faisant connaître aux esprits pacifiques qu'il n'en voulait qu'à la rebellion et non à la religion, il divisa prudemment ce grand parti par cette voie, et détruisit la faction avant qu'elle eut eu le moyen et le loisir de se défendre. Il fit voir,

dans ces conjonctures, que celle qui dès la sortie du berceau avait eu la force et l'audace d'aller donner une bataille à son maître, aux portes de Paris, n'avait osé, ou, pour mieux dire, n'avait pu mettre un corps d'armée en campagne, pendant sa plus forte vigueur, et dans le plus beau de son âge. C'est une merveille que l'on ne saurait assez exagérer ni assez admirer, et qui, rétablissant nos Rois dans leur première autorité, rétablit la religion catholique en plusieurs provinces et en plusieurs villes, d'où son exercice était banni depuis long-temps. C'est, MADAME, à ce grand connétable à qui la France est redevable d'un si avantageux bienfait. Ce fut lui dont la piété, secondant celle de son maître, vengea l'Église, cette mère dont nos Rois sont les fils aînés; ce fut lui le premier qui, faisant marcher son souverain par tous les lieux où sa présence était nécessaire, fit voir combien le visage d'un prince est formidable aux séditieux, et que bien souvent sa personne toute seule fait plus d'effet qu'une grande et puissante armée. Enfin ce fut lui qui ayant détruit ce redoutable corps, en tranchant cette quantité de bras qu'il avait dans le Béarn, dans l'Anjou, dans le Poitou, dans la Guyenne et dans tout le reste du royaume, donna le moyen à ce grand cardinal qui vint après lui, non-seulement de prendre la Rochelle, mais encore d'employer avantageusement toutes les forces d'un État puissant, réuni et soumis aux volontés de son Roi, dans les pays étrangers, pour l'exécution de tant de glorieux des-

seins, qui ont fait révérer la France jusqu'au bout de l'univers. Certes tous les bons Français ont sujet de se louer de ce digne favori, et de bénir à jamais son admirable et innocente conduite; je l'appelle admirable, d'autant que, sans beaucoup de bruit ni de dépense, elle rendit nos Rois maîtres de leur État; et innocente, parce que n'ayant ni d'amour ni de haine, que suivant les intérêts de son maître, il ne se servit jamais de son crédit pour satisfaire ses passions. Mais, MADAME, s'il est véritable qu'il ait mérité des éloges et des louanges immortelles, il est certain que Votre Altesse en mérite autant, et peut-être encore plus, puisqu'on peut dire que la piété, la valeur et le bonheur de son Roi contribuèrent beaucoup à sa gloire; mais que celle que votre rare et intrépide vertu s'est acquise en luttant sans cesse contre l'envie et contre la fortune, est toute à vous, sans que personne y puisse prétendre aucune part. En effet, il est aisé de faire du chemin, et d'arriver bientôt au port quand on conduit un bon vaisseau, que l'on a le vent en poupe, et qu'en louant la prudence du pilote, l'on peut aussi louer la bonté du navire, l'adresse de ses matelots, la grande amplitude des voiles, et la faveur des vents propices; mais il est bien difficile, et presque impossible, de soutenir une bourrasque, et de marcher, malgré les vents et la marée, dans un temps où le nocher n'a que son art et sa vertu pour lui. Aussi, MADAME, cette gloire que votre invincible génie obtint sur ces

deux ennemies de l'innocence et du mérite, est sans égale; et tous les siècles passés ne sauraient former un exemple tel que celui que vous avez fait voir au nôtre. Je m'arrêterais volontiers sur cette matière, si l'Europe n'avait connu vos glorieuses infortunes, au fort desquelles le Ciel, après avoir fait cesser les vents impétueux qui vous ont tant menacée du naufrage, vous fit enfin revenir au port désiré. Daignez donc agréer, MADAME, cet Ouvrage que je me donne l'honneur de vous présenter : je serais ravi de pouvoir, par des marques plus efficaces, vous faire paraître mon zèle; mais la fortune qui me lie depuis tant d'années les bras, ne me laisse rien que l'usage d'un cœur dont toutes les pensées et tous les vœux auront toujours pour but la passion de faire voir à tout le monde que je suis, et veux être toute ma vie,

MADAME,

De Votre Altesse,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte De Modène.

HISTOIRE

DU SOULÈVEMENT DE LA VILLE

ET DU

ROYAUME DE NAPLES.

CHAPITRE PREMIER.

Heureuse et agréable assiette du Royaume de Naples. — Ses confins. — Sa longueur. — Sa largeur. — Son circuit. — Avantages de sa situation. — Ses richesses — Ses archevêchés et ses évêchés. — Grandeur, beauté et magnificence de sa ville capitale. — Excellens hommes qu'il a produits dans les siècles passés. — Différence de ses vieux habitans aux modernes.

Si, dans toute la terre connue, on cherche un royaume, qui, dans une médiocre enceinte, contienne tous les avantages et toutes les commodités nécessaires pour la gloire du souverain, et pour l'utilité des peuples, il semble que l'on doive s'arrêter à celui de Naples, puisque si l'on considère son assiette au respect du Ciel, on trouvera qu'il est assis dans le climat le plus heureux, le plus agréable et le plus tempéré du monde.

Les saisons, qui partout ailleurs sont incommodes par l'excès des froidures ou des chaleurs, sont là si favorables, que les douceurs de l'une y réparent toujours les rigueurs de l'autre. Quand ses plaines et ses vallées sont chargées de fleurs ou de fruits, la plupart de ses montagnes sont couvertes de neiges. Au plus fort de l'été, il y règne des vents de ponant pour le rafraîchissement de ceux que l'ardeur de cette saison persécute; dans l'hiver, le soleil y brille avec tant de vigueur, qu'il conserve une infinité de fruits aussi beaux et aussi bons que rares. Sa chaleur, malgré les injures de l'air, fait paraître leur verdure au milieu des glaces; et, par une merveille aussi naturelle que surprenante, on y voit des montagnes qui, dans un même instant, vomissent des feux et des flammes, et portent des fruits et des neiges. Les Romains trouvèrent tant de charmes en ce beau pays, qu'ils donnèrent le nom de Campagne Heureuse à celle de ses provinces qui porte aujourd'hui celui de Terre de Labour, et ils témoignèrent assez par les somptueux édifices, et par les magnifiques jardins qu'ils y firent pendant qu'ils en furent les maîtres, qu'ils le considéraient comme l'aimable raccourci de tous les délices du monde. Le Grand Scipion préféra l'une de ses solitudes à toutes les grandeurs de Rome; et le voluptueux Tibère trouva plus d'appas sous l'abri de ses rochers les plus affreux, que sur les rivages du Tibre. Si l'on regarde sa situation à l'égard de la terre, on verra qu'étant renfermé

de toutes parts de fossés et de murailles naturelles, il est borné par les mers de Tyrrene, Ionique et Adriatique; et par plusieurs grandes et hautes montagnes qui s'étendent d'une mer à l'autre, et qui le séparent de l'État Ecclésiastique et du reste de l'Italie. Enfin cette situation est si avantageuse, qu'elle semble maîtriser toute la mer Méditerranée, et menacer l'Afrique et l'Orient. Si l'on mesure son étendue et son circuit, on trouvera que sa longueur est de quatre cent cinquante milles, sa plus grande largeur de cent quarante, et son tour de quatorze cent soixante-huit. L'abord en est très-difficile et très-périlleux; car du côté des mers, ses plages, ses caps et ses golfes sont si sujets à de soudaines et funestes bourrasques, qu'ils sont toujours redoutables aux pilotes les plus experts; et, du côté de la terre, pourvu que les hommes en défendent seulement quelques avenues, la nature seule garde le reste. Si l'on observe ses richesses, on trouvera non-seulement qu'il n'a pas besoin de ses voisins; mais même qu'il peut fournir largement aux étrangers les denrées dont il abonde, comme de beaux blés, d'excellens vins, de douces huiles, des légumes de toutes sortes, du riz, du sucre et du miel, et généralement de toutes les choses nécessaires pour le maintien et la douceur de la vie, jusqu'à la manne que le ciel fait pleuvoir dans la Calabre pour la conservation de la santé, mais encore de plusieurs minières d'or, d'argent, de cuivre, d'acier, de fer, de plomb, de marcassites,

de cristal, de verre, d'albâtre, de vif-argent, de sel, de soufre, d'alun et de nitre; aussi bien que d'une grande quantité de soies, de cotons, de résine, de poix et de thérébentine. Si l'on considère les douze provinces qu'il contient, on y remarquera vingt et un archevêchés, cent vingt-sept évêchés, et un grand nombre de villes, de bourgs et de villages, dont une partie est encore du domaine royal; et l'autre a été concédée en fiefs à divers princes, ducs, marquis, comtes et barons, que le mérite dans les vieux siècles, et la vénalité en celui-ci, ont établis dans ce royaume. Dans cette quantité de villes, il s'en rencontre plusieurs aussi grandes et aussi belles qu'on en puisse trouver dans tous les pays circonvoisins. Mais sa capitale surpasse toutes les autres en grandeur aussi bien qu'en beauté. Elle a peu de semblables, non-seulement dans l'Europe, mais encore dans tout le reste du monde, soit pour l'étendue de son circuit, soit pour la bonté de ses forteresses, soit pour la beauté de ses édifices, dont la plupart témoignent, par leur admirable structure, la magnificence ou la piété de la glorieuse maison d'Anjou. Elle contient en vingt-neuf ottines ou quartiers, par qui elle est divisée, cent deux monastères de l'un et de l'autre sexe; vingt-deux séminaires, ou conservations de petits enfans, de filles, de vieillards ou de veuves; douze hôpitaux très-riches, dont celui de l'Annonciade possède plus de trois cent mille ducats de rente; cinq siéges ou places de noblesse, ou sont enrô-

lées ces vieilles et illustres familles qui brillent depuis tant de siècles; trois châteaux bien fortifiés, entre lesquels celui de Saint-Elme paraît au plus haut du Mont Pausilippe, où ses souverains l'ont placé pour servir de bride à ce cheval dont ils appréhendaient la fougue. Pour le nombre de ses maisons et de ses habitans, on vérifia par le dénombrement qui en fut fait en l'année 1614, qu'il y avait 40,478 maisons et 267,973 âmes; mais depuis ce temps-là le nombre en est augmenté de beaucoup. Les arts les plus utiles et les sciences les plus nobles y ont fleuri depuis plusieurs siècles. C'est dans ce royaume que l'on a inventé cette boussole qui fait aller les hommes aussi assurément dans les parties les plus inconnues de l'Océan que sur la terre. La poésie lui doit Ennius, Lucile, Pacuvius, Horace, Ovide, Stace, Juvénal, Tansille, Torquato Tasso, et Jean-Baptiste Marini; la rhétorique, Saluste et Cicéron; la philosophie, Architas, Alcmeon, Philolaus, Zenon, Leucippe, Parmenide, Hippase et Timée; la médecine, l'école de Salerne, si connue par tout le monde, et dont les précieux fragmens sont encore en vénération; et la théologie, ce grand S. Thomas. La valeur de ses peuples est connue il y a long-temps : ce fut par eux que la vieille Rome reçut aux Fourches Caudines le plus sanglant affront qu'elle ait souffert en tous ses âges, et l'on sait qu'elle eut plus de peine à les domter que tout le reste de l'Italie, ou pour mieux dire de l'Europe; mais cette fierté si austère

et si sauvage, qui, en leur donnant tant d'amour pour leur liberté, leur causait tant d'aversion pour le joug étranger, s'est tout-à-fait apprivoisée sous la longue domination de tant de nations diverses qui sont entrées dans ce royaume, et qui l'ont possédé les unes après les autres. Toutefois ce cheval superbe, en souffrant avec autant de patience que de douceur qu'on lui ait mis et qu'on lui ait changé si souvent de selle et de mors, n'a pas perdu ni cette fougue ni ce courage qui ont fait éclater sa gloire, en tant de nobles actions, pour le service de ses maîtres. La plupart de ses peuples sont naturellement téméraires, hardis, et aussi capables de discipline qu'aucuns autres de l'Europe; mais surtout sa noblesse est brave et fière, et dans les dangers elle fait voir une valeur qui ressemble fort à celle de la nôtre. Elle en a donné mille témoignages de siècle en siècle, sous les règnes de tous les monarques. Et sans fouiller dans l'antiquité pour en déterrer des marques qui peut-être auraient autant de cendres que de splendeur, il suffira de dire que c'est par ses bras que l'Espagne a recueilli une partie des lauriers dont elle s'est couronnée.

CHAPITRE II.

Causes de tant de changemens survenus en cet État. — Nations diverses qui l'ont possédé. — Ruses et perfidies par lesquelles les Aragonais s'y sont introduits. — Politique dont se servit l'empereur Charles-Quint pour se le conserver.

Mais si ce noble et délicieux pays a tant de sujets de se louer de la nature, qui lui a fait toutes les grâces que le Ciel et les élémens peuvent départir ici bas, il n'en a pas moins de se plaindre de la fortune, qui, n'ayant presque jamais permis à ses peuples de se régir eux-mêmes, et d'avoir des monarques de leur nation, a semblé prendre plaisir à faire voir sa puissance par les surprenantes vicissitudes qui l'ont soumis à cent nations étrangères; soit que, par une fatale enchaînure, il faille qu'une abondance de biens cause une affluence de maux, et que les avantages que ce royaume possède, ayant toujours servi de but à l'avarice ou à l'ambition de plusieurs conquérans, et particulièrement de ceux qui ont eu pour objet la monarchie universelle, dont ce pays est le premier et le plus commode échelon; soit que les divisions continuelles et les feux intestins qui ont toujours brûlé parmi ces peuples, et principalement entre les

plus illustres familles de l'État, ayant souvent contraint le parti le plus faible d'appeler les étrangers pour se défendre du plus fort; soit que l'inconstante humeur de cette nation ait préféré le joug nouveau à un ancien, toutes les fois que la fortune lui en a donné les moyens; soit que les étoiles verticales de ce climat soient malignes, turbulentes et de la nature de celles qui causent des inondations sur la terre, et des naufrages sur la mer; soit que le peu de places fortes qui se rencontrent en son étendue en rendent la conquête aisée à ceux qui s'y sont une fois rendus maîtres de la campagne, et qu'ainsi le gain ou la perte de cette couronne dépende du sort d'une bataille, tout de même qu'en Angleterre, où, pendant les divisions des maisons de Lancastre et d'Yorck, on vit souvent, dans un seul jour, un Roi descendre du trône auquel un autre s'élevait; il est certain qu'il n'y a point de pays au monde qui ait été conquis par tant de différens peuples. Les Romains, les Carthaginois, les Grecs, les Gots, les Vandales, les Lombards, les Sarrasins, les Normands, les Suèves, les Français et les Espagnols y ont régné; mais ce n'a pas été toujours par le grand nombre de leurs troupes qu'ils s'y sont faits considérer. Robert Guiscard, accompagné d'une poignée de Normands, s'y établit si bien, que ses enfans s'y firent reconnaître pour Rois. Gautier, comte de Brienne, n'ayant d'autre droit que les prétentions d'une femme déshéritée et fugitive de l'État, ni d'autres forces qu'une

centaine de soldats ou valets, et vingt mille livres parisis que lui prêta le roi Philippe, entra dans ce royaume, où d'abord il prit Capoue, et une partie de la Terre de Labour; et, gagnant ensuite la Pouille, il eût peut-être un peu après emporté la couronne, s'il n'eût pas été fait prisonnier. Louis III, René et Jean d'Anjou, avec un petit nombre de vaisseaux ou de galères, débarquèrent, en divers temps et en divers lieux, dans ce pays, où, par l'appui des mal-contens, ils s'approchèrent si près du trône, qu'il sembla qu'il ne tînt qu'à eux de s'y asseoir entièrement. Les actions des uns et des autres sont si connues de tout le monde, qu'il est superflu de les rapporter, et il semblerait que je songerais plutôt à grossir ce livre qu'à instruire ceux qui le liront, si je m'étendais trop particulièrement sur cette matière. Il me suffira donc de dire, qu'après beaucoup de changemens survenus en ce royaume par les inondations surprenantes de tant de différentes nations, la conduite désordonnée de deux de ses Reines, semblables de noms et de mœurs, y ayant causé mille troubles, et servi de titre aux Français et aux Aragonais pour y mettre le pied, ces deux nations ayant paru pendant quelque temps sur la lice, enfin, l'adresse du renard triompha de la force du lion; et, par un manquement de foi, plutôt que par l'effort des armes, le roi Ferdinand-le-Catholique demeura possesseur de ce tout, dont il ne pouvait prétendre que la moitié. Ce Gonsalve, à qui l'histoire devait donner plutôt

le nom de fin que de grand capitaine, le lui acquit par plus de ruses que de combats, et l'assura, à lui et à ses successeurs, par deux notables perfidies : l'une en rompant soudainement, et sans nul sujet ni prétexte, la confédération et le traité d'accord passé entre son maître et le roi Louis XII, le dix-septième jour de novembre, en l'année 1500, pour le partage de cette couronne, par lequel Naples, la Terre de Labour et l'Abruzze devaient demeurer aux Français, et la Calabre et la Pouille aux Aragonais; l'autre, en envoyant prisonnier en Espagne Ferdinand, duc de Calabre, après avoir promis et juré le contraire sur la sainte hostie. La fortune qui semble souvent approuver les violences, les excès et les injustices, favorisa de telle sorte cette étrange usurpation, que ce beau sceptre, ainsi usurpé par Ferdinand-le-Catholique, passa, après lui, entre les mains de ce grand et glorieux Charles, qui, recueillant tout à la fois cette couronne et une infinité d'autres, accrut encore leur splendeur par l'éclat de celle de l'Empire, dont l'Allemagne l'honora. Ce monarque, ayant tant de trônes, et ne pouvant en occuper ni remplir qu'un seul à la fois, choisit, pour le siége ordinaire et principal de sa monarchie, celui de Castille, et, laissant tous les autres vides, commença à faire sentir aux Napolitains les malheurs que souffrent les peuples qui ne voient leurs Rois qu'en peinture, et qui, au lieu de ces images du Dieu vivant, n'en ont chez eux que ces

variables copies qui les représentent si mal, et qui, exigeant des sujets les mêmes adorations et tout autant d'encens qu'ils en doivent au Souverain, n'ont point d'oreilles ni d'yeux que pour l'intérêt. Quoique Ferdinand-le-Catholique y eut en quelque sorte accoutumé les peuples; ce fut cette manière de gouvernement qui, par ses désordres, causa les troubles de l'année 1547, et dont les excès en eussent changé la face, si Charles-Quint n'y eût apporté le seul et véritable remède, en révoquant ce qui avait produit et fomenté ces accidens. Ce prince, aussi prudent que brave, prévoyant les maux que la perpétuelle éclipse du Soleil de l'État peut produire, dans un pays où l'absence de ses rayons semble entretenir les ténèbres, et ne laisser d'autres clartés que celles que produit l'aspect de mille étoiles nébuleuses, voulut tâcher, par sa conduite, d'en prévenir, ou pour le moins d'en soulager les dangereux effets, non-seulement en confirmant les vieux et grands priviléges accordés, par tant de bons Rois, à tous les membres du Royaume; mais encore en employant, dans ses plus nobles entreprises, les peuples de ce pays, principalement la noblesse, de qui la valeur lui acquit la plus grande partie des palmes qu'il cueillit en tant de lieux, pendant le cours de son glorieux règne.

CHAPITRE III.

Désordres procédés de l'éloignement de ses Rois. — Manquemens du Conseil d'Espagne. — L'avarice des Vice-Rois et des autres ministres cause les désordres de ce Royaume. — Divisions des maisons d'Anjou et d'Aragon subsistant encore. — Avantage que les Espagnols en ont su tirer. — Artifices qu'ils ont employés pour ce sujet. — Cinq siéges de la noblesse de Naples, et conduite des Vice-Rois pour se les acquérir, aussi bien que la place du peuple.

Mais toute la sagesse de Charles-Quint, ni celle du prudent Philippe et de ses successeurs, n'ont pu prévenir ni pourvoir aux désordres que l'absence et l'éloignement du prince produisent parmi des sujets accoutumés à voir leur maître, et à goûter les brillans effets de ses visibles influences. Naples est trop loin de Madrid pour y pouvoir faire connaître ses mérites, ou pour y faire écouter ses plaintes; cet éloignement fut cause que cette couronne n'étant plus vue de ses princes que sous la forme que lui donnaient ses Vice-Rois, elle se vit peu à peu éloignée de la mémoire et du cœur de ses monarques, aussi bien que de leurs yeux. C'est de cet éloignement qu'ont procédé tant d'abus qui se sont glissés

dans ce royaume, et d'où sont provenues tant d'horribles confusions qui y ont régné depuis; et c'est par cet éloignement que les ministres, à qui l'Espagne en a commis la conduite, ont espéré l'impunité de leurs violences et de leurs concussions, et qu'ils ont lâché la bride à toutes leurs passions, sans craindre le châtiment que les plaintes des peuples devaient attirer sur eux. Je ne veux pas faire le passionné contre les Espagnols, ni entreprendre une satire au lieu d'une histoire; je sais que toutes les nations ont des défauts, et que tous les successeurs d'Adam portent des marques de l'infirmité de leur premier père. Je ne prétends pas non plus censurer la conduite de leurs monarques; je connais trop le respect et la vénération que l'on doit à ces sacrés oints du Seigneur, qui représentent son image. Il est impossible que de Madrid ou de l'Escurial, ils puissent voir ou entendre tout ce qui se fait ou se dit dans toute la vaste étendue de leur domination. Il est mal aisé qu'en régissant ce grand nombre d'Etats qu'ils possèdent, ils en puissent bien tenir toutes les rênes à la fois; et je tiens ces soleils terrestres aussi excusables que le céleste, qui, en faisant tous les jours le circuit du monde, ne peut empêcher que les ombres, malgré tous ses rayons, ne règnent pendant six mois sous chaque pôle. Mais je dirai avec sincérité, que le conseil d'Espagne observe deux maximes en sa conduite, dont les suites lui sont très-préjudiciables : l'une de ne commettre le gouverne-

ment et de ne conférer ses plus hautes dignités et ses plus importantes grâces qu'à des Espagnols naturels, renfermant ainsi tous les solides témoignages de son amour et de son estime dans l'enceinte des Pyrénées; l'autre, d'être trop lent, ou pour mieux parler, trop indulgent au châtiment des ministres de sa nation. La première est pernicieuse et très-contraire à ce grand dessein, qu'on dit que depuis l'empereur Charles-Quint, l'Espagne témoigne avoir pour la monarchie universelle, d'autant qu'en réduisant dans son circuit toute sa confiance et ses bienfaits, elle n'oblige à concourir à sa grandeur aucune de tant de nations diverses, qui composent le vaste corps de sa monarchie, en excluant des grands emplois et du suprême ministère tous ses sujets, hors les Espagnols; cette différence de traitemens fait naître en eux une diversité d'affection, et si ceux-ci la regardent avec une amour filiale, ceux-là ne la considèrent et ne la servent que par une amour craintive, contrainte et servile; d'ailleurs, comme elle a beaucoup plus de places à remplir, qu'elle n'a d'hommes qui en soient capables, elle est souvent contrainte de se servir de personnes qui, tout à coup élevées dans une assiette où leur mérite ne pouvait jamais les faire arriver, font des fautes dont l'État souffre le dommage. Ce n'est pas de la sorte qu'en usait la vieille Rome, en embrassant la conquête de tout le monde, puisque bien loin de renfermer sa bonne fortune et sa gloire dans l'enclos de ses murailles, elle

les communiquait même aux peuples que ses armes lui soumettaient, en leur accordant gratuitement et généreusement les priviléges et les droits de sa bourgeoisie, et faisant d'autant de vaincus, autant de citoyens Romains. En conférant de cette manière ses honneurs et ses dignités aux nations assujetties, elle les obligeait à veiller pour le bien et pour le salut d'une mère chez qui les enfans adoptifs tenaient le rang des naturels. L'Espagne, en suivant une route toute contraire, s'éloigne du chemin où semblent tendre ses projets; et sa maxime étant fort bonne pour un État qui n'est formé que d'une seule nation, et dont l'ambition est réduite dans l'enceinte de ses limites, est très-mauvaise pour une monarchie telle que la sienne, dont le corps paraît monstrueux, puisqu'en réduisant toute sa substance en un seul de ses membres, les autres restent sans vigueur et sans nourriture. La seconde maxime n'est pas moins dommageable, puisque l'indulgence qu'elle a pour ses ministres, les porte à tous les excès qu'ils commettent dans ses États : l'orgueil et la cruauté de ce duc d'Albe, qui fut plutôt grand capitaine que bon politique, lui fit perdre les Pays-Bas ; et l'avarice insatiable de ses Vice-Rois lui a pensé causer la perte de tout le royaume de Naples. On aura de la peine à croire les vérités que je vais rapporter, et il sera difficile de se persuader qu'un État tel que celui-là ait pû, dans son peu d'étendue, fournir tant d'immenses richesses que les ministres espagnols en

ont tirées depuis un siècle. Avant que de le faire voir, il est nécessaire de remarquer que, par les constitutions et par les anciens priviléges de ce royaume, on n'y peut imposer aucunes gabelles ni donatifs, que par la délibération et par le consentement de six voix, composées des cinq siéges de la noblesse, de la cité de Naples, de la place du peuple, et du baronage du royaume, joint à ses communautés. Comme les revenus annuels du domaine royal et ceux des charges ordinaires suffisaient, non pas seulement pour le soutien de la grandeur et de la majesté royale, mais encore pour la conservation et pour la défense de l'État, ces vieux rois, de qui la mémoire est encore en vénération dans le cœur des peuples, s'étaient voulu lier les bras eux-mêmes, afin que leurs sujets ne pussent à l'avenir être obligés à leur ouvrir jamais leurs bourses que de leur propre volonté. Tant que la noblesse et le peuple furent de concert ensemble, et qu'ils marchèrent d'un même pas en la conduite des affaires publiques, l'État goûta toutes les douceurs que le repos et l'abondance sont capables de procurer dans un délicieux climat. Ses Rois, quoique éloignés, s'y virent aimés et servis aussi bien que si leurs sacrées personnes y eussent toujours été visibles; et il est constant que ce calme, non moins glorieux au Monarque qu'avantageux à ses sujets, eût toujours duré, si la soif insatiable des richesses n'eût fomenté insensiblement les désordres qui sont survenus depuis. L'avarice des ministres, pour parvenir à

ses desseins, crut qu'il fallait diviser les voix de la noblesse et du peuple. Comme celle-là en a cinq de six, qui ont la faculté et la puissance d'établir des gabelles et des impôts dans l'État, et de régler les donatifs que l'on fait aux Rois dans les nécessités urgentes, les Vice-Rois, pour s'en rendre les maîtres, commencèrent à fomenter secrètement les mortelles divisions que les intérêts des maisons d'Anjou et d'Aragon ont causées dans les plus illustres familles du royaume, dont les plaies, quoique fort vieilles, sont encore toutes sanglantes. Il ne leur fallut pas donner beaucoup de soins pour rallumer des feux qui couvaient sous la cendre, et dont l'ardeur n'est que trop vive dans un climat où la haine et la vengeance sont héréditaires, et passent du père aux enfans, comme les biens substitués. Ayant suscité ce brasier, ils l'entretinrent depuis par la même main dont souvent ils feignaient de l'éteindre; par les caresses et les faveurs qu'ils faisaient secrètement à chaque parti, ils s'emparèrent si bien de ces esprits fiers et bouillans, qu'en témoignant avec adresse d'être partisans de chacun, ils devinrent maîtres de tous; mais s'ils s'acquirent par cette voie un grand nombre de créatures, ils n'en captivèrent guère moins par celle des bienfaits et des grâces. Ils n'eurent pas beaucoup de peine d'en corrompre par ce moyen, autant et plus qu'ils n'en avaient acquis par l'autre, d'autant que si la noblesse napolitaine est d'une humeur vindicative, et qui conserve dans

son cœur le ressouvenir d'une injure aussi chèrement qu'un trésor, elle est extrêmement ambitieuse, hautaine, vaine, et surtout elle recherche, par l'éclat du luxe et de la pompe, à maintenir cet antique et glorieux lustre que ses prédécesseurs lui ont laissé bien souvent pour tout héritage. En effet, s'il y a beaucoup de familles riches, et qui, par la possession de plusieurs principautés, duchés, marquisats, comtés et baronies, conservent encore les marques de la gloire ou de la fortune de leurs aïeuls, il y en a une infinité d'incommodées ou ruinées, dont les maisons semblent être des palais en leurs frontispices, et sont des hôpitaux au-dedans, et de qui tout l'éclat ne paraît qu'en quelques parchemins antiques, qui, par des traits presque effacés laissent encore quelques témoignages de celui de leurs ancêtres. Les emplois, les charges, les dons, les pensions acquirent aux Vice-Rois beaucoup de partisans parmi les plus fiers, et la pauvreté des autres leur donna moyen d'en gagner autant qu'ils voulurent en attacher à leur avare ministère. Mais quoique par ces divers moyens ils se soient entièrement accrédités parmi la noblesse, leur art n'a pas toujours réussi, et ils ont quelquefois rencontré des obstacles considérables, qui souvent ont fait avorter leurs plus pernicieux desseins. On a vu mille témoignages dans les siéges de Capoüane et de Nido, qui, composés des plus grandes et des plus riches amilles de la ville et de l'État, ont presque tou-

jours fait gloire de s'opposer vigoureusement aux propositions ruineuses, et même aux indifférentes, et il est croyable que si ceux de Montagne, de Porto et de Porta-Nova eussent imité leur exemple, les désolations et les misères de l'État ne seraient jamais arrivées au comble où chacun les a vues. Mais soit que ces trois siéges, qui contiennent beaucoup moins de familles que les autres, soient par ce moyen plus faciles à régir, ou qu'il y ait plus de nécessiteux que parmi ceux-là, il est certain que les ministres espagnols ont eu souvent les voix de ces trois siéges en leur faveur, et que, venant à s'acquérir par les mêmes intrigues celle de la place du peuple, qui est composée de son Élu, des vingt-neuf capitaines des ottines ou quartiers de la ville, et de ses douze consulteurs, ils ont tiré par cette voie tous les deniers qu'il leur a plu imposer, tant sur cette ville que sur le reste de l'État.

CHAPITRE IV.

Grandes richesses que les ministres espagnols ont exigées et emportées de ce Royaume. — Étranges misères où leurs concussions ont réduit les peuples.— Soulèvement causé par Thomas Aniello d'Amalfi, dit vulgairement Masanielle.

C'est par ces moyens illicites que l'avarice des Espagnols a produit et fomenté tant de ravages que l'on a vus dans ce royaume; c'est elle qui a ruiné tant de maisons, et déserté tant de pays. C'est cette avarice qui, par la rigueur des impôts, a contraint plus de trente mille personnes d'abandonner leur séjour natal, et d'aller demeurer dans les États du Grand-Seigneur, d'où ils ont publié, à la honte des Espagnols, qu'il y faisait meilleur vivre que chez eux, puisqu'en y professant librement le christianisme, ils reconnaissaient que celui qui à peine pour dix pistoles pouvait satisfaire aux gabelles du royaume de Naples, satisfaisait avec dix carlins à toutes les *daces* du Turc. Aussi l'on peut dire, sans passion et sans hyperbole, que toutes les Indes ne valurent jamais tant aux Espagnols que Naples, et qu'ils pourraient justement lui donner le nom de Potosi de l'Europe.

Sans faire mention de tout ce qu'ils en ont tiré depuis le règne de Charles-Quint, on pourra, par une partie, faire le jugement du tout. Le comte de Monterey, qui y passa en l'année 1631, imposa, pendant les six années qu'il y fut Vice-Roi, quarante-quatre millions d'or de gabelles extraordinaires, dont il employa une partie en la levée de cinquante-quatre mille hommes de pied, et de huit mille chevaux, que pendant ce temps il tira et envoya hors de cet État pour le service de son maître. Le duc de Médina de las Torrès, qui lui succédant en l'an 1637, gouverna six autres années, y établit encore durant son administration, pour quarante-sept millions d'or de nouveaux impôts. L'amiral de Castille, qui y vint après, y mit encore un carlin sur chaque tomolo de farine, ce qui faisait onze cent mille ducats. Il est certain que suivant ses ordres secrets, il aurait surchargé le peuple de plusieurs autres subsides, si, en considérant que le royaume payait annuellement plus de onze millions d'or pour le seul intérêt des gabelles imposées de temps en temps, et dont le fonds avait été aliéné et vendu à des particuliers intéressés, au nombre de quatre-vingt-dix mille personnes, la compassion de tant de misères n'eût touché le cœur de ce Vice-Roi, qui dit et protesta hautement qu'il aimait mieux se retirer, que de contribuer davantage à la ruine d'un État dont la chute était apparente. Mais bien que les sommes provenues de tant d'exactions soient prodigieuses, elles ne sont rien au prix de celles qui sont pro-

cédées des vols et des concussions privées, que ces Vice-Rois et les ministres subalternes ont faites dans ce pays, qu'ils ont toujours considéré comme l'asile et la ressource des larrons, des banqueroutiers et de tous les hôpitaux d'Espagne. Il serait malaisé de nombrer les trésors que le comte de Monterey, et le duc de Médina de las Torrès emportèrent en Espagne; non plus que ceux que le dernier employa en l'acquit des dettes d'Anne Carraffe, princesse de Stiliane, sa femme, dont il liquida la maison. Il ne serait pas moins difficile de compter ceux qu'ont volé les ministres inférieurs, dont plusieurs étant arrivés à Naples presque nuds et sans équipage, sont retournés dans peu chez eux avec des vaisseaux chargés d'une infinité de richesses, et en état de réparer les ruines d'une vieille maison, ou d'en élever plusieurs nouvelles. Aussi cette insatiable avarice avait enfin tellement détruit ce royaume, qu'il semblait qu'à l'exemple du Colisée de Rome, sa grandeur ne fût plus remarquable que par celle de ses ruines, comme s'ils eussent tenu pour une prophétie l'opinion du comte de Monterey, qui disait ordinairement qu'il prévoyait que Naples retournerait un jour entre les mains des Français, et que pour ne leur rien laisser, il fallait en tirer de bonne heure tout ce qu'il y avait à prendre. Chacun y courait comme en un pays de conquête que l'on veut tâcher de détruire, quand on ne le peut conserver. Dans la pitoyable décadence de ce royaume, on voyait agir une infinité de mains,

non pour empêcher la chute, mais pour avoir part aux débris. Le palais des Vice-Rois et les tribunaux de la justice étaient des boutiques publiques, où l'on trafiquait, et dans lesquelles on faisait argent ouvertement de toutes choses. Les dignités, les commissions, les priviléges, les décrets et les grâces s'y vendaient à deniers comptans : le mérite ni l'innocence n'y avaient aucun crédit, le cabinet des ministres n'était ouvert qu'aux donneurs d'avis, et à ceux qui concouraient le plus ardemment à la destruction des peuples : le clergé voyait de moment en moment ses priviléges violés ; la noblesse était méprisée, et n'avait part aux bonnes grâces des ministres, qu'autant qu'elle favorisait leur avarice ou leurs plaisirs ; le peuple était tellement chargé de subsides, que tout le travail de ses mains ne pouvant suffire à payer sa taille annuelle : il était contraint de vendre tous ses ustensiles, et jusques à son propre lit pour y satisfaire, étant même réduit au point que plusieurs pauvres malheureux, pour la payer ou pour obtenir quelque peu de répit, étaient contraints de prostituer leurs femmes ou leurs filles, tantôt aux exacteurs des gabelles, et tantôt à d'autres ministres. Enfin, le corps de l'État souffrait en tous ses membres, et son mal semblait être hors d'espérance de remède, quand cette divine Providence, qui voulut confondre la superbe des Pharaons par un nombre de sauterelles produites dans la boue d'Égypte, permit que l'avarice de ces ministres fut confondue et châtiée par un homme de la lie du peuple,

revendeur de poisson, nommé Thomas Anielle, ou vulgairement Masanielle d'Amalfi, lieu de sa naissance : sa demeure était dans le marché de Naples; il était âgé de vingt-quatre ans, d'un esprit vif, prompt et hardi, et d'un aspect assez agréable. Il eut pour but apparent la liberté de sa patrie; et pour moyen d'y arriver, il prit le prétexte de l'exaction de la gabelle imposée par D. Roderic Ponze de Léon, duc d'Arcos, et successeur de l'amiral de Castille en la vice-royauté de Naples, sur toutes sortes de fruits pour la somme d'un million d'or de fonds, et de soixante-dix mille ducats de rente annuelle. Comme les nochers ont souvent le moyen de prévoir les plus grandes tempêtes par des signes qui les précèdent, le Vice-Roi eut assez lieu de prévoir l'horrible bourrasque qui survint, ensuite de plusieurs menaces, qui parurent non-seulement par des billets affichés ou jetés la nuit dans les rues de Naples; mais encore par le murmure et par les cris de toute la populace, qui ne se nourrissant que de fruits et d'herbages la plus grande partie de l'année, ne pouvait souffrir que les Espagnols lui enchérissent si extraordinairement les choses que sa pauvreté destinait à sa subsistance. Ce Vice-Roi allant faire ses dévotions à Notre-Dame des Carmes, un mercredi du mois de janvier en l'année 1647, se vit tout-à-coup environné d'une si grande foule d'hommes, de femmes et de petits enfans, demandant tous à haute voix qu'il les déchargeât de la gabelle des fruits, qu'il fut contraint, pour les

appaiser, de faire arrêter son carrosse, et de leur promettre que dans peu de jours il leur donnerait contentement. Le père dom Stéfano Pèpé (l'un des plus célèbres prédicateurs de l'ordre des Théatins, et qui, par le moyen de plusieurs congrégations dont il était directeur, avait beaucoup de crédit dans la ville), l'avertit secrètement quelque temps après, que, par la voie des confessions, il s'apercevait que le peuple était entièrement aigri; qu'encore qu'il fût chargé d'une infinité de gabelles plus pesantes que celle des fruits, il n'y en avait point qui fût plus capable de l'émouvoir, d'autant que le fardeau des autres imposées sur les marchandises était partagé et porté par tous les membres de l'État, et que celle-là ne semblait peser qu'à cette populace; qu'il était à craindre qu'après le murmure et la plainte, cette multitude d'éclairs ne fût suivie de la foudre; qu'il le priait instamment de révoquer cette gabelle, et de donner cette satisfaction au peuple, qui, tel qu'un enfant est capable de faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on lui donne une pomme, un raisin, ou quelque autre fruit pour manger ou pour l'amuser. Mais parmi tant d'avis salutaires, le duc d'Arcos écoutait et regardait tout sans agir et sans pourvoir à rien; il pensait qu'en temporisant, le flegme espagnol l'emporterait sur la bile napolitaine; cependant le peuple animé par l'exemple de celui de Palerme (qui avait forcé récemment le marquis de Losvelez, son Vice-Roi, d'abolir les gabelles imposées sur les vivres, et de

lui accorder le pardon de sa rebellion) commença à faire éclater son mécontentement par l'incendie de la loge érigée dans le marché, pour l'exaction de la gabelle des fruits, ce qui arriva le 30 du mois de mai, vers les cinq heures de nuit, sans qu'on pût découvrir les auteurs de cet embrasement. Le Vice-Roi, au lieu de courir pour l'éteindre, s'arrêta pour le contempler; et comme la pire de toutes les résolutions est de n'en avoir point, il délibéra plusieurs fois d'abolir cette gabelle, suivant la parole qu'il en avait enfin donnée au père dom Stéfano Pèpé, qui, par son ordre, avait prêché et assuré publiquement le peuple qu'il en serait entièrement déchargé à la fin du mois de juin : Mais don Jean Chacon Ponzé de Léon, visiteur général du royaume (persuadé par un régal de quinze mille ducats fait à sa femme par don Carto-Spinello et les autres intéressés dans ce parti), l'obligea, par ses remontrances, de remettre l'extinction de la gabelle jusques au mois d'août suivant. Il lui représenta qu'il ne fallait pas avoir peur de ce nombre de gueux, qui, sans force et sans appui faisaient du bruit dans le marché; que si dans le point que ce peuple criait, on révoquait cette gabelle, il semblerait que ce tonnerre lui aurait fait peur en grondant, et qu'il aurait pris cette voie afin d'en éviter le coup : que cette vile populace, encouragée par ce succès, ferait tous les jours de nouvelles et extravagantes demandes, s'imaginant que son audace serait capable de lui faire obtenir tout ce qu'elle voudrait; que les

suites n'en pourraient être que mauvaises et ruineuses; qu'il fallait donc, par un mépris de tant de cris et de menaces, lui témoigner que ce n'est pas en grondant et en menaçant que les sujets doivent prétendre des grâces de leur souverain, et qu'en remettant au mois d'août l'extinction de la gabelle, la populace n'aurait pas tant de lieu de s'imaginer que la crainte de sa fureur en aurait été le sujet. Mais malgré tous ces raisonnemens, le Vice-Roi devait considérer que les soulèvemens des États sont comme ces torrens qui semblent être aussi méprisables en leurs sources, qu'ils sont redoutables en leurs cours : on peut facilement les arrêter en leur origine avec la main, mais on ne le peut faire dans leur progrès avec le bras de vingt ni de trente mille hommes; aussi le prince qui les voit naître chez lui, ne doit pas tant appréhender cette multitude qui crie, que cette petite poignée de gens qui ne dit mot. En effet, les émotions des peuples sont des machines mouvantes, dont on doit plus considérer les ressorts secrets que ceux qui paraissent. Si les enfans, les femmes, les gueux et les fols en commencent les premiers efforts, les hommes faits, les riches et les plus sages en font bien souvent les derniers; ces monstres ne peuvent être étouffés qu'au berceau, et bien qu'en accordant à une populace émue ce qu'elle demande en grondant, il semble que ce soit lui céder et l'encourager à pis faire, il est encore plus périlleux de l'inciter par un refus à sortir des bornes du respect, qui, semblable à la

pudeur virginale, ne se recouvre plus quand elle est une fois perdue. Le duc d'Arcos ne fit aucune réflexion sur toutes ces choses, et parmi tant de matières combustibles qui s'assemblaient à sa vue, il n'eut pas le jugement de prévoir qu'il ne leur manquait qu'une main pour les allumer, et pour produire en un instant un incendie ; mais l'accident qui survint quelques jours après, lui donna un ample sujet de reconnaître son erreur.

CHAPITRE V.

Origine de la première sédition des Napolitains. — Singulière dévotion du peuple à Notre-Dame-des-Carmes. — Raisons qui semblaient obliger les Espagnols à prévoir ce grand orage. — Assemblée des petits enfans appelés depuis Lazares. — Soulèvement causé par la gabelle imposée sur les fruits. — Consternation et irrésolution du Vice-Roi dans les commencemens de l'émeute. — Tragiques effets qu'elle produit.

LA dévotion que les Napolitains ont pour Notre-Dame des Carmes, est si ardente et si générale, qu'ils la témoignent non seulement tous les ans, le seizième jour du mois de juillet, par la solennité de sa fête, où concourent universellement tous les habitans de cette ville, mais encore par plusieurs réjouissances publiques, et entr'autres par la représentation d'un assaut général que l'on donne à un château de bois, construit au milieu du marché, et qui, défendu par un nombre de jeunes enfans, vêtus à la turque, est attaqué par plusieurs jeunes garçons, qui, en caleçons, pieds nuds, et armés seulement de cannes, forment une compagnie qui porte le le titre d'Alarbes. Celle-ci avait cette année pour

capitaine Scipion Gannattasio, dit vulgairement Pione, jeune garçon d'environ dix-huit ans, et qui pouvant à peine parler, ne laissait pas de témoigner d'être résolu et entreprenant; mais Masanielle, couvert d'une méchante chemise sale, d'un caleçon tout rapetassé, et d'un bonnet à la matelote, ainsi que ce ridicule chef, lui servait alors d'adjudant, et comme cette compagnie se formait quelques jours avant la fête, et faisait plusieurs revues et plusieurs montres par la ville; à la seconde elle alla passer devant le palais du Vice-Roi, où plusieurs personnes de marque se mettant aux fenêtres au bruit que faisaient ces enfans, virent qu'en mettant tout-à-coup les caleçons à bas, ils leur montrèrent le derrière, avec tant de cris et de huées, qu'ils les obligèrent de s'en retirer : on peut dire que cette insolence (quoique peu considérée alors) fut l'avant-courière de celles qui parurent huit jours après. Ce jour (qui fut le dimanche 7 du mois de juillet) une multitude de peuple se trouvant dans le marché, tant pour la solennité de la journée, que pour la curiosité de voir la troisième montre de ces jeunes garçons; il survint un différend dès le grand matin, entre les jardiniers de Pouzolles et les revendeurs du marché. Le sujet de la dispute fut à qui payerait la gabelle imposée sur les fruits. Ceux-là disant qu'il y avait plus de perte que de gain pour eux à vendre leurs fruits, et payer cette gabelle, et que leur évêque les avait assurés que l'intention

du Vice-Roi était que cette imposition finît avec le mois de juin; et ceux-ci qu'ils n'en voulaient point acheter que francs et quittes de l'impôt. Il était déjà seize heures sonnées, et la populace impatiente de voir finir ce différend pour pouvoir se souler des fruits, commençait à murmurer et à maudire hautement la gabelle, et ceux qui l'avaient imposée, quand André Anadério, élu du peuple, parut dans le marché, par le commandement du Vice-Roi, qui, ayant appris ce désordre, l'y envoya pour tâcher de le terminer; mais sa présence ne servit qu'à augmenter la confusion : car ayant traité rudement les jardiniers de Pouzolles, et menacé quelques-uns d'eux de les envoyer aux galères, un beau-frère de Masanielle, qui était de leur nombre, et plusieurs autres à son exemple, renversèrent tout d'un temps par terre toutes les corbeilles et les paniers de fruits qu'ils avaient apportés au marché, conviant chacun d'en prendre, et disant qu'ils aimaient mieux que le pauvre peuple en eût le profit, que ces chiens qui ne s'engraissaient que de leur propre sang. Ces paroles, dites par dépit ou à dessein, attirèrent plusieurs personnes, et entre autres plusieurs enfans de la compagnie des Alarbes qui devaient faire montre ce matin, et dans ce moment Masanielle se servant de la conjoncture, se mit tout d'un coup à crier qu'il ne fallait plus de gabelle, et au lieu de s'amuser à manger des fruits, il commença à en jeter à la tête de l'élu du peuple et des exacteurs; ce qui incita non

seulement les jeunes enfans de sa compagnie, mais encore plusieurs hommes faits, de l'imiter et de faire succéder à une pluie de fruits, une grêle de cailloux, qui, venant à fondre de tous côtés sur l'élu, le contraignit de s'enfuir vers la marine de la conciarie, où il s'embarqua à la hâte pour aller rendre compte au duc d'Arcos du mauvais traitement qu'il avait reçu. Masanielle et le Pione, chefs de cette compagnie d'enfans, encouragés par un si heureux commencement, firent brûler ensuite toutes les écritures et tous les bancs, siéges et tables qui étaient dans la boutique où s'exigeait cette gabelle, et, ramassant à l'entour d'eux une multitude d'enfans et de jeunes hommes de leur étoffe, ils se mirent à la tête de cette ridicule milice, armée de cannes et de bâtons, et s'acheminèrent avec plus de bruit que d'ordre vers le palais du Vice-Roi, en criant vive l'Espagne, et meure le mauvais gouvernement. Le bruit de cette émotion étant arrivé aux oreilles de Don Tiberio Caraffa, frère du cardinal Caraffa, prince de Bisignano, et mestre de camp du bataillon de Naples, ce seigneur fort chéri du peuple, monta aussitôt à cheval, et venant à la rencontre de cette troupe qui grossissait à mesure qu'elle s'avançait, il tâcha par cette douceur qui lui était si naturelle, d'en calmer la fureur; mais ses persuasions ne servant de rien, il fut contraint de céder à la violence, et d'aller jusqu'au palais, où, étant entré pour représenter au duc d'Arcos les dangereuses con-

séquences de cette mutinerie, le Vice-Roi le pria d'appaiser le peuple, et de lui promettre, en son nom, l'extinction de la gabelle qui en avait été la cause. Le prince sortit du palais, assura hautement les soulevés qu'il leur apportait toute sorte de contentement, et les ramena au marché et à l'église des Carmes, où, en haranguant cette populace, et lui remontrant son devoir, il l'assura que le Vice-Roi la déchargerait de la gabelle des fruits. Les mutinés, à ces paroles, s'écrièrent tous d'une commune voix, qu'ils voulaient encore être exempts de celle de la farine; sur quoi ce prince alléguant que son pouvoir n'allait pas si avant, et qu'il en fallait parler de nouveau à son excellence, la populace, sans vouloir l'écouter davantage, sort en foule de l'église, et retourne vers le palais, où voyant à son abord le Vice-Roi paraître aux fenêtres, elle lui crie qu'elle veut qu'il annulle toutes les gabelles imposées généralement sur les vivres. Le duc d'Arcos croyant l'appaiser, répond qu'il les peut modérer, et non les ôter tout à fait; mais si au lieu de faire des dialogues, il eut fait faire une sortie de ses gardes sur cette multitude de pieds nuds, qui n'avaient point d'autres armes pour leur défense, que des cannes et des bâtons; et qu'au même instant, montant à cheval avec toute la noblesse et les officiers qu'il avait près de lui, il eût fait une cavalcade par tous les quartiers de la ville, il y a quelqu'apparence que cette bourrasque se fût dissipée. Mais le peuple (qui, à l'imitation des

chiens, fuient devant ceux qui les poursuivent, et aboient ou sautent aux jambes de ceux qui les fuient), ayant connu que l'on redoutait son audace, s'avança en foule vers les portes du palais, où les soldats de la garde espagnole et ceux de la garde Tudesque, renversés les uns sur les autres, soit par crainte, soit pour n'avoir reçu aucun ordre de ce qu'ils avaient à faire, cédèrent au premier effort de cette vile populace, qui n'avait alors en main que les armes de la fureur. Tous ceux qui connaissent la prudence et la valeur des Espagnols, auront bien de la peine à croire qu'ils aient semblé sommeiller dans un temps, et parmi ce bruit, qui, par de si puissantes raisons, les obligeaient d'être éveillés. Les ministres qui gouvernaient ce royaume, ne pouvaient ignorer que tout le clergé, la noblesse et le peuple étaient tellement mal satisfaits de leur conduite, et irrités contre leur insatiable avarice, qu'il y avait sujet de craindre quelque changement dans l'État: que cette révolution, qui, sans effusion de sang, avait dans un moment, et dans une légère occasion détaché le Portugal d'avec l'Espagne, pouvait servir d'instruction et d'exemple aux Napolitains; que non seulement le murmure du peuple devait leur en faire appréhender les conséquences, mais encore cette secrète intelligence que beaucoup de grands de ce pays avaient avec les princes étrangers, comme on le pouvait juger par les fréquentes conjurations qu'à toute heure ils découvraient de toutes parts; que cette guerre

qui durait depuis douze ans entre la France et l'Espagne, les obligeait de craindre que les fleurs de lys qui florissaient secrètement parmi tant de nobles familles qui ont encore beaucoup d'ardeur pour la faction Angevine, ne produisissent quelques fruits à l'avantage des Français; qu'ils ne pouvaient prévenir ces accidens qu'en allégeant le fardeau dont les peuples étaient chargés, ou en se tenant sur leurs gardes, tant à la faveur des châteaux qui tiennent en bride cette cité, que par celle de quelques troupes qu'ils pouvaient avoir dans la ville ou à l'entour, pour s'en servir dans une urgente nécessité. Cependant, par l'effet d'une prodigieuse léthargie, ils reposaient aussi tranquillement au fort de tant d'agitations, que s'ils eussent été dans un profond calme; et ne veillant que pour leur bourse, ils sommeillaient pour leur salut. Toutes les places les plus fortes de l'État n'étaient pas seulement dépourvues d'hommes et de munitions, mais encore si ruinées, qu'elles étaient hors de défense. Les châteaux de Naples n'avaient pas de quoi tenir huit jours, manque de vivres et de plusieurs autres munitions nécessaires. La milice du pays n'était point sur pied, et les troupes disciplinées et maintenues pour la garde de l'État et de la ville, ne faisaient pas trois mille hommes, dispersés en plusieurs endroits; il ne faut donc pas s'étonner si ce petit nombre de séditieux, en abordant le palais du Vice-Roi, y trouva si peu de défense. Après y être entrés de cette

sorte, ils cherchèrent le duc d'Arcos de tous côtés, et, ne le rencontrant point, ils déchargèrent leur rage sur les plus précieux meubles qu'ils trouvèrent dans ses appartemens, jetant les uns par les fenêtres, et brisant ou déchirant les autres, sans rien respecter que le dais sous lequel était le portrait du Roi. Cependant le Vice-Roi s'étant imaginé que la fuite était son plus certain remède en un tel péril, tente de passer dans le château neuf, où, quelques heures auparavant, sa femme et ses enfans s'étaient retirés; mais trouvant le pont levé, ils se résout d'aller à Saint-Elme, et, descendant par une montée dérobée, il se jette dans un carrosse qu'il rencontra fortuitement. Cette fuite ne put être si secrète, que la populace, restée aux environs du palais, ne s'en aperçût; de sorte que le duc d'Arcos fut à peine entré en carrosse, qu'il se vit environné et arrêté par un grand nombre de soulevés, qui, le tirant dehors, lui dirent qu'il ne fallait pas fuir, mais annuller les subsides imposés sur le pauvre peuple. Ils joignirent les outrages à ces paroles; il fut tiré par les cheveux et par les moustaches, et sa vie était en grand danger, sans l'avidité de quelques jeunes garçons, qui, se baissant pour ramasser une poignée de sequins d'or qu'il leur jeta, lui firent quelque peu de place, et donnèrent lieu à quelques cavaliers qui étaient avec lui, et particulièrement à un jeune homme, parent de Jules Genuino, de le relever de terre où il était tombé, et de l'em-

porter à la hâte dans Saint-Louis, couvent des pères Minimes. A peine y fut-il entré, que tous les mutinés l'assiégèrent, et ils avaient déjà brisé les premières portes du monastère, quand le cardinal Ascanio Filomarino, archevêque de Naples, passant fortuitement alors dans la rue de Tolède, se rendit en ce lieu où l'attira le bruit de la sédition. La révérence et l'affection que ce peuple a pour son pasteur, suspendirent en ce moment la furie des mutinés, qui faisant place au cardinal, le laissèrent entrer dans le couvent, ensuite de la promesse qu'il leur fit de tâcher d'obtenir du Vice-Roi tout ce qu'ils pouvaient souhaiter. En même temps, les princes de Bisignano, de Montémiléto, de Montésarchio et de Satriano, arrivèrent à cheval vers ce couvent: le duc d'Arcos les apercevant par une fenêtre, leur cria qu'il les conjurait d'adoucir ce peuple, à qui il voulait sur-le-champ accorder toutes ses demandes; en effet, un peu après le cardinal sortit avec un billet en main, qu'il remit entre celles du prince de Bisignano, lui disant tout haut qu'il était écrit et signé du Vice-Roi, et qu'il portait l'extinction de toutes les gabelles. Ce prince, et les trois autres qui l'accompagnaient, ayant fait entendre à la populace qu'ils avaient en main tout ce qu'elle désirait, l'écartèrent adroitement du couvent, pour donner lieu au Vice-Roi de passer vers le soir au château Saint-Elme. Cependant le cardinal s'étant retiré, ces quatre princes conduisirent vers le marché cette troupe furieuse,

qui, en chemin faisant, désarma quelques soldats espagnols au poste de la Guardiole de dom Francisco, rompit les prisons de Saint-Jacques des Espagnols, et en tira tous les prisonniers qui servirent à la grossir. Etant arrivés au marché, les princes firent publier à son de trompe l'annullation des gabelles, et alors chacun témoigna, par des acclamations et des réjouissances, la satisfaction qu'il en avait; les soulevés résolurent d'aller saccager toutes les maisons où s'exigeaient tous les impôts, et brûler tout ce qu'ils trouveraient dedans, pour en abolir la mémoire; ils se divisèrent pour ce dessein en quatre troupes, afin de pouvoir, en même temps, exercer les vengeances publiques en divers quartiers de la ville, où ils allèrent commencer ces horribles embrasemens qui ont paru par tout le monde.

CHAPITRE VI.

Débordemens de la fureur populaire, qui commence par le brûlement des palais de ceux qui avaient part dans les gabelles. — Dispositions à une révolte générale, si la noblesse de la ville de Naples se fût jointe avec le peuple. — Motifs qui empêchèrent cette union. — Conseil tenu entre les ministres d'Espagne touchant cette Révolution, et les remèdes choisis pour ce sujet.

Il y a tant de livres qui ont rapporté les particularités des horribles incendies et des prodigieux désordres survenus ensuite, qu'il n'est pas nécessaire que je les remarque ; il suffit de dire que les incendies, tant de ce jour que du reste de la semaine, furent accompagnés de trois circonstances notables, qui à peine seront crues de la postérité. La première, que cette populace, en saccageant les maisons des receveurs et des autres intéressés en l'exaction des gabelles, ne brûlait pas seulement leurs plus précieux meubles, dont la perte monta à plusieurs millions, mais jetait encore dans le feu l'argenterie, les pierreries et les sacs tout pleins de monnaie qu'elle y rencontrait; n'épargnant que les tableaux de dévotion, qu'elle mettait à part pour les distribuer par les

couvens de la ville, et les portraits de Charles-Quint ou de Philippe quatrième, qu'elle plaçait avec respect aux coins des rues et sous de riches dais. La seconde, que par une vertu assez rare à des gens de cette sorte, de cette multitude d'hommes qui concouraient à ces ravages, il n'y en eut pas un qui prît pour lui la moindre chose, à la réserve d'un jeune garçon, qui pour avoir pris une tasse d'argent de peu de valeur, fut châtié cruellement par Masanielle, les soulevés criant tout d'une voix qu'il fallait que toutes ces richesses qui procédaient du sang des pauvres, fussent sacrifiées aux flammes. La troisième, que bien que ce peuple semblât n'avoir d'autres guides que l'insolence et la fureur, ses excès néanmoins ne firent tort qu'à ces sangsues publiques, qui, en suçant de toutes parts le corps de l'Etat, l'avaient réduit dans la langueur où tout le monde le voyait. Mais si ces circonstances sont remarquables, le peu de soin que la noblesse eut en une conjoncture si favorable de se prévaloir de l'occasion que lui présentait la fortune, semble ne l'être guère moins; il est certain qu'elle n'avait jamais eu un plus favorable moyen pour se venger de tant d'outrages que les ministres lui avaient faits, et pour redonner au royaume son ancienne félicité. Le peuple lui tendait les bras, et l'on vit qu'en marchant à l'entour des princes de Bisignano, Montésarchio, Montémiléto et Satriano, il s'écriait à tous momens : « Voilà nos princes, voilà » nos maîtres, voilà nos protecteurs. » Si cette

valeureuse noblesse se fût mise alors à la tête de ce peuple ému, et qui, tout nud et désarmé, lui frayait, avec quelques cannes, le sentier qu'elle devait suivre, il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'aurait pas seulement évité les disgrâces qui lui arrivèrent bientôt après, mais qu'elle aurait encore eu la gloire de redonner la liberté et le repos à son pays. Il serait mal aisé de juger d'où procéda le manquement qu'elle fit, en ne se servant pas d'une si favorable conjoncture. De l'attribuer à sa volonté, les procès du père Paulucio, Théatin, et les rigoureux traitemens que, depuis les révolutions, elle a reçu du comte d'Ognatte, montrent bien que les Espagnols, ne la croyant pas innocente, s'imaginaient qu'en ces rencontres elle voulut, et n'osa pas. De l'attribuer aussi à son impuissance, chacun sait que les Espagnols étaient en ce moment si faibles et si dépourvus de toutes les choses nécessaires pour leur défense, que si elle eût seulement témoigné de vouloir marcher de concert avec le peuple, la révolution de Naples eût été semblable à celle de Portugal, d'où les Espagnols furent chassés avec si peu de peine. De sorte que tout ce que l'on en peut dire, est que la mauvaise intelligence qui dure depuis tant de siècles entre les plus grandes maisons de Naples et de son royaume, les désunit si puissamment, que si l'une suit une route, l'autre la fuit; que si la haine qu'elles ont l'une pour l'autre les oblige d'avoir des objets différens, en faisant que tout ce que l'une embrasse est abhorré par l'autre,

l'ambition et la fierté qui les dominent ne sauraient souffrir qu'elles puissent choisir un chef dans le corps qu'elles forment, et dont les moindres membres pensent être dignes de cet honneur; que ne pouvant jamais demeurer d'accord pour le gouvernement, ni céder les uns aux autres, elles aiment mieux endurer un joug étranger et pesant, qu'un national et léger, et que suivant ce raisonnement, la noblesse ne voulut pas se détacher de l'intérêt des Espagnols en ce moment, pour suivre les mouvemens du peuple. Quoi qu'il en soit, pendant qu'une partie des soulevés purgeait, à la faveur des flammes, le palais de la gabelle de la farine et de plusieurs autres maisons d'exacteurs, de tout ce qu'elle y rencontrait d'odieux, l'autre alla briser et ouvrir toutes les prisons, à la réserve de celles de la Nonciature, de l'Archevêché, et de la vicairie; ce qui, ajoutant à leur nombre une quantité de prisonniers délivrés, rendit le corps de ces séditieux beaucoup plus grand et plus formidable. La nuit enfin les ayant contraints de se retirer au marché, donna moyen au duc d'Arcos de descendre du château Saint-Elme, au Château Neuf, où il fut suivi de plusieurs seigneurs et officiers espagnols et napolitains. Il est impossible de se figurer les travaux d'esprit que ce Vice-Roi souffrait en cette conjoncture. Si les sanglans affronts qu'il avait reçus troublaient sa mémoire, les dangers presque inévitables qu'il prévoyait dans les suites, confondaient son jugement. Pour mieux voir ce qu'il

avait à faire parmi tant d'évidens périls, qu'il découvrait de toutes parts, il assembla son conseil secret, composé du visiteur général, son parent, du régent Zuffia, homme fier autant que cruel, et de quelques autres, tous Espagnols naturels, où il exposa avec beaucoup de chaleur, qu'ayant tous vu les grands désordres qui s'étaient exercés ce jour là dans Naples, il lui serait superflu de leur en faire le récit : que quoiqu'ils eussent été horribles et sanglans, il craignait avec apparence, que ceux que l'on ne voyait pas encore, ne fussent cent fois plus étranges et plus funestes : qu'il avait à faire à une hydre considérable, par le nombre infini de ses têtes, redoutable par sa fureur, et fière par l'heureux succès de ses premières entreprises : que bien qu'elle semblât se détourner de son premier cours, et qu'au lieu de s'attacher aux châteaux, les soulevés témoignassent n'en vouloir qu'aux maisons des intéressés aux gabelles, il y avait lieu de craindre qu'après les avoir renversées, ils ne tournassent toutes leurs forces contre celles des Espagnols : qu'il craignait que la noblesse, qui, par mille raisons, lui devait être suspecte, ne se joignît à ce peuple soulevé, et ne cherchât dans cette conjoncture l'occasion de se venger d'eux; qu'avec tant de sujets de craindre, il en avait peu d'espérer : que pour repousser tant d'efforts dont il se voyait menacé, il n'avait qu'une poignée de soldats, et trois forteresses de peu de défense, et sans vivres : qu'il ne se pouvait confier ni se fonder sur le secours qu'il pouvait

tirer de l'Etat, puisque tous ses membres étaient également suspects : qu'il ne pouvait s'assurer sur celui d'Espagne, puisque la guerre qu'elle avait contre la France l'avait si fort épuisée d'hommes et d'argent, que l'assistance qu'il pouvait en espérer, serait ou faible, ou trop tardive, et n'arriverait peut-être qu'après la perte de cette couronne : qu'il en fallait encore moins attendre de leur voisinage, puisque les princes d'Italie étant jaloux de la grandeur de la monarchie Espagnole, seraient plus aises de sa chute que de son élévation : que bien que le Pape semblât être aujourd'hui dans ses intérêts, et que le cardinal Panzzirolle, et le prince de Piombin eussent les mêmes sentimens, il ne s'y fallait pas fier, puisque la coutume de Rome était d'être pour le plus fort, et qu'on la voit toujours pencher du côté des victorieux, ainsi qu'elle l'a toujours fait paraître dans toutes les vicissitudes survenues dans ce royaume : que les Vénitiens pourraient fomenter ces troubles naissans, puisqu'ils eurent toujours pour but de soutenir le parti faible contre le plus fort, et qu'ils seraient toujours plus aises de voir Naples réduite en corps de République, ou sous la domination d'un prince étranger qui n'aurait que ce seul pied en Italie, que sous celle du Roi d'Espagne qui y possédait tant d'États, et qui, par ce moyen, donnait de l'ombrage à tous ses voisins : que la Toscane connaissant qu'Orbitello, Porto-Ercole et Piombino, la serraient un peu de trop près, et semblaient la menacer d'autant de chaînes,

concourraient à ces changemens, aussi bien que Modène et Parme qui avaient les mêmes soupçons : que la Savoye était unie avec la France, et toujours prête de lui ouvrir tous les passages nécessaires pour l'introduire par terre à Naples, si ses armes prétendaient d'en favoriser et d'en maintenir la révolte : qu'outre cette voie, elle avait celle que lui offrait la mer, et qui lui était d'autant plus commode, que Portolongone n'était pas loin de cet État; que tant de commodités, jointes à ces vieilles prétentions qu'elle avait sur cette couronne, qu'elle croyait avoir perdue par la fraude, et non par le droit, pourraient l'obliger de reprendre une route qu'elle avait si souvent tenue : que quand bien les troubles présens ne lui ouvriraient point de portes, le vieux parti de la Maison d'Anjou n'aplanirait que trop les routes qu'elle voudrait suivre : qu'il ne fallait pas toutefois relâcher ni perdre courage parmi tant d'étranges bourrasques, et que, pour n'être pas surpris comme il l'avait été au point de la sédition naissante, il les priait de lui donner leur avis sur tant de matières qui inquiétaient son repos. Cette exposition ayant été faite à peu près de cette sorte, chacun dit son opinion, et après qu'elles eurent été examinées et balancées, le Conseil enfin résolut, qu'il fallait donner au plus tôt avis en Espagne des troubles qui venaient de naître, et de ceux que leur suite pouvait produire, afin que, par un prompt secours, on pût tout à la fois punir les uns, et prévenir les autres : que pour tâcher

d'assoupir ce mal, et le diviser, pour en amoindrir l'effort, il fallait accorder à ce peuple tout ce qu'il demanderait, en feignant de donner à ses prières ce qu'on ne pouvait sans péril refuser à ses violences; qu'en donnant tout en cette rencontre, on aurait tout avec le temps; qu'il fallait empêcher que cette fureur ne troublât aussi la noblesse; que le meilleur expédient que l'on pouvait choisir, était de la rendre suspecte au peuple, en lui faisant remarquer les injurieux traitemens qu'il recevait tous les jours d'elle, dans la ville et dans la campagne, et faisant reconnaître aux chefs du tumulte, que s'ils souffraient qu'elle s'unît avec le peuple, ils ne seraient que les esclaves, eux qui pourraient être les maîtres de leur parti: que par cette voie, on empêcherait cette union si redoutable, et l'on engagerait adroitement ces deux partis à s'entre-déchirer l'un l'autre; qu'il les faudrait entretenir et les amuser de la sorte, jusqu'à ce qu'on fût en état de punir les horribles excès de l'un et les mauvais desseins de l'autre; que, pour arriver à ce but, il fallait employer un homme accrédité parmi le peuple, et ennemi de la noblesse; qu'on ne pouvait mieux s'adresser qu'au cardinal Filomarino, dont l'esprit accort et subtil était capable des plus grands et des plus difficiles emplois; que la vigilance et le zèle que ce pasteur avait toujours eus pour le peuple, lui avait acquis sa vénération; que s'il en était aimé, il était autant haï de la noblesse, qui n'ayant pas eu beaucoup de considération pour lui dans la

bassesse de sa fortune, tant à cause de sa pauvreté, que parce que sa mère était d'une famille beaucoup moins noble que celle de son père, fut par lui traitée assez mal, alors qu'il se vit cardinal et archevêque, n'ayant voulu donner aucun titre à personne; que par sa superbe conduite se l'étant rendue ennemie, chacun savait qu'ils étaient irréconciliables, par l'horrible et sanglant affront que lui fit dom Pèpé Carrafa, frère du duc de Matalone, qui lui donna un coup de pied en faisant la procession des Reliques de St. Gennaro; qu'ainsi l'on ne pouvait avoir d'instrument plus prompt ni plus propre pour ce projet, que cet esprit autant vindicatif qu'altier; que bien qu'il parût dégoûté des Espagnols et des ministres, à cause des immunités et des priviléges de l'Église, pour qui il avait tous les jours mille différends avec eux qui l'avaient souvent obligé de les interdire et de les excommunier, ces débats n'étaient pas capables de l'empêcher de les servir, tant par les appâts de la gloire qu'il recevait par cet emploi, que par l'éclat d'une thiare qu'on lui pourrait faire espérer, en lui promettant que l'Espagne, pour récompense de ses soins, agirait, au premier conclave, puissamment pour ses intérêts; que, pour l'animer davantage, il fallait aussi se servir de dom Diomède Carrafa, duc de Matalone, et ennemi du cardinal, qui le voyant négocier avec le peuple, n'épargnerait rien pour le rendre suspect, ainsi que tout le reste de la noblesse aux soulevés. Ensuite de ces conclusions,

le duc d'Arcos ordonna que le taux des vivres fût modéré et réduit à un juste prix; que le pain, qui ne pesait que vingt-deux onces, fût remis à quarante; qu'André Matalone, Raimon de Bello, Onostrio de Palma et plusieurs autres personnes aimées et accréditées parmi la populace, allassent par tous les quartiers, pour savoir les intentions du peuple, et pour tâcher de l'appaiser; que cependant, pour se garantir des événemens sinistres, tous les gens de guerre qui étaient en quartier aux environs de Naples, retournassent dans la ville : que les avenues du palais fussent barricadées et gardées par l'infanterie espagnole et allemande, qui étaient alors près de lui, et que le régiment de Tuttaville fût logé dans Pizza-Falcone, pour la conservation de ce poste si important.

CHAPITRE VII.

Conférence secrète du duc d'Arcos avec le duc de Matalone, prisonnier dans le Château Neuf. — Adresse dont il se servit pour l'engager dans une négociation, laquelle fut le salut des Espagnols. — Qualités du duc de Matalone, et tragique succès de ses conférences avec les soulevés.

Le Vice-Roi ayant employé une partie de la nuit en l'expédition de ces ordres, qui furent exécutés ponctuellement, le lendemain il passa l'autre en diverses et secrètes conférences, particulièrement en celle qu'il eut avec le duc de Matalone. Ce seigneur était alors prisonnier dans le Château Neuf. Comme il était trouvé factieux, superbe, hardi, libéral, et non moins ardent et fidèle protecteur de ceux qui recouraient à lui, que cruel ennemi de ceux qui s'opposaient à ses désirs, il s'était acquis l'amitié de la populace, et la jalousie des Espagnols, qui l'avaient fait arrêter sous prétexte des excès qu'il avait commis; mais en effet, pour le soupçon qu'on avait, qu'il eut fait brûler, par l'entremise de l'abbé Nicolas Amitrano, le vaisseau amiral de Naples, qui, le vingt-sixième du mois de mai précédent, environ deux heures

de nuit, fut brûlé sur le point qu'il devait partir pour l'Espagne, chargé des deniers que l'on envoyait pour le Roi, et d'une quantité de précieux meubles du visiteur-général, qui périrent tous avec ce vaisseau, à l'aspect de toute la ville, sans qu'on y pût apporter aucun remède. Le duc d'Arcos l'ayant donc fait amener dans sa chambre, lui dit, avec un visage riant, qu'ayant connu que les soupçons qu'on avait eus de sa conduite étaient faux, ou peu importans, il lui donnait la liberté d'autant plus volontairement, qu'il croyait qu'il l'employerait généreusement pour le service de son Roi, et pour le bien de son pays; qu'encore qu'il eût pu choisir parmi le corps de la noblesse plusieurs personnes pour l'emploi qu'il souhaitait lui donner, il n'avait regardé que lui dans ces rencontres, afin qu'il eût seul la gloire d'avoir rétabli le repos et le calme dans la ville; qu'il le priait d'employer toute son adresse pour ramener la populace, et la réduire à son devoir, et que, sans mettre à prix un tel service, il l'assurait d'une importante et glorieuse récompense. Le duc de Matalone goûtant à longs traits les douceurs de ces flatteries, sans reconnaître le serpent qui était caché sous ces fleurs, lui répondit qu'il lui rendait un million de grâces de la liberté qu'il lui donnait, et qu'il serait ravi d'employer et son bien et sa vie pour le service de son maître, sans autre but que de lui faire connaître son zèle et sa foi. Ensuite de toutes ces assurances, ils s'entretinrent long-temps ensemble de divers moyens dont on

se pouvait servir pour pacifier le tumulte; et ce duc ayant donné le bonsoir au Vice-Roi, se retira si satisfait de ce glorieux emploi, qu'oubliant en ce moment tous les déplaisirs et toutes les injures que les Espagnols lui avaient faites, il se résolut de les servir de tout son possible. Le lendemain, sur les onze heures, étant accompagné seulement de dom Louis Poderico, il s'achemina au marché, pour savoir particulièrement les prétentions du peuple, qui, en nombre presque infini, était assemblé dans ce lieu : la réponse de cette multitude fut, qu'elle désirait l'extinction générale de toute sorte d'impôts, et d'avoir en main l'original du privilége qui lui fut autrefois concédé par l'Empereur Charles-Quint, par lequel, en confirmant tous ceux accordés par les rois Ferdinand et Frédéric, il promet et s'oblige, par un serment solennel, tant pour lui que pour ses successeurs, de n'imposer jamais aucunes gabelles dans ce royaume sans la permission du Saint Siége, et permet autrement au peuple de repousser toutes sortes d'impôts, et de prendre même les armes, sans encourir aucune tache ni peine de rebellion. Cependant le duc d'Arcos ayant fait appeler secrètement le prince de la Rocca, de la Maison de Filomarino, et proche parent du cardinal, s'ouvrit à lui sur le dessein qu'il avait fait d'employer cette éminence en cette occasion, afin d'empêcher l'union du peuple avec la noblesse, le priant de négocier cette affaire secrètement avec le cardinal; et lui ayant représenté que dans

ce moment il pouvait s'acquérir une extrême gloire, se venger de ses ennemis, servir utilement son Roi, et s'ouvrir peut-être la voie d'un souverain pontificat, il n'eut pas beaucoup de peine à le disposer d'accepter l'emploi que les Espagnols lui présentaient, et qu'il reçut avec d'autant plus de satisfaction, qu'il apprit que le duc de Matalone négociait avec le peuple, espérant que par le moyen des créatures qu'il avait parmi cette populace, il la pouvait mettre en ombrage des négociations du duc. Ayant donc prié le prince de la Rocca d'aller assurer le Vice-Roi de sa part qu'il était prêt de le servir, et d'employer tout son crédit pour empêcher la jonction qu'il appréhendait, il commença, à la faveur de plusieurs dépendans qu'il avait dans le parti des soulevés, à travailler pour ce dessein, en leur donnant commission de faire courir un bruit sourd partout, que si la noblesse agissait en apparence pour l'accord, c'était en effet pour mener tout ce peuple à la boucherie, et le réduire à la merci des vengeances des Espagnols. A peine le prince de la Rocca eut rendu compte au Vice-Roi de l'effet de sa négociation, que le duc de Matalone ayant appris les intentions du peuple, retourna chez lui afin de les lui faire savoir : et les lui ayant rapportées, le duc d'Arcos, feignant de n'avoir autre objet que de contenter le peuple, s'enquit du lieu où pouvait être l'original de ce privilége, afin de l'envoyer au marché; mais ne trouvant alors aucun ministre qui lui en pût

donner des nouvelles, il fit expédier en parchemin un décret donné en collatéral au conseil d'État, et signé de sa propre main, par lequel il annullait toutes les gabelles, hors celles qui furent imposées pendant le règne de Charles-Quint, dont il confirmait et ratifiait de nouveau tous et chacuns les priviléges, s'imaginant que ce décret suffirait au lieu de l'acte que le peuple souhaitait, et que l'on ne pouvait trouver.

Pendant ces négociations, la sédition ne laissait pas de continuer ses ravages, échauffée par la chaleur des embrasemens commencés dans la journée précédente, et accrue par un grand nombre de bandits et de réfugiés dans les églises. Elle se fit entendre dès la pointe du jour dans tous les quartiers de la ville, par la publication d'un ordre qui portait que, sous peine de la vie, chacun eût à prendre les armes pour le repos de la patrie. Cet ordre, quoique publié par un nombre de jeunes garçons (qui n'étaient armés que de crocs, et qui, pour être à demi-nuds, s'acquirent le nom de Lazares), fut ponctuellement observé, et ce fut dès ce jour que Naples, par une faiblesse et une consternation sans exemple, passa de la servitude des Espagnols sous celle de ces Lazares, qui, n'étant du commencement que les boute-feux des embrasemens des meubles et des maisons des partisans des gabelles, furent enfin maîtres de Naples, et se rendirent si redoutables, qu'un seul d'eux, avec son croc, faisait peur à cent braves gens. Suivant l'ordre publié,

une infinité de gens accoururent dans le marché, où Masanielle et Dominique Perrone (qui pour s'être montrés les plus ardens persécuteurs des gabelleurs, étaient les plus accrédités de tout le parti populaire) avaient publié une liste de cent maisons intéressées dans les gabelles, et qui devaient être les victimes de la vengeance publique; celles de Geronimo Deletitsa, de Félicé Basilé, des conseillers Francesco Antonio de Angelis, d'Antonio Miraballo et d'Andréa Anaderio, élu du peuple, furent les principales qui, dans cette journée, sentirent les violens effets de la sédition, qui, faisant marcher à sa tête un grand nombre de Lazares, et de femmes chargées de pailles et de fascines poissées, portaient le feu dans un instant par tous les quartiers de la ville.

Sur les vingt heures, le duc de Matalone se fit revoir au marché avec le décret que le Vice-Roi avait fait expédier pour la satisfaction du peuple; mais à peine eut-on commencé à le lire que toute la foule s'écria en murmurant, que ce n'était pas le privilége qu'elle demandait, et que celui de Charles-Quint était écrit en lettres d'or, et dans un parchemin plus ample et plus vieux que celui qu'on lui envoyait. Le duc répondit à cela que le privilége original de cet Empereur ne se trouvait point, et que ce décret suffisait pour le contentement du peuple, puisqu'il comprenait l'extinction de toutes sortes de gabelles imposées depuis le règne de Charles-Quint, avec la confirmation des grâces et immunités qu'il avait accordées à la

ville et au royaume : mais le bruit de ceux qui criaient était si grand, qu'il ne put jamais se faire entendre; de sorte qu'il se vit contraint de retourner vers le Vice-Roi, pour lui dire que le peuple voulait absolument l'original du privilége de cet Empereur, et qu'à moins que de le lui porter, il ne fallait pas s'attendre à aucun accommodement. Le Vice-Roi resta confus à ce rapport. Toutefois, après avoir bien rêvé à ce que cette ignorante populace avait allégué au duc de Matalone, quand il lui avait présenté son décret, il s'imagina que la fortune lui offrait un moyen de calmer bientôt le peuple, ou de perdre entièrement le duc de Matalone, et empêcher par cette voie l'union de la noblesse avec le peuple, qu'il craignait par tant de raisons. A ce sujet il fit écrire en lettres d'or, et sur un parchemin à demi usé, le même décret, par qui, en annullant et révoquant toutes les gabelles, il confirmait tout de nouveau, et en tant que besoin, les priviléges concédés par Charles-Quint, et se résolut de le faire sous cette forme, et présenter à la populace par le duc de Matalone, espérant que si dans cette rencontre le peuple était assez simple pour croire, par ces apparences, que ce parchemin était tel qu'il souhaitait, il demeurerait satisfait ; et que s'il était assez adroit pour en discerner la fausseté ; la rage qu'il aurait de se voir trompé éclaterait en cet instant sur la personne du duc de Matalone. Dans l'intervalle que ce duc était allé au marché, le cardinal Filomarino, irrité par la jalousie que

lui causait cette négociation, qui, se faisant en plein marché, était sue de toute la ville, fut visiter le duc d'Arcos, et après l'avoir assuré qu'il agirait de toute sa puissance pour la réussite du projet qu'il lui avait fait communiquer par le prince de la Rocca, il lui offrit encore de nouveau de s'employer auprès du peuple pour l'accommodement général, et pour la bonace publique. Le Vice-Roi (qui pour gagner temps, était bien aise d'embrouiller les négociations, et d'en commencer plusieurs à la fois, pour n'en finir jamais aucune) loua infiniment son zèle, et ayant accepté son offre, l'assura qu'il était tout prêt de signer tout ce que le peuple désirerait pour son repos, et que ne sachant bonnement ce que cette confuse populace voulait, il serait bien aise qu'une fois pour toutes, elle mît ses prétentions par écrit. Le cardinal ne manqua pas d'envoyer aussitôt au marché le Père Francesco Maria Filomarino, son frère, et religieux capucin, qui, avec un zèle convenable à sa piété, harangua et persuada si vivement cette foule tumultuante, qu'elle ordonna en ce même instant qu'on irait au son du tambour par toutes les ottines, ou quartiers, publier que chacun eût à dire ses sentimens sur ce qu'il jugeait à propos pour le bien du pays; et que dom Onoffrio Jacutio, prêtre de grande probité, serait député pour écrire et recevoir tous ces avis. Ces diligences ayant été faites, les pensées de toute cette multitude furent réduites à deux points : l'un en l'observation des grâces et

immunités concédées par Charles-Quint : l'autre en la consignation actuelle de l'acte original de ses priviléges à la place du peuple. Le capucin et ce prêtre les ayant fait savoir au cardinal, environ les quatre heures de nuit, ils eurent ordre de lui de se trouver le lendemain chez le duc d'Arcos, pour lui rendre compte de cette négociation, ce qu'ils exécutèrent ponctuellement dès le matin. Le Vice-Roi les ayant ouïs, témoigna à l'accoutumée un désir ardent pour la paix, et que tout ce qui lui déplaisait était de n'avoir pas en main cet acte original que le peuple demandait avec tant d'obstination; sur quoi dom Onoffrio Jacutio lui répondant qu'on l'avait assuré qu'il était aux Archives du Siége de Nido, il commanda à dom Francesco Toraldo, prince de Massa, et conseiller d'État, de l'y aller chercher en toute diligence; mais soit que cet acte eût été brûlé par les Espagnols, ou qu'il se fût égaré ou perdu par la négligence de ceux qui l'avaient eu en garde, on ne le put jamais trouver. Pendant ces perquisitions, le duc de Matalone, obligé par les prières et par les caresses du duc d'Arcos, reprend le chemin du marché, ayant en main le parchemin qui lui avait été remis. Si le premier voyage qu'il y fit témoigna son zèle, le second montra son imprudence, et ce dernier son aveuglement. Il fit bien d'y aller une fois pour s'informer des intentions de la populace; mais après les avoir apprises, il fit mal d'y retourner sans avoir l'acte original qu'elle lui avait demandé. Étant donc arrivé au

marché, il présenta cet acte au peuple, qui, sans lui donner le loisir d'ouvrir presqne la bouche, se mit à crier trahison; et en ce moment Masanielle lui reprochant qu'au lieu d'apporter le privilége de Charles-Quint, il avait voulu tromper le peuple, en lui apportant un acte faux, le saisit sur son cheval, et l'ayant renversé par terre l'exposa aux indignités d'une populace irritée, qui, après l'avoir foulé aux pieds, et chargé de coups et d'injures, le lia comme un criminel, et le consigna prisonnier entre les mains de Doménico Perrone, l'un de ses principaux chefs. Cet accident si inopiné fut interprêté diversement, et entre plusieurs opinions publiées sur ce sujet, on en remarque trois principales. La première, qu'encore que la sédition populaire ne semblât être guidée que par une aveugle fureur, il y avait plusieurs personnes clairvoyantes et avisées qui, sous main, avertissaient le peuple des choses qu'il avait à faire, entre lesquelles était Jules Gennuino, vieillard d'environ quatre-vingts ans, qui, ayant été fait élu du peuple en 1620, par le duc d'Ossone, pour concourir avec lui en la conspiration faite contre la noblesse, fut ensuite de la disgrâce de ce Vice-Roi, conduit prisonnier en Espagne, et de-là porté à Oran, où il fut durant dix-neuf années : que cet esprit turbulent, vindicatif, adroit et instruit de tous les intérêts de la ville, ayant conservé depuis ce temps-là dans son cœur l'aversion qu'il avait pour la noblesse, crut la pouvoir mettre au jour en toute sûreté, par le

moyen de la sédition excitée par Masanielle ; qu'à cet effet il s'approcha de lui dès la naissance du tumulte, et lui donna une infinité de leçons sur le sujet de sa conduite ; que s'étant, par son adresse, insinué dans l'esprit de ce jeune homme, aussi soupçonneux qu'ignorant, il lui donna des ombrages de la noblesse, et il lui fit entendre que si elle venait à s'unir avec le peuple, elle aurait la direction de toutes choses, et que lui ni les autres chefs populaires ne seraient plus considérés; que pour empêcher cette union par le moyen d'une rupture, qui, séparant ces deux partis, les rendit irréconciliables, il fit croire à Masanielle que le duc de Matalone, sous prétexte de s'entremettre de l'accommodement, ne tendait qu'à trahir le peuple, en lui présentant un faux privilége, au lieu de l'original de celui de Charles-Quint, dont on lui avait fait tant d'instances, et que ce bruit semé parmi une populace aussi légère que défiante, fut cause du mauvais traitement que le duc reçut au marché : la seconde, que le cardinal Filomarino, ensuite des propositions que le prince de la Rocca, son parent, lui avait faites de la part du duc d'Arcos, avait fomenté ces soupçons à la faveur des créatures qu'il avait dans ce parti, et que Masanielle, étant imbu tout à la fois des impressions que lui donnait le Gennuino, et de celles que lui causait le cardinal par d'autres voies, crut certainement que le duc de Matalone trahissait le peuple en cette occasion, et qu'il fallait le traiter en traître :

la troisième, que le duc d'Arcos appréhenda, dès le premier jour du tumulte, que la noblesse, mécontente et dégoûtée avec raison des Espagnols, ne s'unît avec le peuple, ainsi qu'elle fit hautement, et par un acte publié au mois de mai de l'année 1547, dans le tumulte survenu à Naples, à cause de l'inquisition que le Vice-Roi D. Pedro de Tolède avait dessein d'y établir ; qu'il ne conçut pas moins d'ombrages des acclamations populaires que les princes de Bisignano, de Montésarchio, de Montémiléto et de Satriano, avaient eues en cette journée, qu'il ressentit de déplaisir de l'avis qu'il eut que dom Pèpé Caraffa (qui étant prisonnier dans le Château Neuf, s'était sauvé, et retiré, quelques jours auparavant, à Rome) était alors revenu à Naples, inconnu, et dans le dessein de fomenter la sédition, et de se faire chef du peuple, que jugeant que le plus grand service qu'il pourrait rendre au Roi, son maître, était d'empêcher que tous les membres de l'État, étant également aigris, ne se réunissent ensemble, il ne songea depuis cet instant qu'aux moyens de pouvoir désunir la noblesse d'avec le peuple; que quoiqu'il eût pour cet effet négocié avec le cardinal Filomarino, il ne s'assurait pas entièrement d'un homme qui, bien qu'il fût ennemi de la noblesse, était toujours Napolitain, et de plus, ami et créature des cardinaux Barberins, qui pour lors étaient attachés tous deux aux intérêts de la France; que ne sachant à qui se fier, il avait hasardé et mis toutes choses en

œuvre, et fait comme ceux qui bâtissent dans la mer, où, pour établir le fondement de leur fabrique, ils jettent une infinité de grosses pierres à l'aventure, espérant que le nombre plutôt que l'ordre fera réussir leur travail; qu'ayant donné la liberté au duc de Matalone, de crainte que les soulevés ne la lui procurassent par force, il le choisit en apparence pour entremetteur de l'accord, mais en effet pour instrument de la mauvaise intelligence qu'il tramait entre les deux partis; que dans le même temps qu'il l'envoyait au marché pour parler de l'accommodement, il faisait sous main entendre au peuple que ce duc le voulait tromper, et qu'entre plusieurs artifices dont il se servit à ce dessein, il fit que quatre officiers réformés, sous prétexte du bien public, et de l'amour de la patrie, avertirent les chefs de la populace, que le dernier acte que le duc de Matalone leur devait porter était faux. Quoi qu'il en soit, il est certain que ces trois opinions concourent ensemble, et que l'imprudence du duc de Matalone fit la bonne fortune des Espagnols, et que, soit que cet accident procédât de leur politique, ou simplement d'un cas fortuit, ils ont lieu de lui attribuer la conservation d'un royaume qu'ils étaient sur le point de perdre.

Le Vice-Roi, averti de cette disgrâce, feignit d'en avoir du regret, et donnant une autre copie du même décret à Grégoire Caraffa, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et prieur de la Rochelle, qui, par son affabilité et sa bonté

naturelle, était chéri de tout le monde; ce duc le pria instamment de courir au marché, tant pour remontrer au peuple le peu de raison qu'il avait de murmurer, que pour tâcher de retirer le duc de Matalone de l'évident péril où il était. Ce seigneur, qui parmi tant de parties qui le rendent si estimable, n'eut pas celle de savoir connaître l'adresse du duc d'Arcos, s'achemina vers ce lieu en toute diligence, et comme il était très-aimé dans Naples, il s'y vit d'abord fort accueilli par toute la foule du peuple; mais quand il voulut montrer le décret du Vice-Roi, chacun s'écria que c'était une fausseté, et que le prieur venait encore pour tromper le peuple, ce qui souleva tellement cette multitude irritée, que s'il ne se fût sauvé à toute bride, il eût infailliblement couru la fortune de son parent. Il est impossible de raconter les injures et les exécrations que cette tourbe furieuse prononça dans ce moment contre toute la noblesse, croyant qu'au lieu de concourir au salut de l'État, elle trahissait son pays, et fomentait la servitude. Il serait difficile d'exprimer la secrète joie que le Vice-Roi et tout son conseil eurent en voyant si bien réussir leurs desseins; ils crurent qu'ils n'auraient plus tant de sujet de redouter la fureur de cette sédition, puisqu'ayant trouvé le moyen d'occuper et nourrir sa rage en persécutant la noblesse, ils avaient rencontré celui de se parer de ses efforts. On assure que dans la crainte que les ministres eurent que la noblesse offensée cruellement ne prît les armes

pour se joindre à la populace, le duc d'Arcos en cette rencontre fit sous main, et par des voies indirectes, distribuer douze mille mousquets parmi le peuple, afin de lui donner de quoi se défendre, au cas qu'il se vît attaqué par cette ennemie secrète du gouvernement.

L'accident survenu en la personne du duc de Matalone n'empêcha pas que les mutins ne poursuivissent dans le reste de la journée les embrasemens commencés, en brûlant et consumant inconsidérément une infinité de richesses, dans les maisons d'Alphonse Valenzana, credancier de la gabelle de la farine, du duc de Caïvano, secrétaire du royaume, qui y perdit pour plus de cent mille ducats de meubles, avec toutes les écritures de la chancellerie, qui, étant en dépôt chez lui, furent mises dans le feu; de Barthélemi d'Aquino, homme qui, de faiseur d'aiguillettes, était devenu le premier et le plus riche partisan de Naples; de Jean Zavaglia, duc d'Ostuni, et de plusieurs autres intéressés dans les subsides du royaume. Pendant que ces séditieux exhalaient de cette sorte une partie de leur fureur, ils ne laissaient pas de songer à se munir de tout ce qui leur faisait besoin pour la défense de leurs personnes, ou pour celle de leurs quartiers. Ils se saisirent de toute la poudre qui était dans la maison où se fait celle qui est nécessaire pour la provision des châteaux. Outre les armes que le Vice-Roi leur faisait fournir secrètement, ils s'armèrent d'une quantité de mousquets et d'arquebuses trouvés

chez divers armuriers , et dans les maisons de plusieurs nobles, qui les leur laissaient prendre sans résistance ; et ayant rencontré casuellement quatre canons de fer en la boutique d'un marchand, et six de fonte en celle d'un autre, ils les placèrent aux principales avenues des postes les plus importans.

CHAPITRE VIII.

Suites de la sédition et des secrètes négociations que le Vice-Roi fait avec la populace soulevée, par l'entremise de la noblesse et du cardinal Filomarino.— Tragique mort du prince dom Pèpé Caraffa.

Le peuple se voyant alors non seulement en état de se défendre, mais même d'attaquer, se résolut d'occuper le couvent de San-Lorenzo, poste considérable, où sont depuis plusieurs années les archives de la ville, et l'arsenal de ses armes. Il avait déjà tenté cette entreprise dès le dimanche, et avait été repoussé par une troupe de bandits retirés dans le clocher; mais se trouvant dans cette autre attaque plus fort que dans la précédente, il emporta ce lieu en peu d'heures, et y entra en suite de la capitulation accordée à Blaise de Fusco cavalier Napolitain, et sergent-major de l'infanterie Espagnole, qui, s'y étant jeté par ordre du Vice-Roi, en sortit avec quelques cavaliers et soixante soldats Espagnols, sans autre avantage que la vie sauve. La joie que le peuple conçut de cette prise est inexprimable, il la témoigna en plusieurs façons, et particulièrement par le son de la grosse cloche, qui est celle du tocsin de la ville,

et dont le bruit à ce moment ne causa pas moins d'effroi à la noblesse, que d'allégresse aux soulevés. Le peuple entré dans ce couvent, arbora dans le clocher l'étendard d'Espagne et celui de la ville conjointement, et distribua les dix-huit pièces de canons et une grande quantité d'armes qu'il y trouva, suivant les postes et les personnes qui en avaient le plus de besoin. Cela fait, ayant eu avis qu'il venait un secours aux Espagnols de quatre cents hommes du côté de la tour du Grec, et six cents Allemands du côté de Pouzolles, Masanielle, à la tête d'une foule de gens, marcha contre ceux-là, pendant qu'une autre troupe populaire s'achemina vers ces derniers. Le succès des uns et des autres fut égal, et presque dans un même temps ce secours fut abordé, combattu et défait par la populace, qui se contentant d'avoir désarmé ces soldats, les ramena ensuite dans Naples, où elle les traita si bien, que les Allemands étant ivres, allaient criant : vive le peuple, par tous les quartiers de la ville. Ces diverses occupations ayant éloigné du marché la plus grande partie du peuple, donnèrent lieu au duc de Matalone de négocier librement avec Domenico Perrone, qui l'avait en sa garde. Cet homme, qui de capitaine des sbires était devenu bandit, de peur d'être puni de plusieurs excès qu'il avait faits, se trouva réfugié dans les Carmes au point du soulèvement, et se servant de la conjoncture, il se jeta parmi la foule, où sa conduite et son courage le firent bientôt compagnon de Masanielle, principal auteur du tumulte.

La compassion de la disgrâce du duc de Matalone, ou l'espoir d'une grande récompense l'avait obligé de le tirer des mains du peuple, dans le temps que Masanielle le renversant par terre, chacun le foulait aux pieds; et représentant à cette populace enragée qu'il valait mieux se venger dans les formes de la justice, que de cette outrageuse façon, il l'avait conduit prisonnier dans les Carmes, en se chargeant de le garder. Ce service en produisit un autre, et quelques heures après Perrone, persuadé par une promesse de douze mille ducats, plutôt que par l'éloquence de son prisonnier, le fit échapper en le faisant passer par la conciarie à l'aide de Pèpé Palombo, qui en était alors le chef, et de là dans une felouque qui le porta en lieu de sûreté.

Cependant le duc d'Arcos, goûtant avec joie le plaisir de voir que les négociations commencées pour empêcher la réunion du peuple avec la noblesse avaient eu l'effet qu'il désirait, en la rendant suspecte au peuple, crut qu'il lui fallait poursuivre celle qu'il ménageait par le moyen du cardinal Filomarino, afin que les soulevés ne crussent pas qu'il fuyait l'accommodement, ou que peut-être, encouragés par le bonheur de tant de favorables événemens, il ne voulussent secouer tout à fait le joug de la royauté. Il conjura donc ce cardinal de vouloir achever l'ouvrage qu'il avait commencé pour le service de son Roi, et le repos de sa patrie, et l'ayant informé des diligences que le prince de Massa avait faites par son ordre pour

trouver aux archives du siége de Nido l'original du privilége de Charles Quint, il le pria de nouveau d'obliger le peuple à dresser des articles sur tout ce qu'il pouvait s'imaginer pour son entière satisfaction, promettant d'accorder et de signer tout, et de plus d'en faire venir les ratifications d'Espagne. Le cardinal s'étant acheminé au marché, fit entendre à la populace que quelques soins qu'on eût pu prendre pour recouvrer le privilége qu'elle demandait, on ne l'avait pu retrouver; qu'à ce défaut le duc d'Arcos, la voulant traiter en père, désirait qu'on mît par écrit, non seulement tout ce qu'elle pouvait prétendre en vertu de ce privilége, mais encore tout ce qu'elle souhaitait de nouveau, et qu'il était prêt d'accorder toutes ses propositions. Comme ce peuple imitait dans sa liberté naissante un enfant, qui, au sortir du berceau, n'ose s'assurer sur ses pieds, et craint même de s'appuyer sur ceux qui lui tendent les bras, il y eut quelques personnes qui entrèrent en défiance du cardinal, disant qu'il était du corps de la noblesse qui les avait voulu tromper; mais Masanielle (qui dans cette rencontre aussi bien qu'en plusieurs autres, lui témoigna toujours des respects et des déférences incroyables) dit qu'il était sa caution, et qu'il savait que son pasteur n'avait autre but que le bien et le repos de son bercail. Les soupçons, les impertinences et les difficultés que l'adresse et la patience du cardinal eurent à combattre et à vaincre en cette conjoncture, ne peuvent-être conçus que par ceux qui

connaissent de quelle sorte se régit cette hydre à cent têtes, qui conçoit tout à la fois cent diverses opinions, et les exprime tout à la fois par un pareil nombre de langues. Chacun témoignait en général de vouloir l'accommodement; mais quand on venait au détail, et à ébaucher les articles, chacun y voulait mettre la main, et les former à sa façon; toutesfois après plusieurs disputes, il fut arrêté que Jules Génuino (consulteur du peuple, et à qui Masanielle et les autres chefs déféraient entièrement) prendrait le soin de dresser des capitulations de la paix, qui seraient lues le lendemain à dix-huit heures du matin, dans la Place du Peuple en pleine assemblée, avant qu'on les portât au Vice-Roi. On tient qu'il y eut plusieurs personnes du parti populaire qui proposèrent de demander que le château de Saint-Elme fût remis entre les mains du peuple, et que Masanielle semblait incliner à cette proposition; quand Génuino (dont la voix était déjà radoucie par les secrètes promesses du duc d'Arcos) dit et protesta hautement que, comme le peuple pouvait sans crime, et les armes à la main, maintenir et défendre ses immunités et ses priviléges, ainsi qu'il fut décidé par l'avis de Gianagnello, Pisanello et d'autres célèbres docteurs, en l'an 1547, sur le sujet du tumulte survenu dans Naples, pour raison de l'inquisition, il ne pouvait prétendre ni demander le château de Saint-Elme, sans encourir la peine de rebellion. A cette parole de rebellion, Masanielle (qui dans tout le temps de sa monstrueuse

6

fortune, témoigna que son but était de secouer le joug des gabelles, et non celui du Roi d'Espagne), s'arrêta, et déclara formellement qu'il n'en fallait donc plus parler, et qu'il aimerait beaucoup mieux mourir que de consentir à une demande qui le fît passer pour rebelle. Si le Génuino fit paraître son crédit en faisant rayer un article non moins préjudiciable aux Espagnols, qu'avantageux aux Napolitains, il le fit bien connaître encore en faisant nommer élu du peuple Ciccio d'Arpaja son ancien et intime ami, qui, pour avoir été de son parti dans la conspiration faite contre la noblesse sous le duc d'Ossone, fut mené prisonnier en Espagne avec lui, et de là condamné aux galères, où il fut durant quelques années. Cette élection fut proposée par Masanielle, et approuvée universellement de toute la populace, qui, voyant avec quelle ardeur ce revendeur de poisson agissait pour le bien public, lui laissait emporter cette autorité suprême, au comble de laquelle il arriva peu après. Le cardinal ayant été dans le couvent des Carmes tout le reste de la journée, et jusques à deux heures de nuit, se retira à l'Archevêché, après avoir vu que toutes choses concouraient à l'accommodement, et que même, à sa prière, Masanielle avait suspendu la résolution qu'il avait prise de faire brûler cette nuit trente-six maisons de personnes de considération, entre autres celles du duc de Matalone, du Prieur de la Rochelle, de dom Ferrante Caracciolo, de don Carlo Spinello, de Carlo Brancaccio, du visiteur-

général, du prince de Cellamare et de Cornelio Spinola.

Le lendemain dès le matin la revue générale du peuple se fit par tous les quartiers de Naples, où l'on trouva cent quatorze mille hommes sous les armes, sans compter un grand nombre de citoyens qui ne s'étaient point enrôlés. Dans ce même temps le cardinal Filomarino alla parler au duc d'Arcos; et après une longue et secrète conversation, où il lui rendit compte de tout ce qu'il avait négocié le jour précédent dans le couvent des Carmes, il reprit ce même chemin, afin de se trouver à la lecture des capitulations qui se devaient faire dans l'assemblée de la Place du Peuple. Il est certain que les tempêtes qui avaient troublé cette grande ville depuis le dimanche dernier, allaient finir dans ce moment, et que la populace, contente des vengeances qu'elle avait faites, ou flattée de tant de grâces que le Vice-Roi lui accordait, ne respirait plus que la paix, si un accident autant imprévu que funeste n'eût réveillé cette discorde qui semblait alors s'assoupir. Environ les vingt et une heures, et au point que le marché, l'église et le couvent des Carmes étaient pleins d'une innombrable foule de gens que la curiosité de savoir ce que délibérerait la Place du Peuple, y avait attirés, une grande troupe de bandits bien armés, et en assez bon équipage, arriva dans le marché où le peuple les vit, et les reçut sans aucun soupçon, ensuite de ce que Domenico Perrone l'assura qu'ils étaient venus pour la défense de sa cause : une partie

d'eux s'étant glissée dans les Carmes, et l'autre étant demeurée à la porte, dans le temps que Masanielle était dans le cloître, où il attendait quelques capitaines d'ottines pour commencer l'assemblée de la Place du Peuple, on ouït une arquebusade tirée hors du couvent. Masanielle, à ce bruit, dit que c'était le signal de quelque trahison, et à peine eut-il fini ces paroles, qu'il vit le feu de cinq arquebusades tirées tout sur lui par les bandits qui se rencontraient dans la presse qui l'environnait : quoique cette décharge lui fut faite d'assez près, il n'en fut aucunement blessé, et dans cet instant le peuple, en s'écriant hautement que Dieu et Notre-Dame des Carmes avaient sauvé Masanielle de la main de ses assassins, et qu'il fallait faire main basse sur tous les bandits, se jeta avec une furie impitoyable sur tous ceux qu'il rencontra, et après en avoir égorgé les uns sur-le-champ, il poursuivit et massacra les autres en divers endroits du couvent où ils s'étaient réfugiés. La rage de la populace ayant changé tout à coup l'enclos de ce lieu sacré en une sanglante boucherie, on y vit en un moment plusieurs spectacles d'horreur et de cruauté. On y entendit les cris des blessés, qui, demandant des confesseurs, recevaient le coup de la mort. On y vit une quantité de corps, qui à peine étendus sur la terre, furent séparés de leurs têtes. Domenico et Gregorio Perrone y perdirent chacun la leur, le premier pour avoir été cru complice de la conjuration des bandits qu'il avait reçus au marché, et le dernier pour être

frère de ce malheureux. Le capitaine Antonio Grosso perdit ensuite la vie; mais il déclara, à ce qu'on dit, avant que de mourir, que les bandits étaient venus, par ordre du duc de Matalone, et de dom Pèpé Caraffa, son frère, pour assassiner Masanielle; que Domenico Perrone était de leur intelligence, et qu'il en devait arriver plusieurs autres vers le soir, qui, à la faveur de la nuit et de la confusion que la mort de Masanielle (qu'ils croyaient infaillible) eût causée dans le marché, devaient surprendre et tailler en pièces la plus grande partie du peuple.

Il y a quelques auteurs, de ceux qui ont traité des révolutions de Naples, qui ont affirmé que Domenico Perrone, Antonio Grosso et plusieurs bandits déposèrent, avant leur mort, que la conjuration était contre toute la populace; que tout le marché et le couvent des Carmes avaient été minés, et qu'il y avait quinze milliers de poudre dans les mines; que vers les trois heures de nuit, qui était le temps que ces lieux étaient le plus remplis de gens, le feu devait être donné tout-à-coup à toutes ces mines, pour faire sauter en un même instant plus de cent cinquante mille personnes, et que le reste de la populace que le feu épargnerait, devait être mis au fil de l'épée, tant par les bandits déjà entrés dans la ville, que par plusieurs compagnies de cavalerie, qui, par l'ordre du duc de Matalone et de dom Pèpé Caraffa, son frère, auteurs de la conspiration, devaient arriver vers le soir. Mais si l'on examine profondément

ces choses, on ne trouvera pas seulement qu'elles choquent la vérité, mais encore le sens commun : il est certain que Domenico Perrone eut si peu de moyen de faire ces dépositions, que ceux qui le trouvèrent caché dans la cellule d'un religieux, où il s'était retiré dès qu'il eut vu faillir le coup des assassins qui avaient tiré sur Masanielle, le massacrèrent dès l'abord, et lui coupèrent la tête sans lui donner le loisir de parler, et pour ce grand nombre de mines, qui, avec tant de milliers de poudre, devaient faire sauter le marché et le couvent des carmes, il n'est point d'homme raisonnable qui puisse s'imaginer qu'en l'espace de vingt-quatre heures, et parmi tant d'ombrages qui obligeaient la populace d'être incessamment sur ses gardes, le duc de Matalone eût eu le moyen de faire creuser tant de mines, et les remplir de tant de poudre. Toutesfois ces mensonges, quoique ridicules et dans l'impossibilité, ne laissèrent pas d'être crus d'une ignorante populace qui croit tout ce qu'elle appréhende, et qui, suivant aveuglément en ces rencontres ceux qui, à la faveur de ces illusions, prétendaient de la désunir pour tout jamais de la noblesse, se confirma entièrement dans la haine qu'elle avait déjà conçue pour le duc de Matalone, et dont elle donna peu après tant de barbares témoignages. Quant aux motifs de cette conspiration, on en remarque deux, qui, bien que différens, ne laissent pas d'avoir leurs raisons et leur vraisemblance. Le premier, que le duc de Matalone ayant reconnu, quoiqu'un

peu tard, les artifices dont le duc d'Arcos s'était servi pour le décréditer parmi le peuple, avait eu dessein de s'en venger et de quitter le parti d'Espagne; que la peur des confiscations l'empêchant de se déclarer dans le point d'une révolte naissante, et dans l'incertitude de l'événement, il s'était résolu de risquer et de faire sonder le gué par dom Pèpé Caraffa, son frère, qui, n'ayant pas beaucoup à perdre, se pouvait mettre en cet instant à la tête des soulevés; que, durant le temps qu'il fut prisonnier dans les Carmes, il s'ouvrit à Domenico Perrone, à Pèpé Palombo, et à quelques autres chefs populaires, qui, jaloux du crédit et de l'autorité que Masanielle acquérait de moment en moment, avaient résolu de se défaire de lui, et de nommer pour chef du peuple dom Pèpé Caraffa, et qu'ensuite de ce traité, le duc de Matalone avait envoyé les bandits pour assassiner Masanielle et tous ceux de sa cabale, où même se trouvait compris le cardinal Filomarino. Le second, que le duc de Matalone conjura la mort de Masanielle avec Domenico Perrone, et autres chefs populaires, pour se venger de l'affront qu'il avait reçu; qu'ayant communiqué cette entreprise au duc d'Arcos dès l'instant qu'il se fut sauvé du couvent des Carmes, le Vice-Roi, reconnaissant que, soit que la conjuration manquât, ou qu'elle vînt à réussir, l'effet serait toujours utile à l'Espagne, loua hautement son dessein, et lui promit de l'assister de toutes

ses forces, et qu'ensuite du traité fait avec ce Perrone et ses partisans, les bandits vinrent au marché pour faire cet assassinat.

Le peuple ayant en peu d'heures égorgé cent cinquante bandits, et traîné leurs cadavres par toutes les rues, porta leurs têtes au marché, où Masanielle, qui par la mort de Domenico Perrone, et la fuite de Pèpé Palombo, qui demeura caché quelques jours, était seul chef du parti populaire, ordonna qu'avec celles de Domenico Perrone et de son frère, elles fussent toutes placées sur des pieux au milieu de cette grande place. Cet ordre fut ponctuellement exécuté, et quoique le sang de tant de misérables fût capable d'adoucir la même inhumanité, Masanielle crut que la sienne ne pouvait être entièrement satisfaite que par la perte des deux frères qui avaient conjuré sa mort : sollicité dans cette occasion d'un pressant désir de vengeance, et encore plus des discours du Génuino et des autres secrets correspondans du duc d'Arcos, il commanda qu'on cherchât partout le duc de Matalone et dom Pèpé Caraffa, et que l'on les prît vifs ou morts. Cette populace, qui, à l'imitation de la mer, n'a aucun mouvement naturel, et ne s'agite que par accident et par le souffle impétueux des vents divers qui la dominent, obéit, ou plutôt vola, avec autant de fureur que de diligence, vers les couvens où l'on disait que ces deux frères s'étaient cachés; mais ayant appris en chemin que le duc de Matalone était

…APITRE IX.

…e d'Arcos sur la mort de dom Pèpé Ca-
… dres de Masanielle pour la sûreté de sa per-
… pour contraindre les ministres espagnols à
… paix. — Capitulations accordées entre le Vice-
… les chefs du peuple. — Masanielle va conférer
… le duc d'Arcos sur ce sujet.

CETTE effroyable aventure fit des impressions diverses dans l'esprit de ceux qui la virent. Le peuple la contempla avec une indicible allégresse, et la noblesse avec autant d'appréhension que d'horreur. Le duc d'Arcos crut que le peuple avait pris le change, et qu'ainsi que dans le commencement du tumulte, il avait, au lieu de poursuivre les Espagnols, donné la chasse aux partisans des gabelles, il abandonnerait désormais la piste des gabelleurs pour courir après la noblesse; que tandis que son aveugle fureur rencontrerait de quoi s'amuser, elle ne s'attaquerait point à l'autorité royale; qu'à la faveur de la rupture que cette mort allait causer entre la noblesse et le peuple, l'Espagne, qui par le passé était l'objet de la haine de l'un et de l'autre parti, en serait

désormais l'arbitre. Que par cette voie le royaume ne lui pourrait plus échapper, puisqu'alors que l'un des deux partis se déclarerait contre elle, l'autre serait en sa faveur, et qu'ainsi jamais la fortune ne lui pourrait ravir un tout dont elle ne pouvait manquer d'avoir toujours la moitié.

Pendant que le Vice-Roi faisait ces réflexions, Masanielle, en se faisant voir sur un échaffaud dans le marché, et parmi tant de têtes coupées, et de cadavres exposés à la faim des chiens, fulminait contre la noblesse, et non content de la mort de dom Pèpé Caraffa, faisait déclarer ennemi du peuple le duc de Matalone, et mettait une taille de trente mille écus sur sa tête, avec la rémission de cent cinquante bandits. Comme la conjuration faite contre sa personne l'avait fait devenir aussi soupçonneux que farouche, il commença à craindre tout; et jugeant qu'il avait autant à se garder des Espagnols que de la noblesse, il se résolut de se garantir de tout son possible des vengeances de celle-ci, et de contraindre promptement ceux-là à signer l'accord proposé, et dont déjà le Génuino avait dressé tous les articles. Il publia plusieurs bans, et diverses ordonnances, par lesquels il commanda, sous peine de la vie ou de l'embrasement, que tous les nobles qui étaient dans la ville eussent à consigner toutes leurs armes entre les mains du peuple ; qu'on n'en laissât sortir aucun de la ville ni des faubourgs; qu'on fît toutes sortes de diligences pour avoir en main les bandits qui se trouvaient cachés dans Naples;

que les portes de la ville fussent bien gardées, et qu'on observât curieusement tous les allans et les venans. Qu'afin qu'aucun bandit ne pût entrer ni fréquenter dans la cité, travesti ou avec ses armes, toutes sortes de personnes, de quelle qualité ou profession qu'elles fussent, ne pussent porter des manteaux ni des zimarres, ou casaques, en se promenant par les rues, et que les gens de robe longue et les femmes portassent leurs soutanes et leurs jupes assez troussées pour faire voir au-dessous qu'il n'y avait aucunes armes cachées; que pour prévenir les trahisons que les bandits pourraient mettre au jour, à la faveur des ténèbres, chacun eût à placer pendant la nuit des lumières aux fenêtres de sa maison, et que par tous les carrefours ou places publiques on fit brûler des fascines ou des vieux tonneaux pour éclairer tous les quartiers; que pour ce même sujet, tout le peuple fût continuellement sous les armes, et que tous les bourgs d'alentour de Naples eussent à fournir promptement les meilleurs soldats qu'ils eussent pour la garde de la ville; que chacun eût à mettre sur la porte de sa maison les armes du roi d'Espagne et du peuple; qu'enfin, pour réduire le duc d'Arcos à la raison, on ne laissât entrer aucuns vivres ni rafraîchissemens dans le Château Neuf, où il s'était retiré avec tout le collatéral et une partie de la noblesse, et qu'on taillât le canal de la fontaine de ce château, pour réduire ce Vice-Roi à la soif aussi bien qu'à la faim.

Le sang de dom Pèpé Caraffa avait si bien cimenté l'autorité de Masanielle, que ses commandemens et leur effet n'étaient plus qu'une même chose; le peuple lui obéissait par amour, et la noblesse par terreur; de sorte que l'on vit ses ordres exécutés avec autant de ponctualité et de diligence, que le sont dans Constantinople ceux des Empereurs ottomans; mais il n'y en eut aucun dont l'exacte observation fit mieux reconnaître la crainte que l'on avait de lui désobéir, que celui de marcher par les rues sans casaques et sans manteaux, puisqu'on vit tout à coup aller par la ville en cette façon toutes sortes de personnes, tant ecclésiastiques que séculières, et jusque même aux cardinaux Filomarino et Trivultio, dont la pourpre, en ces rencontres, fut contrainte de subir les lois de ce revendeur de poissons.

Le duc d'Arcos voyant que Masanielle l'exhortait l'épée à la main à s'accommoder, craignit que ce tonnerre qui éclatait en tant d'endroits ne tombât enfin sur sa tête, et s'imaginant que le souverain ne saurait rien accorder à ses sujets en ces sortes d'occasions qui lui soit préjudiciable, ou qui choque son autorité, et qu'il ne doit garder sa foi qu'autant que son utilité et son impuissance l'obligent ou le forcent de l'observer, il se résolut de finir le traité de paix, espérant que ses artifices ou ses forces lui fourniraient avec le temps assez de moyens pour le rompre. Il écrivit un billet au

cardinal Filomarino, par lequel il lui fit connaître que les nouveaux soupçons que la populace témoignait avoir ensuite de l'accident causé par le duc de Matalone lui déplaisaient infiniment; qu'il serait marri qu'elle s'imaginât que, de pensée ni d'effet, il eût eu part à l'entreprise des bandits; que, pour montrer sa sincérité, il était prêt d'en livrer autant qu'il s'en pourrait trouver dans ses quartiers, et qu'il conjurait Son Éminence de conclure au plus tôt l'accord. Ce billet, que le cardinal fit voir incontinent à Masanielle, rassura aucunement cet esprit ombrageux, et tempéra cette fureur populaire, qui, par de continuels soupçons, s'effarouchait d'heure en heure; mais le Vice-Roi ne se contentant pas d'avoir témoigné par ce billet la sincérité de ses intentions, en voulut encore donner une preuve authentique au peuple, par la publication d'un ban, par lequel il ordonnait que tous les bandits qui se trouveraient dans Naples ou dans les faubourgs, eussent à en sortir incontinent, sous peine de la vie, condamnant à la même peine et à la confiscation de leurs biens tous ceux qui les recevraient et les recèleraient en leurs maisons. Ainsi ce traité, qui par tant de divers et tragiques accidens avait été interrompu, commença à se renouer par les soins de ce cardinal, ou plutôt par les dispositions et les facilités que procura l'adroit Génuino. Ce vieillard, qui, bien qu'ennemi juré du gouvernement, était encore plus capable d'ambition que de haine, chancela dès le premier pas

qu'il fit dans la carrière de la sédition; et soit qu'il n'y fût entré que pour établir sa fortune privée aux dépens de la république, ainsi que font ordinairement la plupart des chefs de semblables partis, soit qu'il ne jugeât pas qu'il y eût de sûreté de se fonder sur l'amour des peuples, il se fut à peine approché de Masanielle, qu'il ouvrit l'oreille aux espérances que le duc d'Arcos lui donnait d'une charge de président. Étant donc gagné par le Vice-Roi, il le servit avec d'autant plus d'efficace, qu'il témoigna toujours en apparence d'être ennemi des Espagnols; et après avoir, pour leur avantage autant que pour sa satisfaction, fomenté la mauvaise intelligence de la noblesse et du peuple, il ménagea encore en leur faveur l'accommodement désiré. Au point que le cardinal Filomarino et lui travaillaient à le renouer avec le plus de diligence, les galères de Naples parurent à la pointe de Posilippo, ce qui mettant le peuple en défiance, le cardinal donna avis au Vice-Roi qu'il n'y avait rien qui pût tant nuire au traité de paix que l'arrivée de ces galères, dont le peuple avait des ombrages, et qu'il le priait de les faire entretenir en mer, et d'empêcher qu'elles n'entrassent dans le port avant que l'accord fût arrêté. Le Vice-Roi, approuvant cette pensée, lui envoya aussitôt un billet pour Gianetino Doria, général de ces galères, par où il lui enjoignait expressément de ne passer pas outre, et de faire tout ce que Masanielle lui ordonnerait. Gianetino Doria ayant reçu ce billet par une personne qui

lui fut expédiée en toute diligence, envoya ensuite un des siens pour faire ses complimens à Masanielle, et pour recevoir ses commandemens; sur quoi il fut répondu que le peuple agréait ses bonnes volontés, et qu'il eût à s'entretenir à un mille du port, sans laisser débarquer personne. Cette défense du Vice-Roi ayant extrêmement plu au peuple, dissipa tous les soupçons que la venue des galères causait parmi ces ames défiantes, qui, sachant que l'heure la plus périlleuse de la guerre est celle des capitulations, ne s'alarmait pas sans raison. Cependant le traité de paix s'avançant de moment en moment, n'empêcha pas la populace de continuer ses vengeances en brûlant encore plusieurs maisons, et entre autres celle de Fabrizio Cenamo, président de la chambre. Ces embrasemens furent faits avec un peu plus de conduite et de jugement que les autres, et Masanielle, reconnaissant que de condamner aux flammes une infinité de richesses et de meubles précieux qui étaient dans les maisons des partisans, c'était l'effet d'une fureur détruisante qui privait le public de l'utilité qu'il en pouvait retirer, ordonna, par un sentiment plus mûr et plus raisonnable, que tout ce qui se trouverait à l'avenir dans les maisons des partisans et autres ennemis du peuple fût inventorié et mis à part, pour être employé pour le bien et pour le service de la patrie.

Mais enfin, les articles de l'accommodement ayant été mis au net par le Génuino, et approuvés par Masanielle, et par tout le reste de la popu-

lace, le cardinal Filomarino, qui ne bougeait presque plus du couvent des Carmes, où se faisaient les assemblées et les consultations du peuple, et où le duc d'Arcos à toute heure le sollicitait, par des billets réitérés, de conclure au plus tôt la paix, envoya le Père Francesco Maria Filomarino, son frère, au Vice-Roi, avec les capitulations pour les lui faire signer, et lui donner avis que tout le peuple désirait que les articles de la paix fussent signés, non-seulement de Son Excellence, mais encore de tous les ministres et de tous les officiers du collatéral et du conseil d'État, et qu'ils fussent lus et publiés solennellement dans l'église cathédrale, en présence de tous les ordres et tribunaux de la cité. Le duc d'Arcos vit et considéra mûrement ces capitulations, qui, en substance, contenaient que le peuple jouirait à l'avenir de toutes les grâces, immunités et priviléges concédés par les Rois don Ferdinand et don Féderic d'Aragon, dont l'instrument original lui serait remis entre les mains par le Vice-Roi, au cas qu'il se trouvât dans Naples, ou que le Vice-Roi le ferait venir au plus tôt d'Espagne; que tous les excès commis depuis le 7 juillet, jour que commença le soulèvement, jusqu'à celui de l'accommodement, seraient pardonnés par un indult général; que l'élu du peuple aussi bien que les capitaines des quartiers, et les consulteurs et députés dudit peuple seraient faits de six mois en six mois à Saint-Augustin par le même peuple, sans besoin de confirmation; que ledit élu aurait

autant de voix que toute la noblesse ensemble, ainsi qu'il se faisait avant que le peuple fût dépouillé de ce privilége par le Roi don Fédéric, et duquel privilége le Roi don Ferdinand-le-Catholique avait promis le rétablissement à l'élu Alberico Terracina, en l'an 1505. Que le cas avenant que le susdit privilége ne se trouvât pas, le peuple jouirait de l'exemption de toutes sortes de gabelles, suivant le susdit privilége; que le Vice-Roi ferait venir d'Espagne, dans trois mois, les ratifications des capitulations accordées, et que leur contenu serait gravé en une table de marbre élevée dans le milieu du marché; que le peuple ne quitterait point les armes qu'après la confirmation desdits priviléges; que si l'on ne pouvait obtenir la confirmation et exécution desdits priviléges, le peuple pourrait prendre les armes impunément, et sans encourir aucune tache de rebellion. Quoique le Vice-Roi connût bien que ces articles ruinaient quatre-vingt-dix mille personnes intéressées dans les gabelles, et que de plus les ministres ne pourraient à l'avenir imposer aucuns subsides, ni commettre de brigandages dans ce royaume, il ne laissa pas de les signer avec un visage riant, et de les faire signer ensuite à tout le collatéral et au conseil d'État, et les rendant à ce capucin, il le chargea encore d'un billet pour le cardinal, par lequel il lui témoignait qu'avec autant d'ardeur et de zèle qu'il avait recherché la paix, il désirait d'en voir l'entier accomplissement, par la publication solennelle

que le peuple souhaitait; qu'il priait Son Éminence de mettre la dernière main à l'œuvre qu'elle avait ébauchée et mise en si bon état; que le retardement de cette importante cérémonie ne pourrait causer que des ruines et des malheurs dans une ville qui, par la continuelle agitation des bourrasques qui la troublaient, courrait fortune à toute heure, non-seulement de voir violer la franchise de ses temples, le respect de son Souverain, le repos de ses citoyens, et l'honneur de ses familles; mais encore de donner moyen aux ennemis de la couronne d'employer tous leurs artifices pour ébranler la foi de ce très-fidèle peuple; et qu'ayant de son côté accompli tout ce que le peuple avait désiré pour son bien, il était tout prêt de lui donner tous les contentemens qu'il pouvait encore prétendre.

Le père Francesco Maria Filomarino ayant remis entre les mains du cardinal, son frère, les capitulations signées par le Vice-Roi, avec le billet qu'il lui écrivait, l'assura de sa part qu'il désirait passionnément de voir Masanielle, et qu'il suppliait Son Eminence de procurer cette entrevue. Le cardinal, pour satisfaire à cette prière, employa toute son adresse, et quoique du commencement il rencontrât beaucoup de répugnance dans l'esprit de Masanielle et de tous les chefs populaires, il aplanit toutes les difficultés qui lui furent opposées, de sorte qu'il fut à la fin conclu qu'environ les vingt heures de ce jour (qui était le jeudi, onzième jour du mois de

juillet), les capitulations seraient lues dans l'église des Carmes, en présence de tout le peuple; et qu'ensuite Masanielle, en la compagnie du cardinal, irait visiter le Vice-Roi, qui, dès l'instant, fut averti de cette résolution. Les nouvelles de la conclusion de la paix et de la visite que Masanielle devait faire au palais, furent à peine publiées par la ville, qu'on vit tout-à-coup le marché et les Carmes remplis d'une foule du peuple, qui, suivant cette humeur ondoyante qui le rend si susceptible de toutes sortes de nouveautés, approuvait alors par ses acclamations cette paix, que par ses huées elle détestait quelques heures auparavant. Les capitulations furent lues par un notaire à haute voix, dans l'église des Carmes, et en présence du cardinal, de Masanielle, de Ciccio d'Arpaja, élu du peuple, de Jules Génuino, consulteur, et d'une infinité de gens qui, par mille cris d'allégresse, en témoignèrent l'approbation. Cette lecture étant suivie d'un *Te Deum* chanté solennellement par deux chœurs de musique, le cardinal et les principaux officiers du peuple s'acheminèrent incontinent après vers le palais du Vice-Roi, suivis de cent soixante compagnies, tant de cavalerie que d'infanterie, et d'une multitude désarmée, qui faisait plus de cinquante mille personnes. Masanielle ayant quitté, par l'avis et à l'instance du cardinal, ses caleçons et sa camisole de toile, et son bonnet de marinier, parut avec un habit de toile d'argent, et un chapeau couvert de plumes en cette

étrange cavalcade, où, monté sur un beau cheval, et tenant une épée nue à la main, il marchait devant le carrosse du cardinal. Il serait mal aisé de raconter les louanges et les bénédictions qu'il reçut en passant par les rues, d'une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, le contemplant comme le libérateur du pays, élevaient leur voix vers le Ciel pour lui rendre une infinité de grâces des bienfaits qu'il leur procurait. Parmi tant d'applaudissemens, il arriva devant le Château Neuf, où le capitaine des gardes du Vice-Roi le vint recevoir au nom de son maître, et l'assurer de la joie qu'il aurait de cette visite. Etant dans cette grande place, il s'arrêta et monta tout-à-coup sur la selle de son cheval, pour dire à l'innumérable populace qui le suivait, qu'elle avait sujet désormais d'être contente, puisque, par le moyen des capitulations qu'il portait dans son sein, et d'où il les tira en les lui montrant, elle n'aurait plus de gabelles, et serait dans le même état où elle était sous Charles-Quint. Que pour lui il ne désirait aucune récompense de ses travaux, puisque n'ayant eu d'autre objet que la félicité publique, il s'en trouvait alors payé; que le cardinal avait sondé assez avant son cœur pour discerner cette vérité, jusques-là, que lui ayant offert dès le premier jour de la révolution deux cents écus de pension par mois, pour tout le temps de sa vie, pourvu qu'il calmât le tumulte, il avait pu juger par son refus quelle était son intégrité; que s'il avait quitté son habit de toile

commune pour en prendre un de toile d'argent, c'était par l'ordre de Son Eminence, qui, pour la bienséance et l'honneur de la charge qu'il exerçait l'avait obligé de le prendre, sous peine d'excommunication; qu'aussitôt qu'il aurait repêché et retrouvé la liberté publique dans cette mer orageuse, où elle semblait être noyée depuis si long-temps, il reprendrait, avec ses premiers haillons, sa première condition, désirant vivre à l'avenir comme il avait fait par le passé, et que toute la reconnaissance qu'il souhaitait de tout le peuple était un *Ave Maria* de chacun à l'heure de son trépas. Sur cela ayant demandé à tous les écoutans s'ils ne lui feraient pas cette grâce, et tous lui ayant répondu qu'ils l'accordaient de fort bon cœur, pourvu que ce fût dans cent ans, il poursuivit son discours en leur disant que pour les remercier de cette faveur, il leur voulait donner un bon avis, qui était de ne point quitter les armes que la confirmation des priviléges accordés par le duc d'Arcos ne fût venue d'Espagne; qu'ils ne devaient aucunement se fier à la noblesse, leur vieille ennemie; qu'il allait négocier avec le Vice-Roi, et que, s'il n'était bientôt de retour, le peuple pourrait, le lendemain, mettre le feu dans le palais. Sur quoi chacun l'ayant assuré qu'on le ferait en ce cas là, il acheva sa rustique, mais judicieuse harangue, par une ardente exagération des avantages que le Roi d'Espagne recevrait de l'extinction des gabelles, qui, n'étant préjudiciables qu'à ce nombre de partisans qui,

comme des loups affamés, s'étaient soûlés du sang humain, donnerait lieu à ce Monarque de jouir entièrement de ses revenus ordinaires. Ayant, ensuite de ce discours énergique, prié le cardinal de donner sa bénédiction au peuple, ce qui fut fait incontinent, il imposa silence aux écoutans avec un seul signe de la main, et commandant au même instant qu'aucun d'eux n'eût à passer outre, sous peine de rebellion, il arrêta ainsi tout-à-coup cette foule qui le suivait, et arriva dans le palais avec le cardinal, le Génuino, l'Arpaja, et Aniello d'Amalfi, son frère. Le Vice-Roi étant venu sur l'escalier au-devant du cardinal, Masanielle se jeta à ses pieds, et les lui baisant au nom du peuple, et en actions de grâces des capitulations accordées, il lui dit qu'il était venu là pour recevoir le châtiment qu'ordonnerait Son Excellence; à quoi le duc d'Arcos répondit, en le faisant relever et en l'embrassant, qu'il était le très-bien venu, qu'il ne le tenait point coupable, et qu'il lui témoignerait sans cesse combien il faisait cas de lui. Masanielle répliquant, l'assura qu'il n'avait point eu d'autre objet que le service du Roi et le sien, et qu'il en prenait Dieu à témoin; puis ensuite de ces paroles, le cardinal, le Vice-Roi et Masanielle montèrent en haut et se retirèrent tous trois en un appartement secret, afin de conférer ensemble sur les affaires publiques. Pendant cette conférence il arriva un incident qui fit reconnaître aux Espagnols jusqu'à quel point s'étendait le crédit de

Masanielle : une grande quantité de peuple, qui, arrivée nouvellement de divers endroits, s'était avancée jusqu'au palais, commença à murmurer sur l'appréhension qu'il ne fût arrivé quelque sinistre accident à son chef, et que le duc d'Arcos ne lui eût manqué de parole, et l'eût fait assassiner. Le soupçon fit un tel effet, que le bruit en vint jusqu'aux oreilles du Vice-Roi, qui, se montrant tout-à-coup avec sa compagnie aux fenêtres, tira tout ce peuple de doute; et alors Masanielle ayant assuré cette multitude qu'il était en vie et en liberté, dit au Vice-Roi qu'il lui voulait faire voir combien le peuple de Naples était obéissant. Ensuite de quoi, en portant un doigt sur sa bouche, il imposa silence à tous; puis, en disant que chacun eût à se retirer sous peine de rebellion, il n'eut pas fini ces paroles que tout ce monde disparut, ne restant pas seulement un homme dans toute la grande place. Cette merveille ayant grandement étonné le duc d'Arcos, la conférence s'acheva par la détermination qui fut faite, que les capitulations arrêtées et signées par le Vice-Roi, et par tous les officiers du collatéral et du conseil d'État, seraient incontinent imprimées, et que le samedi suivant elles seraient lues et approuvées publiquement dans l'église cathédrale, tant par le Vice-Roi que par tous lesdits tribunaux, avec promesse et serment solennel de les observer perpétuellement, et d'en procurer au plus tôt la confirmation de Sa Majesté Catholique. Cela étant ainsi conclu, le

duc d'Arcos assura encore de nouveau Masanielle qu'il lui savait fort bon gré de ce que, par ses rigoureuses justices, il avait purgé la ville d'un grand nombre de bandits, et d'autres pareils scélérats, et qu'en approuvant sa conduite, il lui laissait la disposition de toutes choses. Soit que ce discours fût dit à bon escient, ou par manière de compliment, Masanielle le prit tellement à son avantage, qu'on peut dire que depuis ce moment jusqu'au dernier de sa vie, il agit et gouverna comme s'il eût été Roi de Naples, faisant et réglant toutes les matières, tant de justice que de guerre de son propre et seul mouvement. Mais ce ne fut pas seulement par ces belles paroles que le Vice-Roi voulut témoigner son affection à Masanielle, puisqu'en prenant congé de lui, il lui fit présent d'une chaîne d'or, qui ne fut acceptée qu'après plusieurs refus, et seulement en vertu de l'ordre et prière du cardinal, qui ordonna à Masanielle de la prendre. Quelques-uns ont dit que le Vice-Roi le nomma alors duc de Saint-George : quoiqu'il en soit, cette entrevue se termina par de grandes caresses, et par des protestations d'affection, qui n'avaient autre fin que d'endormir Masanielle, qui, ayant pris congé du Vice-Roi en lui baisant le genou, accompagna le cardinal jusqu'à l'archevêché, et delà se retira chez lui dans le carrosse du cardinal.

Le jour d'après, Masanielle fit publier dès le matin que la charge de chef et capitaine général, où le peuple l'avait appelé, lui avait été confir-

mée par le Vice-Roi, et faisant dresser ensuite un grand échaffaud dans la rue de Tolède, avec tous les effroyables appareils des derniers supplices, il recommença avec la même ardeur et avec plus d'autorité qu'auparavant, à travailler à la destruction des bandits, et à la punition des crimes, châtiant les moindres excès et les plus légers manquemens par une peine capitale, entre autres d'un boulanger, qui par son ordre fut brûlé vif dans un four, pour avoir fait le pain trop léger de quelques onces. A mesure qu'il purgeait la ville de Naples d'autant de méchans qu'il lui en tombait entre les mains, il fit et renouvela plusieurs bans sur le sujet de la police, et en fit encore de nouveaux, pour prévenir les trahisons et les entreprises des bandits. Ensuite ayant su par un esclave du duc de Matalone, que les plus précieux meubles de son maître étaient cachés en divers monastères, il commanda aussitôt que sous peine de l'incendie, le tout lui fût remis entre les mains, ce qui fut fait au même instant, de sorte qu'avec une diligence incroyable, toutes ces superbes hardes, qu'on disait valoir plus de cinq cent mille écus, furent portées par son ordre dans une maison du marché, sans qu'ancun osât seulement en prendre la valeur d'un denier. Non content d'avoir privé le duc de Matalone de tant de richesses, il fit brûler ce beau palais qu'il avait à Chiaja, et ne pouvant se venger sur sa personne, il se vengea sur son portrait qu'il fit percer de mille coups de hallebardes et d'épées, et qu'après

il pendit lui même au poteau où était le cadavre de dom Pèpé Caraffa son frère, avec cet écriteau au dessous : « C'est le duc de Matalone, rebelle » à sa Majesté, et traître au très-fidèle peuple. » Tout ce qu'il y eut de plus remarquable en cette dernière action, fut que le poteau qui soutenait le corps de dom Pépé et la peinture du duc, était planté au même endroit où fut décapité le malheureux prince de Sanza, par ordre du duc de Médina de Las Torrès, Vice-Roi de Naples, et à la suscitation de ces deux frères, ce qui témoignait en quelque façon les justes jugemens de Dieu.

Pendant que Masanielle évaporait ainsi sa fureur, non seulement contre le duc de Matalone, mais encore contre plusieurs autres personnes, dont il avait fait brûler ou saccager les palais, il voulut faire paraître sa courtoisie aux Espagnols, envoyant au Vice-Roi cinquante hommes chargés de vivres et de rafraîchissemens, ensuite de la prière qui lui en avait été faite de sa part, dans le besoin où il était dans le Château Neuf : il envoya encore plusieurs régals au général des galères de Naples, qui n'avait pu obtenir de lui la permission de débarquer, quelques instances qu'il en eût faites.

CHAPITRE X.

Cavalcade de Masanielle. — Solennités et réjouissances publiques pour la paix. — Extravagances de Masanielle qui devint fol incontinent après l'accord fait, et furieux un peu après. — Conspiration contre sa vie. — Mort tragique de ce chef souverain de Naples. — Inconstance de la populace.

CEPENDANT on vit arriver ce jour tant désiré de tout le peuple, auquel chacun espérait de voir établir la tranquillité publique par cette action solennelle qui se devait faire dans l'église cathédrale, pour l'approbation des capitulations accordées. Masanielle ayant employé toute la matinée à donner une infinité d'ordres, tant sur le fait de la police, que de la justice et de la guerre, le Vice-Roi lui envoya incontinent après dîner deux chevaux de grand prix, l'un pour lui et l'autre pour son frère, afin qu'ils servissent dans la cavalcade.

Toutes choses étant donc prêtes, Masanielle et son frère partirent du marché, tous deux vêtus de toile d'argent, le premier portant une épée nue en main, et le second les capitulations accordées, étant suivis de Ciccio d'Arpaja élu du peuple, de Génuino, et d'une foule innombrable de gens qui

augmentait de rue en rue. Ils arrivèrent au palais, où Masanielle fut très-courtoisement reçu par le Vice-Roi, qui un peu après en partit avec tous les officiers des tribunaux de Naples, et plusieurs autres personnes de marque, s'acheminant vers l'archevêché en cavalcade, escorté de toute la populace, qui, par mille acclamations, témoignait son contentement. Le cardinal Filomarino à la tête de son chapitre, ayant reçu le duc d'Arcos à l'entrée de l'église, et chacun ayant pris sa place selon son rang, les capitulations qui avaient déjà été signées du Vice-Roi, de tous les officiers du collatéral et du conseil d'Etat, furent lues à haute voix par le conseiller Donato Coppola, secrétaire du royaume, et puis de nouveau confirmées par le serment du Vice-Roi, qui promit et jura sur les évangiles de les garder et observer inviolablement, et d'en faire venir au plus tôt la confirmation d'Espagne. Pendant cette action, Masanielle, qui était debout l'épée à la main, parlait de temps en temps sur le sujet des articles accordés, expliquant au peuple les uns, et lui exagérant les autres : mais aussitôt qu'après leur lecture et le serment prêté, le *Te Deum* eut été solennellement chanté par une excellente musique, il commença à haranguer publiquement, s'adressant tantôt au Vice-Roi, et tantôt à la populace, confondant plusieurs bonnes choses avec beaucoup d'impertinences, que la gloire d'avoir fini une action de cette importance, lui faisait dire avec beaucoup de hardiesse : Le tout se termina par l'envie qui lui prit de quitter

l'habit qu'il portait, le déchirant de sa main propre, et priant le cardinal et le Vice-Roi de l'aider à se dépouiller, disant que puisqu'il n'avait pris un habit de toile d'argent que pour l'honneur et la bienséance de cette cérémonie, il ne le devait plus porter lorsqu'elle était achevée, et qu'il avait fait de son côté tout ce qu'il avait à faire. Il semble que ce procédé fut le premier accès de la frénésie qui le saisit un peu après. Quoi qu'il en soit, ayant été persuadé qu'il ne lui serait pas bien séant de se dépouiller dans l'église et à l'aspect de tant de monde, on sortit, et le Vice-Roi marchant encore en cavalcade par les principaux quartiers de la ville, fut salué de toute l'artillerie des châteaux. Étant arrivé au palais, Masanielle prit congé de lui pour s'en retourner au marché avec des acclamations telles que pouvait mériter celui qui passait avec raison pour le libérateur de sa patrie.

Voilà comment se termina cette heureuse journée, qui combla Naples d'allégresse; et ce même jour on vit avec étonnement que Masanielle, qui depuis dimanche, septième de juillet, jusqu'à l'autre suivant, avait avec tant de conduite agi comme un monarque, tout à coup commença d'agir en fol : soit que l'autorité souveraine fasse tourner la tête à ceux qui sans y être accoutumés dès leur jeunesse ont pris peu à peu l'usage, soit que le revendeur de poisson, en considérant qu'il avait traité de pair à pair avec son Roi, fût ébloui par la splendeur de cette gloire qui procède des actions illustres, et qui fit même qu'Alexandre

oublia qu'il était mortel; soit que des occupations trop violentes, et le peu de temps qu'il prenait pour manger et pour dormir eût desséché son cerveau, et affaibli ses fonctions par un continuel exercice; soit que les Espagnols ayant jugé qu'à moins que de le rendre inhabile au gouvernement et odieux à la populace, ils ne pourraient jamais reprendre l'autorité suprême qu'il leur avait ravie, eussent (comme on dit) obligé Onoffrio Caffrieto de venir au devant de lui, alors qu'il s'alla promener au Posilippe, et de lui présenter des fruits et de l'eau rafraîchie à la neige, et envenimée pour faire tourner le sens, afin que ces extravagances obligeassent le peuple de l'abandonner ou de le perdre, il est certain qu'aussitôt que, par le moyen de l'accord qu'il avait procuré, la ville de Naples cessa d'être troublée, son jugement parut troublé, et que le mouvement de cet esprit fut détraqué dans un moment. Comme s'il eût été nécessaire que Masanielle n'eût été sage qu'autant de temps qu'il en fallait pour remettre Naples en son bon sens, il commença à varier dès que la paix fut jurée, et si les étranges saillies qu'il eut en cette solennelle action, furent les premières fumées de l'ardente fureur qui bouillait déjà dans sa tête, il parut fol le lendemain, et forcené le jour d'après, ou, pour mieux dire, jusqu'au point qu'il finit sa rage avec sa vie. Sans m'étendre particulièrement sur le récit de ses folies, je remarquerai seulement que le dimanche qui suivit le jour de l'accord, il se mit tout-à-

coup à courir à cheval, et à bride abattue par toutes les rues de Naples, en choquant, estropiant et tuant, de sa propre main, non-seulement beaucoup de personnes, mais encore en faisant emprisonner plusieurs officiers pour des choses assez légères, et ordonnant qu'on les fît mourir. Environ les vingt-deux heures, il s'en alla au palais avec un habit déchiré, un pied nu et l'autre chaussé, sans collet, chapeau ni épée; et, se faisant voir en cet équipage au duc d'Arcos, il lui dit qu'il mourait de faim, et qu'il eût bien voulu manger: sur quoi le Vice-Roi ayant incontinent commandé qu'on lui apportât quelque chose, il repartit qu'il désirait qu'ils allassent, tous deux ensemble, faire collation à Posilippe, et qu'il avait fait porter les provisions nécessaires, comme en effet il était véritable, faisant entrer en même temps plusieurs mariniers chargés d'une grande quantité de fruits et de régals de mer; mais le Vice-Roi, qui n'avait pas envie de boire avec Masanielle, s'excusa sur une migraine qu'il dit avoir en ce moment, et lui faisant donner sa gondolle pour le porter à Posilippe, il s'en défit ainsi le mieux qu'il put. Cette agréable promenade sembla achever d'éteindre le peu de clartés qui restaient en l'esprit de cet extravagant, puisque, pendant la bonne chère qu'il fit en allant et en venant, on dit qu'il but plus de douze caraffes de vin de Lagrima, ce qui lui altéra tellement le cerveau, qu'on ne le vit plus depuis ni en sang-froid, ni raisonnable. Pendant ses divertissemens, sa femme, vêtue de toile d'ar-

gent, et de quelques joyaux dont la duchesse d'Arcos l'avait envoyé régaler, alla visiter cette Vice-Reine, dans un carrosse du duc de Matalone, du prix de huit mille ducats, et après avoir reçu de cette dame une infinité d'honneurs, avec un riche présent, elle s'en retourna au marché très-contente de sa visite. La nuit ayant obligé Masanielle de se retirer chez lui, le lendemain on le vit encore paraître à cheval, et l'épée nue, courant ainsi qu'un enragé, et renversant et blessant plusieurs hommes qu'il rencontrait ; sa frénésie ne parut pas moins en ce moment par sa bouche que par ses mains : en parlant du duc d'Arcos, il disait tantôt qu'il lui voulait remettre le commandement souverain, comme en effet il lui en avait fait porter la parole par le théologal du cardinal le jour précédent, suivant même ce qui était porté par les capitulations, et tantôt qu'il lui voulait couper la tête. Il envoya un ordre à dom Ferrante et à dom Carlo Carracciolo, que, sous peine de la vie et du feu, ils eussent à venir au marché, et lui baiser publiquement les pieds, pour punition de la faute qu'ils avaient faite de n'être pas sortis de leurs carrosses pour le saluer et lui rendre leurs respects, en le rencontrant ce jour-là casuellement par les rues. Le duc d'Arcos étant particulièrement informé de ces horribles extravagances, et craignant que ce frénétique, épaulé et suivi de tant d'esprits aussi étourdis que mutins, ne lui fît sentir quelque trait de sa forcenerie, se retira de nouveau dans le Château

Neuf, et recevant dans le palais et dans les postes d'alentour autant de soldats qu'il en pût recouvrer, il jugea que, pour se parer des furies de Masanielle, il en fallait venir absolument aux extrêmes remèdes. Pendant qu'il songeait en soi-même par quels moyens il s'en pourrait défaire sans péril, dom Ferrante et dom Carlo Carracciolo se présentèrent devant lui, en exagérant la misère de cette généreuse noblesse napolitaine, qui, tombée tout à coup du faîte de son antique gloire, se voyait insolemment foulée aux pieds par un homme de la lie de la plus basse populace. Un peu après, le Génuino et l'Arpaja arrivèrent dans le château, criant aussi contre Masanielle, qui venait fraîchement de donner des coups de baguette à l'un, et un soufflet à l'autre. Ces procédés, aussi déraisonnables que surprenans, touchèrent si puissamment la plus saine partie du peuple, que plusieurs capitaines des quartiers ayant délibéré, par le conseil du Génuino et de l'Arpaja, de témoigner au duc d'Arcos qu'ils ne voulaient plus obéir à ce furieux, et qu'ils retournaient volontiers sous l'obéissance de Son Excellence, pourvu qu'elle les assurât que les capitulations accordées seraient maintenues, le Vice-Roi incontinent les reconfirma de nouveau par un ban public, ce qui les obligea tous à se résoudre de s'assembler dans St-Augustin, pour conclure, d'une commune voix, que Masanielle serait dépossédé de la charge de chef et capitaine-général du peuple, et enchaîné et confiné dans

un château pour le reste de sa vie; aucun ne se pouvant résoudre de donner la mort à celui dont la main avait redonné la liberté à sa patrie. Mais toutes ces résolutions ne pouvant rassurer le duc d'Arcos, quoiqu'il se figurât de voir Masanielle lié et garotté, il ne pouvait le regarder en cet état sans trembler, et il se résolut d'écouter la proposition que Michel Angelo Ardizonne lui fit faire, par le conseiller de Angelis, de tuer ce fol, au risque et péril de sa vie. Le Vice-Roi ne manqua pas d'échauffer cette hardie résolution par de belles espérances, et, entre autres choses, d'une promesse de dix mille écus de régal. Cependant Masanielle étant retourné encore le même jour à l'agréable promenade de Posilippe, dans la gondole du Vice-Roi, fit cent nouvelles extravagances à son retour, et se jeta enfin tout vêtu dans la mer, d'où sortant, l'épée à la main, il se mit à courir, comme un enragé, parmi la foule qui l'environnait, ce qui contraignit quelques capitaines du peuple, qui étaient présens, de se saisir de sa personne, et de le conduire chez lui les fers aux pieds, et sous une bonne et sûre garde.

Le lendemain, Marco Vitale, jeune homme d'esprit, vif et altier, premier secrétaire de Masanielle, étant sorti dès le grand matin du Chateau Neuf, où étant allé le soir auparavant, il avait été adroitement amusé et retenu pendant la nuit, de crainte qu'il ne pénétrât et ne rapportât à son maître les appareils secrets qu'il avait pu découvrir sur le

sujet de sa perte, il arriva qu'en s'acheminant à la porte de Chiaja, il rencontra plusieurs compagnies de soldats en armes, ce qui l'obligeant d'en demander la cause, il y eut un capitaine qui lui dit que c'était par l'ordre du Vice-Roi; sur quoi le Vitale répondant impertinemment: «C'est assez, je » m'en vais tout à l'heure au marché, et ta tête le » payera.» Ce capitaine ne repartit à cette menace qu'avec son épée, qu'il mit dans le corps de cet inconsidéré, qui, par ce coup et par une arquebusade qui lui fut aussitôt tirée par un soldat, fut étendu sur les carreaux. Cet accident convia le Vice-Roi de presser les conspirateurs de la mort de Masanielle de se hâter, de peur que, venant à savoir la mort de son secrétaire, cette nouvelle ne l'obligeât à se mettre en sûreté, et à se tenir sur ses gardes. Cependant, ce pauvre fol s'étant fortuitement échappé des fers, entra dans l'église de Notre-Dame-des-Carmes, dont on solennisait en ce jour la fête, et, voyant arriver le cardinal Filomarino, qui venait pour y célébrer la messe et tenir chapelle, ainsi qu'il s'y fait tous les ans, il alla au devant de lui, disant qu'il voyait bien que le peuple l'abandonnait, et qu'il le voulait trahir; que, puisqu'il avait à mourir, il souhaitait qu'il se fît une cavalcade générale du Vice-Roi et de tous les tribunaux de Naples à cette église, et qu'après il mourrait content; qu'il le priait d'envoyer au duc d'Arcos une lettre qu'il lui écrivait, et qu'il lui mit à l'instant en main. Le cardinal l'ayant embrassé et consolé par plusieurs bonnes paroles,

prit sa lettre, qu'il envoya incontinent au Vice-Roi par un de ses gentils-hommes; puis, s'avançant vers l'église, qui était pleine d'une foule innombrable de peuple, il s'approcha du grand-autel pour faire sa prière et se mettre en état de commencer la messe. Masanielle en même temps monta dans la tribune, où, prenant un crucifix à la main, il se mit à parler au peuple, le priant de ne l'abandonner pas, et le faisant souvenir des biens qu'avec tant de travaux, de traverses et de périls, il venait de lui procurer. Ces paroles, dites d'un sens assez rassis, furent suivies de plusieurs autres si extravagantes, que le cardinal fut contraint d'employer quelques religieux de ce couvent pour le faire sortir de la tribune, d'où il passa aussitôt vers l'autel, pour se jeter aux pieds du cardinal, et le prier d'envoyer son théologal au palais, pour assurer le Vice-Roi qu'il lui voulait remettre entièrement le commandement entre les mains; ce que le cardinal lui promit de faire, et commanda aux religieux de le conduire à leur dortoir, afin de lui donner moyen de se rafraîchir et de prendre un peu de repos. A peine cet ordre eut été exécuté, et le cardinal sorti de l'église pour se retirer à l'archevêché, que les conspirateurs de la mort de Masanielle arrivèrent dans cette église, et passèrent de là dans le cloître, criant: «Vive le Roi » d'Espagne, et que personne n'aye plus à obéir à » Masanielle sous peine de la vie!» Quoiqu'ils fussent en petit nombre, le peuple ne s'emut jamais, et

chacun leur faisant place, ils montèrent dans le couvent, où, au bruit qu'ils faisaient en demandant où était Masanielle, cet infortuné se présenta devant eux, en leur disant : « Est-ce moi que » vous cherchez, mon peuple? me voici. » Sur quoi il n'eut d'autre réponse que quatre arquebusades, qui furent à l'instant tirées par Salvatore Cataneo, Carlo Cataneo, Angelo Ardizzone, et Andrea Rama, qui le renversèrent par terre, sans lui donner autre loisir que de dire : « Ah! traîtres, » ingrats ! » En même temps, Salvatore Cataneo lui coupa la tête, et la portant par les cheveux, il prit le chemin du palais avec ses compagnons, où le Vice-Roi l'y reçut avec une joie indicible. Cette action si surprenante effraya tellement cette populace, qui, au nombre de sept à huit mille personnes, se trouvait alors dans l'église ou dans le marché, que, loin de venger la mort de son capitaine-général par celle de ses assassins, elle resta sans mouvement, et fit voir en ces rencontres, que l'amitié populaire est aussi faible qu'un roseau, sur lequel on ne peut s'appuyer sans tomber. En effet, ce même peuple, qui avait chéri, ou, s'il se peut dire, adoré Masanielle, depuis le premier moment du tumulte, contempla sans émotion, et souffrit sans aucun murmure que sa tête fût ainsi coupée, et jetée ensuite, par ces homicides, vers les fossés des grains, et, qu'à la suscitation de ses ennemis, son cadavre fût traîné par les rues par un grand nombre d'enfans, qui, après s'être lassés de le promener de cette sorte,

l'allèrent jeter dans les fossés de la ville, au dehors de Porta-Nolana.

Il serait difficile d'exprimer les satisfactions que le duc d'Arcos et toute la noblesse eurent en cette rencontre ; leur allégresse fut si grande et si générale, que le Vice-Roi la voulut témoigner par une cavalcade, où il parut, accompagné du cardinal, de tous les principaux officiers du royaume, et d'une quantité de cavaliers qui faisaient tous, sur leur visage, paraître leur contentement. Etant allé de cette sorte rendre ses actions de grâces dans l'église cathédrale, il passa au marché, où il fit publier, à son de trompe, la confirmation des articles publiés le samedi précédent en faveur du peuple, et, après avoir fait ses dévotions à Notre-Dame-des-Carmes, il s'en retourna au palais, avec des acclamations universelles de cette même populace qui, quelques jours auparavant, l'avait saisi par les moustaches, et traité si outrageusement.

CHAPITRE XI.

Réflexions sur le soulèvement causé par Masanielle, et différens jugemens qu'on peut faire sur ce sujet.—Nouvelles séditions survenues après sa mort, qui, bien loin d'appaiser les troubles, semble en produire de plus grands. — Soupçons continuels du peuple de la mauvaise foi des ministres d'Espagne. — Nouvelle confirmation des articles de la paix, et explication de ceux qui pouvaient être mal interprétés.

Ainsi s'éleva, ainsi tomba ce Masanielle d'Amalfi, qui fut l'effroi des Espagnols, le persécuteur des superbes, le vengeur des oppressions publiques, et l'unique libérateur de sa désolée patrie. L'antiquité ne nous saurait fournir un exemple semblable au sien, et la postérité aura peine à s'imaginer jusqu'à quel degré de puissance monta ce ridicule souverain, qui, foulant un trône à pieds nus, et ne portant pour tout diadême qu'un bonnet de marinier, se rendit maître, dans un moment, d'une ville peuplée de plus de six cent mille habitans, et mit tout à coup sous les armes plus de cent-cinquante mille hommes; comme si la fortune eût pris plaisir de faire valoir ce revendeur de poisson, autant ou plus qu'un grand monarque. Cet extravagant soumit en un instant,

sous son obéissance, non-seulement cette innombrable populace, mais encore cette noblesse de qui le sang et le courage brillent par toute la terre. On peut affirmer, sans hyperbole, que les tyrans les plus redoutables, ni les princes les plus aimables ne furent jamais, dans leurs siècles, si craints ni si tôt obéis que Masanielle le fut pendant les huit journées de son étrange et formidable règne; ses ordres étaient sans réplique, et ses sentences sans appel; d'un seul geste ou signe de main, il faisait tomber une tête, et soulevait ou calmait à son gré cette inconstante populace, dont il réglait les mouvemens. Ceux qui ont observé le plus curieusement cette grande et soudaine mutation dont il fut l'auteur, sont bien empêchés de juger par quels principes et par quels moyens il ébaucha et accomplit un si admirable dessein.

Les uns tiennent que cette révolution fut un pur et simple effet des jugemens de Dieu, qui, pour châtier l'avarice, la superbe, et l'inhumanité des ministres espagnols et de la noblesse napolitaine, qui étaient arrivées à leur comble, choisit le bras de ce pauvre poissonnier pour exécuteur de son ire : ils allèguent que les actions de cet homme ont paru toutes merveilleuses; que sa mère a dit à plusieurs personnes, que deux capucins passant en sa maison, au temps qu'il était au berceau, l'un d'eux, l'ayant envisagé se tourna ensuite vers elle, et lui dit que cet enfant serait un jour maître de Naples; mais que sa domination serait de fort peu de durée; qu'ayant

parmi tous ceux de sa connaissance, passé pour un homme idiot, simple et ignorant, depuis sa plus grande jeunesse jusqu'au temps de la sédition, on le vit tout à coup parler et agir comme une personne élevée dans les affaires ; qu'à considérer avec combien de jugement et de courage il renouvela et maintint, au fort du tumulte, les ordres et les réglemens les plus utiles que les plus sages législateurs et les plus grands capitaines ayent pu jamais inventer, et à voir avec combien d'adresse et de conduite il s'insinuait dans les cœurs de tant de milliers d'hommes qui l'environnaient, rassurant les faibles, confirmant les zélés, menaçant les timides, exaltant les courageux, et figurant aux yeux de tous, les horribles oppressions de leur affligée patrie, les misères de leurs familles, l'orgueil et l'insolence des gentils-hommes, les concussions des ministres, l'avarice des gabelleurs, les avantages d'une prompte liberté et d'une future abondance, les facilités d'y arriver, la faiblesse et la consternation de leurs persécuteurs, les satisfactions de la vengeance et les douceurs de la victoire ; on peut croire avec apparence que quelque cause supérieure le mouvait dans ces conjonctures : que le cardinal Filomarino a confessé hautement que, dans les secrètes conférences qu'il avait eues avec lui sur le sujet du traité de paix, il avait été souvent surpris de la solidité de ses réponses, et de la subtilité de ses expédiens ; que cette hardie entre-

prise, qu'il projeta et exécuta en faveur de son pays, cette entière application qu'il eut pour les affaires publiques, et qui, lui dérobant les heures du manger et du dormir, le faisait paraître incessamment dans le marché, ou à la fenêtre de sa chambre, où donnant audience à tous venans et à toutes heures, et occupant sept secrétaires, on lui voyait tout à la fois répondre des mémoriaux, prononcer des sentences, et donner une infinité d'ordres pour la police ou pour la guerre; ces lumières si pénétrantes, qui faisaient qu'en envisageant un homme, il semblait lire dans son âme, et reconnaître très-clairement s'il était innocent ou coupable; cette équitable sévérité, qui, l'incitant à faire sauter tant de têtes, n'en fit tomber aucune qui n'eût commis assez de crimes pour mériter ce châtiment; et enfin, ce détachement qu'il eût pour ses intérêts particuliers, et qui, tenant ses mains si nettes, le fit paraître si pauvre parmi tant de monceaux d'or et d'argent qu'il voyait à l'entour de lui, témoignaient assez que cet homme n'avait autres qualités que celles qui étaient nécessaires pour l'exécution des vengeances célestes; qu'il prévit le jour de sa mort, et qu'en haranguant le peuple en plein marché, le mardi neuvième de juillet, qui fut le troisième de la révolution, il dit hautement devant tous, qu'encore que tout ce qu'il faisait ne fût que pour le repos et pour l'avantage du royaume, il savait qu'alors qu'il aurait pacifié ce grand tumulte,

il ne passerait pas trois jours qu'il ne fût assassiné et traîné par toutes les rues ; ce qui advint précisément.

Les autres affirment que les misères et les mécontentemens des peuples les ayant disposés peu à peu à un soulevement général, Masanielle le commença par un désir de vengeance, et le continua par les conseils de Génuino et de plusieurs autres personnes d'expérience et de jugement, qui le faisaient agir comme ils le jugeaient à propos. Ils rapportent que sur le commencement de l'année 1647, la femme de Masanielle ayant été fortuitement surprise emportant quelque peu de farine de contrebande, fut mise et retenue en prison par les exacteurs de la gabelle de la farine, qui, sans faire cas de ses larmes, ni des importunes sollicitations et prières de son mari, ne la voulurent jamais délivrer que moyennant cent ducats, que ce pauvre malheureux fit de la vente de tous ses meubles, pour la retirer de leurs mains; que cette cruelle injustice perça si sensiblement le cœur de ce jeune homme, qui était naturellement colère et vindicatif, qu'il jura dès-lors hautement qu'il se vengerait tôt ou tard de la barbarie des gabelleurs; que se trouvant casuellement officier de la compagnie de ces jeunes garçons qui, sous le nom d'Alarbes, devaient attaquer cette année le château de bois fait dans le milieu du marché le seizième jour de juillet, pour la réjouissance de la fête de Notre-Dame-des-Carmes, il crut que par ce moyen il

pourrait faire ses vengeances; qu'ayant communiqué son dessein à huit autres jeunes hommes de sa condition, et non moins résolus que lui, ils arrêtèrent, en une assemblée qu'ils firent dans les marais nommés l'Acqua-della-Buffala, qu'il fallait s'acquérir l'amitié de cette compagnie de jeunes garçons, pour s'en servir aux premières rencontres pour la perte des gabelleurs; qu'à cet effet, ayant formé et grossi cette compagnie d'une quantité d'enfans du marché et du Lavinaro, il les arma tous de cannes qu'il acheta, de vingt carlins que frère Savino Saccordo, cuisinier du couvent des carmes et son intime ami, lui prêta pour ce dessein; qu'en faisant faire plusieurs montres à cette petite et ridicule milice en attendant le jour de la fête, il apprenait à cette jeunesse à dire : « Vive Dieu! vive Notre-Dame-» des-Carmes! vive le roi d'Espagne et l'abondance, » et meure le mauvais gouvernement. » Qu'ainsi se servant de la conjoncture de la rumeur qui survint le septième jour de juillet, entre les jardiniers de Pouzolles et les fruitiers du marché de Naples, touchant la gabelle des fruits, il poussa ces jeunes garçons à commencer ce grand tumulte; que voyant que les Espagnols, au lieu de s'opposer vigoureusement à ce torrent dès sa naissance, le laissaient librement courir et passer au-delà des bornes qu'ils lui pouvaient alors prescrire, il s'anima par leur faiblesse ou par leur irrésolution, et se résolut de travailler non-seulement à la destruction des gabelleurs, mais

encore à celle de toutes les gabelles; qu'en ces rencontres, tous ceux qui haïssaient secrètement le gouvernement, et qui désiraient de voir des nouveautés dans le royaume, s'approchèrent de sa personne, afin de se servir du crédit que cette première action lui avait donné parmi la populace pour arriver à leurs desseins; qu'entre ceux-là fut Jules Génuino, qui, par ses conseils violens, n'eut pas grand peine à s'insinuer dans cet esprit ardent, colère et sanguinaire, qu'il s'acquit si bien peu à peu, qu'il en fut à la fin le maître, et que ce fut par les instructions et par les préceptes de ce vieillard que Masanielle agit ensuite; qu'enfin, l'on peut dire en peu de paroles, que les oppressions du peuple ayant servi de matière à la sédition, la vengeance de Masanielle lui donna la forme, et l'adresse de Génuino la vigueur et la subsistance.

Voilà les remarques que l'on fait sur les motifs de cette révolution; et quant au jugement qu'on peut faire pour décider si le duc d'Arcos fit bien ou mal de faire mourir Masanielle, il semble que l'on peut alléguer que quoique la sédition dont il fut le premier instigateur, ait semblé vouloir détruire l'autorité souveraine, sa pensée ne fut jamais de démembrer ce royaume de la monarchie d'Espagne; qu'il le témoigna manifestement par ses paroles et par ses actions; qu'au plus fort du tumulte il fit toujours crier : « vive l'Espagne », et étaler publiquement, avec beaucoup de vénération, les portraits du Roi Philippe IV,

qui vivait alors, dont il parla sans cesse avec un extrême respect, même au plus fort de sa folie; que pouvant avoir en main le château Saint-Elme, pour sûreté du traité, il ne voulut jamais qu'on en parlât dans les propositions de la paix; que plusieurs personnes l'ayant voulu sonder sur la mutation de maître, il leur imposa silence dès le premier mot, et particulièrement au docteur Pierre Javarone, qui, lui proposant de recourir à la France et l'appeler à son secours, n'eut autre réponse de lui qu'une menace qu'il lui fit de lui faire couper la tête s'il lui parlait plus de cette sorte; que l'émotion qu'il produisit fut en quelque façon avantageuse aux Espagnols, puisqu'elle causa la mort d'une infinité de scélérats; et les vengea de la noblesse, par les traits sanglans de la haine que la populace lui fit sentir; que l'extinction des gabelles n'étant préjudiciable qu'aux particuliers, en faveur de qui elles avaient été aliénées, fut utile au Roi d'Espagne, qui, retirant à peine un million d'or par an de son domaine ou des autres revenus ordinaires, était sur le point de recevoir tout à coup cinq millions d'or, par le moyen d'un donatif que Masanielle proposait de lui faire, ayant déjà à ce sujet fait une taxe générale, dont il serait infailliblement venu à bout, si la mort ne l'eût prévenu; qu'ainsi il fit paraître que son intention ne tendait qu'à la réformation de l'État, et non pas à changer de souverain, et qu'enfin le temps a fait connaître que la fin de la vie de Masanielle ne fut point celle des troubles

de Naples. Le coup qui abattit sa tête éleva et raffermit tellement celle de la rebellion, que ce peuple, qui jusqu'au jour de sa mort n'avait qu'ébranlé le joug des Espagnols, sembla ne songer depuis qu'à s'en affranchir tout à fait.

Mais il n'est pas juste que ces réflexions nous obligent de laisser trop long-temps la tête et le corps de Masanielle séparés l'un de l'autre, et exposés à la voirie par l'ordre de ses ennemis, ou plutôt par l'abandonnement et l'ingratitude d'un peuple qui lui était si obligé. Il semble qu'il est raisonnable qu'après avoir remarqué la faute que cette populace fit de le laisser traiter de la sorte, nous remarquions le repentir et le regret qu'elle en témoigna par les pompeuses funérailles qu'elle lui fit. Car le lendemain, quelques enfans, incités par des personnes qui leur dirent qu'il n'était pas séant que le corps de celui qui avait délivré sa patrie de tant d'horribles oppressions, fût ainsi exposé aux chiens, allèrent prendre ce cadavre, et après l'avoir bien lavé, le portèrent sur une bière dans Notre-Dame des Carmes. Geronimo Donnarumma, jeune homme, habitant au marché, s'achemina incontinent avec une troupe de gens bien armés vers les fosses des Grains, où ayant pris la tête de Masanielle, il l'apporta dans les Carmes, afin de la rejoindre à son corps. Cela fait, le peuple ayant conclu que Masanielle méritait de recevoir les derniers honneurs qui lui étaient dûs comme à celui qui avait été chef et capitaine-général de la ville de Naples, son corps,

précédé de plus de cinq cents prêtres, et suivi de plus de quarante mille hommes sous les armes, et de presqu'autant de femmes, ayant en main leurs chapelets, fut porté par plusieurs quartiers de la ville avec toutes les cérémonies qu'on observe à l'enterrement d'un général d'armée; et ayant passé devant le palais du Vice-Roi (qui, surpris de cette nouveauté, et s'accommodant au temps, le fit accompagner de huit pages portant des torches, et commanda aux Espagnols qui étaient en garde de baisser toutes leurs enseignes, et le saluer en passant), il fut enfin conduit et enterré dans l'église de Notre-Dame des Carmes, au bruit de toutes les cloches de la ville, et parmi les cris et les pleurs d'une infinité de pauvres femmes qui témoignèrent à ce corps tant de révérence et de vénération, qu'on peut dire que par l'effet d'une inconstance populaire qui n'a point d'exemple, Masanielle, en moins de trois jours, fut obéi comme un monarque, massacré comme un scélérat, et puis révéré comme un saint.

Pendant ces bizarres effets de l'inconstance populaire, les Espagnols et la noblesse napolitaine goûtaient les douceurs que goûtent les matelots après une grande tempête. Comme ils avaient gagné le cœur de Ciccio d'Arpaja, élu du peuple, et de Jules Génuino, son consulteur, ils croyaient que, par leur conduite, ils tiendraient toute la populace en bride, ou que du moins, en pénétrant par toutes les résolutions qu'elle pourrait prendre, ils auraient moyen de les prévoir et d'y pourvoir;

mais leur pensée et leur politique furent vaines, car les grâces un peu trop publiques que le Vice-Roi fit à l'Arpaja et au Génuino, qui fut honoré de la charge de président, donnèrent lieu à leurs envieux de faire entendre au peuple que ces deux hommes, échappés l'un d'Oran et l'autre des galères, semblaient n'être venus dans Naples qu'afin de faire leur fortune aux dépens du bien du pays; et que les Espagnols, dont le but n'était que de gagner le temps, et d'amuser la populace jusqu'à ce qu'ils eussent des forces suffisantes pour la pouvoir châtier rigoureusement, les avaient gagnés l'un et l'autre par des présens et par des honneurs qui témoignaient plutôt leur trahison que leur mérite. Ces discours, semés adroitement dans les quartiers du marché, de la Conciarie, et du Lavinaro, qui étaient les premiers mobiles de la révolution, ne firent pas peu d'effet sur des esprits qui n'étaient que trop susceptibles de toutes sortes d'impressions, et principalement de celles qui concernaient la sûreté de cette liberté naissante, dont ils se montraient si jaloux. Cependant le Vice-Roi n'oubliait rien pour obliger le peuple à croire ses paroles et prendre confiance en lui; et sur ce qui lui fut rapporté, que la plupart de ceux dont les maisons avaient été brûlées pendant le tumulte, et par ordre de Masanielle, recherchaient sourdement de se venger des incendiaires, il ordonna, par un ban publié à son de trompe par toute la ville et dans tous les lieux circonvoisins, qu'aucun, à peine de la vie, ne parlât des

choses passées; mais toutes ces démonstrations d'amour pour le repos public n'empêchèrent pas que le peuple, en se soulevant sur l'avis qu'il eut que le pain qu'on faisait au four de Salvatore Cataneo, l'un des assassins de Masanielle, était léger de douze onces moins que le taux, n'en fît justice lui-même, en brûlant sa maison avec tous ses meubles, et deux mille sequins qu'il y trouva, et en envoyant aux galères un de ses parens rencontré casuellement dans ce lieu. Cette émotion de peu de durée faillit d'être bientôt après suivie d'une autre plus périlleuse. Quatre jours après la mort de Masanielle, l'élu du peuple revenant du palais du Vice-Roi au couvent des Carmes, où il faisait sa demeure, fut abordé par le capitaine Gennaro Annésé, et par Vanno Panariello, qui, le tirant à l'écart, lui dirent qu'ils avaient pris garde que le peuple avait été trompé et trahi dans les capitulations accordées le samedi précédent, d'autant que par le quatorzième article il était expressément porté que toutes les impositions et gabelles seraient généralement abolies et révoquées, sauf et réservé celles qui se payaient sous le règne de Charles-Quint, et toutes celles qui avaient été aliénées à des particuliers. Or, comme il n'y en avait point en tout le royaume qui ne fussent aliénées, cette réserve maintenait tous les impôts et toutes les gabelles en leur premier état. Quoique l'élu fût informé de cette fourbe, et qu'il sût que le Génuino, qui avait dressé les capitulations, avait concerté cet article avec le conseil du Vice-

Roi, il fit l'étonné, et dit qu'il ne le croyait pas, et que si cela paraissait de la sorte dans les copies imprimées, il fallait nécessairement que le défaut vînt de l'imprimeur. Gennaro Annésé soutenait le contraire, et ce maître arquebusier (qui commençait d'avoir déjà des desseins pour le commandement absolu, qu'il obtint depuis) protesta opiniâtrement qu'il avertirait tout le peuple de cette supercherie, si l'on ne réformait l'article de la façon qu'on le devait pour le commun bien du pays. Pour sortir donc tout à fait de doute, on envoya chez l'imprimeur des capitulations, qui fit voir que ses copies étaient conformes à l'original. Sur ce point, dom Onoffrio Jacutio, prêtre accrédité parmi la populace, survint, et, se mêlant dans leur conversation, leur dit que dès la première fois qu'il avait lu ces capitulations, il avait pris garde à cette fourberie, et qu'il y fallait remédier auparavant que tout le peuple en fût clairement informé, puisque n'étant que trop persuadé que les Espagnols ne songeaient qu'à le tromper et à le punir, ce manquement lui servirait d'excuse et de prétexte pour le soulever de nouveau. L'élu du peuple, en leur témoignant à tous trois qu'il louait extrêmement leur zèle, et qu'il approuvait leur avis, les assura qu'il en avertirait le Vice-Roi et son conseil, afin d'y apporter le remède tel que le peuple pouvait désirer. Leur conversation finie, Gennaro s'en alla, laissant Vanno Panariello avec l'élu du peuple, et auquel il dit que cette tromperie n'étant connue alors

que de Gennaro Annésé et de lui, il se promettait de faire en sorte qu'il ne s'en parlerait pas davantage, si le Vice-Roi leur voulait donner deux mille sequins; sur quoi l'élu, lui ayant donné de belles paroles, se retira, jugeant toutefois qu'il serait difficile d'étouffer ce bruit, et qu'il y avait beaucoup d'apparence que dom Onoffrio Jacutio ne manquerait pas, dans l'affection qu'il avait pour le bien du peuple, de le faire savoir partout, si l'on n'y remédiait promptement. Aussi ne se trompa-t-il pas; car au sortir de cette conférence, ce prêtre zélé s'en alla en toute diligence chez le théologal du cardinal Filomarino pour l'avertir de cette affaire, et pour le conjurer instamment de faire que son maître allât parler au Vice-Roi, pour y remédier avant que le monde en eût connaissance.

Mais quelques soins que l'on en pût prendre, cela n'empêcha pas que, le 22 du mois de juillet, environ les dix-neuf heures, une multitude de peuple, instruite de cette fourberie, ne s'assemblât dans le marché, criant qu'il n'y avait point d'assurance aux promesses des Espagnols, puisqu'ils ne songeaient qu'à le trahir, et qu'il fallait s'assurer, par la voie des armes, puisque, par celle des traités, on ne pouvait rien espérer d'avantageux pour le pays. Ces paroles, dont la suite ne pouvait être que très-funeste, furent incontinent rapportées au Vice-Roi, qui, bien que déjà averti du sujet de ces murmures, ne s'en était pas beaucoup ému; les promesses de l'Arpaja et

de Jules Génuino l'endormaient, lui figurant qu'ils lui répondaient de ce peuple, et que s'ils n'avaient pas de quoi lui lier la langue, ils avaient assez de crédit et d'adresse pour lui arrêter les bras, sans qu'il s'en pût apercevoir. Toutefois, le bruit du nouveau tumulte qui se levait dans le marché l'éveilla, et l'obligea d'y envoyer promptement le prince de la Rocca, pour donner à ces soulevés la satisfaction qu'ils désiraient. Ce prince qui étaient confident du Vice-Roi, et qui pour le mieux servir était demeuré parmi le peuple, et avait été élu Grassière de la ville par la faveur du cardinal Filomarino, son parent, étant arrivé dans le marché, fut tout-à-coup environné d'une foule innombrable de gens de tout âge et de tout sexe, qui, en criant plutôt qu'en parlant, lui firent à peu près comprendre le motif de l'émotion. Ayant, par des signes de main, obligé cette populace à se taire pour l'écouter, il lui dit, en peu de paroles, que le duc d'Arcos l'envoyait expressément pour l'assurer de ses bonnes intentions; que s'il y avait quelque erreur dans les capitulations, c'était plutôt par la méprise de ceux qui les avaient écrites, que par aucune pensée qu'il eût de tromper par une équivoque ceux qui s'étaient fiés en lui, et qu'il priait le peuple de vouloir nommer quelqu'un avec qui, sur-le-champ, il pût conférer sur cette matière, afin de réparer la faute prétendue sans nul délai. Le peuple criant qu'il voulait que l'on lui maintînt les promesses qu'on lui avait faites et jurées

solennellement sur le précieux sang de Saint-Gennaro, nomma dom Onoffrio Jacutio pour conférer avec le Prince sur ce sujet, de sorte qu'étant ensuite entrés tous deux dans le couvent des Carmes, ils travaillèrent conjointement à la réforme de l'erreur commise dans le quatorzième article des capitulations, en expliquant cette équivoque, et mettant que toutes les impositions établies depuis l'empereur Charles-Quint, spécialement toutes celles qui avaient été aliénées en faveur des particuliers, seraient entièrement éteintes, révoquées et annullées. Cet article étant rajusté, dom Onoffrio sortit du couvent pour en donner part à ce peuple qui l'attendait dans le Marché avec une extrême impatience, et de plus pour savoir de lui s'il désirait quelque autre chose pour son entière satisfaction; sur quoi, ayant reçu plusieurs mémoires contenant de nouvelles demandes, que la défiance qu'il avait de la foi des ministres, lui faisait faire, ce prêtre retourna dans le couvent, d'où, après les avoir communiquées au prince de la Rocca, ils sortirent un peu après l'un et l'autre pour assurer le peuple qu'il aurait toute sorte de contentement. Cette procédure ayant un peu calmé l'émotion, le Prince, accompagné de dom Onoffrio et de Grégoire Accietto, marchand de soie, député sur l'heure par le peuple, pour aller prier le duc d'Arcos de faire imprimer de nouveau les capitulations, avec les explications et les annotations que l'on y venait de faire, se rendit

au palais, pour informer le Vice-Roi de tout ce qui s'était passé en sa négociation. Quoique le duc d'Arcos fût piqué de ce qu'en rayant l'article des gabelles, on avait d'un seul coup de plume détruit plus de cinquante mille maisons intéressées dans les impôts, il ne laissa pas de recevoir dom Onoffrio Jacutio et Grégoire Accietto avec un visage benin, et leur ayant, de bonne grâce, accordé tout ce qu'ils demandaient de nouveau de la part du peuple, il commanda, en leur présence, que les capitulations réformées fussent imprimées incontinent avec les vingt-six articles que l'on venait d'y ajouter. Cet ordre donné et exécuté, un peu après, les deux députés du peuple prirent congé de lui, après qu'il les eut priés tendrement de vouloir assurer le peuple qu'il ne songeait qu'à son repos, et qu'il lui donnerait des marques d'une affection paternelle, dans toutes les occasions où il s'agirait de son bien, ne désirant rien tant au monde que de voir la ville tranquille, et tout son peuple satisfait. Ces assurances, confirmées par l'impression des capitulations accordées nouvellement, donnèrent quelque joie au peuple, qui toutefois ne laissa pas de faire du bruit durant toutes ces négociations, sur le sujet de dom Lucio San-Felice, fils de dom Jean Sergio Sàn-Felice, qui, pour avoir maltraité de paroles quelques populaires à la porte Capoüana, fut cause d'un nouveau tumulte, où il eût infailliblement laissé la vie, si, par une soudaine fuite, il n'eût évité ce danger. Comme les malheurs s'en-

tresuivent, celui-ci en attira un autre deux jours après, à l'occasion de quelques paysans de Melliro, village assez voisin de Naples, qui s'étant plaints dans le marché, que nonobstant l'abolition des gabelles, le conseiller François-Antoine Muscetola, leur seigneur, ne laissait pas de les exiger, obligèrent une multitude de gens de courir promptement aux armes, et d'aller droit en sa maison, qu'ils brûlèrent avec une bibliothèque qu'il y avait des plus curieuses et des plus grandes du royaume, l'obligeant lui-même au bruit de la rumeur, de s'enfuir tout en chemise, afin d'éviter un semblable traitement. Le Vice-Roi, pour éviter la suite de ces deux tumultes, ordonna, par un ban publié, que si don Lucio San-Felice ne se rendait prisonnier dans le Château Neuf dans vingt-quatre heures, il donnerait quatre mille ducats à qui le lui présenterait vif ou mort, mettant une pareille taille sur tous ceux qui à l'avenir, troubleraient le repos de l'État, et, pour empêcher que l'aspect des meurtriers de Masanielle ne causât encore quelque nouvelle sédition parmi un peuple qui avait son nom et sa mémoire en vénération, il envoya secrètement à Rome Michel Angelo Ardizzone, André Rama, Salvatore Cataneo et ses autres assassins, leur donnant la récompense qu'il leur avait fait espérer

CHAPITRE XII.

Exécution de dom André Paoluccio, théatin.— Nouveaux troubles procédés du président Génuino et de l'élu Arpaja. — Election du prince de Massa, pour capitaine général du peuple.— Difficultés que fait ce prince d'accepter cette charge, et la manière dont il agit.

Ces soins, qui semblaient témoigner la passion que le duc d'Arcos avait pour la tranquillité publique, plurent assez à la populace, et Naples durant quelques jours, jouit d'un calme qui semblait devoir durer plus qu'il ne fit. Sa douceur permettant au Vice-Roi de s'appliquer à d'autres choses, il fit vider le procès de dom André Paoluccio, religieux théatin, qui, accusé d'avoir fait plusieurs voyages dans les pays étrangers, pour cabaler contre l'État, fut enfin condamné à mort, et ensuite décapité le dix-neuvième jour du mois d'août, à la vue d'une infinité de gens, dont les uns plaignaient son malheur, et les autres, en détestant les crimes dont on le chargeait, le jugeaient digne de la mort que lui procurait son péché. A peine le sang de ce misérable eut ensanglanté l'échafaud, que, comme s'il eût été le présage et l'avant-coureur de celui qui, peu après, fut répandu par toute la ville, aussi bien que par tout le royaume, il arriva que le lendemain; environ les deux heures de nuit,

Grazullo de Rosis, capitaine de la sellerie, rencontra casuellement Marco d'Apreja, marchand de toile d'or, et Joseph Vulturano, greffier ou maître d'actes de la Cour de la Vicarie, ayant en main un certificat signé du président Génuino, de l'élu Arpaja, et de plus de cent autres personnes, faisant foi que les meubles que le président Fabritio Cenamo avait perdus dans les incendies, avaient été brûlés à la suscitation de ses ennemis, et non par l'ordre de Masanielle ni du peuple. Le capitaine Grazullo s'étant saisi de cet écrit, le porta incontinent à la Conciarie, où, faisant une assemblée de quelques populaires qui étaient aussi bien que lui jaloux des bienfaits que le Génuino et l'Arpaja avaient reçus du duc d'Arcos, il leur mit en main ce papier, qui, par sa lecture, fut jugé de tous d'une conséquence pernicieuse, et tout-à-fait contraire à l'abolition accordée pour tous les crimes et les violences commises pendant la révolution, et que ce certificat faisait ample foi de la perfidie de Génuino et de l'Arpaja, qui, par cet acte, témoignaient comme ils étaient d'intelligence avec les ennemis du peuple. Ces choses ayant été exagérées avec autant de chaleur que de raison, les assemblées ayant conclu qu'il en fallait avertir le peuple, et remédier promptement à un mal de cet importance, et qui était d'autant plus périlleux que ceux qui pouvaient l'avoir empêché, le fomentaient par leur noire infidélité, ils se séparèrent pour faire savoir, chacun de leur côté, de quelle

sorte ce président et cet élu agissaient pour la destruction d'un peuple de qui venait tout leur bonheur. Ce bruit semé adroitement parmi toute la populace, le président et l'élu en ayant eu quelque vent, crurent qu'ils n'en pourraient pas empêcher les effets sinistres, et se retirant à la hâte dans le Château Neuf, ils témoignèrent par leur fuite que ce n'était pas sans raison que l'on les jugeait criminels.

Le lendemain, dès le matin, le peuple s'étant assemblé de toutes parts dans le marché, après avoir, par mille cris, détesté la trahison du Génuino et de l'Arpaja, résolut de se venger, non-seulement de ces perfides et des autres qui avaient signé le certificat; mais encore de tous ceux qui, sous-main et sans se montrer, appuyaient et fomentaient ces monopoles. Dès ce moment cette foule innombrable de personnes courut au palais du Vice-Roi, tant pour se plaindre de cette malice, que pour demander la liberté du frère de Masanielle, qui était alors détenu prisonnier dans le Château Neuf. Si, dans les émotions précédentes, le Vice-Roi avait paru interdit et irrésolu, il témoigna beaucoup d'assurance en celle-ci, soit que l'espérance d'un prompt et puissant secours le flattât et lui donnât lieu de mépriser ce qu'il avait tant redouté, soit que le regret d'avoir signé des capitulations aussi désavantageuses que celles qu'il avait accordées au peuple, lui fît souhaiter un prétexte de pouvoir rompre par force ce qu'il avait fait par nécessité; soit qu'en considérant

que la populace n'ayant point de chef, il crût qu'avant qu'elle se fût résolue d'en former un, il aurait le temps de l'adoucir, et de la ramener adroitement dans son devoir; il est certain qu'en cet instant, sans vouloir écouter les plaintes du peuple, et encore moins ses demandes, non-seulement il lui refusa la satisfaction prétendue, mais encore il fit tout-à-coup faire une décharge de mousquetade sur toute cette populace, par les Espagnols et par les Allemands de sa garde, qui ne tuèrent que deux hommes. Le bruit de cette funeste salve ne fit pas moins d'effet que celui du tocsin, et, à ce signal, toute la ville s'étant soulevée, et chacun courant aux armes, le peuple recommença la rupture de l'accord par celle des prisons de Saint-Jacques, d'où il délivra tous les prisonniers, s'alla saisir de tous les postes avantageux, et principalement de Pizza-Falcone, d'où avec plus de fureur que de conduite, il chassa le régiment de dom Prospero Tuttaville, qui le gardait, et ayant encore désarmé, avec la même facilité, quelques compagnies du prince d'Ascoli, mestre de camp général des Espagnols, il réduisit presque dans un moment, et sans aucune peine, tous les Espagnols dans le palais et dans le Château Neuf, où s'était retiré à la hâte le Vice-Roi et toute la noblesse qui était lors auprès de lui, non sans beaucoup d'étonnement de voir qu'un peuple sans discipline, sans ordre et sans chef, eût pu faire tant de progrès en si peu de temps. Ce fut en ce jour que l'inhumanité des Napoli-

tains, qui, dans les tumultes passés, n'avait paru que parmi les embrasemens, commença à se faire voir dans le carnage, et que leurs mains, qui jusqu'alors avaient eu tant de déférence et de respect pour les Espagnols, montrèrent, en se souillant dans leur sang, qu'elles ne faisaient plus de différence d'eux à leurs autres ennemis. En effet, la secrète haine que le peuple semblait couver dans son cœur, contre une nation dont les ministres l'avaient traité si rudement, commença en cette journée à éclater par le massacre de beaucoup d'Espagnols, à qui le peuple ôtant la vie, coupait incontinent les têtes, qu'après, sur le bout d'une pique, il exposait dans le marché, ainsi que les sanglans trophées de sa victoire, ou plutôt de sa cruauté.

Le cardinal Filomarino ayant appris ce nouveau tumulte, et les préparatifs que, de toutes parts, le peuple faisait pour investir le palais et le Château Neuf, alla trouver le Vice-Roi pour lui témoigner le regret qu'il avait de cet accident, et lui offrir son entremise pour tâcher d'y remédier. Le duc d'Arcos, que la furie du peuple avait fort ébranlé, après lui avoir fait paraître combien il lui était redevable de tant de soins qu'il avait pris, et qu'il voulait encore prendre pour le service du Roi, son maître, et pour le repos de l'État, lui dit, avec un déplaisir sensible, qu'il s'étonnait extrêmement de ce qu'après avoir signé aveuglément toutes les choses que le peuple avait souhaitées, il recommençait de nouveau à faire éclater

sa fureur; qu'il reconnaissait en ce jour que souvent le trop d'indulgence du Prince, cause des effets aussi sanglans et déplorables, que le trop de sévérité; que le peuple ayant reconnu l'excès de sa bonté, croyait qu'elle lui donnait lieu de faire et de commettre impunément tout ce que son aveugle rage était en état de produire; qu'il voyait bien que cette sédition ne tendait pas tant à la simple réformation des abus qu'on disait être dans l'Etat, qu'à l'entière destruction de l'autorité souveraine, que quoiqu'il ne connût que trop les mauvaises intentions de ce peuple, qui, sans sujet ni prétexte, avait de nouveau pris les armes et fait des excès non moins surprenans que barbares, il ne se pouvait lasser de lui donner des témoignages de son zèle et de son amour; qu'à cet effet il le priait de savoir ce que désirait encore cette populace, qu'aux dépens de l'autorité de son Roi et de son honneur, il souhaitait de satisfaire. Quoique le cardinal prévit bien qu'il lui serait bien difficile de calmer cette émotion, il ne laissa pas d'assurer le Vice-Roi qu'il agirait en cette rencontre avec la chaleur nécessaire, et qu'il ferait tout son possible pour renouer l'accord rompu : et ensuite de ces assurances, il se retira à son archevêché. Pendant cette visite, le peuple ne s'était point endormi ; mais poursuivant toujours ses progrès, et la résolution qu'il avait prise d'attaquer le palais et le Château Neuf, il avait traîné un canon devant la porte de Sainte-Marie des Anges à Pizza-Falcone, afin de battre le palais,

et trois autres à Sainte-Lucie del Monte, poste d'une extrême considération, d'où, sans être vu de Saint-Elme, l'on peut battre facilement tout le Château Neuf en ruines. La nuit l'ayant surpris dans ses travaux, il remit le reste au lendemain, et cependant plaça, par tous les carrefours et les avenues suspectes, des corps-de-garde renforcés, et ordonna que l'on mît des lumières aux fenêtres, afin d'éviter les surprises qu'on lui pouvait faire à la faveur des ténèbres.

Le jour parut à peine, que tout le monde reprit les armes; une bonne partie des soulevés courut à la douane, où elle prit quatre mille pièces d'armes à feu de toutes façons, et deux grandes caisses de lames d'épées, qui furent distribuées à ceux qui n'en avaient point. Le cardinal Filomarino, sollicité à tous momens de la part du Vice-Roi de mettre la main au projet qu'il avait entrepris, fit savoir aux principaux officiers des quartiers qu'il avait à parler au peuple, pour des affaires d'une haute et particulière importance; sur quoi le peuple s'assembla dans le couvent de Saint-Augustin, où le cardinal, arrivé, donna part à toute l'assemblée des sincères intentions du duc d'Arcos, et la pria de vouloir mettre sur le papier toutes les choses qu'elle souhaitait de nouveau. L'assemblée, après avoir fait plusieurs exagérations des justes ombrages que le peuple avait de la sincérité des ministres, chargea le cardinal de plusieurs demandes, particulièrement que le peuple voulait avoir le président Génuino entre

ses mains, afin de lui donner la mort que méritait sa perfidie, disant que si le Vice-Roi n'avait point eu de part dans son crime, il ne le pouvait faire mieux paraître qu'en le lui livrant sans délai. Le cardinal ayant promis de s'employer de tout son possible pour le rétablissement du calme, retourna vers le duc d'Arcos, qui, à son abord, pour donner un témoignage visible de la passion qu'il avait pour l'accord, avait fait arborer sur le Château Neuf l'étendard de paix; ayant reçu le cardinal avec des caresses extraordinaires, il l'écouta paisiblement et sans l'interrompre sur toutes les propositions qu'il avait à lui faire de la part du peuple, jusqu'à celle du président Génuino; sur laquelle il répondit qu'il n'était plus en sa puissance de le remettre entre les mains du peuple, d'autant qu'il était hors des siennes depuis un jour, qu'il était parti pour l'Espagne. Dans le temps de cette conférence, une foule de populaires, persuadée, par l'aspect de l'étendard de paix arboré, que le cardinal avait eu une entière satisfaction, s'avança inconsidérément, et un peu trop vers les postes des Espagnols, pour se conjouir avec eux de l'accord qu'ils croyaient être fait; mais ces soldats qui n'avaient point d'ordre de les laisser approcher, s'imaginant qu'on les voulait surprendre, sous ce feint prétexte, ne répondirent à ces caresses que par une salve de mousquetades, qui, achevant de faire croire à tout le peuple que l'on ne pensait qu'à sa perte, fit que des deux côtés on ne son-

gea plus à se faire entendre que par la bouche des canons. Cet inopiné tumulte ayant obligé le cardinal et le Vice-Roi à se séparer, celui-ci croyant remettre la populace à son devoir, fit publier un indult général pour toutes les choses passées; mais le peuple, sans en vouloir ouïr parler, répond qu'il ne veut point d'indult d'un traître, et sur les vingt heures du jour, il occupe St-Martin, couvent des Pères charteux, et commence à miner le château St-Elme, place la plus considérable de toutes les forteresses de Naples. Pendant tous ces préparatifs, la plus saine partie du peuple considérant qu'il lui serait bien malaisé de pouvoir bien agir sans chef dans la suite de ces tumultes, et que leur corps avait besoin d'une tête, de qui la langue et les yeux sussent régir et conduire à propos cette multitude de mains et de pieds dont il était composé, jugea qu'il fallait jeter la vue sur quelque personne dont la naissance, la valeur et la probité étant également connues, fussent capables d'établir le respect dans le cœur des peuples, la discipline dans les armes, l'assurance dans les combats, l'ordre dans les entreprises, et la confusion et la crainte dans les esprits des Espagnols. Toutes ces dignes qualités paraissaient hautement en celle de dom Francesco Toralto, venu de la maison d'Aragon, qui, après avoir donné mille marques de son courage et de sa prudence, en divers temps et en divers lieux, au service des Espagnols, avait été fait par eux mestre de camp général en Catalogne, et

prince de Massa, dans le royaume de Naples, pour avoir défendu Tarragone contre les armes de France, commandées par le maréchal de la Motte Houdancourt. Ce seigneur était retiré pour lors dans Naples, où les gouttes le retenaient souvent chez lui. Sa sagesse et sa courtoisie ne lui avaient pas acquis moins de vénération que d'amour parmi toute la populace; et, quoique les ministres d'Espagne fussent obligés de priser beaucoup ses services, et de se confier extrêmement en lui, ils n'en faisaient pas tout le cas que ses labeurs et ses mérites semblaient exiger de leurs soins. N'étant point sorti de chez lui pendant ces révolutions, la plupart des chefs des quartiers soulevés songèrent en lui, dans le besoin qu'ils avaient d'un général de cette sorte pour le soutien de leur parti. Après avoir communiqué ce sentiment à leurs ottines, le peuple s'assembla, l'élut d'une commune voix pour principal chef de ses armes, et, au sortir de l'assemblée, s'achemina en sa maison, le supplia d'accepter cette dignité, et de vouloir ouvrir les bras à sa désolée patrie, qui avait recours à lui, et le suppliait de prendre sa défense contre leurs communs ennemis. Ce Prince fut extrêmement surpris de cette proposition, et ne voyant que des périls de quelque côté qu'il tournât les yeux, soit en refusant le commandement que le peuple lui offrait, puisque ce refus l'exposait à son ressentiment; soit en l'acceptant, puisque c'était lever le bras contre son maître, l'un des plus grands Rois du monde, sans aucune

raison ni justice, et sans autre appui que celui d'une inconstante populace, c'est-à-dire, de faibles et chancelans roseaux.

Ces diverses réflexions l'obligèrent de répondre au peuple, que l'amour et la confiance que lui témoignait sa patrie, touchaient sensiblement son cœur, et l'obligeaient extrêmement, qu'il accepterait volontiers l'honneur qu'elle lui présentait, si sa santé ne le forçait de le refuser; qu'on savait bien que la goutte qui le retenait si souvent au lit, le travaillait cruellement, et semblait le rendre inutile pour toutes sortes d'actions, et principalement pour celles de la guerre, où il faut agir avec tant d'assiduité; qu'il les priait de l'excuser s'il n'acceptait pas une charge dont il était incapable de s'acquitter. Le peuple, sans considérer le poids de ses raisons, lui répliqua enmurmurant, qu'il fallait nécessairement qu'il acceptât la dignité que son pays lui conférait avec tant d'applaudissement, qu'on avait besoin de sa tête, non de ses mains, ni de ses pieds, et qu'ainsi n'ayant point d'excuse légitime pour se défendre, il devait croire qu'un refus lui causerait l'aversion de sa ville, et que peut-être il lui en pourrait coûter la vie. Ce discours fut suivi de mille menaces qui contraignirent enfin le Prince de dire à cette troupe mutinée, qu'il voulait bien servir le peuple; mais qu'il ne voulait point passer ni pour traître, ni pour rébelle, et qu'auparavant que d'accepter la charge qu'on voulait qu'il prît, il souhaitait de savoir pourquoi l'on désirait

faire la guerre, et à qui on la voulait faire. A cela le peuple, sans hésiter, répondit d'une commune voix, que le but de la guerre était le service du roi d'Espagne, et la conservation des priviléges et des franchises de l'État. Le Prince demanda qu'on lui en fît une déclaration authentique et pardevant notaires : ce qui, ayant été aussitôt fait, il accepta, quoiqu'avec beaucoup de regret, la charge de capitaine général du peuple, qui montra par son allégresse le plaisir qu'il en reçut.

Le Prince ayant donc accepté de cette sorte l'emploi de général des armes du peuple, passa le reste de la journée en diverses conférences avec les principaux officiers des quartiers; et, vers l'entrée de la nuit, informa le Vice-Roi des circonstances de son infortunée élection, le faisant assurer, par un de ses confidens, que le seul péril de sa vie l'avait obligé de prendre ce funeste emploi; qu'en la première occasion où il pourrait s'en décharger et quitter les quartiers du peuple pour se retirer au château, il le ferait de tout son cœur, aimant mieux n'être que soldat dans le service de son Roi, que capitaine général dans celui de ces révoltés, et que tant que son mauvais sort le ferait marcher à leur tête, il n'agirait que pour réduire ce corps rebelle sous le joug de son légitime seigneur. Le Vice-Roi et son conseil furent un peu surpris de cette élection; toutefois encore qu'ils craignissent que les appas du commandement souverain ne lui fissent mettre en oubli la foi qu'il devait à son maître : quoiqu'ils eussent peur

que la fortune, qui, souvent par son bon visage a rendu audacieux les plus timides, ne le forçât par ses caresses à tenter jusqu'à ses dernières faveurs, et qu'ils jugeassent que, si sa rebellion pouvait faire, sous sa conduite, quelques favorables progrès, ce même peuple, qui l'avait mis à la tête malgré lui, pourrait, de son gré, le placer et le mettre sur le trône. Ils ne témoignèrent point leurs défiances, au contraire, le duc d'Arcos lui fit dire qu'il était très-aise du choix que le peuple avait fait de lui, puisqu'il était très-assuré qu'il ferait plus dans cet emploi pour les intérêts de son maître, qu'il n'eût pû faire en sa maison; qu'il le priait de ne prendre aujourd'hui les armes, qu'afin de pouvoir obliger la populace à les quitter, et qu'il pouvait avoir la gloire d'avoir raffermi sur la tête du roi d'Espagne une couronne chancelante et sur le point de tomber. Ces complimens consolèrent en quelque sorte le prince de Massa, et le confirmèrent dans le dessein qu'il avait de tâcher, par tant de fatigues qui accompagnent la guerre, de lasser le peuple, et de le porter à chercher lui-même la paix, et de retarder l'effet de ses entreprises plutôt que de les avancer. Afin donc de s'accréditer parmi cette populace, qui juge des choses par les apparences, il expédia cette même nuit, et le jour d'après, plusieurs commissions, et donna une infinité d'ordres, tant pour la levée des troupes nécessaires, que pour la fortification des postes gagnés par le peuple, et surtout pour l'avancement de la mine

commencée pour faire écouler et sécher la citerne du château Saint-Elme, afin de contraindre le gouverneur à se rendre, puisqu'il n'y a point d'eau dans cette place que celle de cette citerne. Comme ce château domine tout Naples à la faveur de son assiette, qui forme le sommet du Mont Posilippe; la mine, en le donnant au peuple, le pouvait rendre en peu de jours maître des deux autres châteaux et du reste de la ville, ce qui obligeait les plus zélés d'en solliciter le travail avec une incroyable ardeur; plusieurs desquels jugeant que l'ingénieur Jean Pellino, qui l'avait entreprise, n'y agissait pas avec toute la diligence nécessaire, André Polito, qui avait fait et dressé la batterie de Santa Lucia del-Monte, se présenta au prince de Massa, et s'offrit d'avancer la mine, et de la conduire dans peu sous la citerne du château. Cet homme, étant d'une très-vile extraction, avait en travaillant aux fours de chaux, qui était son premier métier, acquis beaucoup de biens, et ayant été fait capitaine de son quartier dès les premiers mouvemens, il avait toujours depuis paru à sa tête dans toutes les occasions où le peuple avait pris les armes. Par une longue fréquentation qu'il avait eue dans le château St-Elme, il y avait remarqué quelques caves antiques, répondant vers le côté de Saint-Martin, couvent des pères chartreux, qui est au pied de ce château, et d'où on pouvait assez aisément arriver à ces caves, et delà sous cette citerne, dont la perte pouvait causer celle de la place.

L'offre du Polito ayant été reçue agréablement, il mit aussitôt la main à l'œuvre, et cet esprit ardent et subtil fit espérer à tout le monde, par sa diligence et par son assiduité, que Saint-Elme serait contraint de se rendre dans peu de jours, et que, par ce moyen, Naples serait bientôt en toute liberté.

Au même temps que l'on creusait cette mine, on travaillait avec chaleur à un grand retranchement à l'épreuve du canon, près de l'église de Visita Povéri, qui regardait en face la porte du Château Neuf; on y mit trois pièces de canon pour le battre de ce côté, outres quelques autres batteries placées en des postes avantageux, qui incommodaient non-seulement ce château, mais encore tout le palais. Le soin de toutes ces batteries fut commis à Ottavio Marchésé, gentilhomme napolitain, qui, ayant aussi généreusement que fidèlement servi les Espagnols à Milan, en Catalogne et en Flandres, en diverses occasions et en divers temps, s'était retiré chez lui avec le chagrin de voir ses travaux et ses services plus estimés que reconnus. Le prince de Massa, qui connaissait son mérite, fut bien aise de l'employer, afin d'avoir un confident de cette sorte dans les plus importans emplois, et l'ayant fait général de l'artillerie, il le fit agréer au peuple, qui était très-satisfait de voir des personnes d'expérience dans les charges, quoiqu'il appréhendât aussi que des officiers qui avaient servi l'Espagne si longtemps, n'eussent toujours quelque respect pour

ceux qui durant tant d'années leur avaient appris leur métier. Cette cruelle aversion qu'il avait conçue pour la noblesse, aussi bien que pour les Espagnols, pensa coûter le même jour la vie au prieur de la Rochelle, à Titta Carracciolo, chevalier de Malte, et au duc de San-Pietre, qui, sortis du Château Neuf, où était le duc d'Arcos, pour se retirer chez eux, tombèrent malheureusement entre les mains d'une troupe de populaires qui, sans nul égard, leur allait abattre à tous la tête, si le prince de Massa ne fût survenu dans ce moment. Sa présence arrêta le coup, et obligea ces esprits barbares à les remettre entre ses mains, sous la promesse qu'il leur fit qu'il les retiendrait dans son palais jusques à ce qu'il eût su s'ils étaient coupables, et qu'en ce cas, il les ferait indubitablement mourir.

Les ayant ainsi retirés de ce péril, il les fit conduire chez lui, d'où, après les avoir régalés et caressés de tout son possible, plaignant avec eux le déplorable état où la noblesse se voyait réduite, il les fit ensuite sortir secrètement hors de la ville, publiant qu'ils s'étaient sauvés par une fenêtre. Don Jean Sergio San-Felice ayant eu une pareille rencontre n'eut pas un semblable bonheur. Ce maître portalano de la ville, craignant la fureur populaire, à cause de l'accident survenu à son fils, s'était caché dans le couvent de Giésu Maria, où il avait toujours demeuré depuis jusqu'au jour que le prieur de la Rochelle et ses compagnons furent arrêtés et pris par le peuple, qui, à peine

les eût relâchés, que cet infortuné cavalier tomba malheureusement entre ses mains sortant de ce couvent, qui lui avait servi jusques-là de séjour et d'asile. Le prince de Massa, en ayant eu l'avis, courut en toute diligence pour tâcher de le retirer de ce danger; mais tous ses soins ni ses prières ne purent jamais empêcher que cette populace inhumaine ne coupât malgré lui la tête à cet infortuné, et qu'elle ne traînât ensuite son cadavre par toutes les rues. Quoiqu'il semblât que la fureur qui dominait ces esprits acharnés au meurtre les occupât entièrement, elle n'empêcha pas que le peuple ne songeât toujours à la poursuite de ses travaux commencés, et du dessein qu'il avait d'emporter les châteaux de Naples, et d'empêcher qu'aucun secours ne leur pût arriver par mer. Le même jour il fit placer un canon sur le torrion du couvent des Carmes, poste important, et d'où l'on peut battre facilement tout le port; et ayant beaucoup avancé les barricades dressées proche du palais et du Château Neuf, la nuit suivante, François Puca, soldat de grande expérience, et qui, rebuté du service des Espagnols, avait été fait mestre-de-camp par le prince de Massa, fit avec une extrême diligence, à la faveur des ténèbres, un grand retranchement à l'épreuve du canon, tout proche l'Hospitaletto, vis-à-vis du torrion angulaire du Château Neuf.

Si le peuple en cette journée avait exercé sa fureur, il fit juger le lendemain, en la personne de Fabritio Cennamo, qu'elle n'était point encore

lassée ; car au sortir de la paroisse de Santa-Maria della Catena, où il avait été quelques jours, il fut décapité par le peuple, qui, ayant porté sa tête au marché, plantée au bout d'une pique, fit traîner son corps aux Lazares par toutes les rues de Naples.

Tant de meurtres et tant d'attaques étonnèrent le Vice-Roi, qui, se voyant loin de tout secours, sans forces, sans vivres, et à la veille de perdre Saint-Elme par la mine, et le Château Neuf par les batteries qui le canonnaient de tant de côtés, fut obligé de recourir au cardinal Filomarino et à ses autres secrets dépendans qu'il avait dans le parti populaire, pour tâcher, par leur industrie, de négocier quelque accord. Comme il avait reconnu depuis peu, par quelques expériences avantageuses, que l'or est plus fort que le fer, et qu'il avait ouï dire qu'il n'est point de place si forte qu'on ne puisse prendre, pourvu qu'un âne chargé de ducats puisse arriver jusqu'à sa porte, il tâcha par ceux que ses présens ou ses promesses avaient déjà corrompus, d'en corrompre encore de nouveaux, et entre plusieurs créatures qu'il s'acquit par cette voie, l'un des plus considérables fut Pèpé Palombo, au quartier de la Conciarie. Cet homme, dont l'esprit n'était pas moins accort, subtil, sombre et couvert, qu'entreprenant, malin et double, était fils d'un riche marchand de cuirs qui lui laissa beaucoup de biens, dont il consomma la plus grande partie en divers armemens sur mer, sans en tirer autre profit que celui de

plusieurs amis qu'il s'acquit par cette voie. Dans la révolution de Masanielle, le crédit qu'il avait dans la Conciarie (quartier très-considerable, tant à cause du voisinage de la mer, que de celui du marché et du couvent des Carmes, asile et fort des populaires) l'engagea dans cette révolte. Il leva et entretint à ses dépens une compagnie d'hommes choisis, et se fit considérer non-seulement dans son quartier, mais encore dans tous les autres. De sorte qu'après la mort de Masanielle il ne tint qu'à lui d'être chef de tout le parti ; mais il aima mieux demeurer capitaine de la Conciarie, que de se faire général de tout le reste de la ville, craignant l'inconstance du peuple, et ne fondant sa confiance que sur celui de son quartier. Comme son principal but était de rétablir ses affaires, sous prétexte du bien public, le duc d'Arcos n'eut pas grande peine à le gagner, et à l'obliger d'agir pour ses intérêts dans les occasions urgentes, ce qu'il fit avec tant d'adresse, qu'en faisant croire aux Espagnols qu'il était tout à fait à eux, il ne se rendit jamais suspect au peuple, hors à quelques-uns, qui, bien qu'ils murmurassent contre sa conduite et ses actions, ne purent jamais faire perdre la tendresse et la confiance que son quartier avait pour lui.

Le Vice-Roi ayant ainsi en sa faveur plusieurs personnes accréditées parmi les soulevés, obligea le cardinal Filomarino d'obtenir quelque trève des populaires, afin d'avoir plus de moyens de traiter un accord; ensuite, dans l'assemblée du peuple,

tenue dans le couvent de Saint-Augustin, il fit faire plusieurs propositions qui eûssent contenté le peuple, si celle de la reddition de Saint-Elme eût été du nombre; mais le peuple reconnaissant par l'absolu refus que les Espagnols faisaient de le rendre, qu'il ne l'aurait jamais que par force, commença à tumultuer en criant tout d'une voix qu'il voulait Saint-Elme ou la guerre. Ce qui le faisait opiniâtrer en cette demande, était l'assurance qu'André Polito lui donnait de l'emporter, et de l'avoir dans peu par le moyen de sa mine, qui le lendemain devait être par trois endroits sous le château. Le duc d'Arcos, voyant le tort que les paroles de cet entrepreneur faisait à sa négociation, se résolut de travailler à gagner cet esprit plus ambitieux que prudent, qui se laissant persuader par une infinitéde promesses, et principalement par celles de l'évêché de Pouzolles, pour son fils religieux dominicain, promit de n'aller plus si vite en la poursuite de sa mine. Il feignit d'avoir rencontré la nuit suivante quelques veines de roche vive qui pourraient retarder son travail; mais tout cela n'empêcha pas que le peuple le lendemain ne s'émût de nouveau encore, et ne criât qu'il entendait non-seulement d'avoir la garde de Saint-Elme, mais de plus celle du palais. Parmi tant d'agitations, le prince de Massa était bien embarrassé, et, ne pouvant pas contenter tout-à-la-fois les Espagnols et le peuple, il ne savait à quoi se résoudre; les soulevés voulaient Saint-Elme, et les Espagnols ne pouvaient le leur donner qu'en

perdant Naples. Toutefois, après que le Prince eût reconnu que le Vice-Roi s'était, par ses intelligences, acquis beaucoup de partisans, et que quelques-uns de ceux qui criaient le plus fort, commençaient à s'appaiser, il se résolut de haranguer et de parler publiquement à tout le peuple devant la porte de l'église cathédrale. Il lui représenta donc, et pria toute l'assemblée de se ressouvenir qu'alors qu'elle lui daigna confier le commandement de ses armes, elle lui dit et l'assura, par une déclaration authentique, que son dessein n'était pas de faire la guerre au Roi son souverain seigneur; mais seulement aux abus qui s'étaient glissés dans l'État; que n'ayant accepté la charge de Capitaine Général que sous cette condition, il avait cru que son honneur et sa conscience pouvaient suivre, sans blâme et sans remords, cette route, tandis que le peuple la tiendrait; que le Ciel, qui bénit les causes justes, témoignait apparemment qu'il avait pris la protection de la sienne, en favorisant ses projets, et obligeant les ministres à lui donner toutes les choses qu'il pouvait légitimement leur demander; que puisque son but n'était que la réformation seule des abus, il ne devait pas entreprendre au delà, ni se prévaloir des caresses que la fortune lui semblait faire depuis quatre ou cinq jours; que, pour remettre par ces troubles le royaume dans son repos, il ne fallait pas qu'il réglât ses demandes par le pouvoir où il était de tout prétendre, mais seulement par la justice; que la garde des places fortes n'appar-

tenant qu'au souverain, le peuple ne pouvait sans crime prétendre à celle de Saint-Elme; qu'il lui suffirait donc d'avoir toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer; qu'en s'accommodant aujourd'hui, il pourrait goûter à son aise toutes les douceurs de la paix; que, par la révocation des impôts, et par la ruine des sang-sues qui l'avaient mis en un si pitoyable état, on verrait que toutle royaume aurait dans peu son premier lustre, et reprendrait son embonpoint; que chacun retournant chez soi, pourrait jouir dans sa famille des fruits de l'accommodement; que, par ce moyen, il verrait la différence qu'il y a entre la tempête et le calme, entre les écueils et le port, et entre la guerre et la paix; que si celle-là ne fait voir que des montagnes de cadavres entassés les uns sur les autres, des ruisseaux et des torrens de sang, des monastères désertés, des églises profanées, sans prêtres et sans sacrifices, des maisons brûlées, des villes, des bourgs, des villages ou démolis ou dépeuplés, de belles campagnes en friche, des familles les plus aisées confinées dans l'hôpital, des pauvres vieillards mendians, des jeunes vierges violées, des petits enfans au berceau sans mères, et pitoyablement exposés à la merci des chiens et des bêtes sauvages, des désolations, des excès, des embrasemens, des pilleries, des ravages et des ruines : n'y entendre que des blasphêmes, des cris, des sanglots et des plaintes; l'autre en tirant de ce chaos toutes choses pour les remettre dans leur assiette, rétablit la royauté dessus le trône,

la justice en ses tribunaux, la police dans les cités, l'office divin dans les temples, la noblesse dans ses châteaux, la bourgeoisie dans les villes, les paysans dans les villages, les artisans en leurs boutiques, les laboureurs dans leurs guérets, et l'abondance, le repos, les délices et l'innocence en tous les lieux d'où le démon de la guerre les a bannis. Dans le tems que ce prince parlait ainsi, ou à peu près, à cette multitude qui l'écoutait, Pèpé Palombo parut tout-à-coup à la tête de sa compagnie et de plusieurs autres de sa cabale, qui criaient tous qu'ils voulaient la paix, et cette clameur obligeant dom Carlo Pedata hebdomadier de la cathédrale, à dire à quelques-uns d'eux qu'il ne suffisait pas de dire qu'on voulait avoir la paix, mais qu'il fallait savoir encore de quelle manière on l'aurait, toute cette troupe se jeta soudainement sur lui, et lui fit courir fortune de la vie, qu'il eût apparemment perdue, s'il ne se fût retiré à l'archevêché à la faveur de quelques-uns de ses amis qui, en le couvrant, lui donnèrent moyen de fuir. Cette bourasque étant passée, l'assemblée voyant que ceux qui avaient accoutumé de crier le plus n'y étaient pas, ou ne parlaient plus, résolut l'accommodement, ce qui obligea le cardinal et le prince de Massa de faire une cavalcade par la ville, accompagnés de leurs créatures et de plusieurs personnes apostées, qui, par des acclamations continuelles témoignaient l'aise que causait à chacun cette délibération. La cavalcade finie, l'élu du peuple, suivi de plusieurs autres officiers, s'achemina vers le palais pour

complimenter le duc d'Arcos, et pour résoudre avec lui tous les articles de la paix. Comme celui de la reddition du château Saint-Elme aux populaires, était le principal obstacle de l'accord, sur la nouvelle instance qui en avait été faite, le Vice-Roi avait répondu que sachant la fidélité que le peuple avait pour son Roi, il eût consigné volontiers et sans défiance Saint-Elme entre ses mains et sa garde; mais que ce château n'était pas en son pouvoir, puisque chacun savait bien que le commandant de cette place ne dépend et ne reconnaît que le Roi, et que tout ce qu'il pouvait faire était d'en écrire en Espagne, afin de tâcher d'obtenir cette grâce en faveur du peuple. Cette réponse ayant paru raisonnable aux plus doux du parti populaire, et principalement à tous ceux que le duc d'Arcos avait gagnés, le prince de Massa fit ensuite publier un ban, par lequel il défendit à son de trompe, qu'aucun ne fût plus si hardi que d'attaquer, ni de surprendre le château. Cependant l'élu du peuple ayant fait compliment de sa part au duc d'Arcos, fut très-bénignement reçu, et après avoir témoigné que le peuple était bien marri de toutes les choses passées, qu'il le suppliait instamment de lui pardonner une erreur qu'il avait commise par force, et non pas par sa volonté; que ce qu'il avait fait était l'effet des gabelles qui le chargeaient et qui l'avaient fait succomber. Le Vice-Roi lui répondit qu'il acceptait de très-bon cœur ses complimens et ses excuses, qu'il reconnaissait que le peuple

parmi tant de divers excès, n'était jamais sorti des bornes du devoir, ni du respect dû à son souverain ; qu'en considérant le passé, il ne se voulait souvenir que des actions, par qui Naples lui avait témoigné son zèle ; qu'il était prêt de l'embrasser, et de lui donner sans réserve les plus signalés témoignages de sa paternelle bonté. Cette agréable réponse, accompagnée d'un visage aussi favorable que serein, satisfit beaucoup les députés, qui ensuite firent leurs propositions sur le sujet de l'accommodement, qui furent toutes acceptées par le Vice-Roi, qui ayant fait rayer celle qui concernait le château Saint-Elme, ne se souciait pas beaucoup d'accorder ni de signer les autres. L'élu et ses compagnons, étant ainsi très-satisfaits de leurs négociations, prirent congé de lui, en lui offrant toutes les choses qui pouvaient l'assurer de leurs complaisances. Il les pria de trouver bon qu'il pût faire entrer au château quelques provisions pour sa personne et pour sa famille, en attendant que les articles de la paix fussent au net et publiés. L'élu lui promit qu'il le ferait savoir et agréer au peuple ; et étant retourné dans le marché, où une grande quantité de gens l'attendait avec une extrême impatience, il fit publier des défenses, que nul, à peine de la vie, n'eût à contrarier la paix qui se traitait pour le repos général de tout le royaume, ni à murmurer ni crier sur les provisions qui entreraient dans le château, signant et ratifiant ces défenses par le sang d'un sbirre qui, pour avoir parlé un peu trop librement,

fut sur-le-champ arquebusé devant la porte de la Vicarie.

Cette inconstance populaire, qui se fait voir en tant de rencontres, et qui embrassera demain ce qu'elle veut étouffer aujourd'hui, parut bien en cette journée. En effet, comme si le peuple n'eût jamais pris le duc d'Arcos par les moustaches, et qu'il n'eût jamais canoné les châteaux, on lui vit rendre tout-à-coup mille respects et mille complaisances à ce duc, qu'il eût égorgé une heure auparavant, s'il l'eût eu en son pouvoir, sans rien dire des victuailles qui entrèrent dans le Château Neuf, non plus que de la poudre qu'André Polito y envoya sur la prière que le Vice-Roi lui en fit faire. Nonobstant ce qui avait été arrêté par la capitulation nouvelle, Giannettino Doria, général des galères de Naples, fut maintenu dans cette charge, à la prière aussi du Vice-Roi, et même celle qu'il lui fit faire ensuite de mettre à bas les barricades; ce que chacun fit volontiers, quoique le duc refusât d'en faire autant de son côté, prenant pour prétexte qu'il avait depuis peu avis que l'armée navale de France allait en mer, ce qui l'obligeait de veiller et de se tenir sur ses gardes. Si ce peuple eût été capable de défiance en ce moment, cette action lui en eût beaucoup donné, aussi bien que quelques autres que le duc d'Arcos fit ensuite, cherchant et alléguant des délais et des excuses pour différer la publication de la paix, et disant qu'il ne la voulait signer que dans la chapelle de Sainte-Barbe, dans

le Château Neuf, à cause de quelques avis qu'on lui avait donnés d'une conspiration contre sa personne, faite par des Savoyards déguisés, que l'on disait être dans Naples. Ces retardemens, toutefois, eussent causé quelque effet, et le peuple, qui passe sans beaucoup de peine d'une extrémité à l'autre, commençait secrètement à murmurer, quand la conclusion du traité finit toutes ses défiances, et termina tous ses ombrages. Le samedi, septième jour du mois de septembre, les articles furent signés et jurés solennellement par le Vice-Roi et par tout le collatéral, et ensuite publiés à la faveur d'une pompeuse cavalcade, qui se fit par les principales rues de la ville, toutes pleines de réjouissances pour cette nouvelle paix, dont les cinquante-huit articles contenaient en substance, que tous les officiers et tous les autres dont les maisons avaient été brûlées par le peuple, depuis le sept du mois de juillet dernier (excepté la famille de Jean-Baptiste Buzzacarino), seraient bannis à tout jamais du royaume, sans qu'eux ni aucuns de leurs descendans mâles y pussent jamais posséder aucuns offices; que don Jules Génuino, président de la Chambre de la Sommaria, le juge Vincenzo di San-Vincenzo, et Fra Luca Génuino, capitaine d'une compagnie de cavalerie, seraient privés de leurs charges, et bannis à perpétuité de tout l'État, eux et leur postérité masculine à l'infini. Que toutes les révolutions, mouvemens, attaques, entreprises, meurtres, et autres actes commis jusqu'au jour de cette paix, tant dans la ville que dans le reste du royaume, seraient abolis

et pardonnés. Qu'à la seule réserve des familles des Siéges de Nido et de Capuana, nuls nobles ne pourraient à l'avenir exercer aucuns offices dépendant de la ville ou de son ressort. Qu'il ne serait admis aux commandemens des galères que les Napolitains naturels. Que tous les juges, tant civils que criminels, de la suprême Cour et Tribunal de la Vicarie, seraient aussi originaires et natifs de Naples. Que généralement tous les officiers, tant de justice que de police, seraient de trois ans en trois ans sujets au syndicat. Que tous les greffiers de la Vicarie seraient aussi Napolitains, et nés de légitime mariage. Que les meurtriers de Masanielle seraient à tout jamais bannis de l'État, ainsi que tous leurs descendans. Que don Francesco Toralte, prince de Massa, et capitaine-général des armées du peuple, et Octavio Marchese, général de l'artillerie, seraient maintenus dans leurs charges. Que la Place du Peuple, ayant été rétablie et réintégrée dans ses cinq voix ou vœux, jouirait de toutes les grâces, prérogatives et honneurs qui lui pouvaient appartenir, tant aux processions générales et entrées des archevêques, qu'aux assemblées, députations et autres semblables actions, où elle concourrait toujours pour l'égalité des voix avec le corps de la noblesse. Que les provisions des grains se feraient par l'élu du peuple. Qu'aucuns casals ou villages du territoire de la ville ne pourraient être à l'avenir ni engagés ni aliénés à son préjudice, et qu'ils seraient toujours et à perpétuité de son domaine, conformément aux anciens priviléges accordés par le roi

Ferdinand-le-Catholique, et par l'empereur Charles-Quint.

La publication de ces articles ayant rétabli le calme dans Naples et dans plusieurs autres villes du royaume, où, par son exemple, le peuple s'était soulevé, chacun commença d'en goûter les douceurs, et principalement ceux qui, lassés de tant de fatigues et de travaux que causent les troubles, ne souhaitaient que le repos. Le duc d'Arcos, très-satisfait en apparence de recevoir le peuple en son premier devoir, faisait caresse à tout le monde, particulièrement à ceux qui avaient le plus travaillé en sa faveur dans cette occasion; mais surtout à André Polito, qui lui avait conservé Saint-Elme, en faisant cesser le travail de la mine, depuis le 27 du mois d'août, et dans le point que le travail de six heures seulement l'achevait et la conduisait sous la citerne du château. Ce service si remarquable, suivi de celui de la poudre qu'il envoya un peu après dans le Château Neuf, le fit extrêmement considérer de ce duc, qui, pour marque de faveur, lui accorda l'entrée de sa chambre à toutes les heures que s'y présenterait cet ambitieux, qui attendait avec impatience l'évêché qu'on avait promis à son fils le religieux. La poudre qu'il lui avait envoyée pensa pourtant coûter la vie à Gennaro-Annésé, capitaine de son quartier, d'autant que l'élu Arpaja (qui trahissant son parti, ne songeait qu'à dégarnir le peuple de toutes les forces par qui il se pouvait parer des attaques qu'on préparait secrètement pour sa

punition) commanda à Gennaro Annésé de lui remettre entre les mains toute la poudre qu'il avait dans le poste du torrion des Carmes, pour la prêter au Vice-Roi, feignant qu'il en avait besoin pour quelques feux d'artifice qu'il préparait pour des réjouissances publiques, sur quoi Gennaro lui ayant répondu qu'elle était nécessaire pour la défense du torrion, et que celle qu'André Polito avait envoyée au Château Neuf suffisait pour sa provision, cette répartie piqua si fort cet élu, qu'il ordonna qu'on le saisît et qu'on lui coupât la tête, ce qui l'obligea de fuir à la hâte, et de s'aller cacher dans San-Lorenzo, d'où tout le peuple du marché et du Lavinaro, averti de cet accident, le vint, un peu après, retirer, le ramenant dans le torrion, avec des applaudissemens et des honneurs extraordinaires, le tout aux dépens de l'élu, qui courut fortune de la vie, qu'il conserva à son tour en s'enfuyant.

Si le procédé de cet élu donna sujet au peuple de crier contre lui, les avis secrets qu'il reçut en même tems de plusieurs endroits, ne lui donnèrent pas moins de lieu de se défier des Espagnols, et de croire qu'ils ne songeaient à rien moins qu'à l'observation de la paix. On disait hautement à Rome que l'Espagne avait préparé une grande armée navale pour punir les Napolitains, et que tous les traités d'accord que le duc d'Arcos avait faits, n'étaient que des amusemens pour assoupir la fureur populaire, jusques à ce qu'il fût en état de la châtier à son gré. Deux reli-

gieux capucins étant venus trouver quelques populaires au marché, les avertirent que le Vice-Roi ne songeait qu'à leur perte, et qu'il préparait secrètement tout ce qui lui faisait besoin pour les surprendre, et pour les attaquer quand ils y penseraient le moins. Cet avis fut connu de tant de personnes, qu'enfin le duc d'Arcos le sut; et ayant fait incontinent saisir ces deux religieux, il les fit conduire dans le Château Neuf, d'où le lendemain il en sortit un, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint l'autre. En même tems le Vice-Roi fit faire quelques travaux à l'entour de la maison de la Panneteria, à Santa-Lucia à Mare, qui donna lieu au peuple du voisinage de murmurer et de s'élever. L'élu Arpaja l'appaisa, en l'assurant que ce travail ne se faisait que pour sa défense, et qu'il voulait demeurer en cette maison, comme il fit durant quelques jours. Ce petit tumulte calmé, il en survint peu après un autre à l'occasion de Pione, capitaine de ces enfans qui, armés de bâtons et de cannes, avaient commencé le premier soulèvement, et qui depuis, sous le nom de Lazares, firent dans Naples tant d'excès et tant d'extravagances. Le duc d'Arcos n'avait pu oublier les sanglans affronts qu'ils lui avaient faits, et croyait que c'était celui-ci qui l'avait pris par les moustaches, quand il était sorti du palais pour se retirer dans Saint-Elme. Ayant trouvé l'occasion de le pouvoir faire arrêter, il le fit mener dans le Château Neuf, où, après lui avoir lui-même arraché une partie de ses cheveux, et lui avoir donné une

infinité de coups de pied, pour l'obliger à lui dire qui l'avait porté à cette première sédition, il lui fit donner cent bastonades, et le fit mettre ensuite en un cachot le plus horrible du château. Le peuple du marché, averti de l'emprisonnement de ce malheureux, se souleva tout à coup par le bruit et la suscitation des Lazares, qui, ayant perdu leur capitaine, criaient et menaçaient d'aller recommencer les brûlemens. Les créatures du duc d'Arcos lui donnèrent secrètement avis de ce tumulte, afin qu'il y remédiât, et qu'il fît sortir le Pione en toute diligence; ce qui fut aussitôt exécuté; de sorte qu'en le renvoyant au peuple, il s'excusa, l'assurant qu'il n'avait rien su de sa prise, quoique le Pione témoignât de vive voix, aussi bien que par ses meurtrissures, qu'on l'avait traité, dans ce peu de tems, avec beaucoup de barbarie.

Parmi tant de motifs de dégoûts, de soupçons et de plaintes, le peuple ne laissa pas de déférer beaucoup au Vice-Roi, et de lui faire voir le désir qu'il avait de le contenter; cela parut en plusieurs choses, et particulièrement trois jours après l'accident du capitaine des Lazares. Les régnicoles se plaignaient d'avoir été exclus de toutes les charges, honneurs et grâces de la ville, par le septième article du dernier accord: le Vice-Roi, ayant fait paraître au peuple qu'il serait bien aise de leur donner contentement, la Place du Peuple consentit d'une voix que cet article fût réformé.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de l'armée navale d'Espagne, commandée par don Juan d'Autriche. — Extrême joie que tout le peuple en témoigna. — Moyens que ce jeune prince avait de s'acquérir le cœur des Napolitains. — Artifices dont les ministres espagnols se servirent pour le rendre suspect et enfin odieux au peuple.

Le reste du mois de septembre s'étant écoulé dans ces diverses agitations, le premier jour du mois suivant, l'armée navale d'Espagne, composée de quarante-cinq vaisseaux et de douze galères, commandée par don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne, parut à la vue de Naples. Son aspect causa d'abord une allégresse générale, quoique par des motifs différens. Le duc d'Arcos s'en réjouit, espérant que le bras de ce jeune prince serait le vengeur des affronts que le peuple lui avait faits; les incendiés s'en réjouirent, s'imaginant que sa justice pourrait relever leurs maisons et les rétablir dans les biens qu'ils avaient perdus par l'annulation des gabelles; et le peuple s'en réjouit, croyant que sa bonté maintiendrait la bonace dans le royaume. Mais il n'y en eut point qui en témoignât une joie plus apparente

que le corps de la populace, laquelle se persuadant de voir, en la personne de ce prince, la vive image de son Roi, fit tant de démonstrations de la singulière allégresse qu'elle avait de son arrivée, que le Vice-Roi en conçut une secrète jalousie et un particulier soupçon, qui l'obligèrent de s'en ouvrir au régent Zuffia, lequel, en le confirmant dans ses ombrages, lui dit que s'il avait beaucoup de satisfaction de l'arrivée de ce prince, il craignait qu'elle ne fût, en cette conjoncture, préjudiciable à l'Espagne : que cette noblesse et ce peuple, qui n'avaient jamais vu leurs Rois chez eux, seraient peut-être bien aises de se procurer ce bonheur en la personne de ce prince : que ces réjouissances publiques que faisaient les Napolitains, marquaient le but de leurs désirs : que don Juan d'Autriche, flatté et persuadé par les offres que ce peuple lui viendrait faire, pourrait bien se laisser séduire à tant de belles apparences : qu'encore qu'il fût fort bien intentionné, et qu'il ne le crût pas capable d'un manquement de cette sorte, la raison d'État nous oblige de songer à prévenir non-seulement les accidens les plus apparens, mais encore ceux qui semblent être impossibles ou les plus éloignés : que l'exemple d'un autre prince de ce nom, comme de ce rang, à qui les acclamations d'un peuple firent naître une envie, dont sa mort empêcha l'effet, obligeait le Conseil d'Espagne d'empêcher que le bon accueil des Napolitains ne donnât quelque pensée à celui-ci, non moins funeste pour l'Es-

pagne que douce et heureuse pour lui : que pour prévenir les effets d'une tentation capable de toucher les plus zélés, il fallait tâcher d'empêcher la confiance que ce prince et le peuple pourraient avoir réciproquement l'un pour l'autre, et qu'il fallait adroitement rendre le prince suspect et odieux au peuple, en faisant toutes les vengeances des affronts et des maux passés en son nom et avec son bras. Ces sentimens furent approuvés par le duc d'Arcos, et ensuite il fut résolu entre eux que, puisque l'armée navale était arrivée à bon port, il fallait songer et agir pour la punition des crimes que ce peuple, avec tant d'ardeur, de licence et de cruauté, avait faits, au mépris des lois divines et humaines : que bien que les forces d'Espagne fussent assez considérables, toutefois il le fallait prendre et l'attaquer à l'improviste, et quand il s'en douterait le moins; que par la conduite du cardinal Filomarino, du prince de Massa et des autres créatures des Espagnols, principalement de l'élu Arpaja et d'André Polito, il fallait obliger le peuple à quitter les armes ; que pour expier les affronts qu'il avait faits au ministère, ou plutôt au Roi, il fallait en détruire et exterminer tout à coup la plus grande partie; qu'il valait mieux que Naples fût un désert plein de ruines, qu'un séjour de mutins, de meurtriers et d'incendiaires; et qu'encore que l'on fît périr en cette occasion cent mille hommes, le roi d'Espagne n'y perdrait pas un seul vassal, puisque l'on ne ferait mourir que des rebelles, dont la mort le

déchargerait d'autant d'ennemis, de qui les mains ne tendaient qu'à détruire la plus belle de ses couronnes.

Pendant ces funestes conférences, le peuple, qui, ne considérant jamais ni le passé ni l'avenir, ne regarde que le présent, montrait, par des excès de joie, la satisfaction qu'il avait de l'arrivée du fils de son Roi, en attendant que, par son entrée dans la ville, il pût satisfaire l'envie et la curiosité qu'il avait de le voir. Dès que le vaisseau amiral fut à l'ancre, la Place du Peuple s'étant assemblée, députa ses plus notables officiers vers ce prince pour l'assurer de son obéissance, et pour le régaler de plusieurs riches présens et d'une quantité de rafraîchissemens non moins rares que délicieux.

Ces députés furent reçus très-agréablement, et, après avoir salué don Juan à son bord, ils lui dirent avec beaucoup de zèle, que dès que le peuple avait su son arrivée, il les avait choisis et députés vers lui pour l'assurer que tous les cœurs de la ville lui seraient ouverts comme ses portes : qu'en voyant le fils de son maître, ou plutôt un autre lui-même, il croyait que l'aspect d'un astre aussi éclatant que benin, dissiperait par ses rayons toutes les vapeurs qui pourraient noircir encore l'horizon, et renouveler les bourasques qui avaient causé tant de maux, et que sa présence ferait fuir ces sang-sues et ces harpies qui se nourrissaient de son sang, et infectaient la ville et tout le royaume : que comme

ces monstres étaient cause de tous les malheurs de l'État, il y avait lieu d'espérer que leur fuite et leur châtiment le remettraient dans le calme, et lui rendraient les bonnes grâces de son souverain, puisqu'en tous ces désordres le peuple ne s'était jamais voulu soustraire de son obéissance, et qu'il ne s'était point écarté du respect qu'il doit et qu'il veut toujours rendre à son Roi; que Son Altesse connaîtrait, par son débarquement, la foi, le zèle et l'amour qu'il avait pour Sa Majesté Catholique, et qu'en attendant son entrée, il le priait d'agréer ces régals qu'il lui offrait avec son cœur. Don Juan d'Autriche ayant témoigné d'agréer leurs présens, leur répondit avec beaucoup de bénignité, qu'il était très-aise d'avoir su par leur bouche que le peuple avait toujours pour le Roi l'affection qu'il eut autrefois, et qu'il lui donnerait volontiers des témoignages de la sienne.

A peine ces députés, après avoir pris congé de don Juan, furent sortis de l'Amiral, que le duc d'Arcos, suivi de tout le collatéral et d'une grande quantité de noblesse, y arriva, et y fut reçu de ce Prince avec beaucoup de courtoisie; lui ayant présenté la plupart de ceux qui l'avaient accompagné, il lui fit ensuite un succinct récit des révolutions passées, et piqué de ce qu'il avait appris la favorable réception qu'avaient eue les députés du peuple, il lui représenta en présence du régent Zuffia, que par tant d'éxécrables marques que les Napolitains avaient données de leur

félonie, il n'y avait pas lieu de croire que ce tigre fier et sauvage se pût jamais apprivoiser; que quelque soin que l'on pût prendre pour l'adoucir, sa cruauté pourrait s'assoupir, non s'éteindre; que sous cette feinte allégresse qu'il témoignait de l'arrivée du fils de son Roi, il couvait une pernicieuse envie de témoigner, en la personne du fils, l'horreur et la rage qu'il avait pour celle du père; qu'il savait de très-bonne part que ce peuple avait juré sa mort, au cas que Son Altesse débarquât et qu'elle se mît à la merci de son infidèle fureur; que le plus sûr expédient que l'on pouvait prendre pour mettre à couvert sa personne, était de désarmer ce cruel monstre, et de lui ôter pour toujours la puissance de faire mal, puisque l'on ne pouvait jamais lui en ôter la volonté; que Son Altesse devait témoigner constamment qu'elle ne voulait pas entrer dans une ville dont le peuple était encore sous les armes, puisqu'il était plus raisonnable et plus séant que le peuple se réduisît à la merci d'un prince, de qui la clémence était connue à chacun, qu'il n'était juste que ce prince se mît à la discrétion d'un peuple de qui la fureur éclatait par toute la terre.

Le Vice-Roi ayant ainsi commencé le sanglant projet qui, peu après, réussit moins à son avantage qu'à sa honte, il entretint ce jeune Prince des moyens dont il prétendait se servir pour venir à bout de son dessein, et lui en figura l'issue si favorable et si aisée, qu'il l'obligea facilement à condescendre à ses conseils. L'ayant laissé dans

ces noirs ombrages, qu'il lui avait donnés de la foi du peuple, il lui envoya, vers l'entrée de la nuit, André Polito, qui, dans une audience secrète qu'il eut de lui sur l'Amiral, l'assura que si le peuple ne voulait quitter les armes, il savait un expédient infaillible pour le contraindre dans six heures à se soumettre à tout ce qu'il voudrait. Cet homme ne fut pas le seul qui visita don Juan d'Autriche, et qui lui fit de semblables propositions pour se mettre en ses bonnes grâces : l'élu Arpaja fut du nombre, et après quelques secrètes conférences qu'il avait eues sur le sujet des incendies, tant avec lui qu'avec ses ministres, qui, pour l'attacher à leurs intérêts, lui avaient fait espérer une chaîne de cent mille ducats, il fit convoquer, trois jours après l'arrivée de l'armée navale, la Place du Peuple, au couvent de Saint-Augustin, pour lui proposer la modération et la restriction des cinquante-huit articles du dernier traité de paix à trois seulement, qui seraient l'exemption des gabelles, l'égalité des voix dans les assemblées de tous les membres de l'État, et l'indult général de toutes les choses passées. Il eut à peine ouvert la bouche sur cette matière, que tout le peuple, en se soulevant, se mit en état de le tuer, et en effet il était impossible qu'il pût échapper de sa fureur, si un officier de ses amis, sous prétexte de le constituer prisonnier pour le châtier dans les formes ordinaires de la justice, ne l'eût retiré de ses mains pour le

conduire chez le prince de Massa, d'où, puis après sur l'entrée de la nuit, il se retira au palais.

Cependant le duc d'Arcos ne perdait point de tems, et travaillait avec autant de secret que de diligence pour l'exécution de son funeste projet. Mais voulant, avant que de faire l'attaque qu'il avait résolue, tâcher de désarmer le peuple, il obligea don Juan d'Autriche d'envoyer quérir le prince de Massa, pour lui dire résolument qu'il n'entrerait point dans la ville, que le peuple n'eût quitté les armes. Le prince de Massa, prévoyant les défiances que la simple ouverture de cette proposition pourrait causer, lui répondit que le peuple, à son arrivée, avait fait paraître sa joie par mille sortes de démonstrations, aussi tendres que publiques; que dans cette extrême allégresse il considérerait Son Altesse comme vivante peinture d'un Roi, dont il avait sans cesse adoré les moindres portraits dans le plus fort de sa fureur; que la pensée qu'il avait que Son Altesse était venue pour confirmer ses priviléges, et les derniers traités de paix l'éloignant tellement de celle de la guerre, qu'encore qu'il eût les armes à la main, il les employerait plutôt à montrer sa réjouissance que sa mauvaise volonté; que Son Altesse, en débarquant seulement avec la noblesse qui était venue d'Espagne, serait indubitablement reçue avec autant d'amour que dans Tolède ou dans Madrid, que son visage ferait cent fois plus de progrès dans Naples que tous les bras de ses

soldats et les canons de ses vaisseaux; que puisque la bonace était rétablie dans le royaume, il croyait qu'il valait bien mieux la conserver que la détruire; que, comme le moyen le plus sûr de la maintenir consistait à faire en sorte que le peuple prît confiance en Son Altesse, et ne pût concevoir de soupçons ni d'ombrages de sa conduite, il n'y avait rien qui le pût faire entrer plus tôt dans la défiance, que la proposition de rendre les armes; que cela ferait deux effets pernicieux: l'un en portant le peuple à croire qu'on ne le voulait désarmer qu'afin d'avoir plus de moyen de le punir à la faveur de tant de vaisseaux et de galères; l'autre en nécessitant le Prince, en cas de refus, d'en venir aux dernières extrémités; que la qualité de vassal et de sujet du Roi son père, l'obligeait de le supplier de ne point mettre en compromis cette autorité souveraine, que l'amour plutôt que la force maintient dans les esprits des peuples; que celui-ci qui avait commencé de l'ébranler, pourrait la détruire entièrement, si on le poussait à toute rigueur; que l'exemple des Hollandais devait faire craindre un succès pareil; que pour ne pas se rencontrer dans les troubles que cet ordre pourrait causer, il priait Son Altesse de trouver bon qu'il ne retournât plus dans Naples, et qu'il demeurât sur les vaisseaux, puisqu'il prévoyait que le peuple ne le laisserait plus sortir de ses quartiers, et voudrait se servir de lui dans ces occasions; et qu'ainsi, étant nécessaire qu'il trahît le Roi ou le

Peuple, son retour chez lui ne pouvait être que très-infortuné, puisque ne pouvant trahir son Prince sans perdre son honneur, il ne pouvait non plus trahir le Peuple sans perdre la vie, laquelle toutefois il s'estimerait glorieux de perdre pour sauver son honneur ou pour servir son Roi. Don Juan d'Autriche, préoccupé des impressions que le Vice-Roi et ses créatures lui avaient données, témoigna que ces réflexions ne le touchaient pas beaucoup, et répondit au prince de Massa, que bien que ses intentions fussent pures et innocentes, il ne voulait pas que le peuple allât de pair avec lui, qu'il désirait être obéi sans réplique et sans contredit; qu'il entendait que de ce pas il retournât dans la ville pour obliger le peuple à mettre bas les armes, et qu'il croyait que s'il y faisait son possible, il en viendrait sans doute à bout. Il serait bien difficile d'exprimer l'affliction que ces paroles causèrent au prince de Massa, qui, n'osant plus rien repartir, sortit de l'Amiral avec un esprit mille fois plus agité que la mer qu'il allait passer. A peine fut-il revenu chez lui, que, s'enfermant dans son cabinet, il détesta mille fois le funeste emploi que le peuple l'avait contraint de prendre, jugeant bien qu'il ne pouvait manquer d'échouer parmi tant d'écueils qu'il voyait dans la route qu'il allait suivre malgré lui. Il connaissait bien que les Espagnols souhaitaient que le peuple quittât les armes, afin de le punir sûrement, puisque dans ces rencontres ils couraient le

hasard de voir la valeur succomber sous la multitude; il jugeait que si le nombre et la fureur populaire venaient à bout de la discipline espagnole, il n'y avait point d'apparence qu'après une telle rupture, on pût faire un renouement: enfin il ne savait quel parti lui serait le meilleur; car ayant autant de sujet de se défier de la foi du duc d'Arcos et des ministres, que de l'inconstance du peuple, il ne voyait rien d'assuré pour lui que sa mort. Si, d'un côté, ce malheureux Prince prévoyait ainsi sa tragique fin, d'autre part, le Vice-Roi faisait de continuelles conférences avec ses créatures, pour faire éclore l'entreprise qu'il tramait contre le peuple. Ayant ordonné à toute la noblesse mal contente, et à tous les autres maltraités de la populace, de venir prendre part à leur commune vengeance, un grand nombre de seigneurs, de simples gentilshommes, et plusieurs autres personnes se rendirent secrètement dans le Château Neuf, aussi bien qu'une quantité d'officiers réformés, et de soldats qu'on y appelait, sous prétexte de l'entrée que l'on devait faire à don Juan. Ayant, à la faveur de ces préparatifs, mis toute chose en état de pouvoir agir tout à coup pour produire un plus grand effet, il crut que, pour la réussite d'un projet qu'il tenait très-juste, il ne lui manquait plus que l'aide du Ciel; il envoya le chapelain major au cardinal Filomarino, pour lui dire qu'il croyait que son entreprise réussirait heureusement, au cas que la justice humaine

fût secondée par le justice divine; qu'il le priait d'implorer le secours du Ciel, et de faire que son clergé tînt, à l'exemple de Moïse, les bras élevés, dans le temps que ceux des Espagnols feraient la punition des rebelles. Le cardinal, louant sa piété, lui fit réponse par le même chapelain major, qu'il ferait faire des prières pour le succès de ce dessein, et qu'il espérait que celui de qui les Rois sont les images, approuverait le châtiment de ceux qui les veulent détruire.

Cependant, le prince de Massa, pour satisfaire au commandement absolu que lui avait fait don Juan d'Autriche, alla par tous les quartiers de la ville, principalement par ceux du marché et du Lavinaro, afin de représenter au peuple qu'il n'était ni séant ni juste qu'il fût armé, lorsque le fils de son Roi ferait son entrée dans sa très-fidèle cité; que ces armes ne serviraient qu'à donner à ce jeune prince des défiances de sa foi; qu'il fallait tâcher de se rendre agréable, et non pas redoutable à celui qui venait répandre dans l'État mille bienfaits et mille grâces; qu'il n'avait point lieu d'en craindre le débarquement ni l'entrée, puisqu'il y avait apparence que si le Roi eût envoyé cette armée pour la ruine de Naples, il n'eût pas souffert que son fils marchât à la tête, étant très-apparent qu'un père ne donne jamais à un fils des commissions qui le pourraient rendre odieux à ses sujets, et qu'il exhortait et priait chacun de quitter les armes, pour ne se rendre pas suspect à un prince qui ne voulait que la gloire

d'avoir fini, par sa présence, les bourasques qui avaient troublé la ville. Par telles ou semblables paroles, le prince de Massa conjura le peuple à mettre bas les armes; mais ses prières ni ses commandemens n'eurent aucun effet. Le peuple voyait que de toutes parts on faisait mille secrets préparatifs pour quelque importante entreprise, que le Château Neuf était plein d'une infinité de noblesse, de réformés et de soldats; que l'on y retirait des femmes et des meubles de tous côtés; que l'armée navale étant à l'ancre, il n'en sortait personne, encore que ces vaisseaux et ces galères fussent pleins d'un grand nombre de cavaliers; que les incendiés étaient toujours au bord de l'Amiral; que ce prince, qui d'abord avait fait un si bon accueil aux députés de la ville, ne faisait plus si bon visage à ceux qui tenaient son parti; qu'au contraire l'Arpaja, le Polito et les autres fourbes qui avaient trahi leur patrie, étaient les seuls qu'on caressait et que l'on voyait volontiers; tant d'allées et de venues qu'ils faisaient chez le Vice-Roi, ne lui présageaient rien de bon; enfin le peuple dit tout haut, qu'il ne se voulait pas laisser surprendre dans un état de ne se pouvoir pas défendre, et qu'au moins, s'il fallait mourir, ils mourraient l'épée à la main, et n'auraient pas la honte et le regret de périr pour s'être trop confiés à des ministres infidèles, aussi bien qu'à des ennemis depuis peu réconciliés. Le prince de Massa, voyant que tous ses soins ni ses remontrances n'avançaient à rien, et que le peuple était absolument résolu

à ne jamais quitter les armes, se retira, bien affligé, dans son palais, d'où incontinent après il envoya avertir don Juan d'Autriche du mauvais succès de ses peines. Le duc d'Arcos, qui se trouva dans cette rencontre sur le vaisseau, témoigna avec un visage riant, que Son Altesse devait être très-aise de ce que le peuple ne voulait point laisser les armes, puisque ce refus servirait de juste et légitime excuse au châtiment prémédité. Que l'Europe n'aurait pas lieu de blâmer l'Espagne d'avoir failli contre la foi donnée dans une solennelle paix jurée sur les évangiles et sur les reliques des saints, qu'il y allait de l'honneur ainsi que de la sûreté d'un fils de Roi, de ne paraître pas parmi un peuple qui était en état de donner la loi, plutôt que de la recevoir, et qui, ne voulant point quitter les instrumens de sa révolte, témoignait qu'il était encore dans le dessein de s'en servir; que pour mieux aggraver les crimes du peuple, et le mettre en son tort, il le fallait rendre coupable du violement de la paix, en l'obligeant adroitement de la rompre le premier. Don Juan d'Autriche et tout son conseil approuvèrent cette opinion, et pour la faire réussir, plusieurs personnes confidentes du Vice-Roi, qui, en se promenant par la ville, firent entendre sourdement au peuple, qu'il courait un bruit au palais sur l'armée, que l'Espagne avait résolu la ruine et la destruction de Naples; que les conjectures publiques et les secrètes donnaient également lieu de croire que le Vice-Roi, secondé de don Juan, était en dessein

de surprendre le peuple, qui semblait dormir en assurance et en repos à l'ombre du dernier accord: que loin de sommeiller ou d'attendre que l'on le vînt attaquer à une heure indue, et quand il y penserait le moins, il fallait tous prendre les armes; qu'on sait que celui qui attaque, a souvent plus d'avantage que celui qui est attaqué, puisque l'on voit que la surprise semble ravir une partie des forces, surtout quand l'étonnement ébranle et semble refroidir le cœur au lieu de l'échauffer.

Soit que le peuple, lassé de tant de travaux et de disgrâces que les troubles lui avaient causés, eût de la peine à se résoudre à s'engouffrer de nouveau dans cette mer orageuse; soit qu'à l'aspect de tant de forces ramassées en faveur du Vice-Roi, il redoutât l'événement de ce qu'il pourrait entreprendre; soit que pour ne donner pas sujet non seulement à l'Espagne mais encore à tout le reste de la terre de l'accuser d'avoir rompu la paix sans aucune cause légitime, bien qu'il reconnût que les Espagnols avaient dessein de l'attaquer, et qu'il lui serait plus utile de les prévenir que de les attendre, il ne se voulut point mouvoir, et ne se laissa point toucher aux raisons qui l'invitaient à le faire.

CHAPITRE XIV.

Résolution du Vice-Roi et des autres ministres de surprendre le peuple, et de se venger des affronts passés.— Attaque générale faite au même temps par les Espagnols, tant par mer que par terre. — Merveilleuse défense du peuple, qui, dans sa surprise, ne laissa pas de repousser les Espagnols, et de se retrancher contre eux.

Le duc d'Arcos voyant que tous ses artifices ne servaient de rien, se résolut de commencer et d'exécuter l'entreprise concertée avec ses ministres, pour la vengeance des affronts que le peuple leur avait faits. Le conseil d'État et de guerre s'étant assemblé sur l'Amiral, le quatrième jour du mois d'octobre, environ l'entrée de la nuit, après plusieurs propositions faites en la présence de don Juan d'Autriche, du Vice-Roi, et des autres ministres du royaume, il fut conclu qu'il fallait, sans plus différer, donner un assaut général, et attaquer, en un même instant de tous côtés le peuple, afin de le mettre en état de ne savoir où faire tête ; que, quoique les forces d'Espagne ne pussent pas égaler les siennes en nombre, elles les pourraient surmonter par la valeur et par la conduite, qui ordinairement décident de toutes les choses de la guerre ; qu'avant que

cette populace, plus effroyable par sa multitude que redoutable par ses forces, eût le loisir de les ramasser et de les unir ensemble, on pourrait, en les surprenant, gagner tout à coup les quartiers et les postes avantageux, où l'on se pourrait arrêter et se fortifier, au cas que l'on trouvât plus de résistance que l'on ne croyait; que, pour cette exécution, il fallait que quatre mille hommes, tirés de l'armée navale, et de toutes les autres troupes du duc d'Arcos, donnassent l'assaut général, précédés, non pas seulement de la noblesse espagnole qui accompagnait son Altesse, et qui montrait tant de chaleur pour le service de son Roi; mais encore de ce grand nombre d'officiers réformés, si pleins d'expérience et de courage, qu'on diviserait les attaques suivant le nombre des quartiers qu'il serait besoin d'occuper; que, dans ce combat, il fallait faire main-basse, sans merci, et châtier avec l'épée ceux que l'on ne pourrait punir par la potence : que pour causer plus de terreur, d'étonnement et de surprise, il fallait, en même instant que les trois châteaux, tous les vaisseaux et toutes les galères de l'armée canonassent tout à la fois, et sans relâche, la ville, principalement les endroits et les avenues, par où le peuple se pourrait unir et se mettre en état de repousser l'assaut; qu'encore que la noblesse montrât d'avoir non-seulement beaucoup de zèle pour l'Espagne, mais encore beaucoup de haine pour cette vile populace qui l'avait traitée si mal, il ne fallait pas s'y

fier, d'autant que si le sort des armes penchait en cette occasion tant soit peu du côté du peuple, la noblesse, qui n'avait pas oublié l'antique haine qu'elle avait pour les Esagnols, pourrait bien la préférer à la nouvelle qu'elle avait pour le peuple, et se joindre à lui contre leurs communs ennemis. Qu'enfin s'il fallait regarder cette insolente populace ainsi qu'une ennemie ouverte, il fallait regarder encore la noblesse napolitaine comme une secrète ennemie, qui était d'autant plus à craindre, qu'elle se trouvait toujours avec les Espagnols, qui, ne se donnant point de garde de ses mauvaises volontés, étaient sans cesse à sa merci. Ensuite de ces résolutions, le Vice-Roi s'en retourna dans le Château Neuf, et tout le reste de la nuit fut employé au débarquement des troupes qui étaient sur l'armée navale, et à donner les ordres nécessaires pour les attaquer.

Le lendemain, cinquième jour d'octobre, environ les dix-huit heures, ou, pour parler selon notre manière, vers le midi, deux cavaliers, sur une querelle feinte, mirent l'épée à la main devant le palais. A ce signal, qui avait été pris pour celui de l'assaut général, un grand nombre d'officiers et de soldats accoururent, et s'assemblèrent de toutes parts, sous prétexte de les séparer, et cette foule étant accrue jusques à quatre mille hommes, Espagnols, Italiens, ou Bourguignons, ce corps se divisa en autant de parties qu'il en fallait pour le nombre des attaques déterminées,

et tout à coup l'assaut général fut donné de tous les côtés, non-seulement par ces troupes qui, marchant tête baissée en criant Vivent le Roi et les gabelles! s'avancèrent courageusement vers les quartiers de la ville occupés par la populace; mais encore par toute l'artillerie des trois châteaux, des vaisseaux et des galères, qui, par une décharge de plus de dix mille canonades, battirent sans cesse en ruine cette pauvre ville, pendant tout le temps que dura cette grande attaque. Il n'est pas nécessaire d'exagérer ici la surprise et l'étonnement qu'une action de cette sorte causa parmi un peuple peu aguerri, et encore moins accoutumé à de semblables choses. Jamais Naples n'avait rien vu de si effroyable ni de si mortel; si elle avait été autrefois assiégée, son péril n'était qu'au dehors, et les canons des châteaux ne se faisaient ouïr que pour sa défense; les vaisseaux ni les galères de ses ennemis n'avaient guère de moyen de l'offenser, puisqu'à la faveur du Château Neuf et du Château de l'Œuf, elle rendait leur artillerie inutile ou peu dommageable; mais dans cette funeste occasion, tout travaillait à sa perte; ses ennemis n'étaient pas aux environs de ses murailles, mais dans ses rues, dans ses places, dans ses châteaux et dans son port; elle entendait de toutes parts l'affreuse voix des assaillans, l'horrible bruit des canonades, la dolente voix des blessés, et celles des vieillards, des petits enfans et des femmes, dont la peur causait mille fois plus d'étonnement que le mal; elle voyait de tous

côtés, malgré l'épaisse et sombre fumée qui la couvrait, les corps de plusieurs victimes que les Espagnols immolaient à leur vengeance. Son peuple, quoique sous les armes et dans le soupçon de cette malheureuse attaque, se rencontrait dans une assiette où jamais il ne s'était vu. Son imagination lui faisait appréhender de voir ses maisons saccagées, ses femmes violées, et sa vie à la merci du soldat ou du bourreau. Parmi tant de sujets de crainte, la juste défiance qu'il avait de ses chefs n'était pas le moindre. Il n'avait pas lieu de douter seulement du prince de Massa, mais encore d'une infinité d'autres officiers ou personnes privées : il ne savait en ce moment à qui recourir ni que faire, et il serait assurément succombé sous tant de diverses attaques, si le désespoir, qui souvent a donné des armes à ceux que la fortune avait désarmés, n'eût fait voir en cette rencontre que la même nécessité, qui nous oblige à craindre tout, nous empêche de craindre rien; que la peur engendre l'audace, et que quelquefois le danger qui, en nous empêchant la fuite, nous ravit l'usage des pieds, nous donne moyen d'en sortir en nous rendant celui des bras. En effet, quoique d'abord les Espagnols eussent, sans beaucoup de peine chassé le peuple de plusieurs postes, et qu'ils crussent d'être dans peu maîtres absolus de la ville ; cette populace, surprise, étonnée, et dépourvue de conseil, de conduite et d'assistance, leur fit voir ce que peuvent des gens qui n'espèrent ni ne craignent rien. Une troupe de réformés, aussi braves que bien

disciplinés, ayant attaqué le poste de San-Giuseppe, défendu par le lieutenant général François Puca, en chassa fort facilement cet officier, qui, abandonné, dès l'abord, de tous ses gens, se vit contraint de se sauver avec son fils, à Santa Maria della Nova, d'où ensuite, se retirant, il ramassa plusieurs populaires, qui, fuyant faute de chef, se rallièrent à l'entour de lui. Le Puca les ayant réunis ensemble, leur fit entendre, en peu de mots, qu'il s'agissait, en cette occasion, non pas seulement de leurs vies, mais encore de la ruine de tous leurs biens, et de l'honneur de leurs femmes et de leurs filles; qu'on ne pouvait empêcher la lubricité du soldat, ni sa fureur, qu'en lui faisant tête; que les Espagnols n'avaient qu'une poignée d'hommes; que, pour grossir leurs pelotons, ils avaient fait mettre pied à terre aux matelots de leurs vaisseaux, qu'ils avaient armés, ou plutôt chargés d'un fardeau plus pesant qu'utile, et dont ils ne pouvaient se servir. Qu'enfin il valait beaucoup mieux périr par le fil de l'épée, que par la corde du bourreau. A peine cette courte harangue fut finie, que les Espagnols poursuivant leur prétendue victoire, arrivèrent et chargèrent le Puca; mais étant assisté d'une multitude de peuple, plus résolue et plus grande que celle qui l'avait abandonné dans le poste où il commandait, il soutint si courageusement cette attaque, qu'il arrêta les ennemis, qui, ayant perdu une quantité de cavaliers et d'officiers réformés tués sur la place, furent contraints de

lâcher le pied, et lui donnèrent ainsi le loisir de se barricader, et de fortifier plusieurs avenues par où ils eussent pu pénétrer plus avant dans la ville. Le Puca ayant, par cette action signalée, rétabli en quelque façon les affaires des populaires, en alla rendre compte au prince de Massa, qui, à la clameur d'une foule innombrable de peuple, était sorti de son palais pour tâcher de remédier aux maux qui menaçaient Naples d'une prompte et presque inévitable perte. Tous les sentimens de ce Prince étaient tellement suspendus ou partagés en ce moment, qu'il ne savait ni ce qu'il devait faire, ni ce qu'il devait souhaiter. De quelque part que la victoire dût pencher, il avait sujet de la craindre : si les Espagnols l'emportaient, il ne redoutait pas moins l'aversion qu'ils avaient pour la noblesse napolitaine, que la politique qui semblait les obliger d'envelopper dans la ruine d'un corps entièrement coupable, un chef tout à fait innocent; et, si le peuple la gagnait, il craignait sa légèreté, sa fureur et son insolence. Dans cette assiette si flottante, il ne savait s'il lui fallait avancer ou reculer; mais les cris de tant de personnes qui s'assemblaient de toutes parts devant son palais, le forcèrent à se résoudre, et à faire voir qu'il était l'esclave plutôt que le chef de la populace de Naples. Ayant donc su que les Espagnols avaient commencé leurs attaques, et qu'ils s'avançaient de tous côtés, il divisa le mieux qu'il lui fut possible le peuple qui l'environnait en plusieurs troupes, commandées par les officiers

les plus experts, à qui il ordonna d'aller s'opposer aux ennemis, et de tâcher à se barricader aux endroits les plus nécessaires et les plus propres pour arrêter cette première impétuosité. Tout le peuple, faisant paraître une chaleur inconcevable au fort de tant de périls, marcha en résolution de les repousser ou de mourir. Il s'avança courageusement, plutôt en volant qu'en marchant, vers les quartiers où les attaques des Espagnols l'obligeaient de leur faire tête. La première victime qu'il immola à sa fureur fut le sergent-major Tonno Vecchione, qui, allant par les rues de Naples en criant que chacun eût à poser les armes, et à obéir aveuglément au Vice-Roi, fut rencontré malheureusement par une troupe de populaires vers l'église de Ste-Marie Majeure, où, sans lui donner le loisir de parler, on lui fit sauter la tête. Il est impossible de remarquer en détail tout ce que la valeur, la rage et le désespoir firent faire dans le reste de cette journée à ce peuple dont les Espagnols croyaient triompher si facilement : quoique dans cette occasion il se vît tout à coup attaqué par tant de bras et de canons, et que ses chefs lui fussent extrêmement suspects; malgré tout son étonnement, sa surprise, ses défiances et l'effort de ses ennemis, il témoigna tant de vigueur et tant d'opiniâtreté pour son salut, qu'il empêcha les Espagnols, non-seulement de se rendre, comme ils le pensaient, maîtres absolus de la ville, mais il les chassa même de plusieurs postes qu'ils avaient occupés dès l'abord.

Comme si en cette journée la fortune eût voulu faire voir que la dispensation des palmes lui appartient aussi bien que celle des couronnes, et qu'elle peut, quand il lui plaît, confondre la prudence humaine et triompher de la valeur, on vit la confusion, la crainte et le désespoir surmonter la discipline et la bravoure, et il sembla qu'elle prît plaisir à seconder un peuple surpris, étonné, désuni, sans ordre, sans aide, sans chef, trahi par la plupart de ceux pour qui il témoignait d'avoir le plus de confiance; afin d'abattre l'orgueil et la fierté des Espagnols, et de rendre vains tous les efforts de leur conduite et de leur prudence. Cela parut non-seulement dans le mauvais succès de ce grand nombre d'attaques, qu'ils firent avec plus de honte que d'avantage, à plusieurs quartiers de la ville; mais encore en plusieurs entreprises secrètes, que leurs partisans avaient faites contre le peuple, dont l'une des principales fut celle de Vanno Pannarella, qui leur avait promis de leur livrer le torrion des Carmes, pendant que l'assaut général occuperait la populace à la défense de ses quartiers; mais cet infortuné ayant été surpris dans le tems qu'il enclouait un canon sur ce torrion, afin de faciliter l'accès d'une galère qui s'approchait, ses compagnons, touchés d'une si noire perfidie, le massacrèrent sur-le-champ, et mirent sa tête au bout d'une pique, pour marque de sa trahison. Celle du capitaine Marcone réussit un peu mieux, quoiqu'avec plus de perte que de profit, d'autant

qu'ayant livré, dans le tems de l'attaque, la porte Médina aux Espagnols, cette porte ne leur servit que pour leur donner le moyen de courir jusqu'à l'église de Gésu Maria, d'où le peuple les repoussa avec autant de confusion que de perte. Le dessein qu'ils avaient eu d'occuper le quartier de la Pietra del Pesce, à la faveur de la mer, ne leur fut pas plus favorable, puisque dans le tems qu'ils s'en approchaient, avec sept barques chargées de soldats, Onofrio Pagano, s'en apercevant, les empêcha de l'aborder, par le moyen de deux petits canons de fer, et de quelque peu de gens qui l'assistaient en cette rencontre, et qui lui donnèrent lieu de se fortifier si bien dans ce poste, qu'il mit les ennemis en état de ne les en pouvoir plus chasser. Enfin, la nuit qui termina un jour si remarquable, survint à propos pour couvrir, sous les ténèbres, la honte des assaillans, laquelle leur servant d'aiguillon, les incita encore à faire plusieurs tentatives à la faveur de l'obscurité, qui ne leur fut pas plus favorable que la lumière. Il serait superflu d'exagérer l'étonnement et la confusion où le Vice-Roi et les autres ministres parurent après tant de tristes succès. Comme ils s'étaient persuadés que le peuple ne pourrait se défendre de tant d'attaques, et que rien ne leur pourrait disputer la victoire, ni les empêcher de verser autant de sang qu'ils voudraient pour satisfaire à leurs haines, et les venger de tous les affronts qu'ils avaient reçus; un événement si contraire à leur attente les surprit si fort, qu'il les mit un

assez long espace de tems en état de ne plus savoir ni que dire, ni que faire. Ils n'avaient aucun sujet de se plaindre des officiers ni des soldats qui avaient été employés en cette attaque générale, puisque chacun y avait fait son devoir. Ils en avaient encore moins de murmurer contre le corps de la noblesse napolitaine, dont les défiances qu'ils avaient d'elle les empêchèrent de se servir en cette occasion; mais si dans le point qu'ils avaient assailli la partie haute de la ville, la noblesse et la bourgeoisie eussent attaqué la basse, il est indubitable que la populace, se trouvant renfermée de toutes parts, eût toute été taillée en pièces. Toutefois il y a quelque apparence que si les Espagnols les y eussent employés, l'une et l'autre eussent peut-être eu bien de la peine à s'y résoudre, à cause de tant de matières de dégoût et de plaintes qu'ils leur avaient données, et qu'ils leur donnaient tous les jours. Aussi l'on tient pour tout assuré que, le jour précédent, il s'était fait une secrète assemblée de plusieurs personnes de qualité et de considération de Naples, sur le bruit qui courait que les Espagnols étaient résolus de donner un assaut général, où, ensuite de la proposition qui y fut faite, s'il fallait aider les Espagnols ou non, toutes les opinions furent réduites en deux : la première, qu'il fallait se ressouvenir des affronts et des injures que le peuple leur avait faits, dont les plaies étaient encore toutes récentes. Que la fortune leur offrait un beau moyen de se venger dans cette attaque! Que tout à la

fois ils pourraient témoigner leur ressentiment au peuple, et faire paraître leur foi et leur amour aux Espagnols, et que, par une même main, ils châtieraient l'un, et pourraient obliger les autres, par un si important service, à n'avoir plus de défiances de leur conduite à l'avenir. La seconde, au contraire, fut, que la politique espagnole ne remet jamais une injure qu'elle a reçue, ou qu'elle croit qu'on lui a faite; que les Espagnols, se voyant en cette rencontre secondés de la noblesse, penseraient que le désir de la vengeance, ou la peur de l'événement, lui aurait fait prendre les armes, plutôt que sa fidélité; que quand sa seule valeur leur procurerait la victoire, ils étaient tellement jaloux de la gloire, que pour montrer que la noblesse n'y avait point eu de part, ils employeraient tous leurs soins à diminuer ce service plutôt qu'à le faire valoir; qu'après avoir puni le peuple des affronts qu'il leur avait faits, ils songeraient à châtier la noblesse des maux qu'elle leur avait voulu faire, et qu'il valait mieux se reposer pendant qu'ils videraient leurs querelles avec le peuple, puisque, par cette voie, la noblesse serait toujours en état de prendre ses avantages, selon qu'il lui serait le plus utile. Les deux opinions ayant été opiniâtrement débattues, enfin on s'arrêta à la dernière, qui fut le salut de la populace. Le Vice-Roi et son conseil, étant donc extrêmement mortifiés d'un si sinistre événement, et n'osant pas même paraître devant don Juan d'Autriche (qui dans la perte qu'il avait faite de la noblesse

qui l'avait suivi, leur faisait mille reproches de ce qu'ils lui avaient figuré cette entreprise aussi facile et glorieuse que peu funeste); ils résolurent, après avoir consulté les officiers de guerre et les partisans qu'ils avaient dans la ville, qu'encore que dans ces attaques la fortune leur eût été contraire, il ne se fallait pas étonner ni se rebuter. Que l'on avait vu plusieurs fois un funeste commencement avoir une heureuse issue; que connaissant tous l'inconstance de la fortune, on aurait lieu de se persuader, qu'après leur avoir été si contraire en ce jour, elle leur serait favorable le lendemain; qu'il fallait, en recommençant leurs attaques dès le matin, occuper et lasser un peuple, qui, poussé par les saillies du désespoir et de la rage, plutôt que par le mouvement d'une valeur disciplinée, se rebuterait aisément. Que le plus prompt expédient qu'on pourrait prendre pour lui faire perdre tout-à-fait la vigueur, était de lui ôter le pain, et qu'il fallait attaquer les fossés des grains, que l'on pourrait facilement emporter, par l'intelligence que l'on avait avec celui qui y commandait, et qui, en leur donnant ainsi le moyen de mettre le peuple en état de mourir de faim, leur ouvrirait la plus certaine et la plus courte voie qu'on pût choisir pour le contraindre de se rendre à leur merci.

Si d'un côté les Espagnols songeaient à effacer la honte qu'ils avaient reçue, d'autre part les populaires, en considérant le précipice où leur trop de confiance les avait pensé faire tomber,

songeaient à s'en garantir pour toujours. Plus ils regardaient le péril que le Ciel, plutôt que leur conduite, leur avait fait éviter en cette journée, plus il leur semblait effroyable; et n'ayant pas eu le loisir de le considérer quand ils y étaient engagés, ils en avaient plus d'étonnement en le contemplant à loisir, après en être sortis. Afin donc de n'y plus retomber, ils pensaient à tous les moyens que la liberté du pays leur pouvait alors suggérer, et reconnaissant qu'ils travailleraient inutilement, si leurs chefs n'agissaient de concert avec eux, ils témoignèrent hautement au prince de Massa, qu'après l'horrible perfidie qu'au mépris de tant de sermens et de promesses solennelles que les Espagnols leur avaient faits, on ne pouvait plus jamais prendre aucune confiance en eux, d'autant que la foi violée est irréparable : qu'il fallait désormais que Naples mît toute son espérance en la guerre, puisqu'elle ne pouvait trouver son assurance en la paix : que le Ciel, qui est ennemi des parjures, avait fait voir en ce jour qu'il prenait la cause des innocens persécutés : qu'ils avaient sujet d'espérer qu'il en protégerait les suites comme il avait fait les commencemens : qu'ils étaient tous entièrement résolus de perdre la vie, ou de recouvrer leur liberté : que tout le peuple l'ayant pris pour son guide dans cette route épineuse, mais glorieuse, ils le conjuraient par l'amour qu'il était obligé d'avoir pour sa désolée patrie, d'agir pour leur commun repos : qu'elle l'appelait à son aide, par les sanglots et par les plaintes de

tant de vieillards imbéciles, et de tant de veuves affligées, de tant de pauvres orphelins, et par les supplications de tout un peuple sous les armes, qui ne prétendait s'en servir que pour le salut du pays : qu'il ne devait plus regarder à l'avenir les Espagnols qu'avec l'épée à la main, puisque la haine qu'ils avaient pour ceux de son rang, jointe à celle qu'avait produit son emploi, lui devait ôter l'espérance d'obtenir jamais de pardon : qu'il devait chercher dans les armes le repos et la sûreté qu'il ne pouvait plus rencontrer dans la foi de ses ennemis. Qu'enfin, dans cette occasion, la fortune lui présentait une couronne, s'il allait et marchait droit; et un abîme, s'il biaisait et s'écartait du chemin qu'il devait tenir. Quoique ce prince ne fît pas grand fondement sur les bons sentimens qu'ils lui témoignaient, il fit ce qu'il put pour ne les pas irriter, et pour les obliger à croire que dans cette route il n'avait autre but que de les servir. Il avait déjà envoyé un ordre exprès à tous les bourgs et villages du voisinage, de venir au secours de Naples; il avait paru en divers endroits pendant le fort de l'assaut général, pour y apporter les remèdes les plus propres et les plus prompts dans un malheur si surprenant, et il passa le reste de la nuit à visiter les barricades et les retranchemens que le peuple y faisait en divers quartiers, pour se mettre à couvert des insultes des Espagnols.

Le peuple, quoique fatigué et lassé d'avoir soutenu tant d'efforts en si peu de tems, sembla tirer de ses

fureurs de nouvelles forces, et fit connaître que quand il s'agit de la défense du foyer et de la vie, chacun y travaille comme n'ayant rien de plus cher ni de plus précieux. En effet, au lieu de goûter ce repos où la lassitude de ses ennemis et les ténèbres de la nuit le conviaient pour quelques heures, il ne se servit de ce relâche que pour avancer les travaux, qu'avec des soins inexprimables, il fit à la faveur des ombres; il fut secondé, dans ses peines, de tout ce qu'il y avait de plus imbécile dans ses quartiers, puisque cette infinité de personnes à qui l'âge et le sexe défendent l'usage des armes, ne laissait pas de s'y montrer, et qu'on y voyait une multitude de vieillards, de jeunes enfans et de femmes, qui en portant, ou en chariant du bois, de la terre et des fascines, témoignait de ne vouloir pas être inutile dans le point qu'on travaillait pour le salut et la liberté du pays.

Dès que l'aube du jour d'après commença à paraître sur l'horizon, le capitaine Onofrio Amarena (à qui le peuple avait confié les postes des fossés des grains) fit signe aux Espagnols de s'avancer, en haussant un mouchoir en l'air; à ce signal, un bataillon de gens choisis et commandés par de braves officiers, parut tout-à-coup, et chargea si courageusement le peuple, que, se trouvant en ce moment dépourvu de chef (car le sien, l'abandonnant, se retira vers ses ennemis), il se vit contraint de céder à la force des assaillans, après leur avoir résisté quelque peu de tems. Le peuple ayant été ainsi forcé d'abandonner un poste si

considérable, ne put s'empêcher de faire éclater le ressentiment qu'il avait de la trahison de celui qui le commandait; et ne pouvant pas se venger sur sa personne, il le fit sur sa maison, que sa fureur livra à la merci des flammes, avec tout ce qui était dedans. Mais la perte d'une maison et de quelques meubles, n'était pas capable de réparer celle de ces greniers pleins de grains que la ville y conservait pour la subsistance du peuple. Les Espagnols, à la faveur de ce poste, pouvaient plutôt réduire Naples à la raison que par leurs trois châteaux; aussi les principaux chefs de la populace, s'étant, au bruit de cette perte, assemblés promptement chez le prince de Massa, l'un d'eux ayant représenté que c'était envain qu'on songerait à faire des retranchemens et à fortifier des postes, pour empêcher que l'ennemi n'emportât la ville d'assaut; puis qu'il avait en main de quoi la réduire aux abois dans peu de jours et sans nul hazard : que, par la prise des greniers, il mettrait la famine dans la ville, où la plus grande partie du peuple ne subsistait que par leur voie : que cette foule innombrable de tant de sortes d'artisans et d'autres gens, qui, ne vivant que de leur travail journalier, n'avaient pas le moyen de faire des provisions pour sa vie, ne subsistait que par l'achat du pain qu'on vendait journellement, et qui se faisait des grains que les Espagnols avaient pris, qu'il n'y avait aucun moyen d'en pouvoir recouvrer d'ailleurs, d'autant que l'ennemi étant maître de la campagne, leur en fermait toutes les

voies : qu'il n'y avait point de remède en ce malheur, que de tâcher de regagner, en diligence et dès l'heure même ce poste, afin que l'ennemi n'eût pas le loisir d'en ôter les grains et de les porter au château : il fut conclu d'une commune voix, que sans tarder, il fallait attaquer les fossés des grains, et les emporter ou périr. Comme le prince de Massa avait envoyé, dès le jour précédent au point de l'assaut général, un ordre à tous les bourgs et villages des environs de Naples, de prendre les armes, et de venir, en toute diligence, secourir le peuple, les gens de Marano, de l'Arenella et de San-Antimo, commandés par dom Piétro Javarone (curé et chef de son peuple), arrivèrent dans cette ville, au nombre d'environ deux mille hommes, dont la plupart avaient des armes, et les autres des instrumens pour travailler aux retranchemens nécessaires pour l'assurance des quartiers. Ils parurent devant le palais du prince de Massa, au point qu'ensuite de la conclusion du conseil de guerre, il sortait de chez lui pour le faire mettre en exécution : il témoigna beaucoup de joie en les voyant tous en bon ordre, et dans la résolution qu'ils avaient de faire paraître le zèle qu'ils avaient pour la ville, qu'ils révéraient comme leur mère. Ayant loué, en général, l'amour qu'ils avaient tous pour le salut de leur pays, et embrassé particulièrement leurs chefs, il leur dit que, pour ne pas laisser oisive leur valeur, il désirait, à l'heure même, la faire éclater à la honte des Espagnols, et à l'avantage du peuple ; qu'il

voulait que leur troupe, jointe à cinq cens Napolitains, fît l'attaque des fossés des grains, pour ôter à leurs ennemis le moyen de mettre la faim dans la ville. Ces manans ayant témoigné par des cris d'allégresse, plutôt que par des voix articulées, qu'ils acceptaient avec plaisir un si considérable emploi, le prince ordonna qu'ils marchassent avec cinq cents hommes du peuple, commandés par le lieutenant-général Puca, et Ciommo Donarumma, homme hardi et parent de Masanielle, qui, sans marchander, attaquèrent avec une extrême vigueur le poste des fossés des Grains : s'il fut courageusement assailli, il fut valeureusement défendu, et quoique ceux qui le gardaient fussent en petit nombre et qu'ils n'eussent pas eu le loisir de se fortifier, ils mirent, durant quelque tems, le sort en doute de ce qu'il avait à faire, et de quel côté il devait pencher : mais ce qui l'obligea de se déclarer, fut que Puca, ayant reconnu que la maison du conseiller Scipion Théodore, assise auprès des greniers, y commandait entièrement, et qu'à sa faveur il pouvait battre et forcer les ennemis de les abandonner; il y fit entrer un nombre de fusiliers et de mousquetaires, qui, tirant sans relâche sur les Espagnols exposés à leur merci, les forcèrent, après la perte de la plupart de leurs meilleurs hommes, de se retirer et de laisser ce poste au peuple, qui fit si bien en cette attaque, de même qu'il avait fait dans l'assaut du jour précédent, qu'il fit juger que si ce corps eût eu un chef qui eût su, ou plutôt voulu faire valoir sa première ardeur,

les Espagnols eussent été non pas seulement repoussés des quartiers attaqués par eux au dernier assaut général, mais encore forcés d'abandonner toute la ville, et s'enfermer dans les châteaux. Cette opinion est si générale, que tous ceux qui furent témoins de cette action, sont tous d'accord qu'à l'heure que les Espagnols croyaient d'avoir Naples, ils furent sur le point de ne l'avoir plus, et que le prince de Massa, ayant reconnu que les Espagnols lâchaient le pied dans cet assaut, et que la chaleur populaire s'augmentait dans le point que celle des ennemis s'amoindrissait, craignit que le peuple ne se servît de son avantage, et ne devînt maître de la ville: en effet ce prince, au lieu de soutenir cette ardeur, l'arrêta en leur disant qu'il ne fallait pas s'engager témérairement dans les quartiers près des châteaux, à cause de l'artillerie, et de crainte que la noblesse ne lui donnât en queue, lorsqu'elle le verrait engagé si avant dans la ville haute; que lui étant plus utile de conserver ce qu'il avait, que de hasarder de le perdre en cherchant ce qu'il n'avait pas, il ne devait avoir pour but que de fortifier ses postes, en attendant que le secours des lieux voisins fût arrivé, pour pouvoir alors, par son aide, chasser les Espagnols de Naples: que pour mieux amuser le peuple, il fit construire une machine de bois, pour y mettre à couvert un bon nombre de mousquetaires et quelques canons, qui, tirant et endommageant l'ennemi, sans pouvoir être découverts, produiraient un notable effet; et ainsi, par ces artifices et ces délais,

il fut cause que le peuple ne recouvra pas tous les quartiers de la ville. Quoi qu'il en soit, le peuple ayant emporté courageusement les fossés des grains, Ciommo Donarumma (qui s'était entre tous les autres, signalé dans cette action) fut, ensuite de la prière de toute la populace, nommé et déclaré chef général du peuple par le prince de Massa, ce qui toucha si vivement le cœur de ce jeune homme, que sans vouloir reprendre haleine, il conjura ses compagnons à poursuivre leur bonne fortune, et à attaquer sur l'heure la douane de la farine, qui fut emportée d'emblée; mais qui ne se put conserver, tant à cause du voisinage du Château Neuf, que par ce que les Espagnols considérant les conséquences de cette perte, y retournèrent un peu après, et l'attaquèrent avec tant de force et d'opiniâtreté, qu'ils contraignirent la populace de la quitter, non pas sans y perdre un nombre de fort bons soldats.

Les avantages que le peuple avait eus pendant ces deux jours, lui donnèrent tant de courage, qu'il parut même en sa plus vile et plus méprisable partie. En effet ces jeunes garçons, qui, sous le nom de Lazares et sous le commandement de Pione, s'étaient rendus si redoutables dans les premières révolutions, quoique armés seulement de cannes, voulurent faire voir que la liberté du pays est un bien qui plaît à chacun, et qu'il n'est point d'âge qui puisse servir d'excuse, quand il faut travailler pour se l'acquérir. Ce même jour, ils entreprirent d'attaquer les Etudes, défendus

par les Allemands, et ne se trouvant secondés que de quelque peu de soldats, ils témoignèrent tant d'audace et de chaleur en cette occasion, qu'après avoir forcé ce poste, et massacré inhumainement une partie de ceux qui le gardaient, ils contraignirent le reste de le quitter et de fuir; cette journée ayant fait voir, aussi bien que la précédente, que les Espagnols étaient bien loin de leur compte, et que la fortune ne leur était pas favorable. Ces commencemens si malheureux les affligèrent au dernier point, et le duc d'Arcos ne pouvant venir à bout de toutes les vengeances qu'il avait préméditées, voulut faire en ce moment celles qui dépendaient de son pouvoir. Comme il n'avait pas oublié l'entreprise qu'André Polito avait faite en minant Saint-Elme, et qu'il s'imaginait que ce crime n'avait pu être effacé par le repentir qu'il en avait eu, ni par tant de signalés services qu'il lui avait rendus depuis; au point de l'assaut général, il avait commandé à Onofrio de Scio d'aller en sa maison, et de le prendre prisonnier, avec son frère et son fils le dominicain, à qui ce Vice-Roi avait promis l'évêché de Pouzzoles; ayant été tous trois pris et menés dans le Château Neuf, le sac de leur maison donné aux soldats espagnols, quelques jours après, André Polito et son frère, ensuite d'une cruelle gêne réitérée plusieurs fois, furent étranglés l'un et l'autre dans les prisons de ce château, et le cadavre d'André pendu par un pied à l'entrée de la mine qu'il avait faite. Cette fin tragique fut la ven-

geance de la trahison qu'il fit aux Espagnols en commençant la mine du château Saint-Elme, et de celle qu'il fit au peuple, en faisant surseoir ce travail au point qu'il allait réussir.

Cependant le cœur de la populace, enflé de tant d'heureux succès, et particulièrement de celui des fossés des grains, commençait à se persuader que les Espagnols n'étaient plus en état de lui résister, ni d'oser assaillir ses postes. Comme les esprits du vulgaire tombent aisément dans l'excès des différentes passions qui les meuvent l'une après l'autre, et qu'on les voit passer tout-à-coup de la confiance au soupçon, et de la peur à l'assurance, sans aucun fondement, les Napolitains, qui avaient emporté le matin les fossés des grains, crurent qu'ils les pourraient conserver seuls, et sans l'aide des troupes de leur voisinage qui les avaient assistés en cette attaque. Ayant donc témoigné au prince de Massa qu'ils étaient plus que suffisans pour la défense de ce poste, ce prince en retira les manans des bourgs circonvoisins, et le laissa sous leur seule garde, ce qui leur donna tant de vanité, que, s'imaginant que la terreur que les ennemis avaient d'eux leur aurait engourdi les bras, ils se laissèrent aller à cette nonchalance qui suit la présomption, et qui est toujours suivie du repentir. Les Espagnols, ayant su, par quelques-uns des espions qu'ils avaient dans les quartiers du peuple, le peu de soin que les populaires, qui gardaient ce poste, prenaient de le conserver, et qu'au lieu d'être sur leurs

gardes, la plupart étaient assoupis, ou par l'excès de la débauche, ou par celui de tant de fatigues passées, ils se résolurent de l'attaquer de nouveau, afin d'en enlever tous les grains, et de les transporter aux châteaux; ce qu'ils exécutèrent la nuit suivante, dans le tems que la plupart de ceux qui le gardaient dormaient avec autant d'assurance que s'ils eussent été dans leur lit, et dans une profonde paix. Cet assaut ne leur coûta pas beaucoup de peine ni de sang, puisque l'extrême nonchalance de leurs ennemis leur en facilita le succès, qui fut tel, qu'ils y entrèrent d'abord; et pour réparer, en cette seconde prise, la faute qu'ils avaient faite en la première, ils songèrent aussitôt à faire ôter les blés qu'ils y avaient trouvés. Ils y firent venir toutes les charrettes, toutes les bêtes de charge, les carrosses même, jusqu'à ceux du Vice-Roi, qu'ils chargèrent tous de grains pour les porter en leurs quartiers, ce qui se fit avec tant de confusion et de hâte, que l'on dit qu'à faute de sacs pour les mettre, ils en perdirent et en laissèrent répandre plus de la moitié par les rues. Ce malheur ayant donné l'alarme à toute la populace, il fut arrêté dans le conseil de guerre, que l'on attaquerait de nouveau ce poste, et dès le lendemain, le Puca et Donnarumma, à la tête d'une quantité de populaires et des manans des casals voisins, marchèrent environ la pointe du jour, en faisant courir devant eux des buffles chassés par des chiens, qui surprirent et mirent tellement en déroute les Espagnols qui défen-

daient ce poste, que le peuple, tant à la faveur de ce stratagême, que d'une ouverture qu'il fit par derrière, s'en rendit maître par la mort de plusieurs braves réformés, qui y demeurèrent sur la place. Ce poste coûta plus de deux cents hommes aux Espagnols, et les populaires l'ayant ainsi conquis une seconde fois, en firent aussitôt transporter les blés qui s'y trouvèrent encore en assez grande quantité, à la Vicarie; mais quelque ordre qu'on y pût mettre, on ne put jamais empêcher qu'il n'en fût soustrait beaucoup par ceux mêmes qui les portaient, et qui souvent, sous le prétexte de les charrier à la Vicarie, les charriaient en leurs maisons.

Le Puca ayant été loué publiquement par le prince de Massa de la prudence et de la valeur qu'il avait témoignée en plusieurs actions, et particulièrement en cette dernière, fut nommé par ce même prince pour commander au poste de Saint-Dominique, défendu par les gens de Giuliano, casal important et près de Naples, qui étaient venus au secours du peuple, aussi bien que ceux de plusieurs autres bourgs et villages voisins, que le prince de Massa avait départis dans les autres postes, suivant le besoin que chacun en pouvait avoir.

Le Vice-Roi, piqué de l'affront reçu par la perte qu'il avait faite des fossés des grains, en voulut avoir sa revanche, de sorte que quatre cents hommes, commandés par de bons officiers, la plupart Espagnols naturels, attaquèrent, la nuit

suivante, les barricades que le peuple avait auprès de l'église de San-Aspreno, premier évêque, et l'un des patrons de la ville; ils y mirent aisément le feu, n'y trouvant pour toute défense que deux vieillards et deux jeunes enfans, qui, avec de l'eau et des pierres, leur en disputèrent l'entrée pendant l'espace de deux heures : mais le peuple se ramassant à la clarté du feu, qui brûlait ces barricades, vint, un peu après, au secours, et repoussa les Espagnols avec quelque perte des leurs. Si le sort des armes parut peu favorable au duc d'Arcos sur la terre, il ne lui fut pas moins contraire sur la mer. Deux vaisseaux et deux galères de l'armée navale, s'étant un peu trop approchés du torrion des Carmes, furent si maltraités par ses canons, qu'il ne s'en fallut guères qu'ils ne coulassent à fond. Ces désastres irritèrent l'esprit du Vice-Roi, et lui firent craindre que les officiers populaires, qui avaient quitté leur parti pour se retirer près de lui, et le peuple des quartiers qu'il occupait, incités par la bonne fortune des autres, ne se rejoignissent à leurs compatriotes. Cette crainte le porta à les désarmer tout à coup, et à témoigner à ces officiers que le Roi n'avait pas besoin de leurs épées en ces rencontres. Ce procédé ayant obligé ceux du quartier Sangue de Christo de se retrancher, en prenant pour prétexte qu'ils le faisaient pour l'assurance de la porte, et pour empêcher les insultes de la populace soulevée, les Espagnols ne voulurent pas recevoir cette excuse, et le duc d'Arcos leur ayant

envoyé ordre de démolir leurs retranchemens, leur refus l'obligea de les faire attaquer; mais cela ne servit qu'à croître sa honte ainsi que son dépit, puisqu'encore que l'attaque fût faite par les meilleurs hommes qu'il eût, les Espagnols furent forcés, après un long combat, de se retirer, avec non moins de confusion qu'ils en avaient eue par la perte du poste de San-Sebastiano, que les gens de San-Antimo (sous la conduite de Dominico Pascale, l'un de leurs chefs) venaient courageusement de prendre, malgré l'effort des ennemis.

Le peuple ayant appris que Fra Titta Caracciolo, au préjudice des obligations de la vie qu'il lui avait donnée, s'était opposé au passage de deux mille hommes de Nocera de Pagani et de San Severino, qui venaient à son secours, ensuite des ordres envoyés par le prince de Massa par tout le reste du royaume, et que le duc d'Arcos avait désarmé et fort maltraité le peuple qui était dans les quartiers qui le reconnaissaient, parut tellement irrité, que, dans une assemblée générale, il fut arrêté qu'aucun, à peine de la vie, n'eût à parler jamais de trève ni de paix avec l'ennemi, et que l'on ne crierait plus Vive Espagne; mais seulement vive Dieu, Saint Pierre et le peuple. Cette conclusion ayant été publiée à son de trompe par la ville, le prince de Massa voulant tâcher de se rajuster avec le peuple, qui soupçonnait si fort sa conduite, fit imprimer le même ban, et l'attacher à la porte de son palais, avec un autre, qui

...es sortes de personnes, de quel... ...ondition qu'elles fussent, eussent ...de leurs chefs, et qu'on ne fît au... ...lées ni conventicules dans la ville, ...nes peines de la vie.

...point que le peuple tâchait d'immor... ...guerre, et de fermer toutes les voies ...a paix pouvait rentrer dans Naples, les ...ols, reconnaissant, quoique trop tard, que ...e leur pouvait être que ruineuse, commen... ...t à songer aux moyens d'acquérir l'autre. ...a Juan d'Autriche se plaignait de ce que, ...ans cet assaut général, où l'on lui avait proposé des triomphes, non pas des combats, on avait hazardé la gloire d'un fils d'Espagne contre une vile populace, qui avait eu la hardiesse de l'attendre, et de faire tête aux plus grandes forces d'Espagne : il se fâchait de voir la terre abreuvée, en plusieurs quartiers, du sang de cette jeune et brave noblesse qu'il avait amenée, et dont la plus grande partie était venue plutôt dans le dessein de se divertir que de se battre, et il s'ennuyait de se voir réduit, ou dans son Amiral, ou dans un palais menacé à toute heure d'être attaqué et forcé par les populaires. Ses officiers et ses ministres grondaient aussi de leur côté, voyant que ce jeune prince semblait être venu à Naples pour conduire à la boucherie tant de valeureux chevaliers, qui, sous les dignes croix des ordres de Saint Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, avaient montré tant de valeur. Le duc d'Arcos écoutait

tout, et voyait tout, et se rencontrait le but des malédictions des Espagnols, comme celui de l'horreur des Napolitains. Tous ses soins et toutes ses ruses ne lui avaient servi de rien, et il n'en avait eu pour tout fruit qu'une éternelle honte; il ne savait qui consulter, il ne savait à quoi se résoudre; les commencemens de la guerre lui en faisaient, avec raison, appréhender les événemens, et il avait tellement abusé de la paix, qu'il ne savait par quels moyens il la pourrait obtenir. Toutefois, après avoir bien considéré toutes choses, il résolut de tenter, par toutes les voies imaginables, quelque accommodement, jugeant que plus il tarderait, et plus il y trouverait d'obstacles. D'abord il fit proposer une trève à la populace, par un trompette qui partit exprès du palais; mais le peuple ne voulut point l'écouter, et le contraignit, par plusieurs mousquetades, de se retirer promptement, en faisant, pour toute réponse, arborer sur le torrion des Carmes un grand étendard rouge et noir.

Quoique ce funeste aspect causât une extrême terreur dans l'esprit du Vice-Roi, il ne se rebuta pas, s'imaginant que le cœur des peuples ressemble à la mer, qui, n'ayant aucun mouvement propre et naturel, s'appaise aussi facilement qu'elle se courrouce et s'élève. Cette pensée le convia de faire une nouvelle tentative. Il écrivit un billet au prince de Massa, qui contenait en substance, qu'il accorderait un pardon général à la populace, si elle voulait quitter les armes, allant tous, cinq à

cinq, les remettre dans le château. Ce billet ayant été présenté à ce prince dans le point qu'il entendait la messe à San-Pietro-Martire, il ne le voulut pas ouvrir que dans l'assemblée du peuple, qui n'en souffrit qu'à peine la lecture, et s'écria, d'une commune voix, qu'il choisirait plutôt la mort, que de laisser jamais les armes sur la parole d'un parjure; que, puisqu'il les avait en main, il désirait s'en servir pour recouvrer sa liberté, non pour retourner sous la chaîne; qu'il suppliait Son Excellence de concourir à son dessein, en lui réitérant, dans cette occasion, ce qu'il lui avait dit en plusieurs autres, qui était que si ce prince le servait fidèlement, il se verrait une couronne sur la tête, et que s'il en usait au contraire, on verrait sa tête à ses pieds. Cette résolution et ces menaces étonnèrent le prince de Massa, qui n'avait pu croire que la fureur du peuple fût capable de se maintenir toujours dans une même assiette, puisque plus les débordemens d'un torrent paraissent grands, et moins ils durent. Cette imagination l'avait obligé de temporiser, de gauchir et de biaiser souvent, afin que le temps fît ce qu'il ne pouvait pas faire; mais voyant que ce même temps qu'il croyait être peu à peu son complice et son second, lui était tous les jours contraire, et que, bien loin de voir le peuple se radoucir et se calmer, il le voyait de plus en plus s'opiniâtrer et s'affermir dans le dessein de se tirer de la servitude espagnole, il se résolut de faire

tout son possible pour quitter ce peuple obstiné, et se retirer vers les Espagnols, à l'exemple d'Ottavio Marchese, général de l'artillerie, qui, sous prétexte d'aller visiter une batterie, s'était allé jeter à bride abattue parmi eux, quittant ainsi le parti populaire. Mais toutes ces résolutions furent vaines, d'autant que le peuple, qui redoutait toujours sa fuite, le veilla de si près, qu'il lui ferma toutes les voies de le pouvoir abandonner. Le prince de Massa, voyant bien que le soupçon que le peuple avait de sa conduite, le conviait à l'observer ainsi, tâcha de dissiper ces facheux ombrages, en lui faisant paraître une dernière confiance : il mit sa femme dans le couvent de la Croix-de-Luques, en disant qu'il ne pouvait pas donner au peuple un plus cher gage de son zèle, que celui qu'il consignait dans ce couvent; et pour confirmer encore la bonne opinion qu'il désirait donner de sa conduite, il créa plusieurs mestres-de-camp, sergens-majors et autres officiers de guerre, qu'il établit par les quartiers les plus périlleux, et, revisitant souvent ces postes, il ordonna plusieurs barricades et retranchemens nouveaux dans les lieux les plus importans, ne laissant pas toutefois et sous-main de faire entendre aux habitans des villes, et des casals du voisinage de la ville, qu'il n'avait pas tant de besoin de leurs forces, et qu'on était sur le point d'un accommodement. Cependant toute sa lenteur et sa froideur n'empêchaient pas que le peuple ne tra-

vaillât avec une ardeur inexprimable à se fortifier de tous côtés par plusieurs retranchemens, dont les principaux étaient celui de la place de Porto, que les Espagnols attaquèrent si souvent et si vainement, et celui que le Puca fit devant le palais du prince de la Rochelle, de l'épaisseur de vingt-quatre palmes, qui mettait à couvert le peuple des canonades de la place du Gésu, et des mousquetades du clocher de Santa-Chiara, vers qui cet officier s'avançait d'heure en heure par le moyen de plusieurs autres retranchemens, et perçant beaucoup de palais et d'autres maisons, afin de s'en approcher sans péril, et en déloger les Espagnols, qui avertis en même temps par les Zoccolanti de Santa-Maria-de-la-Nova, que, si le peuple occupait leur couvent, il leur pourait faire beaucoup de dommage, y envoyèrent incontinent des forces, se fortifièrent dans ce poste, que le peuple attaqua fort souvent sans y pouvoir rien avancer, quoique fort souhaité de la plupart des religieux, qui y avaient appelé les Espagnols, non pour l'amitié qu'ils eussent pour eux, mais seulement pour la crainte que si le peuple l'eût occupé, les Espagnols n'eussent ruiné leur église par des canonades du Château Neuf.

Si le peuple ne se lassait point parmi tant de travaux qu'il faisait pour sa défense, le duc d'Arcos ne se lassait pas non plus de rechercher tous les moyens de l'obliger de venir à un bon accord; n'ayant eu aucune réponse du billet qu'il

avait écrit au prince de Massa, il fit arborer un étendard blanc sur le château; mais le peuple lui répondit en même langue et en même tems, en faisant paraître un étendard noir sur le torrion des Carmes, d'où, en cet instant, il battit et canona si vigoureusement l'armée navale d'Espagne, qu'il la força de relâcher, et de se retirer à Bayes pour quelque tems.

CHAPITRE XV.

Suite des progrès des armes populaires, tant dans la ville, que dans son voisinage. — Artifices des Espagnols pour tâcher à renouer un accommodement. — Résolution du peuple à n'en vouloir plus entendre parler. — Conduite du prince de Massa. — Soupçons qu'il donne à tout le peuple de l'intelligence qu'il a avec les Espagnols. — Ses ordres pour tâcher de dissiper tous ces ombrages.

Si l'obstination du peuple embarrassait le duc d'Arcos, le mauvais succès de ses entreprises ne le troublait guères moins. La perte du poste de San-Sébastiano l'ayant obligé de tâcher de le recouvrer, il le fit attaquer avec tant de vigueur, que les Espagnols, à la faveur des mousquetades et des grenades, aussi bien que par leur propre valeur, le reprirent en moins d'une heure; mais ils n'en jouirent pas long-tems; d'autant qu'incontinent après, le peuple les en chassa avec tant de violence, que si Dominico Pascale, qui commandait les gens de San-Antimo, eût été suivi, le peuple eût encore emporté la place du Gésu, ayant poussé les ennemis jusqu'au clocher de Santa Chiara. Comme les malheurs s'entresuivent, celui-ci fut accompagné d'un autre : une galère

de Naples, appelée Sainte-Thérèse, étant allée à la tour de la Nonciade quérir des farines pour la subsistance de l'armée navale, les forçats, à son retour, se soulevèrent, et mettant tous leurs officiers sous couverte, sans leur faire autre mal, ils débarquèrent à la tour del Greco, qui tenait pour le peuple, où ayant brûlé la galère, la farine et l'artillerie qui y étaient furent transportées à Naples, et les forçats enrôlés parmi les troupes du peuple, qui les reçut avec beaucoup de joie, et qui fit mettre au torrion des Carmes le canon du coursier de cette galère.

Les Espagnols ayant perdu beaucoup de gens, en tant d'attaques faites en si peu de tems, et particulièrement une grande quantité de noblesse et d'officiers réformés, le Vice-Roi, ne sachant comment réparer tant de forces qu'il avait perdues, et dont il avait besoin pour la défense des postes qu'il tenait dans la ville, fit publier que, désirant soulager la misère de ceux à qui le pain pouvait manquer, il offrait de leur faire donner, à très-bon marché, une quantité de farine qu'il avait dans le Château Neuf; ce qui conviant beaucoup de gens d'y courir en toute diligence, ils trouvèrent qu'au lieu de leur vendre de la farine, on les contraignit de s'enrôler, et de marcher vers les postes où les officiers espagnols les distribuèrent, suivant le besoin qu'ils en avaient. Un peu avant cela, il avait fait faire commandement à tout le peuple des quartiers qui le reconnaissaient, de porter, à peine de la vie, tous les grains

dans le château ; on lui avait obéi, mais avec beaucoup de douleur de tout le peuple, à qui il ne voulut jamais donner un denier de leur blé, disant que ce qu'il en faisait était pour le bien de l'État, et pour leur commune défense. Cependant, quoique la pensée de fournir ses postes et ses forteresses de tout ce qui leur était nécessaire l'occupât beaucoup, celle de l'accommodement l'embarrassait davantage : prévoyant bien que les suites de tous ces troubles ne pourraient être que funestes et honteuses à sa nation, il voulut tenter de nouveau le signal de la bannière blanche, qu'il fit arborer sur la Tour de l'Étendard. Et quoique en même temps le torrion des Carmes lui en fit paraître une noire couverte de bandes rouges, il ne laissa pas, un peu après, de faire présenter un billet au prince de Massa, par où don Juan d'Autriche et lui feignaient d'avoir été recherchés par trois personnes de la part du peuple, sur le sujet de la paix, et qu'ils étaient prêts d'y entendre pour l'amour du repos public; mais ce billet fit aussi peu d'effet que les bannières, d'autant que le prince le lisant au peuple, chacun, d'une commune voix, s'écria qu'il voulait la guerre, en haussant en même tems en l'air la chemise sanglante d'un Espagnol qui venait d'être tué. Ce prince, dans ce même instant, pour faire voir qu'il voulait faire la guerre de la belle façon, non pas en barbare, fit publier et imprimer deux bans : l'un que tous les prisonniers de guerre auraient quartier, quoique Espa-

gnols; l'autre, que nul n'eût à sortir de Naples, excepté les enfans, les femmes et les vieillards de soixante ans.

Comme il était bien difficile aux Espagnols de venir à bout de cette innombrable populace, par la force ouverte, leur principal but ne tendait qu'à tâcher de la surprendre, et de faire que le renard leur acquît ce que ne leur pouvait donner le lion, par le moyen des créatures qu'ils avaient dans le parti populaire. Ils avaient gagné dom Felice Giordano, prêtre, Ciccio, son frère, et l'Abbate Gennaro, qui avait soin de l'artillerie du torrion des Carmes (qui était le plus important de tous les postes que tenait le peuple). Ces trois hommes ayant promis au Vice-Roi de lui livrer le torrion, moyennant une grande somme de deniers, crurent qu'il était mal aisé de faire réussir leur dessein, sans le consentement et l'aveu de Gennaro Annésé, capitaine de ce lieu; et jugeant que cette avarice, qui le dominait naturellement, pourrait être leur médiatrice, plutôt que toutes les autres considérations qu'ils pourraient lui mettre en avant, ils lui dirent tous trois ensemble, qu'ayant été de ses amis depuis longtems, ils lui voulaient procurer un avantage qui le pourrait, dans un instant, combler de gloire et de richesses; que don Juan leur avait fait dire qu'il désirait son amitié, et que s'il lui voulait remettre cette place, il lui donnerait très-volontiers cent mille écus. Gennaro Annésé, sans permettre qu'ils lui parlassent davantage, se jeta sur eux tout à coup, et les faisant lier et

garotter par les soldats qui l'accompagnaient presque toujours, il les fit mener au marché, où ayant révélé au peuple la conspiration qu'ils avaient tramée contre lui, ces misérables, sans pouvoir être ouïs, furent à l'instant arquebusés dans le marché. Cette action de Gennaro Annésé l'accrédita tellement dans le parti populaire, qu'elle lui servit de degré pour passer peu de tems après dans ce commandement suprême où la ville et le royaume virent ce maître fuzelier. Cette conspiration ayant été ainsi découverte, le peuple conçut tant d'ombrage des secrets moyens dont les Espagnols se servaient pour le surprendre, que les soupçons les plus légers suffisaient pour faire punir sévèrement ceux sur lesquels ils tombaient, comme s'ils eussent été convaincus des plus grands crimes : de sorte que sur un faux bruit qui courut que les pères jésuites avaient quelque secrète intelligence avec les Espagnols, le peuple fut sur le point d'aller saccager leur église, ensuite des menaces publiques qu'il en faisait ; ce qui aurait eu son effet, si le prince de Massa ne l'eût détourné par un ban publié de sa part, par lequel il défendait expressément le pillage et l'incendie des églises, et aussi à tous religieux et religieuses de retirer dans leurs couvens aucuns ennemis du peuple.

Dans le même instant que ce prince tâchait d'empêcher par cette voie les sacriléges, les soldats espagnols en commirent un bien étrange, et qui augmenta de beaucoup l'horreur que toute la

populace avait conçue pour eux. Ce fut dans le conservatorio de Visita Poveri, où, dans le tems que le saint sacrement y était exposé, à l'occasion des quarante heures, les Espagnols y mirent le feu, et y commirent cent excès, ce qui contraignit cette quantité de pauvres filles qui étaient nourries et élevées en ce lieu, d'aller chercher un logement parmi le peuple, qui les reçut avec beaucoup de charité, les logea dans le palais des Mormilles, au siége de Porto, et leur assigna quelques sommes de deniers pour leur subsistance. Cette action le piqua si fort, qu'il se résolut d'en tirer revanche; le mestre de camp, qui commandait ce poste, ayant fait charger un canon de balles de mousquet, le canonier couvrit la lumière d'une petite pièce de bois, sur laquelle il avait répandu un peu de poudre fine, puis y mit le feu tout à coup, comme s'il eût voulu tirer cette pièce, ce qui ayant obligé les populaires qui gardaient ce poste à s'écrier hautement qu'ils étaient trahis, et que le canon n'ayant pas pris feu, était indubitablement encloué, les Espagnols, croyant, par ces cris et par une feinte que le peuple fit de fuir, que la chose était véritable, s'avançèrent, vers le canon, au nombre de deux cens hommes, tant pour emporter cette pièce que pour forcer la barricade qui défendait le poste; mais, dans le tems qu'ils croyaient en être les maîtres, le canonier mit le feu si à propos à ce canon, que les Espagnols perdirent soixante hommes sur la place, d'où ils se retirèrent avec plusieurs de blessés. Pendant que les

Espagnols et le peuple semblaient ainsi jouer aux barres dans la ville de Naples, et que, parmi tant de vicissitudes , la fortune, ne se voulant pas déclarer ouvertement, favorisait tantôt les uns et tantôt les autres; la noblesse, pour faire voir l'amour qu'elle avait pour son Roi, et la haine qu'elle avait pour le peuple, songeait à se mettre en campagne: en suite de la résolution prise en une assemblée secrète des principaux membres de son corps, en laquelle le duc de Matalone ayant proposé de quelle manière il fallait qu'elle servît en cette occasion, il fut dit, qu'étant obligée à servir les Espagnols, de peur que son oisiveté ne les fît douter de sa foi, il les fallait aller servir dans la ville ou dans la campagne : qu'en les servant dans la ville, tous ses exploits ne serviraient qu'à faire valoir ceux des Espagnols, qui, jaloux de la gloire, ne la veulent partager avec personne : qu'ainsi, ayant part au péril, on n'en aurait point au triomphe : qu'il valait mieux se mettre tous en campagne à l'entour de Naples, et faire un petit camp volant ou un corps de cavalerie, qui, commandé par la noblesse, dépendît entièrement d'elle : qu'à sa faveur elle pourrait empêcher les divers secours qui pourraient venir au peuple, non seulement des casals du voisinage, mais encore de plusieurs villes importantes, qui, suivant l'exemple de Naples, avaient, comme elle, pris les armes pour la commune liberté : que par ce moyen la valeur de la noblesse éclaterait, et se rendrait considérable, et qu'étant ainsi réunie, elle serait mieux

en état de faire son parti avec celui qui demeurerait maître de Naples. Chacun ayant approuvé ces sentimens, tous se mirent en état de les mettre en exécution, et ils commencèrent à faire des levées de tous côtés, se saisissant de tous les chevaux qui pouvaient tomber entre leurs mains, n'épargnant pas même ceux des carrosses. Les premiers qui se mirent en campagne dans le voisinage de la ville, furent le duc de Matalone et don Ferrante Molina, suivis peu après du comte de Conversano, et du duc delle Noci, son fils, du marquis del Vasto, et du prince d'Isernia son frère, du marquis de Torrecusa, du prince de Monte-Serchio, de don Ferrante Carracciolo, et de fra-Tita, son frère; du duc de Sciano, du prince d'Ottaiano, du comte de Celano, du prince della Rocca.Romana, du duc de Sora, et de plusieurs autres princes, ducs, marquis, comtes, barons et seigneurs de qualité, assemblés, de toutes les parties du royaume, pour ce sujet.

Le peuple ayant su les levées que la noblesse faisait ainsi en divers endroits, et particulièrement à l'entour de Capoue, où était le rendez-vous général, leva aussi, de son côté, quelques compagnies de cavalerie, dont Ciccio Ferlinghieri, cavalier napolitain, fut fait général; et pour ne pas donner tems à la noblesse de s'assembler entièrement pour venir en corps au secours des Espagnols, qui, par ce moyen, eussent pu aisément regagner les postes qu'il leur disputait, il se résolut de donner un assaut général à ceux qu'ils tenaient.

Pour cet effet, dans une assemblée de toute la populace, le prince de Massa fut prié de s'y résoudre, et de donner les ordres nécessaires pour le faire bien réussir; mais ce prince, qui voyait bien que cette action allait détruire entièrement les affaires des Espagnols, lui représenta avec ses paroles et ses artifices ordinaires, qu'il ne fallait pas hazarder tout-à-coup sa bonne fortune: que si les troupes espagnoles n'étaient pas fort considérables ni redoutables par leur nombre, elles l'étaient par leur valeur, comme par leur expérience, étant formées de soldats très-braves et bien aguerris; qu'il savait des secrets moyens pour en venir à bout, sans courir le risque que l'on proposait, et que si on le laissait faire, il chasserait dans peu les Espagnols de toute la ville. Tout ce beau discours ne satisfit pas le peuple, qui rompit cette assemblée, en grondant et en menaçant le prince, puis déchargea sa mauvaise humeur sur un cavalier de la maison des Afflicti, à qui il coupa la tête, l'ayant trouvé dans une rue par où passait ce malheureux; mais son sang ne contentant pas entièrement la populace, ceux de Zavatteria et della Pietra del Pesce, exagérant avec plus de dépit que les autres, l'obstination et la froideur du prince de Massa, se résolurent de le tuer, et et allant chez lui, en grand nombre, ils le contraignirent de venir dans leurs quartiers, où étant arrivés avec une grande foule de populaires, qui disaient tous qu'il lui fallait couper la tête, ils le firent mettre pied à terre à Santa-Maria-della

Gratia, tous résolus de le faire mourir. Il se fit voir dans ce péril avec un visage aussi froid que s'il en eût été bien éloigné, et faisant signe à toute cette tourbe soulevée qu'il désirait lui parler, la compassion que les plus accrédités eurent de lui, les obligea de le faire entrer dans une maison proche de l'église, et laquelle ils lui avaient préparée pour le loger et pour l'empêcher de s'enfuir dans les quartiers des Espagnols. Étant dans cette maison, il fut aussitôt environné de la plus grande partie de ceux qui l'y avaient conduit, ce qui l'obligea de leur dire avec un visage serein, qu'après avoir envisagé la mort dans tant de batailles, de siéges et d'autres occasions où il s'était vu si souvent, ses menaces ni son image ne lui pouvaient pas faire peur : que sachant bien qu'il faut mourir, il ne se mettait pas en peine du genre de sa mort, pourvu que le sang qu'il verserait ne fît point rougir sa famille, et ne souillât pas son honneur : que tout le regret qu'il aurait, serait de recevoir la mort par les mêmes mains de ce peuple dont, par ses travaux et ses veilles, il tâchait d'épargner la vie : que le repos de son pays ayant toujours été son but, ses remises et ses lenteurs que l'on faisait passer pour des crimes, étaient les innocens effets de l'amour qu'il avait pour lui : que la vie d'un citoyen lui étant plus considérable que la mort de cent ennemis, il avait tâché de donner la liberté à sa patrie, sans qu'il lui en coûtât de sang, et plutôt par l'adresse que par la force : que si on lui voulait permettre d'agir suivant l'expérience qu'il

avait acquise, en faisant la guerre en tant de lieux divers, il se faisait fort de finir tous les troubles qui désolaient le royaume, dans peu de tems : qu'afin que la sincerité de sa conduite fût connue de tout le peuple, il désirait qu'on choisît quatre consulteurs, pour surveiller à ses actions, et examiner tous les ordres qu'il donnerait pour le service du pays. Ayant parlé de cette façon, l'assurance de son visage et la douceur de ses paroles attendrirent tellement le cœur des écoutans, que, témoignant un sensible repentir de l'avoir traité si indignement, ils l'assurèrent tous d'une même voix, que s'il faisait ce qu'il disait, il ne devait rien craindre d'eux, ensuite de quoi ils lui donnèrent pour consulteurs, Philippe Contieri, marchand de cuirs, et trois autres de ce quartier.

A peine ce malheureux prince se vit hors de cette bourasque, où il avait fait connaître sa généreuse intrépidité, qu'il fut abordé par François-Antoine Scacciavento, l'un des consulteurs du peuple, et l'un des plus accrédités avocats de cette ville, qui lui présenta dom Onofrio, curé de Santa Maria della Catina, porteur d'un billet de don Juan d'Autriche, que les Espagnols lui avaient donné pour le porter au prince de Massa. Ce curé n'ayant osé le lui rendre lui-même, s'était adressé au Scacciavento, son ancien ami., qui, l'ayant encouragé et obligé de le suivre, l'avait conduit et présenté au prince, en lui disant que ce bon prêtre ayant reçu ce billet de don Juan d'Autriche, avait été prié par lui

de le lui rendre en assurance. Le prince ne voulant recevoir ni lire ce billet, qu'avec la participation des principaux officiers du peuple, fit appeler tous les capitaines des ottines, et les consulteurs de la Place du Peuple, en la présence de qui l'on lut le billet, qui, en substance, contenait que don Juan d'Autriche ayant appris, par le curé porteur du billet, l'acte d'amour et de foi que le très-fidèle peuple de Naples avait fait depuis peu de jours, en faisant trancher la tête à trois traîtres qui lui avaient proposé d'appeler la France à son secours, l'obligation que son Altesse lui avait de cette action, jointe à l'extrême douleur qu'elle ressentait, en voyant que des vassaux, qui procédaient avec tant d'ardeur et de zèle, souffraient tant de calamités que les troubles leur procurait, l'avaient poussée à lui écrire ce billet, afin que, par son entremise la fidélité de ce peuple pût rencontrer en sa personne tout le bon accueil et toutes les grâces qu'il pourrait espérer, ensuite des propositions qui lui pourraient être faites pour la pacification des troubles qui affligeaient l'État; souhaitant qu'à cet effet il nommât des personnes propres pour traiter un accord capable de faire cesser tous ces actes d'hostilité, qu'avec tant de compassion son Altesse voyait souffrir à sa très-fidèle ville. Ce billet était daté du dimanche treizième jour d'octobre mil six cent quarante-sept, écrit à la capitane.

La lecture de ce billet ayant été faite dans cette

petite assemblée, on en fit incontinent plusieurs copies pour les porter dans chaque ottine, où il fit presque autant de divers effets qu'il y avait de différentes sortes d'esprits. Les uns disaient que bien qu'on eût sujet de se défier de la parole des Espagnols, il n'y aurait point de mal de les écouter, puisque l'on avait commencé la guerre pour avoir la paix, et que les Espagnols ayant reconnu que toutes leurs forces, aussi bien que toutes leurs finesses ne leur pourraient jamais donner l'avantage qu'ils avaient espéré, s'étaient peut-être résolus d'accepter la paix tout de bon, et à quelque prix que ce fût : les autres criaient qu'il fallait poursuivre incessamment la guerre, ou du moins jusqu'à ce qu'on eût remis Naples et le royaume dans une entière liberté, disant tout haut qu'après avoir été si lâchement trahis par les Espagnols, ce serait une folie inexcusable de se confier jamais en eux. Ceux-ci se virent confirmés dans ce sentiment par le discours de Philippe Prignano, commissaire général de la cavalerie, qui, montant en ce moment dans la chaire de l'église des Carmes, dit hautement à une multitude de populaires, dont cette église était remplie, que les soins que les Espagnols prenaient pour convier le peuple d'entendre à la paix, n'étaient que des filets tendus pour le faire tomber dans leurs piéges : que comme ils n'étaient pas capables d'oublier les affronts reçus, on les verrait encore moins capables de les pardonner : que ne pouvant fonder la paix que sur une foi

violée et rompue si honteusement, ce serait bâtir sans fondement et sur le sable; qu'ayant reconnu que la paix leur donnerait plus de moyen de soumettre le peuple que la guerre, ils la chercheraient, non pour le calme de l'État, mais pour son dernier naufrage; que la sûreté, la fortune, et l'honneur du peuple ne consistaient plus qu'en ses armes, et qu'il ne fallait pas songer à les quitter, que l'on n'eût chassé tout à fait les Espagnols du royaume. Ces exagérations échauffèrent tellement tous les auditeurs, que, sortant en foule de l'église, ils se mirent tous à crier qu'ils ne voulaient que la guerre, et point de paix, et cela avec tant d'animosité que les portraits de l'empereur Charles-Quint, et du roi Philippe, aujourd'hui régnant, que, jusqu'à ce jour, on avait conservé avec grand respect en plusieurs endroits de la ville, en furent ôtés aussitôt avec un extrême mépris. Tout ce bruit ni ces actions n'empêchèrent pas que les consulteurs du peuple, et la plus grande partie de ses principaux officiers ne se résolussent d'entendre à un accord, pourvu qu'il fût tel que l'on le pourrait désirer pour l'assurance et pour le repos de l'État. Le Scacciavento, reconnaissant les avantages que le peuple en pourrait recevoir, leur avait donné ce sentiment, en leur faisant considérer, qu'il n'y avait que deux moyens pour obtenir la tranquillité publique: l'un de secouer le joug des Espagnols, et l'autre de l'adoucir, et l'alléger d'une façon qu'à l'avenir le royaume

le pût porter sans travail et sans peine; que le premier, qui dépendait d'une longue et mortelle guerre, était mal aisé, ou plutôt impossible, puisque l'Espagne souffrirait plus patiemment la destruction et la perte de la moitié de ses couronnes, que de celle de cet État; que si les forces qu'elle avait mises sur l'armée navale n'étaient pas suffisantes pour la faire considérer, et pour forcer la populace de se soumettre à sa merci, il était aisé de juger qu'elle n'en avait pas envoyé de plus grandes, croyant que le feu que Masanielle avait allumé pourrait facilement être éteint par des gens de mer, sans y employer des gens de guerre; mais que si l'embrasement durait, et que passant de la ville dans tout le reste du royaume, il se rendait considérable, et l'obligeait d'en redouter la ruine, il était certain qu'on lui verrait incontinent abandonner le Portugal, la Catalogne et le Milanais, pour venir s'opposer à cet incendie avec ses principales forces; qu'on savait, par expérience, que si autrefois le royaume de Naples parut facile à perdre, il fut aussi aisé à regagner : qu'ainsi l'Espagne, n'épargnant ni ses trésors, ni ses soldats pour conserver ou pour ravoir un royaume si important, et qui la fait considérer plus que pas un de tous les autres, il arriverait que la guerre serait perpétuelle, ou qu'elle ne se terminerait qu'au désavantage du peuple, qui, en succombant sous le poids de cette grande monarchie, demeurerait accablé et ruiné pour jamais; que le second moyen était

plus facile que le premier, puisque la paix, en allégeant un joug qu'on ne pouvait pas rompre, pourrait finir ce que la guerre ne saurait jamais terminer : que bien qu'on eût de grands sujets de se défier de la foi des Espagnols, il les fallait écouter gracieusement, pour voir si l'on pourrait trouver lieu d'établir quelque chose de solide avec eux : que, puisque leur foi avait été prostituée si souvent, il ne fallait plus s'y attacher aucunement; mais seulement fonder la paix sur de nouvelles assurances, par qui les Espagnols ne pussent détruire le peuple, quand même ils en auraient la volonté : qu'il les fallait non pas seulement obliger de remettre au peuple Saint-Elme, mais encore de lui permettre de faire d'autres citadelles dans la ville, pour sa défense et pour sa conservation; et qu'ainsi, leur ôtant les moyens de surprendre le peuple à l'avenir, on leur en ôterait l'envie. Ces considérations firent tant d'effet, que ce même peuple qui, quelques heures auparavant, ne demandait autre chose que la guerre, changea tout à coup de pensée, et se résolut à la paix. Pour y parvenir, il fit prier le cardinal Filomarino d'en vouloir être le médiateur, et de s'aboucher avec don Juan et ses ministres pour en arrêter le traité. Mais ce cardinal se ressouvenant que quelques jours auparavant le peuple l'avait accusé de l'avoir trahi par deux fois, n'en voulut point ouïr parler. Cependant le prince de Massa, répondant au billet qu'il avait reçu de don Juan d'Autriche, par l'avis des consulteurs,

qui l'environnaient toujours, manda à ce prince qu'il l'avait remis entre les mains des consulteurs et des capitaines du peuple, afin qu'ils pussent prendre ensemble les conclusions nécessaires pour le bien public : qu'on l'avait lu dans chaque ottine, et que cet œuvre semblait prendre un assez bon commencement : que le peuple ne voulait pas qu'en cette occasion il se mêlât aucunement de cette affaire : qu'il espérait qu'à la faveur des grâces que Son Altesse ferait au très-fidèle peuple, elle reconnaîtrait le zèle et le respect qu'il eut toujours pour Sa Majesté catholique. Le curé de Santa-Maria-della-Catena, qui avait porté le billet de don Juan, lui rapporta cette réponse, et un peu après les manans du bourg de Polleno, s'étant saisis de la personne de don Carlo de Tassis, neveu du Capelan, major du Vice-Roi, le menèrent dans Naples, où, l'accusant d'avoir tramé et fait plusieurs conspirations contre le service du peuple, ce cavalier, sans autre forme ni figure de procès, fut décapité dans le marché par le commandement du peuple, quoiqu'il offrît dix mille ducats pour racheter sa vie.

Dans le même tems que la fureur des populaires s'évaporait de cette sorte, la Place du Peuple, composée des consulteurs et des capitaines d'ottines, ayant délibéré d'envoyer des députés vers don Juan pour la négociation de la paix, nomma pour cet effet le père maître Barini, religieux de l'ordre des Carmes, et les docteurs François

Antoine Scacciavento, Matteo Scaleze et Camille Zambré; ensuite de quoi le curé de Santa-Maria-della-Catena présenta à ces quatre députés un passe-port, qui, n'étant signé que du secrétaire de don Juan, fut refusé par le Scacciavento, disant qu'il ne partirait jamais qu'il n'en eût un signé de Son Altesse, et scellé du sceau royal; ce qui ayant été trouvé raisonnable et juste de tous, le curé en rapporta un peu après un autre tel qu'il l'avait demandé, daté du quinzième du mois. Le Scacciavento l'ayant en main, demanda à la consulte du peuple assemblée dans l'église de Santa-Maria-della-Gratia, quelles propositions ils avaient à faire à don Juan et à son Conseil; sur quoi, après plusieurs opinions agitées sur ce sujet, il eut ordre de demander et de faire instance, que, pour la plus grande assurance du peuple, le château Saint-Elme lui fût remis entre les mains : que le duc d'Arcos fût chassé du royaume pour tout jamais : que Son Altesse daignât prendre le gouvernement de l'État, jusqu'à l'arrivée d'un autre Vice-Roi : que les incendiés sortissent et fussent bannis du pays : que l'on accordât un indult général de tout le passé : que l'on confirmât les traités signés et jurés par deux fois, par le duc d'Arcos aussi bien que par le collatéral. Ces propositions ayant été mises par écrit, et consignées au docteur Zambré, les quatre députés s'acheminèrent vers don Juan, et, étant arrivés à la galère capitane, et assez agréablement reçus par le prélat Rudolphi, don Melchior de Borgia, le comte

d'Arielle et quelques autres seigneurs, ils furent présentés à ce jeune prince, à qui le Scacciavento représenta, par une harangue non moins diserte que succincte, que c'était avec autant de honte que de déplaisir que la très-fidèle ville, de qui il portait la parole, venait se prosterner devant Son Altesse, non avec ce charmant visage et cet agréable embonpoint qui lui acquirent autrefois l'amour de ses monarques, mais avec ce teint tout livide et tout couvert de meurtrissures et de blessures que la rage et la cruauté des ministres qui la régissaient lui avaient fait ressentir de tems en tems : non avec ces beaux ornemens qu'elle portait dans ses triomphes, mais avec ses chétifs haillons qui témoignaient sa servitude aussi bien que l'insatiable avarice des Vice-Rois, qui, après l'avoir dépouillée de ce qu'elle avait de plus beau, de plus riche et de plus brillant, lui avaient à peine laissé de quoi couvrir sa nudité : non avec des cris d'allégresse et des cantiques pleins de joie, et tels que sa bouche faisait résonner au fort de son calme et pendant sa bonne fortune, mais avec ces gémissemens, ces pleurs, ces soupirs et ces plaintes que son déplorable naufrage exigeait d'elle en ses malheurs : que parmi tant de tristesses, de souffrances et de ruines, elle n'avait de consolation que de savoir que son digne Roi n'avait point de part en ses maux, et qu'ils étaient les effets de la rage et de l'avarice de ses infidèles ministres : que c'était d'eux que procédaient tant d'impositions, d'excès, de vols et de

concussions, qui, consommant toute sa substance, l'avaient mise au rang des squelettes : que c'était encore par eux que son corps se voyait couvert de tant d'ulcères causés par l'étreinte des fers et par la pesanteur des chaînes dont ces barbares l'ont chargée : que c'était aussi seulement contre eux qu'elle avait pris les armes, dans un point où leur tyrannie ne leur laissait que ce remède pour la guérison de ses maux : qu'ainsi, ayant été les causes de tant de désolations, de meurtres et d'embrasemens que, depuis quelques mois, on avait vus en cette ville, ils en étaient seuls coupables : que, comme tels, ils devaient être châtiés rigoureusement, et qu'afin de mieux empêcher que ceux qui leur succéderaient ne marchassent sur leurs traces et ne suivissent leurs exemples, Son Altesse était très-humblement suppliée de vouloir prévenir ces maux et d'en faire tarir la source, en tempérant cette suprême autorité qui leur donnait tant de licence de mal faire : que son plus certain contre-poids serait les bienfaits et les grâces que le peuple lui demandait, non pour avoir plus de moyen de secouer le joug du Roi, son souverain seigneur, mais bien pour avoir plus de voies pour réprimer la rage et les excès de ses ministres. Le Scacciavento ayant fini sa harangue, le Zambré présenta à don Juan, dans une feuille de papier, les propositions du peuple ; sur quoi ce prince, en leur disant qu'il les verrait, se retira et laissa ces députés, qui, après s'être un peu entretenus avec don Melchior de

Borgia, furent licenciés, et s'en retournèrent dans la felouque-réale, où ils coururent fortune d'être tués de quelques arquebusades qu'on leur tira avant qu'on les eût reconnus.

Ce même jour le peuple ayant remarqué l'obstination du prince de Massa, et le peu d'envie qu'il avait de travailler avec chaleur pour la défense de sa cause, se résolut de faire un mestre de camp général, pour suppléer à son défaut. Il choisit pour cet emploi Marc Antoine Brancaccio, cavalier napolitain, du siége de Nido, qui, ayant passé les plus vigoureuses de ses années au service des Vénitiens, où il avait acquis beaucoup plus de gloire que de bien, s'était enfin retiré chez lui, ayant eu toute sa vie une sourde et mortelle haine pour les ministres d'Espagne. Il était âgé d'environ soixante et quinze ans, quand le peuple lui conféra la charge de mestre de camp général, qu'il refusa d'abord, témoignant à toute l'assemblée que s'il refusait d'accepter ce grand emploi, ce n'était pas qu'il n'en prisât beaucoup l'éclat, et qu'il n'eût un désir extrême de sacrifier, au service de sa désolée patrie, tous ses soins et ce peu de sang qui restait dans ses veines; mais que son refus ne venait, que de la crainte qu'il avait, que le peuple, en faisant la paix dans peu de jours, ne le laissât à la merci des Espagols, qui, ne l'aimant guère, seraient ravis de trouver un prétexte de lui faire sentir la haine qu'ils avaient dès longtems pour lui. Mais tout le peuple, à ce discours, lui protesta d'une commune voix, qu'il mourrait

plutôt mille fois, que de se confier aux Espagnols, ni de retourner sous leur domination, et que, quelque accord qui se fît, il désirait être le maître. Cette assurance conviant le Brancaccio de se laisser vaincre aux bonnes volontés de ses citoyens, il accepta la charge de mestre de camp général du peuple, à condition qu'il ne se ferait rien à l'avenir, sans la participation de la consulte, qui, dans le même instant, fut formée de deux hommes de chaque ottine.

Cette nomination toucha vivement le prince de Massa, dans la pensée qu'il eut que cette charge, étant possédée par un homme brave, entreprenant, et dont le cœur n'avait pas moins d'amour pour sa patrie, que de haine pour les Espagnols, ce contre-poids l'empêcherait de ramener le peuple sous leur joug, aussi aisément qu'il eût pu faire si son autorité n'eût point été partagée, et sa mauvaise volonté rendue impuissante par ce moyen. Mais le peuple ne se souciait pas beaucoup de sa peine, et voulant témoigner qu'encore qu'il traitât avec les Espagnols, il ne laissait pas de songer à la guerre, il obligea le prince de Massa à publier deux déclarations : la première du même jour, quinzième octobre, contenant un ordre général à tout le royaume, de ne payer aucune imposition ni gabelle, conformément aux exemptions, franchises, immunités et priviléges dont il jouissait alors. La seconde du jour d'après, par laquelle il était porté qu'aucunes personnes, de quelque grade et con-

dition qu'elles fussent, n'eussent à prendre les armes contre le peuple, ni à faire des levées pour ce sujet, à peine d'être tuées impunément, et de la confiscation de tous leurs biens, applicables le quart au meurtrier, et le reste au peuple : que celui qui tuerait le duc de Matalone aurait la quatrième partie de ses biens, dix mille ducats, et une abolition, tant pour lui et ses complices, que pour vingt autres personnes coupables des plus énormes crimes : que qui tuerait aussi don Joseph Mastrillo, don Lucio San-Felice, le duc de Siano et les enfans de François-Antoine Muscettola, aurait mille ducats pour chacun d'eux, exceptant toutefois dudit indult, les duc de Matalone, comte de Conversano, et marquis del Vasto. Que tous les incendiés et autres bannis, en vertu des dernières capitulations, étant trouvés passé deux jours dans Naples, ou dans son ressort, ou quatre jours après dans le reste du royaume, pourraient être tués impunément, et leurs biens confisqués, le quart en faveur de l'homicide, et le restant en faveur du peuple; qu'aucun baron, officier, ni autre personne de quelque qualité ou condition qu'elle fût, dans l'étendue de l'État, ne pût faire commerce de blés, farines, orges, vins, ni autres choses comestibles, en les achetant pour les revendre, à peine de la vie, et de la confiscation de ses biens, applicables, le quart à l'assassin ou dénonciateur, et le restant au peuple; que toutes personnes qui auraient des

grains ou des farines, outre et par-dessus leur besoin domestique, réglé à un *tomolo* par mois pour chacun, seraient obligées de les vendre publiquement et au prix courant, sous peine corporelle, et à l'arbitrage du peuple; et finalement, que nulle personne ne fût si osée de vouloir empêcher le passage des troupes et des victuailles qui viendraient à Naples pour le service du peuple, sous toutes les susdites peines.

CHAPITRE XVI.

Vaines tentatives des Espagnols. — Sentimens de Marc Antoine Brancaccio, nouveau mestre-de-camp général du peuple, touchant le soulèvement des Napolitains. — Le peuple publie un manifeste pour la justification de ses armes et l'envoye par toute la Chrétienté. — Nouvelles propositions des Espagnols pour la paix. — Leur peu d'effet, procédant du peu de sincérité des Espagnols.

LES Espagnols, piqués de toutes ces choses, et croyant que le lendemain, à l'occasion d'une prodigieuse pluie et d'une furieuse bourasque qui survinrent inopinément, le peuple se serait retiré chacun dans sa maison, donnèrent un assaut général à tous les postes qu'il défendait, et d'où ils furent repoussés avec une si grande perte de leurs meilleurs hommes, qu'ils virent que les surprises leur étaient aussi peu avantageuses que toutes les autres attaques. Le nouveau mestre de camp général Brancaccio ayant témoigné sa vigilance en cette occasion, voulut faire connaître sa prévoyance à ce peuple, qui témoignait d'être très-satisfait des peines qu'il avait prises en cette rencontre pour son salut; et feignant d'avoir ouï crier vive Espagne à quelques populaires, il dit en l'assemblée du peuple

qu'il croyait qu'il n'était pas juste de crier vive Espagne, au point qu'on tirait sur les Espagnols; que s'il voulait parler ainsi, il devait, avec une corde au col, s'aller jeter aux pieds du Vice-Roi, pour l'obliger à lui faire miséricorde; que s'il voulait faire la guerre, il fallait, au lieu de crier vive Espagne, prendre le soin de chercher quelque nouveau maître. Le peuple témoignant d'agréer sa proposition, il la poursuivit, en disant que parmi les divers chemins qu'il pouvait prendre, et que ses armes lui devaient frayer désormais pour arriver à ce dessein, il n'en considérait que trois: l'un de se donner au Saint-Siége; l'autre à la France; et le dernier de faire un corps de république, à l'exemple des Hollandais, et qu'il était tems d'en choisir un des trois pour pouvoir ensuite diriger toutes ses pensées et tous ses travaux vers ce but. Sur quoi le peuple criant qu'il voulait la liberté et la république, il répliqua, avec la même chaleur et la même franchise, qu'il approuvait la république, puisque, dans ce genre de gouvernement, l'autorité suprême étant départie entre un bon nombre des plus sages de l'État, les obligeait tous de le maintenir: qu'il reconnaissait toutes fois que sa naissante liberté ne pourrait jamais d'elle-même, et sans un appui étranger, arriver au but qu'elle souhaitait: que les Hollandais, quoique unis et placés dans une contrée étroite et facile à garder, n'eussent pu jamais se soustraire de la domination espagnole, si les Français et les Anglais ne leur eussent prêté

les mains pour les aider à délier, ou plutôt à trancher le nœud gordien de leur servitude, et qu'il ne pouvait espérer d'autre secours que de la France, qui, ayant les armes en main, serait bien aise en cette occasion d'en employer une partie pour son assistance, et pour faire une diversion capable d'écarter, sans beaucoup de peine, les Espagnols de ses frontières. Cette conclusion fut si universellement approuvée, que tout le monde s'écria qu'il fallait recourir à l'aide générale de tous les princes et républiques chrétiennes, surtout à celle de la France. Ensuite de quoi on ordonna qu'on fît ce manifeste, qui, en date du dix-septième jour du mois d'octobre, fut publié par tout le monde de la part des Napolitains, lesquels, rendant raison des motifs qui les avaient nécessités malgré eux à prendre les armes, imploraient l'aide et la faveur, par cette voie, de tous les États de la chrétienté.

L'impression et la publication de ce manifeste n'empêchèrent pas que le lendemain, à la faveur d'un nouveau passe-port, envoyé par don Juan d'Autriche, les quatre députés ne retournassent vers lui pour avoir la réponse des articles qu'ils lui avaient présentés deux jours auparavant; et, ayant été présentés à ce Prince, le Scacciavento le supplia très-instamment, au nom du peuple, de lui vouloir donner cette satisfaction. Don Juan lui demandant alors s'il n'avait point d'autres mémoires ou nouvelles demandes à lui faire sur ce sujet, il lui répondit que non. Le Prince

répliqua qu'il verrait avec son conseil ce qu'il avait à lui répondre, puis se retira; et, après une longue conversation qu'il eut avec ses ministres, il envoya aux députés un billet par son secrétaire, qui, en substance, contenait, que les propositions faites à Son Altesse de la part du peuple de Naples, n'étaient aucunement conformes aux espérances qu'elle avait conçues, et que toutes les fois qu'il parlerait de la façon qu'un vassal doit parler à son souverain, il trouverait une entière correspondance en Son Altesse pour son bien et pour son repos. Les députés retournés à Naples et dans le torrion des Carmes, rendirent compte à la consulte de leur négociation; et le billet qu'ils portaient ayant été considéré mûrement, il fut résolu, d'un commun avis, que les premières propositions seraient réformées et réduites à celles-ci.

Que toutes les grâces, priviléges et capitulations accordées et jurées, par deux fois, par le duc d'Arcos, le collatéral et le conseil d'État, au nom de S. M. C., seraient ponctuellement observées, approuvées et confirmées; que le duc d'Arcos et le visitador-général se retireraient du royaume, et qu'en attendant la nomination et venue d'un autre Vice-Roi, il plairait à S. A. de prendre le soin de l'État; qu'il serait permis au peuple d'édifier, construire et munir deux forteresses et un arsenal, en la part où bon lui semblerait, le tout pour sa plus grande assurance, aussi bien que pour la défense de la ville et

du royaume, contre les communs ennemis de Sa Majesté Catholique; que toutes les troupes espagnoles, italiennes, allemandes, et autres, qui étaient dans les postes de Naples, ou aux lieux circonvoisins, pour faire la guerre au peuple, se retireraient dans le Château Neuf, laissant la ville et le pays libres, comme ils l'étaient par le passé; qu'au cas qu'il en arrivât d'autres dans l'État, ou par mer ou par terre, il plairait à Son Altesse de les renvoyer incontinent au lieu d'où elles seraient parties; qu'elle serait très-humblement suppliée de vouloir ordonner, que non-seulement tous les incendiés et leurs enfans mâles seraient bannis du royaume, mais encore, que toutes les autres personnes qui avaient conspiré et pris les armes contre le peuple, seraient obligées de sortir de la ville dans vingt-quatre heures, et dans quatre jours du royaume, à peine de rebellion et de la vie; que Son Altesse, en lui faisant la grâce de ratifier les indults généraux, concédés par le duc d'Arcos, et par son collatéral, et par le conseil d'État, au nom de Sa Majesté Catholique, tant en faveur des Napolitains, que de tout le reste du royaume, lui ferait encore celle de lui en accorder un nouveau, pour tout ce qui avait été fait et commis jusqu'au jour de l'accord, pour le service du peuple et du royaume, même au fait du crime de Lèze-Majesté, au premier chef, bien que le peuple n'ait pas cru d'y tomber, n'ayant pris les armes que par les loix de cette nécessité qui ne connaît point de loi, se réservant,

le même peuple, alors que Son Altesse lui aura daigné concéder les susdites grâces, de lui en demander des nouvelles nécessaires et convenables, tant pour le service de Sa Majesté Catholique, que pour la satisfaction et le repos de tout l'État.

Les députés étant retournés vers don Juan, chargés de ces propositions, eurent une longue et particulière conférence avec don Melchior de Borgia, et les autres ministres de ce Prince, sur le sujet de ces demandes, qui, étant vues sur-le-champ par eux, furent trouvées et jugées par tout le conseil déraisonnables et injustes, disant tous d'une même voix, que, pour sauver l'honneur du Roi, il fallait, avant toutes choses, que le peuple mît bas les armes, et les portât dans le château. A cela les députés répondirent, que le peuple les ayant eues et tenues chacun chez soi, de tout tems, il ne fallait pas songer de les lui faire rendre, dans une conjoncture si pleine de soupçons, et qu'étant alors question d'accorder de nouvelles grâces, il n'y avait point d'apparence de le vouloir priver des vieilles. Sur l'exil des incendiés, ces ministres mirent en avant que c'était une chose dure et bien étrange, de vouloir bannir pour toujours du pays des personnes, après avoir brûlé leurs maisons et leurs meubles. A quoi les députés répondirent qu'il n'était point d'incendié qui n'eût mérité beaucoup plus de mal qu'il n'en avait souffert, et que leur séjour dans l'État ne pouvait causer que des troubles et des accidens très-fâcheux, d'autant que la plupart

d'eux, étant ministres de l'État, employeraient apparemment le crédit de leur ministère, pour venger, sous prétexte du bien public, un mal privé, courant ainsi fortune de rallumer un feu éteint, ou du moins couvert sous les cendres, et que les Espagnols, donnant ces satisfactions au peuple, le tems le pourrait adoucir, à la faveur de la présence de Son Altesse, dont l'adresse le pourrait insensiblement ramener à consentir à leur retour. Sur l'éloignement du Vice-Roi, ces mêmes ministres en trouvèrent la proposition étrange, en soutenant formellement qu'il s'y agissait de l'honneur et du Roi et de sa couronne; que s'il fallait que les sujets eussent ainsi la liberté de pouvoir, à leur fantaisie, destituer les officiers établis sur eux par le Prince, on soumettrait à leur caprice son autorité souveraine, que l'on ne saurait entamer sans la détruire entièrement. Mais les députés répliquèrent que c'était là le seul moyen de pouvoir appaiser le peuple, qui, voyant que le Vice-Roi lui avait manqué par deux fois de parole, ne pouvait plus avoir de confiance en lui. Sur le sujet des deux forteresses que le peuple voulait construire, le conseil témoigna, avec beaucoup d'émotion, que de faire cette demande, c'était tout autant que de dire que le peuple, ne voulant plus reconnaître le roi d'Espagne, à l'avenir, pour son seigneur, voulait marcher à son côté, et traiter du pair avec lui; qu'il serait plus avantageux, aussi bien qu'honorable au Roi, de n'avoir point de forteresses dans

la ville, que de souffrir que ses vassaux en eussent deux ; que Sa Majesté Catholique consentirait volontiers à la destruction de toutes, si elles n'étaient nécessaires pour la garde de la ville, et pour la défendre des attaques ou surprises des étrangers ; que c'était une chose vaine de les demander, et que n'appartenant qu'au Prince de s'expliquer par la bouche du canon, le vassal ne le pouvait faire, à moins que de prétendre le plus grand droit du Souverain. A quoi les députés répartirent avec non moins d'aigreur que de liberté, que les vassaux ne pouvaient prétendre du Prince autre assurance que sa foi, tant qu'elle leur paraissait pure et sincère autant que constante ; mais qu'alors qu'en la violant elle avait perdu la pureté qui ne se peut plus recouvrer, et sur qui seule on peut faire un fondement certain, il était loisible aux vassaux de rechercher leur sûreté sur d'autres pilotis capables de répondre à leurs espérances, et de maintenir leur repos ; que tant de paroles manquées, et tant de sermens violés, ne pouvaient plus être garans ni cautions de cette paix si solennellement signée, et si perfidement rompue ; et qu'enfin si les Espagnols tenaient ce qu'ils promettaient, les forteresses demandées ne seraient que pour le service de Sa Majesté Catholique. Sur la confirmation des articles accordés par le duc d'Arcos, ces ministres faisant encore plusieurs objections, les députés leur répondirent qu'il ne fallait plus en parler, que c'étaient des choses faites et jurées

ment ; sur quoi don Melchior de Borgia, ...ant que c'était une chose étrange et monstrueuse qu'un sujet capitulât avec son Roi, et que ...que le Vice-Roi les avait signées, c'était au ...int que, ne pouvant plus reculer, il avait été obligé de le faire; les députés lui répliquèrent qu'il n'y avait point d'apparence qu'il les eût signées par force, puisqu'il était bien mal aisé de contraindre l'esprit d'un homme couvert de tant de forteresses, et gardé de tant de soldats, et que dans cette occasion, le peuple n'avait pas voulu capituler avec son Roi, mais bien lui montrer les misères qu'il souffrait, en le suppliant de les vouloir faire cesser. Enfin, sur le fait des délégations, ayant été avancé par ces ministres, qu'elles étaient entièrement justes, et qu'il ne fallait plus parler de les révoquer ; les députés dirent que c'était l'entière ruine du royaume, et que les Rois les ayant souvent révoquées par divers ordres répliqués, l'avaient assez bien témoigné.

Cette conférence ayant duré environ huit heures, les ministres d'Espagne entrèrent où était don Juan, d'où quelque tems après son secrétaire sortit pour rendre au Scacciavento les propositions qu'il avait présentées, avec un billet de ce Prince, qui contenait sommairement, que Son Altesse, informée de la conférence faite entre ses ministres et les députés du peuple de Naples, sur le sujet des propositions présentées, et qui n'étaient pas admissibles, d'autant que la substance en était semblable à celle des précédentes, répondait, qu'à

la considération du zèle et du désir que le peuple témoignait avoir de vouloir demeurer toujours attaché et constant dans son ordinaire et antique fidélité, elle lui accordait l'abolition générale et le soulagement des gabelles della Grascia, qui fut l'origine des troubles, et que pour le restant des points traitables, elle offrait de présenter à Sa Majesté Catholique ce qui serait le plus convenable à son royal service et au bien de ses fidèles vassaux, qu'elle promettait de nouveau de conserver et maintenir avec toute la protection nécessaire pour leur repos.

Quoique le Scacciavento jugeât que ce billet ne serait guères bien reçu du peuple, il n'osa pas le contredire, de peur d'être maltraité, et demandant un passe-port sans aucune limitation de tems, pour pouvoir aller et venir au cas qu'il en eût besoin, il lui fut aussitôt accordé. Il s'en retourna ensuite avec ses compagnons à la ville, où dès-qu'il fut arrivé, la Place du Peuple se tint sur le sujet du billet qu'il portait, dont la lecture obligea, incontinent, chacun à crier que, sans plus aller vers don Juan, il fallait poursuivre la guerre, et qu'il était très-nécessaire de faire lire ce billet par tous les quartiers de la ville, afin que chacun reconnût clairement l'obstination et la mauvaise volonté de don Juan et de ses ministres, dont les députés avaient eu de si évidens témoignages, tant par les discours de ce Prince, que par les diverses pointilles proposées par son conseil.

quoi le Scacciavento, reconnaissant
t perdre le tems, que de vouloir con-
e négociation, s'excusa par un billet qu'il
don Melchior de Borgia, en lui mandant
ément que le peuple était rebuté entière-
de cette négociation, et qu'il n'en fallait
parler.

CHAPITRE XVII.

Le manifeste du peuple est envoyé de tous côtés. — Nouveaux progrès des armes populaires.— Entreprise de la mine faite par le peuple.— Mauvais effet qu'elle produit, et qui cause la mort tragique du prince de Massa. — Réflexion sur la conduite de cet infortuné prince.

Ce dernier procédé ayant fait juger à tous les Napolitains que les ministres espagnols étaient mal intentionnés, et que toutes ces négociations ne tendaient qu'à gagner le tems, et à leur donner le moyen de reprendre haleine et recevoir de nouvelles forces, le peuple envoya de tous côtés le manifeste qu'il avait fait pour implorer l'aide et la protection des Princes et Républiques de la chrétienté; et, se tenant toujours sur ses gardes, il battit les Espagnols en plusieurs attaques qu'ils firent ensuite au poste del sangue di Christo, auprès de la porte Medina, et à Antignano, où, dans une embuscade faite par les populaires, il en demeura cent cinquante sur la place. Ces heureux succès donnant beaucoup de cœur au peuple, le convièrent, le vingtième du même mois, de s'avancer vers le milieu de la

montagne de Saint-Martin, où les Espagnols étant venus, il se passa une furieuse escarmouche entre eux, en laquelle, après une grande tuerie de leurs gens, le capitaine Onofrio Pisacano les forçant de lâcher le pied, les repoussa si vertement dans leur retraite, qu'il occupa le retranchement qu'ils avaient fait au pied du château Saint-Elme, ce qui sans doute eût causé la prise de cette forteresse dans un jour ou deux, si le Pisacano n'eût été contraint de se retirer et d'abandonner ce poste, à faute d'être soutenu par le capitaine Canela, qui, au lieu de le seconder, fit sonner la retraite, disant que la poudre lui manquait, ce qui lui coûta la prison.

Pendant ces succès, le prince de Massa, qui, tel qu'une machine, ne se mouvait que par des ressorts qui le faisaient agir par force, était continuellement pressé, par les principaux officiers du peuple, de travailler pour le bien du pays, comme il l'avait fait espérer : il disait toujours qu'il le voulait faire; mais si l'on lui proposait cent desseins sur cette matière, il trouvait pour tous des obstacles, et figurait des précipices dans les sentiers les plus pleins. Une des choses que le peuple souhaitait le plus passionément, était de s'ouvrir le passage des postes occupés des ennemis, par le moyen de quelques mines qui ne sont pas fort mal aisées à faire dans une ville qui semble tout en l'air, à la faveur d'une infinité de canaux souterrains, par qui l'on peut commodément aller partout sous la ville, ainsi

que le fit voir Bélisaire, qui, l'ayant assiégée, la surprit par cette voie. Le peuple en voulait faire une sous les jésuites; mais le prince s'y opposa, disant que ce serait un dommage irréparable de ruiner une église qui passait pour l'un des plus rares et des plus pompeux édifices qui fût en toute l'Italie. Le mestre de camp général Brancaccio, voyant son obstination, dit au peuple qu'on en pouvait faire une au dessous de Sainte-Claire, pour entrer dans la basse-cour, qui ne serait pas moins utile que celle que l'on avait proposée : ce qui obligeant le peuple à témoigner hautement au prince qu'il voulait absolument faire celle-ci, il se vit contraint d'y consentir, et d'ordonner, le vingt et unième du mois, qu'elle serait commencée et poursuivie sans intervalle; ensuite de quoi le Brancaccio fit publier un ban qui portait, que toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles fussent, eussent, à peine de la vie, à se trouver et à se rendre chacun, avec ses armes, auprès des capitaines de leurs ottines, pour y exécuter tout ce qui leur serait commandé : qu'aucun, sous la même peine, n'eût commerce ni intelligence avec les Espagnols, soit par signes, lettres, conférences ou autrement : que tous les mineurs ou autres ouvriers qui ne portaient point les armes, eussent, sous une semblable peine, à se trouver sur les dix-neuf heures hors la porte de saint Gennaro, pour faire ce qu'il leur serait ordonné.

Le Brancaccio ayant donné ces ordres, et dis-

posé toutes choses pour donner un assaut général ensuite de l'effet de la mine, il arriva que vers les vingt-trois heures, le feu, par ordre de ce mestre de camp général, fut donné à cette mine; mais ce fut avec si peu d'effet, que chacun se prit à crier que le pays était trahi, ce qui obligea les officiers les plus proches à se saisir du maître mineur qui l'avait faite, et qui déclara sur-le-champ que si l'on lui voulait donner la vie, il dirait d'où cette faute procédait : ensuite de quoi il déposa qu'entre tant de barils qu'on avait mis dans la mine pour la faire sauter, la plupart étaient pleins de sable, n'ayant qu'un peu de poudre au dessus : que c'étaient ceux-là à qui l'on avait mis le feu, et que pour les autres qui étaient remplis de poudre, il avait eu ordre de n'y mettre le feu que lorsque le peuple se serait avancé, afin de le faire sauter en l'air, déclarant expressément que le tout avait été fait par ordre du prince de Massa. Il y a deux opinions touchant l'effet de cette mine : les uns tiennent que le prince était innocent, et allèguent qu'il n'était pas assez méchant pour entreprendre une si lâche trahison : qu'il n'y avait pas d'apparence qu'un homme dont la conduite était si suspecte à ce peuple, et qui n'eût osé faire un pas sans l'avis de cent surveillans qui observaient toutes ses actions, eût été assez imprudent pour confier à un mineur, dont à peine il savait le nom, un secret de cette importance, où il s'agissait de sa vie : qu'il ne s'était voulu mêler

aucunement de cette mine, en ayant remis tout le soin au mestre de camp général : que le peu d'effet qu'elle fit procède de deux choses : l'une de ce que le maître mineur en ayant laissé l'ouverture trop large, lui avait donné trop d'air, ce qui avait été cause qu'elle s'était éventée : l'autre, que celui qui avait eu ordre de fournir la poudre, n'avait baillé que la moitié de ce qu'il en fallait, ayant pris et partagé l'autre avec le maître mineur qui s'entendait avec lui : que les premiers, qui se saisirent de cet entrepreneur, étaient des officiers du peuple, ennemis secrets de ce prince, qui lui dirent que s'il voulait avoir quelque grâce, il fallait qu'il chargeât le prince de Massa, et qu'autrement il était mort : que le mineur, par ce moyen croyant d'avoir la vie sauve, avait déposé de la sorte que nous venons de dire, et que, pour ne lui pas donner le tems de se pouvoir dédire, on le fit pendre incontinent. Les autres le tiennent coupable, et mettent en fait, pour soutenir leur opinion, que ce prince, depuis le jour que le peuple l'avait élu pour général de son parti, avait toujours conservé une secrète intelligence avec les ministres d'Espagne : qu'ayant leur rétablissement dans la ville, pour son objet, il avait travaillé sans cesse pour leur repos et pour leur gloire : que non seulement il leur avait toujours donné avis des projets que faisait le peuple pour leur dommage, mais encore les moyens d'en prévenir les événemens, et les affaiblir ou les détruire : que, bien loin de faire les

choses nécessaires pour l'avantage et pour le repos de son parti, il avait toujours laissé celles qui lui pouvaient nuire : que parmi les heureux succès qu'avaient eus les armes du peuple, depuis cet assaut général qu'avaient donné les Espagnols à tous les postes de la ville, il avait fait perdre plusieurs occasions au peuple, par lesquelles il pouvait regagner sur eux ce qu'il avait perdu dans ce malheureux accident : que ne songeant qu'à amuser le peuple, pour lui faire perdre cette première ardeur qui est l'âme de ses projets, et qui le rend si redoutable, il ne l'avait jamais conduit que par des chemins écartés et bien éloignés de son but : que voyant enfin que le peuple s'était tout-à-fait résolu à franchir le saut, et à rompre le joug de sa captivité, il s'était aussi résolu à le quitter, et à tâcher de passer de l'autre côté, au point de l'effet de la mine : ce qu'on reconnut par des signes qu'il fit alors aux Espagnols, et qu'il ne put éxécuter à cause de tant de personnes qui l'observaient en ce moment : que ce que le maître mineur avait dit était véritable, et que, pour dernier témoignage de sa noire infidélité, on remarqua, après sa mort, que le duc d'Arcos, qui n'avait jamais pris le soin de paraître ni de revisiter les postes des Espagnols, ne manqua pas un jour d'y aller depuis, montrant, par cette diligence, qu'il n'avait pas eu lieu de craindre tant que ce prince avait vécu. Quoi qu'il en soit, le peuple, irrité du mauvais effet de la mine, et de la déposition de l'entre-

preneur, qui paya sur une potence la faute qu'il avait commise, se jeta sur le prince de Massa, qu'il traîna, avec une rage inexprimable, jusqu'à la *Pietra del Pesce*, dans la maison d'un orfévre, où, après avoir reçu une infinité de coups qui ne l'avaient point blessé à cause qu'il était armé sous sa casaque, il s'agenouilla devant un crucifix pour faire sa dernière prière, quoiquil crût qu'il ne mourrait pas, sur la promesse que Ciommo Donnarumma lui avait faite de lui sauver la vie, s'il le pouvait conduire jusqu'au marché, disaut tout haut, que si l'on lui donnait la vie, il promettait le jour suivant de remettre au pouvoir du peuple et Sainte-Claire et le Gésu; mais comme on lui eût demandé quelle assurance il en avait, il répondit qu'il y ferait tout son possible, ce qui ne satisfaisant pas beaucoup ceux qui l'environnaient, il survint tout-à-coup une foule de gens de la rue Porto, qui le tirant de cette maison et le traînant auprès de la fontaine, lui tranchèrent la tête, sans lui donner autre loisir que de dire que s'il mourait, c'était pour le Roi son seigneur. Sa tête étant mise sur une pique, son corps fut pendu par un pied à une potence au milieu du marché, en en ayant ôté premièrement le cœur, que, par une inhumanité plus que barbare, une partie du peuple alla présenter dans un bassin à la princesse, sa femme, au couvent où elle s'était retirée depuis quelques jours.

Voilà comment finit la vie de l'infortuné prince de Massa, en faisant voir, par sa conduite, que

la sagesse des hommes s'égare souvent dans la route où elle pense aller droit, et s'éblouit ou perd la vue par l'excès, non par le défaut de ses trop brillantes lumières. Ceux qui ont été témoins de cette mort en ont fait divers jugemens : les uns se sont persuadés que, quoique le prince de Massa ne fut pas fort satisfait des Espagnols pour n'avoir pas estimé sa haute vertu selon son prix et ses services, il n'avait point voulu faillir, par exemple, en répondant à leur extrême ingratitude par un trop sensible dépit, ou par un manquement de foi : qu'en les servant plus par honneur et par devoir que par amour, il avait, depuis son retour de Catalogne, préféré sa conscience à son plaisir, et leur service à son intérêt; que comme il n'avait accepté le commandement général des armes du peuple de Naples que pour leur plaire et pour les servir, il avait toujours persisté dans ce sentiment, sans vouloir profiter des conjonctures favorables, que la fortune lui offrait pour le faire monter au trône d'où le Roi d'Espagne semblait descendre insensiblement : qu'en effet, s'il eût voulu suivre le sentier qu'avec tant d'amour, de chaleur et de diligence la populace lui traçait, il se pouvait faire sans peine et dans peu de tems Roi de Naples, puisqu'ayant le peuple pour lui, il eût pu avoir la noblesse, qui eût été ravie de voir la couronne sur l'un des membres de son corps : qu'encore que ces apparences dussent l'obliger à risquer tout, et à suivre sans marchander cette fortune qui semblait vouloir,

même en dépit de lui, poser un sceptre entre ses mains; cette splendeur ne fut jamais capable ni de l'éblouir, ni de lui faire suivre un autre chemin que celui qu'il s'était proposé, et que l'espoir d'une couronne, ni les menaces d'une mort qui semblait presque inévitable, ne lui purent faire quitter : qu'ainsi, ayant toujours servi l'Espagne glorieusement, sa mort répondit à sa vie, puisqu'il mourut pour le service d'un Roi qu'il regardait sans cesse, et pour qui il avait vécu. Les autres ont cru, au contraire, qu'il voulut, mais qu'il n'osa pas; qu'ayant, une âme pleine de beaux talens, et que la gloire et l'ambition régissaient, il était capable de suivre tous les sentiers que ses mérites lui pourraient justement frayer : qu'il craignait, mais qu'il n'aimait pas les Espagnols ni leurs ministres; que c'était par ce seul principe qu'il avait toujours conservé la secrète correspondance que depuis le commencement de son emploi jusqu'à sa mort, il montra avoir avec eux; que s'il avait semblé pencher de leur côté pendant le tems qu'il servait le parti contraire, c'était par l'appréhension que le peuple ne vînt à tomber, plutôt que par la passion qu'il eût d'en procurer la chute : que parmi tant d'heureux succès qu'avaient eus les armes du peuple, et parmi tant de témoignages qu'il avait reçus de son zèle, de son estime et de sa foi, il s'était toujours défié du bonheur de la populace autant que de son inconstance, qu'il n'a pu s'imaginer qu'un parti qui n'avait pour corps qu'une tourbe

désordonnée de gens libertins et barbares, et pour armes que la fureur, pût subsister et se défendre contre les bras d'un Roi d'Espagne, qui les porte jusqu'au bout des Deux Mondes; que reconnaissant qu'il était très-difficile que le peuple se pût maintenir de soi-même, et qu'un corps se pût conserver et vivre sans parties nobles, puisqu'il aurait pour éternelle ennemie cette noblesse, qu'il avait traitée si mal, il croyait que cette fortune, qui semblait lui prêter la main pour le préserver du naufrage, n'avait pas de quoi l'en tirer sans la protection et sans l'aide des étrangers, qui, dans ce point, feraient peut-être reconnaître que l'avantage que l'État en aurait, serait de changer de vieux fers contre de nouveaux : qu'il n'avait pas eu moins de sujet de craindre la légèreté et la mutation du peuple, que de douter de sa fortune; que l'histoire de ce royaume étant toute pleine d'exemples, et de tant de révolutions survenues par l'inconstance et par l'agitation des peuples, il avait lieu d'en redouter les subits et mortels effets; qu'on dit que Philippe Prignano, l'un de ses plus chers confidens, lui disant un jour, que le peuple avait beaucoup d'amour pour lui, et que s'il savait s'en servir, il se pourrait voir quelque jour une couronne sur la tête, il répondit en soupirant, qu'il n'y avait pas grand sujet de se fier en l'amitié d'une inconstante populace, qui, en tuant les Espagnols, criait hautement vive Espagne, et qui, dès lors que les ministres voudraient se relâ-

cher, serait toute prête de se soumettre à eux; que ces paroles montraient bien que s'il ne tâchait pas de monter sur le trône, ce n'était point la considération des Espagnols qui le retenait, mais le peu de certitude qu'il voyait en l'amitié du peuple, et qu'ainsi, ayant eu un cœur assez grand pour avoir l'envie d'être maître de son pays, il ne l'eut pas assez crédule, ni assez hasardeux pour se servir des moyens par qui il pouvait s'acquérir ce glorieux titre.

Voilà quels sont les jugemens qu'on fit de ce prince, ensuite de quoi l'on peut dire, en laissant, à celui qui lit, le choix de ces deux sentimens, que le plus funeste défaut du prince de Massa fut l'irrésolution qu'il fit voir pendant le tems de son infortuné emploi, et lorsque de ces deux chemins qui se présentaient devant lui, il ne put jamais se déterminer d'en prendre l'un et laisser tout-à-fait l'autre, et qu'il ne mourut que pour n'en avoir su faire le choix; qu'en effet, s'il ne voulait pas quitter le service d'Espagne, il ne devait pas accepter ni embrasser celui du peuple, puisque, ne pouvant sans souillure abandonner les Espagnols, il ne pouvait non plus sans tache faillir contre la confiance que tout le peuple avait en lui; qu'il lui eût été beaucoup plus honnête de ne prendre pas ce suprême commandement, ou de le quitter dans le tems que don Juan d'Autriche arriva, que de demeurer dans un parti, dans le dessein de le trahir; qu'encore que les Espagnols voulussent qu'il y demeurât

pour leur service, il ne devait jamais le faire, connaissant qu'il s'agissait en cet emploi, de son honneur et de sa vie; que si, au contraire, il avait dessein d'agir pour sa fortune et pour sa gloire, il devait vigoureusement s'attacher au parti d'un Peuple qui ne travaillait que pour lui, et qui, avec cent mille bras, ou peut-être plus, lui ouvrait le chemin de la royauté; que, quoique les événemens des entreprises glorieuses, et de ce genre, soient douteux, une couronne valait bien qu'il donnât quelque chose à la fortune, et qu'il hasardât, pour un si grand bien, la même vie qu'il perdit pour n'avoir pas su se résoudre de la risquer pour ce sujet.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

---

pages

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.